



MÉTÉO
Aujourd'hui: le ciel deviendra nuageux avec quelques pluies. La neige franchira vers le bas la limite de 1500 m.
Demain: baisse de la température, quelques précipitations, limite des chutes de neige s'abaissant jusque vers 500 m.

Lac des Brenets 749,26 m				Lever 7 h 40	Coucher 16 h 54
Lac de Neuchâtel 429,00 m	8°	0°	1500 m	14 h 15	00 h 57

Fête à souhaiter: Aude

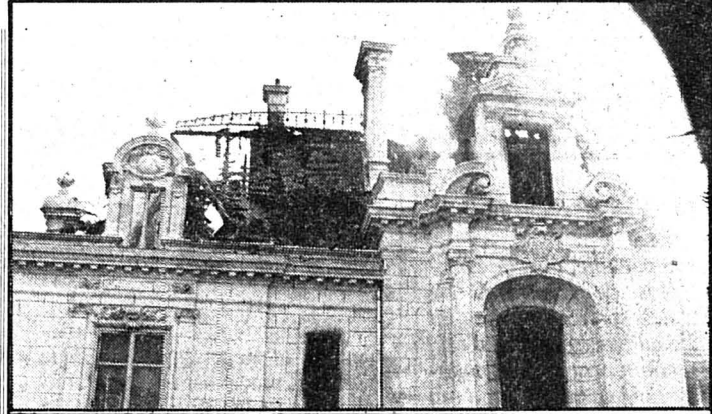
Incendie à Neuchâtel

Un incendie a ravagé aux petites heures hier à Neuchâtel une maison de maître construite en 1892. Actuellement en cours de rénovation, celle-ci était inhabitée. Selon la police, les dégâts sont très importants. Un enquête a été ouverte. Un important effectif de pompiers s'est battu contre les flammes.

► 28

Le feu a ravagé la bâtisse.

(Photo Schneider)



L'Impartial

OPINION

La victoire des «colifichets»

La femme, prétend le Coran, est un être «qui grandit parmi les colifichets et n'est pas claire dans la discussion».

Bons musulmans, les électeurs pakistanais n'ont pas pour autant hésité à voter majoritairement en faveur d'une femme, Mme Benazir Bhutto, fille d'Ali Bhutto et dirigeante du progressiste Parti populaire pakistanais.

Dans cette mosaïque d'ethnies parfois rivales qu'est le Pakistan, où la plupart des votants sont analphabètes, vouloir réduire les élections de mercredi à une rivalité entre progressistes et conservateurs religieux serait certes plus qu'une erreur, une bêtise.

Il n'empêche qu'en dépit des particularités internes qui ont décidé du sort du scrutin, cette victoire d'une femme à la culture très occidentalisée dans un pays qui ces dernières années s'est rangé dans le camp des durs de l'Islam, devrait au moins permettre de relativiser quelque peu les idées souvent hâtives que l'on se fait en Europe sur la vigueur et l'impact populaire de l'intégrisme musulman.

Elle devrait aussi inciter l'Occident à s'intéresser encore plus au processus de démocratisation qui, depuis la mort du

général Zia, est en train de bouleverser les données relatives à ce pays charnière.

Dans la mesure où l'arrivée probable de Mme Bhutto au pouvoir risque d'infléchir assez nettement la politique du Pakistan à l'égard du problème afghan.

Considérée comme pro-soviétique, la gagnante des élections va en effet très probablement chercher à désengager son pays de ce conflit qui a précipité sur le territoire pakistanais plus d'un million de réfugiés souvent difficilement contrôlables.

Un désengagement qui pourrait bien passer par une diminution de l'aide militaire apportée, avec le soutien de Washington, aux groupes de résistants les plus ultra, et par un réajustement du soutien d'Islamabad au profit des tendances plus modérées.

Une option qui, objectivement, irait d'ailleurs plutôt dans le sens des efforts de paix et de réconciliation prônés par les Nations Unies.

Mais une évolution qui aussi pourrait irriter certains militaires très impliqués dans la vente d'armes à la résistance afghane.

Or, et c'est une donnée qu'on ne doit pas oublier, au Pakistan, l'armée, malgré la caution qu'elle a donnée à l'actuel processus démocratique, reste en définitive le maître du jeu.

Roland GRAF



Benazir Bhutto, ou la revanche posthume de son père. (Bélino AP)

Elections pakistanaises: la revanche Bhutto

Onze ans après le coup d'Etat militaire qui a renversé Zulfikar Ali Bhutto, sa fille Benazir, dont le parti est arrivé largement en tête des élections législatives pakistanaises, est prête à former le gouvernement sous le regard vigilant des militaires.

Le Parti populaire pakistanais (PPP), qui n'a pas obtenu de majorité absolue, paraît pouvoir former sans difficulté une coalition à l'Assemblée nationale, estiment les spécialistes. Sur 204 circonscriptions, le PPP a remporté 92 sièges contre 54 à l'Alliance démocratique islamique (ADI), un conglomérat de partis (dont la Ligue musulmane) défendant les valeurs conservatrices islamiques de l'ancien président le général Zia Ul Haq, mort dans l'écrasement de son avion le 17 août dernier.

Tous les membres de la famille Bhutto ont été élus. Benazir dans 3 circonscriptions, sa mère Nusrat dans deux et le beau-père dans une. Les 40 élus indépendants ainsi que les 18 des petits partis politiques locaux rallieront le PPP ou l'ADI, au terme de «négociations» qui viennent de débiter.

Le président de la République par interim, M. Ghulam Ishaq Khan, qui a déclaré mercredi que, selon la constitution, une femme

pouvait devenir premier ministre - ce que contestent les extrémistes religieux - a maintenant trente jours pour désigner le chef du gouvernement qui devra obtenir un vote de confiance à l'assemblée.

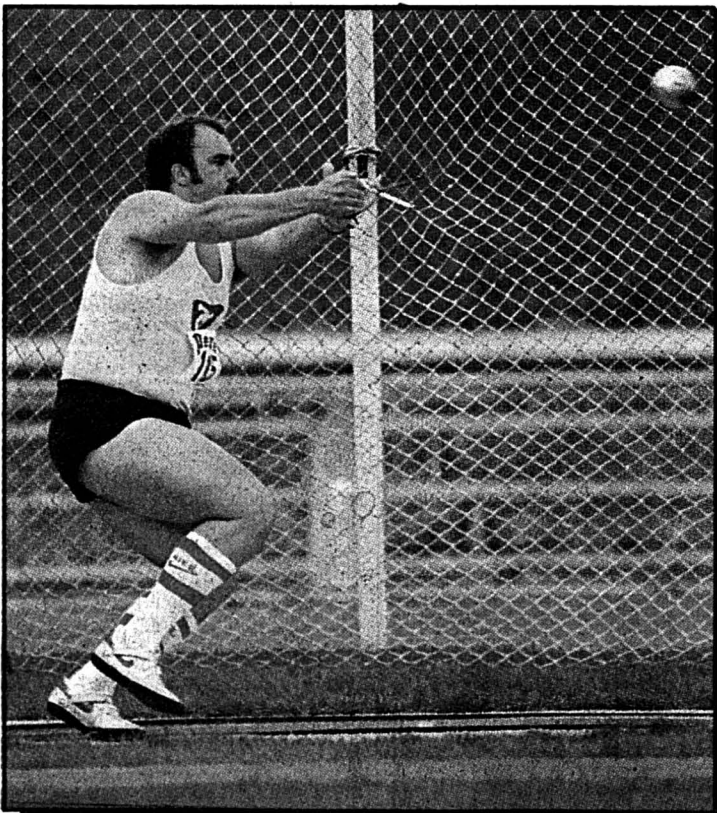
De son côté, Benazir Bhutto, co-présidente du PPP a déclaré hier à Larkana (sud du pays), où elle a été élue, qu'elle était prête à former le gouvernement et qu'elle ne s'attendait pas à des problèmes de la part de l'armée avec qui elle était «en contacts».

Benazir Bhutto, 35 ans, dont le parti a présenté un programme social-démocrate joue visiblement la prudence et dérouté ses adversaires qui l'accusent péle-mêle de vouloir la «révolution rouge» et de prendre ses ordres à l'ambassade des Etats-Unis. La co-présidente du PPP a déclaré qu'elle acceptait les résultats des élections en dépit des fraudes - confirmées de sources diplomatiques - qui se sont déroulées dans plusieurs circonscriptions du Penjab.

Les jeunes ainsi que les ruraux et une majorité de femmes ont voté pour la plupart pour «la flèche» le symbole du PPP, estiment les spécialistes. L'armée reste dans l'expectative mais surveille les éventuels faux pas de Benazir, surtout si des troubles éclatent», note un diplomate. (ats, afp)

L'Olympic à l'honneur

Remarquable bilan pour le club chaux-de-fonnier



Christian Hostettler et l'Olympic: de mieux en mieux... (Schneider)

SPORTS 15 - 17 - 19 - 20

Courant d'air dans le réduit

Dès l'an prochain, des militaires et des diplomates finlandais, suédois ou autrichiens, mais aussi d'autres Etats, pourront suivre à Genève, sur les mêmes bancs que les Suisses, une formation d'experts en politique de sécurité organisée par le DMF.

Des officiers suisses devraient, eux, être formés en Finlande comme observateurs de l'ONU. Avec Arnold Koller l'armée s'ouvre à l'étranger et aux négociations stratégiques.

Arnold Koller fait peu parler de lui, mais, mine de rien, il instaure un nouvel esprit sous les casquettes helvétiques.

Les hérissons armés s'ouvrent aux problèmes stratégiques, aux négociations politiques, aux opérations internationales de maintien de la paix.

Depuis 1986, à l'Institut des Hautes études internationales de Genève, le DMF organise un cours de formation de spécialistes en matière de politique de sécurité, destiné à quelques officiers et diplomates.

Il s'agit de former des experts pour les besoins helvétiques lors de négociations sur le désarmement ou la sécurité (CSCE, etc).

Dès l'année prochaine, a annoncé récemment Arnold Koller, ce programme de formation sera offert gratuitement aux autres Etats neutres, comme la Finlande, l'Autriche, la Suède, mais aussi à nos voisins

directs, France, Allemagne, Italie, etc.

Ces pays pourront envoyer quelques diplomates et militaires pour suivre cette formation qui est actuellement la seule au monde.

Dans un autre domaine, celui de la formation des bérêts bleus, les observateurs non armés de l'ONU, la Suisse étudie la possibilité d'envoyer une vingtaine d'officiers au centre de formation de Niinisalo, en Finlande, où sont formés tous les observateurs militaires des pays nordiques. En ce qui concerne le groupe d'assistance

aux troupes de l'ONU, en Namibie, une délégation militaire suisse doit prochainement examiner à New York les modalités de son engagement, dès la conclusion d'un accord dans cette région.

Il s'agira d'envoyer quelque 180 personnes, médecins, infirmiers, mécaniciens, spécialistes de communications.

«La plus grande expédition militaire suisse depuis Marignan», selon le mot d'Edouard Brunner.

Toujours à la recherche d'ouver-

ture, le DMF et le DFAE ont créé ensemble un programme de recherches qui fait appel à d'éminents spécialistes en matière de sécurité, de politique, de stratégie, avec pour mission d'examiner l'évolution du monde et ses implications pour la Suisse.

Pour Arnold Koller, la politique de sécurité de la Suisse ne passe pas uniquement par l'achat de Léopards ou de Frelons, mais aussi en impliquant notre armée ou du moins ses cadres dans le dialogue mondial. Une exclusivité réservée jusqu'à présent aux diplomates...

Yves PETIGNAT



Il paraît qu'on va nous apprendre à faire les diplomates!

Ça ne doit pas être facile quand on a fait un apprentissage de boucher!

EXPOSITION PERMANENTE
au centre de VENTE
TOYOTA
Av. Léopold-Robert 117
039 / 23 64 44
ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

burger restaurant
● Hamburger 100% pur bœuf ● Nuggets de poulet ● Frites ● Buffet de salades
Avenue Léopold-Robert 84 Ouvert tous les jours
Menu enfants seulement Fr. 5.90
Pour chaque menu d'enfants une petite voiture de collection sera remise gratuitement. (75 modèles).

L'ÉVÉNEMENT

La «machine»

C'est la pagaille, plus de courrier, plus de transport. La grève des services publics en France en exaspère plus d'un.

A commencer par la population, qui, si on en croit un sondage, serait favorable à la limitation du droit de grève des fonctionnaires. Quant au gouvernement, il ne sait plus sur quel pied danser. S'il cède aux revendications, c'est sa politique de rigueur qui est remise en cause. Dans le cas contraire, c'est son étiquette de «gauche» qui en pâtira.

Problème il y a et problème il faut résoudre, ceci d'autant plus que le budget va être voté par l'Assemblée nationale. Michel Rocard se trouve bien embarrassé et il doit parer au plus pressé. Pour l'instant, il ne veut pas céder face aux syndicats; mais combien de temps pourra-t-il tenir?

L'administration a un pouvoir énorme en France. C'est la plus grande pourvoyeuse d'emplois (4,7 millions de fonctionnaires), mais aussi une énorme «machine», et c'est là que quelque chose «coince».

Les mutations qu'ont connues les entreprises n'ont pas été «digérées» de la même manière par les services publics. Ces derniers ont intégré les nouvelles technologies sans, pour autant, connaître des changements structurels. L'emploi n'a pas diminué et la productivité n'a pas augmenté, ceci donnant naissance à des problèmes financiers et sociaux.

Outre-Jura, entrer dans l'administration, c'est s'assurer un emploi à vie. D'où la pression énorme qui pèse sur les gouvernants. Si un ministre s'aliène l'appui des fonctionnaires, il risque de voir sa politique s'effondrer comme un château de cartes.

Alors Michel Rocard devra trancher. Il va faire un choix qui en satisfera quelques-uns, en mécontentera d'autres. Mais ne devrait-il pas, avant tout, tenter de modifier quelque chose à cet «univers» que ne renierait pas Kafka? Sinon un de ces successeurs, ou lui-même, sera broyé par les rouages de la «machine».

Daniel DROZ

Pluies de thallium Enfants chauves en Ukraine

Les scientifiques soviétiques ont découvert la cause d'une maladie mystérieuse responsable de la perte des cheveux de 127 enfants d'une ville d'Ukraine: le thallium, un métal toxique sans doute transporté par les pluies acides, a annoncé hier la «Pravda».

Le quotidien du Parti communiste soviétique précise qu'une enquête criminelle est en cours et que si la responsabilité de personnes est engagée dans cet empoisonnement au thallium, elles seront sanctionnées.

Les scientifiques ont conclu que les pluies acides sont sans doute à l'origine de la maladie mystérieuse qui a frappé des enfants de Tchernovtsy (non loin de la frontière avec la Roumanie) mais l'enquête se poursuit pour déterminer d'éventuelles autres causes.

Dix sites industriels dans la région de Tchernovtsy ont été fermés, alors que la population vit dans la peur. «En dépit des mesures prises, le nombre de cas continue d'augmenter», reconnaît la «Pravda».

Les médias soviétiques ont fait état de cette maladie pour la première fois le 6 novembre dernier. Le thallium est un métal toxique utilisé notamment dans les pesticides. (ap)

«Moscou a toujours raison»

Réformes estoniennes jugées inconstitutionnelles, au tour de la Lituanie

Les réformes votées par le Parlement de la République soviétique d'Estonie, proclamant la «souveraineté de la République» à l'intérieur de l'URSS et le droit de ne pas appliquer la législation soviétique sur le territoire estonien, sont anti-constitutionnelles, a estimé hier le président du Soviet suprême de Moscou.

Le Parlement estonien avait rejeté mercredi les projets de réformes constitutionnelles du Kremlin qui, selon les députés, limiteraient la «souveraineté de l'Estonie», et voté des amendements à la Constitution estonienne.

La réforme de la Constitution soviétique proposée par le chef du Kremlin Mikhaïl Gorbatchev, prévoit entre autres de supprimer la clause permettant, en théorie, à toute république fédérée de quitter l'Union à volonté.

Le communiqué du présidium est interprété comme une tentative de Moscou pour endiguer des développements similaires dans les autres républiques baltes, le jour même de l'ouverture d'une session parlementaire à Vilnius (Lituanie), où figurent à l'ordre du jour des amendements constitutionnels (voir ci-dessous).

Le Parlement de la troisième république balte, la Lettonie, doit se réunir la semaine prochaine.

EN LITUANIE

«Article 1er: Moscou a toujours raison; Article 2: si Moscou a tort, voir l'article premier», affirmait hier l'une des nombreuses pancartes brandies par plusieurs milliers de personnes rassemblées malgré le froid devant le Soviet suprême de Lituanie à Vilnius.

Le Parlement est réuni pour deux jours afin d'adopter le lituanien comme langue d'Etat et d'examiner aujourd'hui un projet de réforme de la Constitution de cette république balte destiné à affirmer la «souveraineté» de la Lituanie dans les domaines politiques, économiques et culturels.

Les quelque 300 députés se prononceront également sur le projet de Constitution de l'URSS qui a suscité dans cette république du nord-ouest de l'Union soviétique, une très vive opposition. Nombreux sont ceux en Lituanie qui considèrent ce projet comme contraire à «l'esprit» de la conférence fédérale du Parti communiste soviétique (tenue à Moscou) qui avait admis le principe d'une plus

grande autonomie des républiques fédérées.

Environ 1,6 million de signatures d'opposition à la réforme constitutionnelle de l'URSS et au changement de la loi électorale, ont été collectées, selon M. Virgil Sepaitis, membre du conseil dirigeant du Sajudis (mouvement favorable aux réformes en Lituanie) qui s'est constitué le mois dernier. (ats, afp, reuter)



Le drapeau estonien fleurit dans les rues de Tallinn. (Béllino AP)

LA PRESSE SUISSE ET LES JEUNES

Mouvement néo-nazi en Suisse

En commémoration du 50e anniversaire de la Nuit de cristal, un groupe de jeunes néo-nazis de Winterthur (Jungnationale Winterthurer) décidait récemment de fonder un «nouveau front».

Le leader de ce groupe, Christian Scherrer, un apprenti de commerce de 18 ans, requerrait l'autorisation d'organiser un cortège aux lampions fêtant la fondation d'un mouvement nationaliste d'extrême-droite. Le conseil administratif de Winterthur refusait, de même que la demande d'un autre mouvement de Winterthur, qui voulait tenir dans la rue une manifestation antiraciste. Cette dernière manifestation a finalement pu avoir lieu avec le consentement des autorités municipales.

Suite à cette manifestation, 200 à 300 «spontanistes» ont également protesté contre la création du mouvement néo-nazi de Christian Scherrer, mais dans d'autres conditions: l'intervention de la police a été nécessaire.

On peut s'interroger sur les causes qui favorisent la recrudescence des activités néo-nazies en Suisse.

Le racisme semble occuper une position primordiale dans la création d'un tel parti, mais est-ce que quelqu'un de 18 ans possède une opinion assez déterminée pour émettre ces idées-là?

L'ardeur de Christian Scherrer semble en effet démontrer une certaine détermination, mais est-ce qu'elle ne cache pas plutôt un besoin de révolte contre le système actuel?

Certes, le racisme est présent un peu partout dans le monde, mais après ce qui s'est passé lors de la guerre de 39-45, il est tout de même malheureux qu'on en revienne à de telles formes...

Cependant, ce qui s'est passé samedi soir à Winterthur montre qu'il y a tout de même une forte opposition à ces idées racistes, heureusement!

Il est en fait regrettable que la manifestation des «spontanistes» ait tourné en violence. Mais qui pourrait leur en vouloir de combattre contre la formation d'un tel parti en Suisse...

Mireille Ruchti
Nathalie Favre

Cuba: fumée isolante

Cuba a été virtuellement isolé du monde pendant 21 heures à la suite d'un incendie qui a interrompu les communications téléphoniques internationales, a-t-on indiqué de source gouvernementale.

L'incendie a ravagé à La Havahe l'immeuble de la Compagnie nationale EMTEL-CUBA, dont dépendent toutes les communications internationales par téléphone et télex. Les dégâts sont considérables mais il n'y a eu aucun blessé.

La coupure a affecté la totalité des ministères, des missions diplomatiques et des agences de presse internationales.

(ats, reuter)

Limitation du droit de grève: majorité favorable

La France malade de ses services publics

Après plusieurs semaines de conflits sociaux dans les services publics, les Français expriment leur lassitude et demandent qu'un service minimum soit assuré.

De son côté, le premier ministre socialiste Michel Rocard a une nouvelle fois exhorté les Français à la patience, tandis que la grève dans les postes se prolonge en province.

Privés de courrier depuis des semaines, bloqués dans les embouteillages dans les villes à la suite des grèves dans les transports en commun, les Français, irrités, sont 55 pour cent, dans un sondage publié hier par le quotidien indépendant Le Parisien, à demander une limitation du droit de grève dans le secteur public contre 38% qui sont contre.

Le gouvernement peu cependant se flatter que son message sur la nécessité du maintien de la politique d'austérité a été bien compris d'une majorité relative de Français: 42% d'entre eux estiment qu'une acceptation des revendications des fonctionnaires et des agents des services publics compromettraient les chances de redressement de l'économie française, contre 38% qui pensent le contraire.

Sur le terrain, la signature hier par cinq syndicats sur sept de l'accord salarial pour les quelque 4,7 millions de fonctionnaires (et 3 millions de retraités) devrait permettre de décaler l'horizon, même si le conflit dans les postes se prolonge quelque peu.

Après la reprise du travail des transporteurs postaux de Paris et de sa région après une grève de plus de quatre semaines, certains centres de tri de province (Bordeaux, Marseille, Nice notamment) n'ont pas cessé leur mouvement.

Les 21.800 pharmaciens de leur côté étaient appelés à cesser le travail hier par leurs syndicats professionnels pour protester contre la décision du gouvernement de baisser le prix des médicaments de près de 3% pour soulager le budget de la Sécurité sociale, en lourd déficit. Cette baisse, prise directement sur la marge des pharmacies, conduira à la fermeture de plus de 1000 officines, lourdement endettées, estiment les syndicats.

(ats, afp)



Au tour maintenant des pharmaciens...

(Photo Béllino AP)

LE MONDE EN BREF

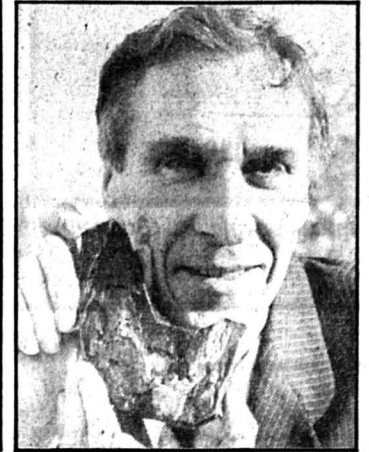


WASHINGTON. — Il y a 60 ans, le 18 novembre 1928, Mickey faisait ses débuts à l'écran du Colony Theater de New York dans le film «Vapeur Willie», premier dessin animé en noir et blanc au son synchronisé.

JÉRUSALEM. — Le premier ministre israélien et chef du Likoud conservateur, Yitzhak Shamir, pourrait confier les ministères de la Défense et des Finances du prochain gouvernement aux travaillistes, a annoncé son porte-parole.

WASHINGTON. — Le président élu, George Bush, a annoncé qu'il avait désigné le gouverneur républicain du New Hampshire, John Sununu, comme secrétaire général de la Maison-Blanche dans la nouvelle administration qui prendra ses fonctions le 20 janvier prochain.

LONDRES. — Un petit fossile d'un lézard vieux de 340 millions d'années a été découvert en Ecosse. Cette découverte repousse à 40 millions d'années la connaissance des reptiles, a annoncé à Londres le Musée d'histoire naturelle.



ISRAËL. — Israël a effectué en septembre dernier un second test secret de son missile nucléaire terre-terre Jericho II, affirme hier l'hebdomadaire britannique spécialisé, Jane's Defence Weekly, en citant un membre anonyme des services secrets américains.

NICOSIE. — Vingt-six pays — mais aucun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, appelés à participer à une conférence de paix au Proche-Orient — ont annoncé officiellement leur reconnaissance d'un Etat palestinien, trois jours après sa proclamation à Alger par l'OLP.

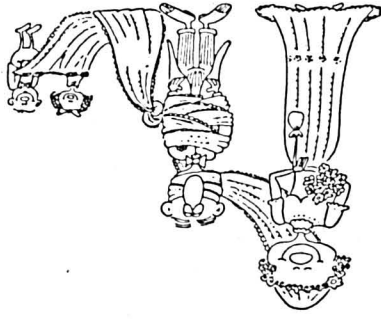
CANBERRA. — La Chine est disposée à tenir des négociations avec le Dalai Lama concernant le Tibet mais non sur l'indépendance de ce territoire, a indiqué à Canberra le premier ministre chinois Li Peng, en visite officielle en Australie.

JOB SERVICE
LA BOURSE DU TRAVAIL
 s'adresse aux jeunes de 15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.
 Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence, du personnel temporaire ou fixe.
Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
 Neuchâtel-038 25 35 55

16645

Renversant
 Le plus beau jour
 de sa vie



Enfin! les petits Chons se marient!
 Meilleurs vœux!

17985

Novembre 1986  Novembre 1988

Rue de la Charrière 5 – ☎ 039/28 71 51

Aujourd'hui
 La Vinothèque de La Charrière fête

son deuxième anniversaire


Venez nombreux, souffler notre deuxième bougie, dans notre splendide cave voûtée, les vendredi 18 et samedi 19 novembre dès 9 heures, toute la journée.

Un rabais exceptionnel de 10 %
 vous sera offert durant ces deux jours sur l'assortiment complet des vins et champagnes. Attention: quantité limitée sur certains vins rares.

Chaque client aura en plus le loisir de participer lors de son achat à une tombola gratuite dotée de plusieurs bouteilles de grands vins (dont Château Lafite-Rothschild).

Tirage: samedi 19 novembre 1988 à 17 heures en nos caves.

123106

 Samedi 19 novembre 1988 à 20 heures
 Championnat de 1re ligue, groupe 3
 Patinoire des Mélèzes

La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Sports YS
 reçoit

Parrainage
 Carrosserie des Grandes-Crosettes
 M. Henri Séchaud, La Chaux-de-Fonds

Cannes
 Société de Banque Suisse,
 La Chaux-de-Fonds


Les cartes de saison et billets de match sont en vente chez:
 Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80;
 Kiosque Pod 2000;
 Magasin A. Racheter, Fritz-Courvoisier 2;
 Restaurant piscine-patinoires, famille Fischer, La Chaux-de-Fonds;
 Vaucher Sport, rue du Temple, Le Locle

Pucks
 Imprimerie Rapidoffset,
 Le Corbusier 12, 2400 Le Locle
 Restaurant du Chevreuil
 Grandes-Crosettes 13, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Bar Le Rendez-Vous
 Léopold-Robert 58, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Entreprise de parquets
 Marc Mühlethaler,
 Vieux-Patriotes 47, La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de **L'Impartial**

18087

Prochain match:
 mardi 6 décembre 1988
 à 20 heures
Forward-Morges




Le HCC roule Mazda et fait confiance au
 Garage de l'Avenir – Rue du Progrès 90 – 2300 La Chaux-de-Fonds

mazda **mazda**

110115



Grand choix de disques "CD"
950
 la pièce

Oui, à MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG

dans les Marchés MIGROS et principaux libres-services

000092

Piraterie sonore

La base logistique helvétique

En raison des lacunes de sa législation sur le droit d'auteur, la Suisse est devenue ces dernières années une base logistique pour les pirates internationaux du son, ont constaté hier à Lucerne les 30 participants et participants à un symposium anti-piraterie de plusieurs jours organisé par la section suisse de l'«International Federation of Producers of Phonograms and Videograms».

Les personnes qui copient illégalement des disques et des cassettes causent chaque année aux spécialistes suisses de la branche des dommages d'au moins une dizaine de millions de francs. Au plan mondial, les pirates réaliseraient un chiffre d'affaires annuel de près de 1,5 milliard de dollars (2,1 milliards de francs), ont estimé les experts européens et américains présents à Lucerne.

En raison des lacunes de la législation helvétique, la coordination du trafic de disques, de disques compacts et de cassettes produits illégalement se fait de plus en plus souvent à partir de la Suisse, selon les experts, qui estiment en conséquence qu'une révision de la loi serait urgente.

La Suisse n'est cependant pas seule en cause: les Etats-Unis et l'Extrême-Orient représentant d'autres places fortes des pirates du son. On observe aux Etats-Unis une activité croissante de pirates domiciliés en Extrême-Orient, ont constaté les spécialistes réunis à Lucerne.

(ats)

Non au projet Barras

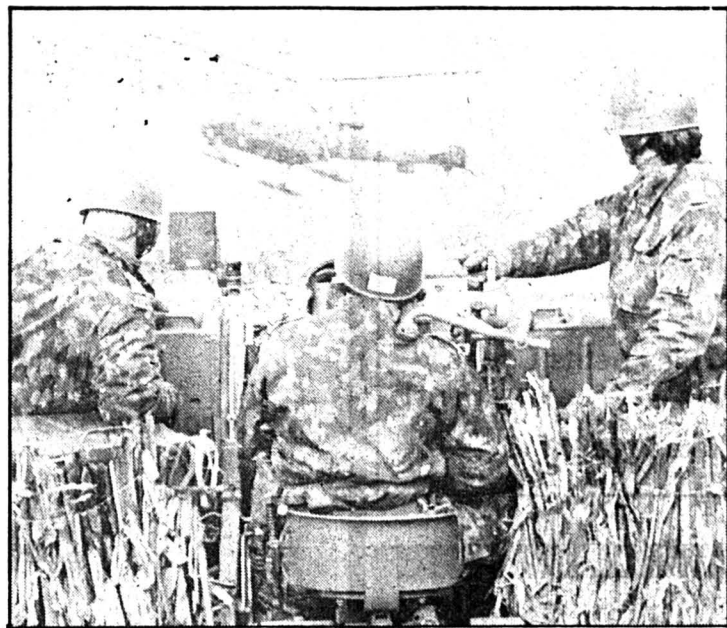
Objection de conscience: un retour en arrière

En matière d'objection de conscience, le projet de révision du Code pénal militaire, dit projet Barras, constitue un retour en arrière et non un progrès, notamment parce qu'il ne renonce pas au tri des consciences.

La durée de l'astreinte au travail étant très longue, il risque en outre de renforcer la tendance à se faire révoquer pour des raisons psychiatriques, ont estimé hier à Berne devant la presse des représentants des permanences de conseil aux objecteurs et du groupe «Service civil suisse».

En lieu et place d'une sanction pénale, la révision du Code pénal militaire prévoit, pour les objecteurs, une mesure d'astreinte à un travail d'intérêt général d'une durée une fois et demie plus longue que celle du service militaire. Quant à la notion d'objecteur, elle continuera à se fonder sur des motifs d'ordre religieux ou éthiques, mais le critère permettant de bénéficier du statut d'objecteur ne sera plus le «grave conflit de conscience», mais le fait de ne pas pouvoir «concilier le service militaire avec les exigences de sa conscience». Les Conseil national en sera probablement saisi durant la prochaine session.

Selon Jean-Luc Portmann, secrétaire au Centre Martin Luther King à Lausanne, avec le projet Barras, les objecteurs seront toujours jugés devant des tribunaux qu'il estime être juges et partie. De plus, le projet ne renonce pas au tri des consciences, alors que, estime M. Portmann, l'examen de conscience par les tribunaux aboutit à des jugements arbitraires.



De nombreux Suisses échappent au port de l'uniforme par le biais de la voie psychiatrique. (Photo Béliño AP)

Lukas Hartmann, écrivain et journaliste, demande en outre que, si l'on ne peut se passer d'un examen de conscience, des civils, et notamment des femmes, puissent faire partie du tribunal en première instance déjà.

Marcel Ammann, collaborateur des permanences de conseil de Zurich et de Schaffhouse, a déclaré qu'entre 1986 et 1987, quelque 10.000 condamnations étaient tombées pour objection ou désertion. Durant la même période quelque 50.000 à 70.000 hommes

en âge d'accomplir le service militaire ont choisi la voie psychiatrique pour ne pas faire de service militaire. Les permanences de conseil estiment qu'il y a aujourd'hui 10 objecteurs de conscience psychiatisés pour un criminalisé.

En Suisse romande, le Centre Martin Luther King, fondé en 1986, se préoccupe d'objection de conscience. Il est épaulé par le réseau COC (conseil aux objecteurs de conscience) qui regroupe une centaine de conseillers bénévoles. Par ailleurs, une association suisse d'objecteurs de conscience sera fondée le 26 novembre. (ats)

«Pour elle, je ferais tout»...

Hans W. Kopp prêt à renoncer à ses mandats pour son épouse

Mis en cause dans l'affaire de blanchissage d'argent de la drogue dont est soupçonnée la société zurichoise Shakarchi Trading, M. Hans W. Kopp a déclaré hier soir à la Télévision suisse romande (TVR) qu'il renoncerait à tous ses mandats si son épouse Elisabeth Kopp, chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), le lui demandait. Il avait démissionné de son poste de vice-président de la Shakarchi le 27 octobre.

Selon M. Kopp, ce sont les rumeurs qui ont commencé à courir au sujet de la société financière Shakarchi Trading, d'origine arabe, qui l'ont poussé à démissionner, mais il estime qu'il était suffisamment informé pour savoir ce qui s'y passait, et que s'il y a eu commerce illicite, celui-ci se déroulait à l'insu de la société. M. Kopp se déclare convaincu qu'il ne s'agissait pas d'un mandat «à risque».

M. Kopp reconnaît toutefois que les conséquences morales et

politiques de ses activités pourraient nuire à son épouse, et qu'il y a certaines limites à ne pas franchir. Il se déclare prêt à renoncer à certains mandats, et tient à démontrer au public qu'il veut être «prudent». «Pour elle, je ferais tout», a-t-il encore dit lorsqu'il a répondu à la question de savoir ce qu'il ferait si Mme Kopp lui demandait d'abandonner ses 32 mandats de Conseil d'administration.

Le vice-président démissionnaire de Shakarchi est concerné par deux autres affaires dont on attend le dénouement pour ces prochains mois. Le fisc zurichois enquête sur une éventuelle soustraction de revenus de 2,5 millions de francs de ses impôts, et une enquête pénale sur la faillite en 1982 de la société d'investissement Trans-K-B, où il était président du Conseil d'administration et dont la déconfiture s'est soldée par des pertes de plusieurs dizaines de millions de francs, est en cours. (ats)

Rapt à Saïda

Délégué du CICR enlevé au Liban

Un délégué suisse du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Winkler, a été enlevé hier matin par des hommes armés à l'entrée sud de Saïda, principale ville du Liban-Sud. Le CICR à Genève a confirmé l'enlèvement et précise que la centrale entretenait des contacts avec Beyrouth.

Trois hommes armés ont intercepté vers 08 h. 00 locales (07 h. 00 heure suisse) une Peugeot 504 du CICR, dans laquelle se trouvaient M. Winkler et son collaborateur libanais, M. Naji al-Asaad. Les deux hommes ont été contraints de monter dans la voiture

de leurs ravisseurs. Le collaborateur libanais devait être relâché presque aussitôt, a-t-on appris de sources concordantes.

Peu après le rapt, une délégation du CICR s'est rendue à Saïda pour s'y entretenir avec Oussama Saad, responsable de l'Armée populaire de libération (APL), milice sunnite qui contrôle Saïda, a précisé de son côté la radio chrétienne Voix du Liban.

Par ailleurs un porte-parole de l'Organisation populaire nassérienne (OPN), dont le secrétaire général est également M. Oussama Saad, a déclaré peu après à l'AFP que son organisation avait «contacté les partis libanais et les organisations palestiniennes afin de retrouver M. Peter Winkler».

La majorité des organisations palestiniennes sont présentes en effet dans la région de Saïda, qui abrite notamment plus de 100.000 réfugiés dans deux camps proches de la ville, Ain Héloûé et Miyé Miyé.

M. Winkler est l'un des six ressortissants suisses employés par le CICR à Saïda. Originaire de Wil (AG), Peter Winkler, 32 ans, a effectué un stage de journaliste à l'ATS de mai 1983 à mai 1985, avant de collaborer avec la radio alémanique DRS 3. Il est entré au CICR en septembre dernier. (ats)



M. Peter Winkler. (Béliño AP)

Une OPA sur Nestlé...

Le scénario est désormais réaliste

Se payer Nestlé. Il y a peu, l'idée relevait du fantasme de financiers rêveurs. Mais depuis que Wall Street voit se multiplier les rachats d'entreprises, les certitudes s'effritent: Nestlé pourrait aussi passer dans le camp des victimes. Si quel qu'un proposait publiquement aux actionnaires de racheter leurs parts à un prix nettement plus haut que ce qu'elles valent en bourse. Cela s'appelle une Offre Publique d'achat. (OPA).

«CH-6», feuille mensuelle d'information sur les multinationales suisses, rédigée par le journaliste Jean-Philippe Arm, publie cette semaine une enquête qui définit le scénario possible d'une OPA sur le géant de l'alimentaire. Une fiction à laquelle l'actualité donne un goût de vérité.

Aujourd'hui, la taille des entreprises n'arrête plus les assaillants. Leurs offres atteignent des sommes naguère inimaginables: aux Etats-Unis, le fabricant de cigarettes Philip Morris propose 13 milliards de dollars pour absorber Kraft, un géant de l'alimentaire. Et les enchères sur le groupe américaine R.J.R. Nabisco se montent à plus de 20 milliards de dollars.

LE VERROUILLAGE

Nestlé paraît en tout cas protégé d'un acheteur étranger par le système de «verrouillage» de son capital: il est constitué à 60% d'actions nominatives ne pouvant être détenues que par des citoyens suisses. Mais à la direction de Nestlé, Helmut Maucher répond: «On peut attaquer Nestlé, il suffit de persuader les détenteurs d'actions nominatives d'abroger cette clause. Si on leur propose de racheter leur

part à un prix intéressant, sans doute accepteraient-ils. Et le gouvernement suisse, contrairement à d'autres en Europe, ne s'opposerait pas à la manœuvre».

Nestlé a aussi un capital-action dispersé, le plus gros actionnaire en possédant moins de 3%. Cette dilution actionnaire en possédant moins de 3%. Cette dilution est un avantage qui peut devenir une faiblesse. Il est difficile d'imaginer en cas d'attaque la constitution d'un groupe d'actionnaires pouvant continuer une majorité, et refusant de vendre: un «noyau dur» servant de rempart.

Kellog Barbey, analyste financier au Crédit Suisse, fait de la firme veveysanne une «cible idéale». Elle travaille dans un secteur à faible croissance, sûr, concurrentiel mais stable. Qui protège les entreprises déjà bien installées. Et Nestlé est un des leaders de sa branche. Autant de merveilleux attraits pour un acheteur potentiel.

Pour partir à l'assaut de Nestlé, l'investisseur devra probablement aller chercher à l'étranger une partie de ses fonds. Et utiliser aussi une technique financière nouvelle: l'acheteur emprunte à une banque. Cette banque trouve l'argent nécessaire en émettant des obligations à taux élevé. Mais ces obligations sont garanties par les avoirs de la société que l'on convoite. Autrement dit le public, en achetant ces obligations, soutient indirectement l'investisseur qui guette une société «opérable». Cela s'appelle un «effet de levier».

«En réalité, c'est son prix qui met Nestlé à l'abri d'une OPA», déclare Helmut Maucher. Pas si sûr, répond un spécialiste de la reprise de sociétés: «Franchement, la valeur boursière de Nestlé est ridiculement basse». Alors, combien Nestlé vaut-elle vraiment? «On peut la situer dans une fourchette de 55 à 65 milliards de francs». C'est la valeur réelle. La valeur boursière, elle, est de 18 à

19 milliards de dollars, nettement sous-évaluée.

Donc, l'acheteur peut offrir aux actionnaires le double de la valeur boursière sans prendre de risque. Cela fait cher. Et les fameux «effets de levier», courants aux Etats-Unis, ne sont pas encore passés dans les mœurs en Suisse. Pourtant, les obligations à haut rendement qui les financent posent peu de problèmes, ajoute Kellog Barbey: «Les risques sont répartis dans toute une série d'OPA».

LES ACTIONNAIRES

Les gros actionnaires de Nestlé, que sont par exemple les fonds de prévoyance et les caisses de pension, vendraient-ils leurs actions en cas d'OPA si généreuse? En principe oui. Robert Straub, de la caisse de pension du canton de Zurich, ajoute: «Ce serait une affaire extraordinaire pour le canton. Mais c'est une décision que je ne pourrais pas prendre seul».

Selon les conditions de l'OPA, qui peut être inamicale, il peut y avoir un conflit d'intérêt et c'est le gouvernement qui devrait chez nous trancher. Une décision politique pourrait finalement venir au secours de Nestlé. «Et si l'OPA n'aboutissait pas, dit Straub, elle aurait au moins le mérite de situer la valeur réelle des actions».

A Vevey, on fait pourtant dans la sérénité: «Je ne vois pas qui pourrait se lancer dans une telle opération», lance un porte-parole questionné par «CH-6». Il existe pourtant des raiders intéressés qui pourraient cesser de seulement rêver. Et lancer une OPA. Oui, sur Nestlé.

(BRR)

Les étrangers pourront acquérir des actions nominatives

Les investisseurs étrangers pourront désormais acquérir des actions nominatives liées de Nestlé. Dans l'optique de la globalisation croissante des marchés financiers internationaux, le Conseil d'administration du plus grand groupe industriel suisse a décidé hier d'assouplir dans ce sens la politique d'enregistrement des nouveaux actionnaires. Cependant, aucun actionnaire ou

groupe d'actionnaires ne pourra acheter plus de 3% du capital-actions nominatives de Nestlé.

Cette disposition doit être introduite dans les statuts à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire du printemps prochain.

Le droit de vote sera également limité à 3% du capital, mais cela pour l'ensemble des actions de Nestlé. (ats)

de personnes et pouvant exploser comme une bombe atomique».

40 HEURES. — «Trop globale, trop rigide, l'initiative pour la semaine de 40 heures empêche d'aménager le temps de travail selon des formules nouvelles, plus souples et mieux adaptées aux

besoins de l'économie et de ses acteurs».

ASILE. — Kurt Meister, un objecteur de conscience suisse de 24 ans, a demandé l'asile politique aux Pays-Bas. Une demande analogue adressée à la RFA lui avait été refusée en septembre

Le TF interprète largement la loi

Droit de cité de la femme mariée

Contrairement à la pratique de la plupart des offices d'état-civil, en application du nouveau droit matrimonial, la femme mariée ne conserve pas uniquement le droit de cité qu'elle avait lorsqu'elle était célibataire. Malgré le texte littéral de la loi, le Tribunal fédéral a jugé hier que la femme qui se remarie peut également garder la bourgeoisie acquise hors mariage, soit lorsqu'elle était veuve ou divorcée.

Selon le nouveau droit matrimonial, en se mariant, la femme acquiert comme par le passé le droit de cité de son mari, mais elle conserve désormais la commune d'origine qui était la sienne lorsqu'elle était célibataire. Il y a toutefois de nombreuses femmes qui, après un divorce ou la mort de leur mari, ont fait les démarches pour obtenir une nouvelle bourgeoisie et

souvent payé pour ce changement. Or, en cas de remariage, les offices d'état-civil de la plupart des cantons leur refusaient le droit de garder cette nouvelle commune d'origine.

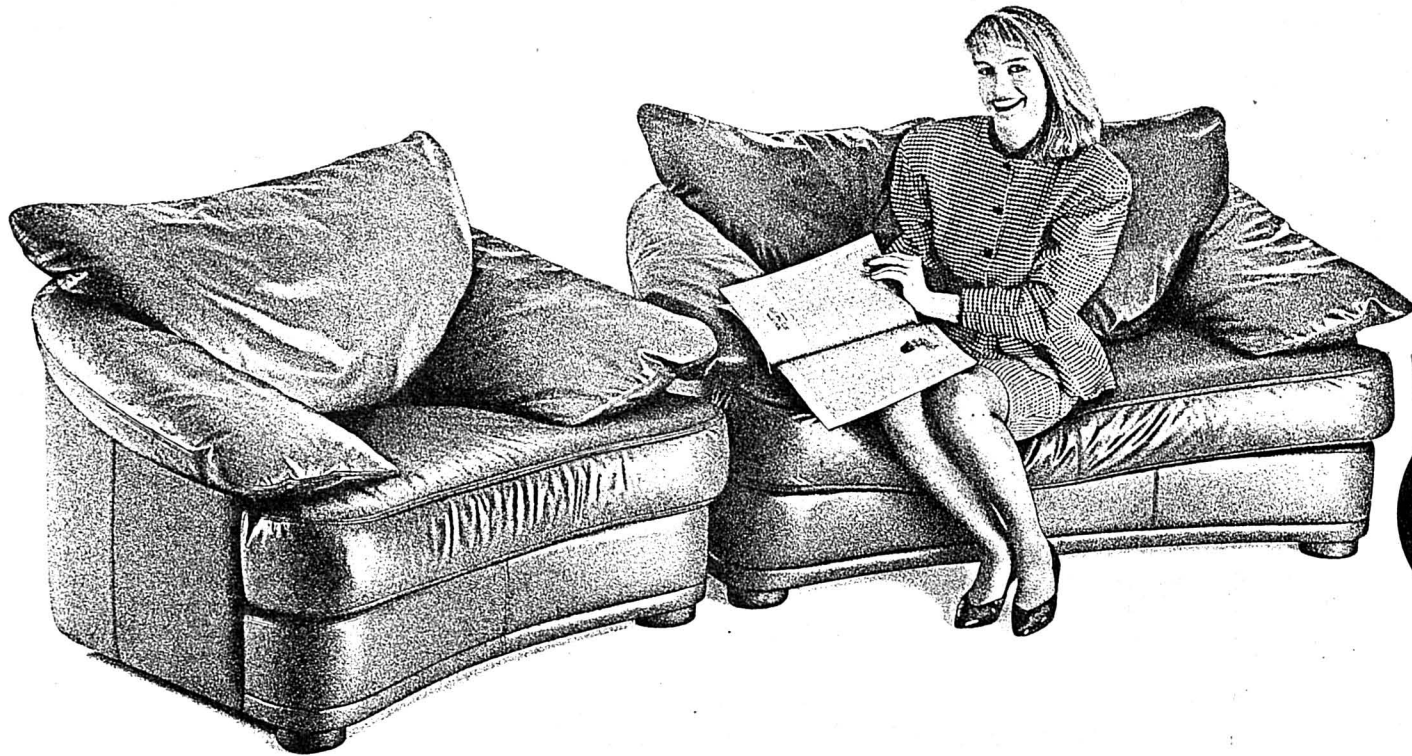
Cet arrêt du Tribunal fédéral tombe alors que le nouveau droit est en vigueur depuis plus de dix mois. Or le code civil prévoit un délai d'un an, qui vient à échéance le 31 décembre prochain, pour les femmes, mariées avant le 1er janvier 1988, qui désireraient profiter des possibilités offertes par le nouveau droit, pour reprendre un ancien droit de cité. Si elles se trouvent dans l'un des cas envisagés par le Tribunal fédéral et refusés jusqu'ici par la plupart des cantons (sauf Vaud), il ne leur reste donc plus que six semaines pour s'adresser à l'office d'état-civil. (ats)

LA SUISSE EN BREF

CREYS-MALVILLE. — Le gouvernement français se prononcera d'ici la fin de l'année sur la demande d'autorisation de remise en marche de la centrale nucléaire Superphénix de Creys-Malville, dans l'Isère à 70 kilomètres de Genève. Un large front d'opposition (Association pour l'Appel de

Genève, Contrat, Société suisse pour la Protection de l'environnement (SPE), église protestante et WWF) a présenté plusieurs actions urgentes lancées auprès des autorités genevoises et fédérales, afin d'empêcher la remise en marche de cette installation «menaçant deux millions

Mona-Lisa. Un chef d'œuvre...



Vous ne résisterez pas au design exceptionnel de ce petit chef d'œuvre en cuir. Ni à la qualité de son fini et à son confort. Et encore moins à son prix. Passez donc nous voir, nous avons encore bien d'autres modèles à vous montrer - tous des chefs d'œuvre. Avec 5 ans de garantie et certificat d'origine. Et livraison gratuite.

Modèle Mona-Lisa Fauteuil, canapé 2 et 3 places. 6 types de cuir, plus de 40 couleurs.



Où?

2022 BEVAIX
Chemin des Maladières
Tél. 038 46 19 22
Ouvert lundi-vendredi
10-18 h 30,
samedi 9-17 h.

BÂLE, BEVAIX, CONTHEY, GENÈVE, LAUSANNE, ST-LÉGIER, ZURICH.
80 MAGASINS DANS LE MONDE. 006272

divers

ISRAËL

Notre voyage du 1er au 12 mai 1989 vous fera découvrir ce beau pays.
Réservations et programmes: ☎ 021/964 33 39

001747

TAPIS D'ORIENT



D.-P.-Bourquin 55
Sur rendez-vous.
☎ 039/23 34 15
La Chaux-de-Fonds

Firouzeh Miserez Mir-Emad. 13313

Brasserie la Petite Poste

Avenue Léopold-Robert 30a,
☎ 039/23 15 27
M. et Mme Gilles Brand

ce soir tripes

14935

PROBLÈMES D'AUDITION?

Il existe des solutions in«OÛË»

Le modèle intra-canaulaire adapté sur mesure, discret, d'utilisation facile.

Renseignements - essais - contrôle gratuit de l'audition.

CENTRALE D'APPAREILLAGE ACOUSTIQUE

FONDATION CENTRALES SRLS
Rue Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel - Tél. 038 24 10 20
Ouvert du lundi au vendredi de 14 h. à 18 h. 071595

REVÈTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES

SOL & LIT

R. Estenso ☎ 039/23 63 23
La Chaux-de-Fonds Le Locle ☎ 039/31 16 70 695

Nouveau «A la boutique de l'Insolite»

Astrocsmic est à votre service au prix de lancement Interprétation par ordinateur. Astologie - Tarots - Numéologie Aussi par correspondance Promenade des Six-Pompes 6 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 45 62, 038/31 80 40 14552

BAR-DANCING **DIABOLO**

RÉOUVERTURE

vendredi 18 novembre dès 21 heures

1224 Famille Pisanello Rue du Temple 6 • Saint-Imier • 41 22 69

TAPIR SA

REVÊTEMENTS DE SOL

Tapis - Moquette - Novilon® - Parquet

2053 Cornier ☎ 038/53 40 60 000571

Entreprise de nettoyages Tip Top

2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/61 16 74

☎ 066/22 99 45/46 24 heures sur 24

Nettoie et entretient:

- bureaux;
- restaurants;
- magasins;
- industries.

jour et nuit

Nettoie aussi véhicules cherchés à domicile. 18158

FORET & JARDIN

Les 4 nouvelles tronçonneuses professionnelles - le meilleur quatuor pour les plus hautes exigences

- jusqu'à 9% de performance en plus pour le même prix
- puissantes, dynamiques, légères, maniables

La qualité des pros pour les pros

- modèle 242 SE 42 cm³
- modèle 254 SE 54 cm³
- modèle 268 XP 67 cm³
- modèle 288 XP 88 cm³

Une offre spéciale vous sera faite par votre commerçant Husqvarna

LIQUIDATION TOTALE

Toute la confection générale pour hommes, boutique pour femmes.

COMPLETS: Fr. 159.-, 189.-, 249.-

VESTONS: Fr. 49.-, 69.-, 89.-, 119.-, 159.-

CUIRS: 20 à 50% de rabais

2 POUR 1: vêtements de travail, sous-vêtements femmes et enfants, bas Dim. (Vous payez une pièce, vous en recevez 2)

MOESCHLER CONFECTION TAVANNES

Grand-Rue 5 ☎ 032/91 23 74 Fermé le lundi Lég. aut. pour cause de cessation de commerce du 8.8.88 au 4.2.89 17109

B. Frei SA

Machines agricoles
2314 La Sagne ☎ 039/31 52 33

Schmid & Co

Garage de La Brévine
2126 Les Tailières ☎ 039/35 13 35

Werner Wälti

Machines agricoles
Rue du Locle 69
2304 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 72 50 676077

Automobilistes, affrontez l'hiver sans souci!

Contrôles techniques gratuits toutes marques

Vendredi 18.11.88 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Samedi 19.11.88 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Contrôles effectués sur la voiture:

1. Amortisseurs sur banc d'essai
2. Freins sur banc d'essai
3. Parallélisme - Pneus
4. Etat du châssis - Echappement
5. Huile moteur - Antigel - Essuie-glaces
6. Eclairage
7. Batterie
8. Degré d'hygrométrie du liquide de frein

Contrôle de la vue par le Groupement neuchâtelois des opticiens, section des Montagnes

Chaque voiture testée bénéficiera d'un lavage automatique au prix réduit de Fr. 3.-.

Garage P. Ruckstuhl SA

Fritz-Courvoisier 54 ☎ 039/28 44 44
2300 La Chaux-de-Fonds 130025

Favoriser les conducteurs abstinentes

La Secura veut bousculer l'assurance RC véhicules à moteur

Au début du mois, la nouvelle tombait crûment: les primes RC automobiles pour 1989 vont augmenter de près de 14%. Quoique basé sur des statistiques et sur une évaluation, pessimiste, des accidents, ce renchérissement a incité la Secura à proposer une clause spéciale à ses assurés. Clause qui leur fera peut-être rétrocéder jusqu'à 10% de la prime payée. Une innovation ou un argument publicitaire?

La Secura est, rappelons-le, la compagnie d'assurances rattachée à la Migros. Elle est connue pour pratiquer des tarifs sensiblement meilleur marché, à prestations généralement égales. Et comme l'admet M. Pierre-Alain Bois, agent général de La Bâloise à La Chaux-de-Fonds: «Il n'est pas mauvais qu'il y ait une compagnie qui ne fasse pas partie du pool des assurances. C'est un stimulant. Cela dit, ils sont avec nous dans un marché où les miracles n'existent pas!»

La prime RC voitures est connue pour sa rigidité, certains n'hésitent pas à l'appeler la grande-mère. «En fait, il n'y a jamais eu d'innovation dans ces assurances», déclare M. Eric Amey, agent Secura pour La Chaux-de-Fonds. Et il est bon de faire bouger cet édifice.»

VIVE LES ABSTINENTS

Qui roule ne boit pas. Même avec un verre dans le nez, les automobilistes adhèrent à ce postulat.

La Secura en fait une condition sine qua non pour l'obtention de sa nouvelle prestation. En s'engageant par écrit à ne pas consommer d'alcool (0,00 pour mille) lorsqu'ils conduisent leur véhicule, la compagnie rétrocédera jusqu'à 10% de la prime RC payée sur les contrats de ces assurés. Pour autant, bien entendu, que les charges de sinistre de ce groupe soient sensiblement plus basses.

Si l'Office fédéral des assurances privées a chaudement applaudi cette initiative, il se réserve toutefois le droit de fixer le pourcentage rétrocéder.

TOUT INTÉRÊT À SIGNER

Cette clause Secura n'engage en fait pas le conducteur. Et les assurés ont tout intérêt à signer la clause, puisqu'en cas d'accident avec un taux d'alcoolémie positif (même inférieure à 0,8 pour mille), ils retomberont dans la catégorie «traditionnelle».

«A l'évidence nos clients doivent adhérer», poursuit M. Amey. Car si le système fonctionne comme prévu, ceux qui n'auront pas eu de sinistres dans l'année écoulée et qui n'auront rien signé, ne pourront toucher leur remboursement.»

Actuellement, Secura assure environ 100.000 conducteurs. La compagnie ne cache pas le bénéfice publicitaire qu'elle espère tirer de ce système. Un système qui comporte quelques lacunes:

— Si le groupe de signataires est trop petit, le risque d'une mauvaise statistique sont élevés



Il n'y aurait qu'un seul accident causé par un excès d'alcool que ce serait déjà trop. Favoriser les abstinentes ne résoudra rien mais c'est en soi une initiative louable.

— En ne faisant aucune discrimination, Secura verra certainement la signature de «joyeux drilles» qui toucheront leur remboursement alors qu'ils auront roulé à de nombreuses reprises en étant «positifs».

Les abstinentes qui auront malencontreusement oubliés de signer la clause ne toucheront rien. Un peu injuste, non?

UN ARGUMENT TENTANT

«Cette expérience ne m'étonne pas», confesse M. Bois. Elle correspond au style Secura. C'est certainement une bonne incitation. Ce qui n'empêche pas d'y trouver quelques aberrations. Ainsi, personne ne prend de risque, ni les assurés, ni Secura qui se protège avec la clause des charges de

sinistre. Le système n'est en fait pas totalement nouveau, puisqu'actuellement les compagnies bénéficiaires font des ristournes sur certains postes. Ce que nous avons fait récemment.»

«Sans être négatif, je crois que l'argument est essentiellement publicitaire. Il tombe juste après l'annonce de l'augmentation de prime RC et c'est tentant!»

J. H.

Les doutes de Washington

Mise en place du marché unique

L'Administration américaine ne croit guère que la Communauté économique européenne sera en mesure de réaliser tous ses objectifs de mise en place du marché unique prévu pour la fin de 1992.

Allen Moore, secrétaire adjoint au Commerce pour les échanges internationaux, a douté mercredi que les Européens puissent y parvenir, mais, même s'ils échouent, a-t-il dit, ils n'en auront pas moins fait beaucoup pour rassembler les douze pays membres en une entité économique commune.

Dans le même temps, Moore a réaffirmé les préoccupations des Etats-Unis qui craignent que les dispositions du marché unique puissent être discriminatoires vis-à-vis des banques américaines et que les normes de production de la CEE puissent pénaliser les exportateurs américains.

«Je ne pense pas qu'ils par-

viendront d'ici la fin de 1992 à faire tout ce qu'ils ont décidé de faire», a déclaré le secrétaire adjoint devant la National Association of Manufacturers. Je crois qu'ils seront nécessairement amenés à faire quelques compromis dans leurs objectifs (...) mais ils n'en progressent pas moins vers un grand marché unifié.»

Moore a dit encore que sur les 325 directives environ projetées pour les 1er janvier 1993, quelque 220 font l'objet d'un débat ou sont déjà officiellement adoptées, mais les 100 dernières, «qui sont les plus délicates», ne sont pas encore sorties des cabinets de travail de ce qu'il a appelé les «Eurocrates de la Commission de Bruxelles».

Parmi ces dernières directives, Moore a cité des projets pour les activités bancaires de la Communauté qui pourraient restreindre la concurrence étrangère. Les lois de la CEE qui sont actuelle-

ment élaborées permettraient aux banques étrangères d'opérer sans contrainte chez les douze, à condition que les banques du marché commun installées aux Etats-Unis puissent y avoir les mêmes prérogatives.

Or la loi américaine limite les opérations des banques, qu'elles soient nationales ou étrangères, en les tenant à l'écart des activités d'investissement, de sorte qu'une telle restriction pourrait permettre à la CEE de limiter les opérations des banques américaines en Europe.

S'agissant des normes de production que Washington craint de voir élaborées en secret à Bruxelles, Moore a déclaré que si tel était le cas, les entreprises américaines n'auraient pas le temps nécessaire pour concevoir des produits respectant ces normes communautaires, lesquelles pourraient être différentes des normes internationales. (ats)

Succès pour les machines-outils suisses au Japon

Le plus grand contingent étranger

La «Japanese International Machine Tool Fair» (JIMTOF '88) a eu lieu fin octobre à Tokyo. En fournissant le plus important contingent d'exposants étrangers, la Suisse a prouvé qu'elle jouit d'une forte position sur le marché japonais.

La JIMTOF est organisée tous les deux ans, alternativement à Osaka et à Tokyo. Cette fois-ci, il a été possible d'enregistrer près de 600.000 entrées. La JIMTOF est ainsi la plus grande exposition de machines-outils à participation mondiale au Japon et même dans toute l'Asie. La Suisse qui était présente par l'intermédiaire de 94 entreprises (représentées dans la majorité des cas par des importateurs) y a fourni, vu les quelque 1350 exposants au total, le plus grand contingent étranger.

L'écho parvenu des représentants suisses peut être qualifié de satisfaisant à très bon. Les affaires courantes augmentent depuis un certain temps et l'on juge les perspectives avec beaucoup de confiance.

Entre les mois de janvier et septembre 1988, des machines-outils d'un montant total de 90 millions de francs ont pris le chemin de ce royaume insulaire d'Extrême-Orient.

Parmi tous les pays clients de la Suisse, le Japon s'est donc situé à la sixième place.

La Suisse est depuis longtemps déjà un des plus importants fournisseurs du Japon dans ce secteur industriel: au cours du premier semestre de 1988 par exemple, elle a exporté en valeur plus de machines-outils au Japon que n'importe quel autre pays européen. (comm)

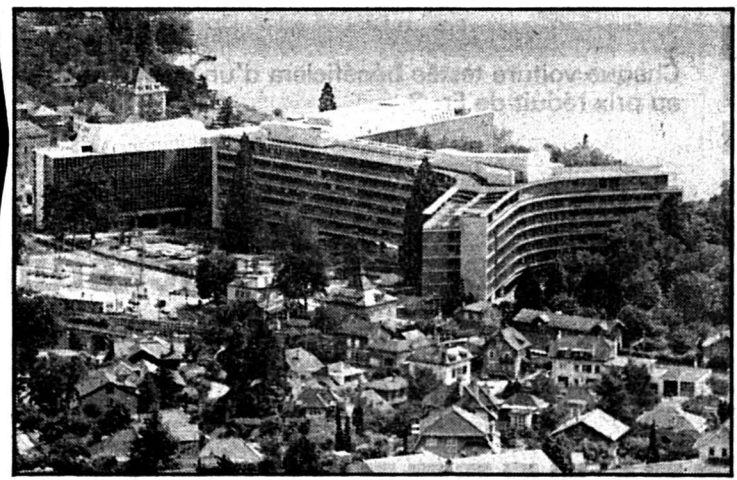
L'ÉCONOMIE EN BREF

LEU. — La Banque Leu, à Zurich, a effectué un placement privé de quelque 90.000 de ses propres actions. L'opération sert en premier lieu à stabiliser la structure de l'actionariat et à créer une base solide pour le développement de la banque, a déclaré le président du Conseil d'administration, M. Kurt Schiltknecht.

NEUVIÈME. — Onzième en 1986, le groupe alimentaire Nestlé a pris place l'an dernier parmi les dix premières entreprises européennes. Avec un chiffre d'affaires de 21,3 mrd d'écus (1 écu = 1,67 fr), la multinationale suisse est devenue plus précisément le neuvième groupe industriel en Europe, selon la liste établie par l'hebdomadaire allemand «Schweizerische Handelszeitung».

ABB. — Asea Brown Boveri (ABB) devrait renforcer considérablement sa position en Italie avec la reprise du groupe italien de l'électromécanique Franco Tosi.

DETTE. — La charge de la dette publique française s'élèvera à 107,7 mrd de FF en 1989 (environ 27 mrd de frs), soit un accroissement de 9,5 pc par rapport à 1988, indique Jean-Marc Ayrault, rapporteur spécial de la commission des Finances de l'Assemblée nationale pour le budget 1989 des charges communes du ministère des Finances.



FIDUCIAIRES. — Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, un premier groupement de sociétés fiduciaires voyait le jour à Genève. De là, l'Union des fiduciaires a essaimé dans les cantons de Vaud et du Valais pour devenir romande par la suite. L'exemple romand a été vite suivi outre-Sarrie et, en 1963, les associations régionales se sont groupées

et ont donné naissance à l'Union suisse des fiduciaires, dont le 25e anniversaire sera fêté à Lausanne en présence notamment du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz.

ÉTATS-UNIS. — La valeur des exportations agricoles américaines a fait un bond de 26 pc au cours de l'année fiscale 1987-88 achevée le 30 septembre pour atteindre 35,2 milliards de dollars, soit son plus haut niveau depuis quatre ans, a annoncé le Département de l'Agriculture (USDA).

AUGMENTATION. — D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indice suisse des prix de gros a enregistré une augmentation de 0,5% en octobre par rapport au mois précédent, se fixant à 174,9 points (1963 = 100). Par rapport à l'année dernière, il a affiché une hausse de 3,2%, comme le mois précédent. En octobre 1987, on avait par contre enregistré un recul de 0,3% en 12 mois.

VIETNAM. — Le dong vietnamien a été dévalué de 85,85 pc par rapport au dollar américain qui vaut désormais 2.600 dongs et sa parité fluctuera en fonction de l'inflation.

CHINE. — Le gouvernement chinois dépensera d'ici deux ans entre 10 et 20 pc de ses recettes budgétaires pour rembourser ses emprunts intérieurs et extérieurs en raison du gonflement rapide de son endettement, a révélé le magazine officiel Perspectives dans son dernier numéro.

SALAIRES. — Les quelque 35.000 employés de l'industrie du chauffage, de la ventilation, de la ferblanterie et de l'installation sanitaire bénéficieront d'une augmentation générale des salaires de 2% dès le 1er janvier prochain. La durée officielle du travail sera par ailleurs réduite de 45 minutes, soit à 42 heures hebdomadaires avec compensation intégrale du salaire, a indiqué la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie.

Tendance générale faible

Bourse de Genève

La marché suisse perd 1% environ, ce qui correspond à la baisse moyenne de la plupart des secteurs (assurances, distribution, chimie), alors que les banques (-1,4%) et les transports (-1,5%) vont mal et que l'alimentation et la construction contiennent leurs replis, a respectivement 0,7 et 0,4%.

Francfort limite son repli à 1/2%, quant à la place de Londres, elles est carrément en hausse. Paris, par contre, suit la tendance helvétique. Derrière tout ça il y a le dollar. Les déclarations rassurantes de Washington pour maintenir la stabilité des taux de change ne suffisent plus. On reproche à M. Bush, en parlant trop, d'inquiéter.

Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, les milieux financiers et boursiers se montrent relativement optimistes pour la fin de l'année. Pour beaucoup, et notamment ceux qui en achètent, le recul marqué du dollar pourrait déboucher sur une correction technique en hausse.

Faute de volumes consistants, certaines valeurs en profitent pour se mettre en avant, c'est le cas de Habsburg-Feldman. Cette société de ventes aux enchères accuse une croissance très rapide, elle organise à Genève, en ce moment, des ventes prestigieuses.

L'activité boursière sur le titre se concentre au bout du lac, seule place helvétique où il est coté. Il gagne 13 francs à 365 et vient d'un cours de 260 le 26 septembre 1988. L'option a fait mieux, elle vaut 170 (+10) mais vient de 52 le 3 octobre.

Ce n'est cependant pas suffisant pour faire oublier des baisses de plus de 5% pour la Leu n100 (760 -65) et n500 (2850 -150), de plus de 4% des bons Baer (400 -20), COS (430 -20), SIG (355 -15) et de l'action Pick Pay (1430 -60), de plus de 3% des bons Bobst (1010 -40), Globus (1200 -45), Interdiscount (290 -10) et Attisholz (300 -10). Unigestion (1625 -50) vient juste derrière, en fait elle ne fait que corriger les hausses trop fortes des 9 et 11 novembre.

A l'heure où ces lignes étaient écrites, avant la clôture, on ne pouvait pas garantir les cours indiqués. Les uns, BBC (2695 -35), le bon Nestlé (1260 -25), Alusuisse (790 -8), Swissair (1100 -10), Winterthur (5500 -25) et bon (706 -7), bon Réassurances (1880 -5), Ascom (5480 -45), Forbo (3000 -50), Holderbank (5350 -10) et le bon SGS (4835 -65) se sont améliorés par rapport à l'ouverture car on assiste à des achats de l'étranger sur repli exagéré des cotations. La progression de la Ciba nominative en est le meilleur exemple: 1740, 1760, 1775.

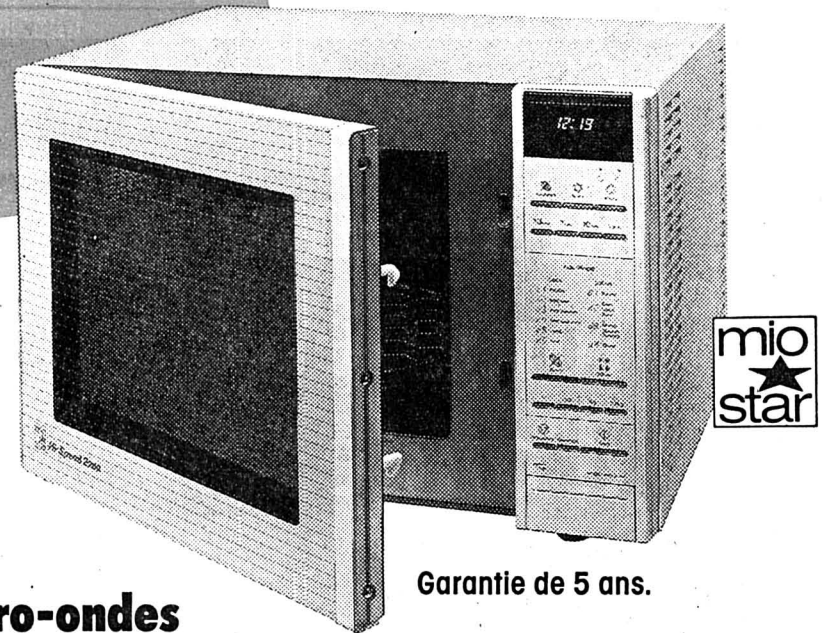
Les autres sont plus sensibles au repli du dollar, c'est le cas des bancaires, UBS (3225 -35), C8 (2720 -45) et SBS (378 -6), de Fischer (1210 -30), Ciba action (3275 -35) et bon (2030 -50), Nestlé (8740 -80), du bon Sandoz (1930 -20) et Jacobs (7375 -100).

Quelques titres continuent à jouer les indépendants et à progresser: la BSL (2600 +100), la Hero n400 (6800 +25), l'Alusuisse nominative (282 +2), le bon Sulzer (465 +5), Zueblin (1480 +30), la Réassurances (12800 +150), Cementia (4800 +25) et aux locales, le bon LEM (370 +30) qui mijoterait quelque chose avec sécheron. (ats)

Wall Street

Le volume des échanges à la Bourse de New York a atteint hier 141,28 millions de titres contre 161,71 millions à la séance précédente. (ap)

Une bonne affaire? Oui, à MIGROS



Garantie de 5 ans.

Tous les fours à micro-ondes 70.- à 200.- de moins

Exemple: four combiné micro-ondes et air chaud Mio-Star MF 2200. Pour cuire rapidement et dorer uniformément les aliments.

Mio-Star Compact 280.- au lieu de 350.-
Mio-Star AT 736 330.- au lieu de 430.-

780.-
au lieu de **980.-**

Multipack du 16 au 29.11

Tous les produits Golden Hair -60 de moins

Exemple: laque à cheveux à fixation forte pour une tenue impeccable et naturelle. Nouveau: avec protéine de soie.

A partir de 2 bombes de 360 ml

360 l'une
au lieu de **420**
(100 ml 1.-)



Chemises d'homme 4.- et 6.- de moins

Exemple: chemise sport Flanell, 100% coton, tissé teint. Diverses couleurs et tailles.

15.-
au lieu de **19.-**

Luxor, 100% coton. Diverses couleurs unies et tailles. 29.- au lieu de 35.-



Nouveau

Offre spéciale du 16 au 29.11

Adoucissant traitant Exelia 1.- de moins

Rend votre linge caressant et souligne sa fraîcheur délicate d'une note d'élégance.

4x concentré.

Exemple: nouvelle senteur Exelia air réveur

450
1 kg au lieu de **550**

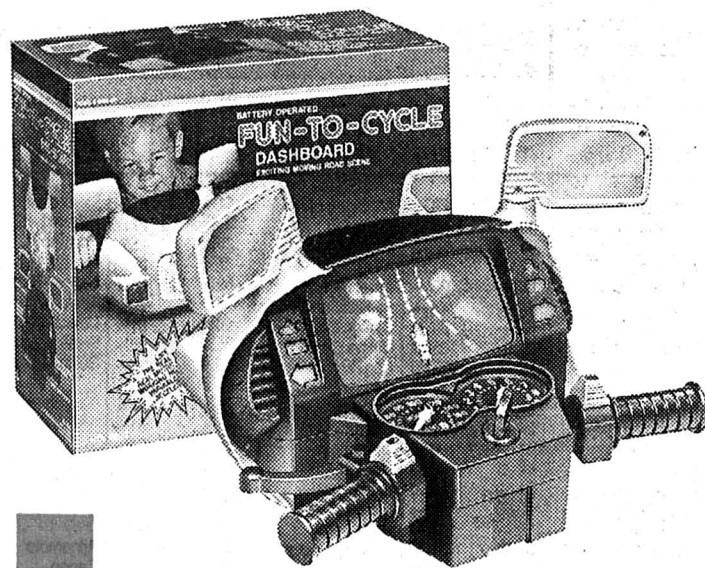


Une chance à saisir

Tableau de bord de moto

Simulateur de conduite avec écran, phare, clignotants, compte-tours, compteur de vitesse, clé de contact, bruits de moteur et 2 rétroviseurs.

Pour enfants à partir de 3 ans.



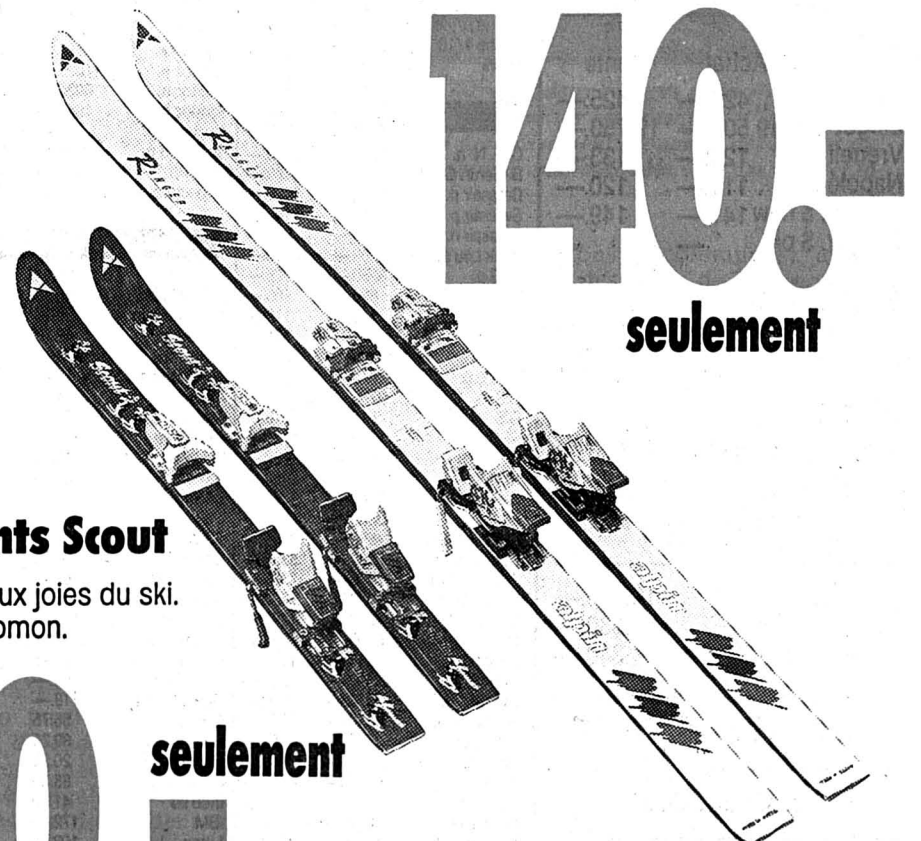
23.-
seulement



Chance à saisir

Ski pour jeunes Ranger

Ski polyvalent solide pour enfants et adolescents. Equipé de fixations Tyrolia.



140.-
seulement



Une chance à saisir

Chaussure de ski pour enfants Furia 5

Nouveauté de conception orthopédique: chaussure en polyuréthane. Grand confort d'utilisation. 2 boucles faciles à manier.



50.-
seulement



Une chance à saisir

Ski pour enfants Scout

Ski idéal pour s'initier aux joies du ski. Equipé de fixations Salomon. 80-90 cm

90.-
seulement

100-110 cm 95.- seulement

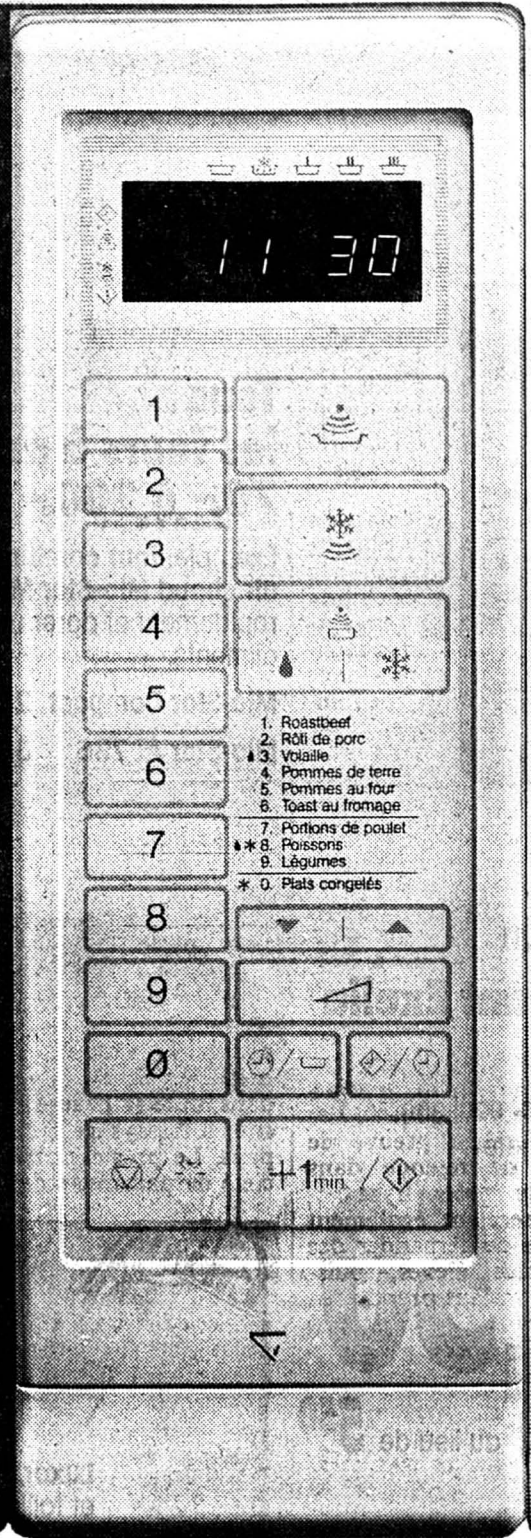
MIGROS

Dimanche 20 novembre
à 16 heures
Ancien Stand

Loto du FC Etoile

Abonnement 40 tours: Fr. 16.-. 4 cartons (bons d'achat).

Sur
la même
longueur
d'onde



Le MI 28 d'Electrolux: un four à micro-ondes qui obéit au doigt et à l'œil.

Grâce à cet appareil haut de gamme, cuisiner aux micro-ondes devient un jeu d'enfant. Effleurez la touche désirée et... vous voilà, vous et votre MI 28, sur la même longueur d'onde.

Un microordinateur se charge de régler le processus de cuisson et de décongélation.

Sain et économique

Comparées aux méthodes traditionnelles, les micro-ondes permettent une cuisson nettement plus rapide et économique, surtout pour les petites quantités. Le gain de temps peut aller jusqu'à 70%, le gain d'énergie jusqu'à 80%. De plus, les vitamines et les substances minérales essentielles contenues dans les aliments restent pratiquement intactes.

L'idéal pour toutes les cuisines

Electrolux propose des fours à micro-ondes offrant un degré de confort d'utilisation variable. Des fours qui peuvent être encastrés, suspendus ou simplement posés. Quant aux nouvelles combinaisons fours/fours à micro-ondes, elles vous donnent des possibilités inattendues en permettant de cuisiner des mets sains et variés sans perdre de temps. Chacun est sûr de trouver dans la gamme Electrolux l'appareil qui correspond à sa longueur d'onde.

«Pour croquer les plaisirs

de la vie» Nos appareils sont d'un emploi et d'un entretien extrêmement simples. Pour vous en convaincre, rendez donc visite à votre marchand spécialisé.



Electrolux Cuisine et Climat SA
Badenerstrasse 587, 8048 Zurich, Tél. 01 492 40 40

Electrolux

000627

la qualité dont on parle

BOURSE

DOW JONES ↑ 16.11.88 2038,58 17.11.88 2052,45	ZURICH ↓ 16.11.88 918,90 17.11.88 912,40	\$ US ↓ Achat 1,4250 Vente 1,4550		
MÉTAUX PRÉCIEUX Or Achat Vente \$ Once 422.— 425.— Lingot 19.500.— 19.750.— Vreneli 123.— 133.— Napoléon 111.— 120.— Souver. \$ new 141.— 149.— Souver. \$ old — — Argent \$ Once 6.20 6.40 Lingot 287.53 297.01 Platine Kilo Fr 26.875.11 26.986.56	HORS BOURSE Roche b/jca 124500.— 123500.— Roche 1/10 12500.— 12375.— Kuoni 34000.— 33500.— ACTIONS SUISSES C. F. N. n. 1310.— 1320.— B. Centr. Coop. 860.— 860.— Crossair p. 1380.— 1420.— Swissair p. 1110.— 1100.— Swissair s. 970.— 960.— Bank Leu p. 3230.— 3170.— UBS p. 3260.— 3225.— UBS n. 606.— 605.— UBS b.p. 116.50 115.— SBS p. 384.— 378.— SBS n. 297.— 294.— SBS b.p. 308.— 304.— C.S. p. 2765.— 2720.— C.S. n. 515.— 518.— BPS 1775.— 1750.— BPS b.p. 170.— 168.— Adia Int. 9020.— 8950.— Elektrowatt 2800.— 2780.— Forbo p. 3050.— 3000.— Galenica b.p. 590.— 580.— Holder p. 5360.— 5350.— Jac Schuchard 7475.— 7375.— Lendis B 1420.— 1420.— Motor Col. 1310.— 1290.— Moeven p. 5700.— 5550.— Bührle p. 1115.— 1120.— Bührle n. 290.— 288.— Bührle b.p. 273.— 270.— Schindler p. 5850.— 5750.— Sibra p. 460.— 450.— Sibra n. 340.— 340.— SGS 4525.— 4500.— SMH 20 85.— 85.— SMH 100 337.— 331.— La Neuchât. 1185.— 1180.— Rueckv p. 12650.— 12800.— Rueckv n. 6300.— 6280.— 5525.— 5490.— W'thur p. 2790.— 2775.— 5740.— 5700.— Zurich n. 2810.— 2800.— Zurich n. BBC I-A 2730.— 2695.— Ciba-gy p. 3310.— 3275.—	ACTIONS ÉTRANGÈRES Abbott Labor 65.50 64.— Aetna LF cas 69.25 68.— Alican alu 42.75 42.50 Amex 34.— 32.50 Am Cyanamid 68.25 66.— ATT 41.— 39.75 Amoco corp 102.50 101.— ATL Richl 113.— 110.50 Bayer AG 19.50 18.50 Baxter 25.— 24.50 Boeing 91.— 88.— Unisys 38.50 37.— Caterpillar 88.75 86.50 Citicorp 36.75 35.50 Coca Cola 62.— 59.25 Control Data 26.50 25.50 Du Pont 118.50 114.50 Eastm Kodak 65.— 61.50 Exxon 62.75 59.25 Gen. Elec 65.— 61.50 Gen. Motors 118.— 114.50 Gulf West 55.75 54.— Halliburton 39.25 37.25 Homestake 20.25 19.75 Honeywell 88.50 86.25 Inco Ltd 41.50 41.— IBM 172.— 166.50 Liton 103.— 99.— MMM 87.25 86.— Mobil corp 62.50 60.50 NCR 78.— 74.75 Pfizer 59.— 56.50 Phil Morris 135.50 131.— Philips pet 27.25 27.50 Proct Gamb 117.50 114.—	TOKYO A B Ajinomoto 2950.— 2940.— Canon 1290.— 1350.— Daiwa House 1960.— 1970.— Eisai 1940.— 1950.— Fuji Bank 3300.— 3300.— Fuji photo 3160.— 3250.— Fujisawa pha 1600.— 1620.— Fujitsu 1470.— 1530.— Hitachi 1520.— 1540.— Honda Motor 1880.— 1920.— Kanagafuji 870.— 870.— Kansai el PW 3930.— 3900.— Komatsu 880.— 873.— Makita elct. 1350.— 1390.— Marui 2840.— 2800.— Matsush el I 2290.— 2350.— Matsush el W 1830.— 1840.— Mitsub. ch. Ma 753.— 736.— Mitsub. el 952.— 950.— Mitsub. Heavy 995.— 998.— Mitsui co 936.— 930.— Nippon Oil 1520.— 1570.— Nissan Motor 1250.— 1280.— Nomura sec. 3740.— 3710.— Olympus opt 991.— 1000.— Ricoh 1080.— 1100.— Sanyo 1900.— 1920.— Sanyo elct. 694.— 694.— Shiseido 1620.— 1630.— Sony 5980.— 6220.— Takada chem. 2400.— 2410.— Tokyo Marine 2250.— 2240.— Toshiba 1020.— 1010.— Toyota Motor 2410.— 2500.— Yamanouchi 3850.— 3960.—	BILLETTS (CHANGE) Cours de la veille Achat Vente 1 \$ US 1.42 1.50 1 \$ canadien 1.15 1.25 1 £ sterling 2.52 2.77 100 FF 23.75 25.75 100 livres -1050 -12 100 DM 83.— 85.— 100 fl. holland. 73.50 75.50 100 fr belges 3.85 4.15 100 pesetas 1.20 1.35 100 schilling aut. 11.80 12.10 100 escudos -95 1.15
CONVENTION OR Plage or 19.900.— Achat 19.530.— Base argent 340.—	INVEST DIAMANT Novembre 1988: 220 A = cours du 16.11.88 B = cours du 17.11.88 Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques	NEW YORK A B Aetna LF & CAS 47% 47% Alcan 29% 29% Rockwell 29.— 27.75 Schlumberger 49.25 48.50 Sears Roeb 61.50 57.75 Smithkline 62.75 60.25 Squibb corp 96.— 92.— Sun co inc 44.— 43.— Texaco 69.— 66.25 Warner Lamb. 108.— 105.50 Woolworth 75.25 72.50 Xerox 81.50 78.25 Zenith 27.25 26.— Anglo am 24.— 24.— Amgold 107.— 106.50 De Beers p. 16.25 16.25 Cons. Goldf I 31.50 31.50 Aegon NV 62.50 62.— Akzo 109.— 107.50 Algem Bank ABN 31.25 31.— Amro Bank 56.25 56.75 Philips 23.50 22.75 Robeco 69.25 69.25 Roineco 66.— 65.25 Royal Dutch 165.50 163.— Unilever NV 84.50 83.25 Basf AG 227.50 226.— Bayer AG 244.50 244.50 BMW 435.— 432.— Commerzbank 197.50 197.— Daimler Benz 624.— 618.— Degussa 312.— 310.— Deutsche Bank 431.— 428.— Dresdner BK 248.— 246.— Hoechst 248.— 245.— Mannesmann 155.— 152.— Mercedes 508.— 504.— Schering 478.— 476.— Siemens 395.— 394.— Thyssen AG 150.50 149.50 VW 262.— 260.— Fujitsu Ltd 17.50 18.— Honda-Motor 22.50 22.75 Nec corp 22.50 22.75 Sanyo eletr. 8.25 8.05 Sharp corp 12.— 12.— Sony 71.— 73.50 Norak Hyd n. 22.75 22.— Aquitaine 85.— 85.—	DEVICES 1 \$ US 1.4250 1.4550 1 \$ canadien 1.1550 1.1850 1 £ sterling 2.6150 2.6650 100 FF 24.20 24.90 100 livres -1115 -1140 100 DM 83.55 84.35 100 yens 1.1770 1.1890 100 fl. holland. 74.— 74.80 100 fr belges 3.95 4.05 100 pesetas 1.2550 1.2950 100 schilling aut. 11.87 11.99 100 escudos -99 1.03	

Initiative «contre la spéculation foncière»

Contraproductive et préjudiciable

Les banques suisses encouragent et financent la construction de logements en octroyant des prêts hypothécaires avantageux. Dans aucun autre pays, les intérêts hypothécaires ne sont si bas ni, depuis des années, aussi stables qu'en Suisse. L'acceptation de l'initiative «ville-campagne contre la spéculation foncière» sur laquelle le peuple sera appelé à se prononcer le 4 décembre prochain limiterait notablement la construction de logements. Si tel était le cas, il en résulterait une crise pour cette branche et les secteurs d'activité qui en dépendent. Les perdants en seraient non seulement les propriétaires fonciers, mais surtout les locataires. L'initiative porte atteinte aux fondements de notre système économique avec lequel nous avons tout lieu d'être satisfaits. C'est une bonne raison d'en examiner la teneur.

Quels sont les buts visés?

Par une modification de la Constitution fédérale, il devrait être stipulé que dorénavant immeubles et terrains ne pourraient être acquis que pour un usage personnel dont le besoin doit être prouvé. Il serait interdit d'acquérir des immeubles en vue de placer des capitaux ou en vue d'aménager des logements. Seuls les locatifs à des prix avantageux feraient exception à la règle, autrement dit ceux soumis à un contrôle des loyers. Ils ne pourraient être mis à disposition que de locataires ayant un revenu modeste. Cependant, l'acquéreur ne serait pas libre d'acheter des immeubles pour son usage personnel, vu qu'il serait tenu d'en prouver le besoin. Une instance officielle devrait déterminer de combien d'espace habitable nous avons droit. Ces restrictions occasionneraient un recul massif de la construction de logements et, tôt ou tard, une pénurie, laquelle entraînerait inévitablement un relèvement des loyers.

Héritiers pénalisés

Les dispositions de l'initiative ne s'appliquent pas seulement à la vente volontaire. Si les parents décèdent, les enfants ne peuvent reprendre un immeuble que s'ils y habitent eux-mêmes. A cet effet, ils doivent en prouver le besoin. En outre, ils n'ont pas l'autorisation de louer la maison. S'ils habitent - même temporairement ou pour des raisons professionnelles -

dans une autre région du pays, ils sont tenus de vendre la maison de leurs parents.

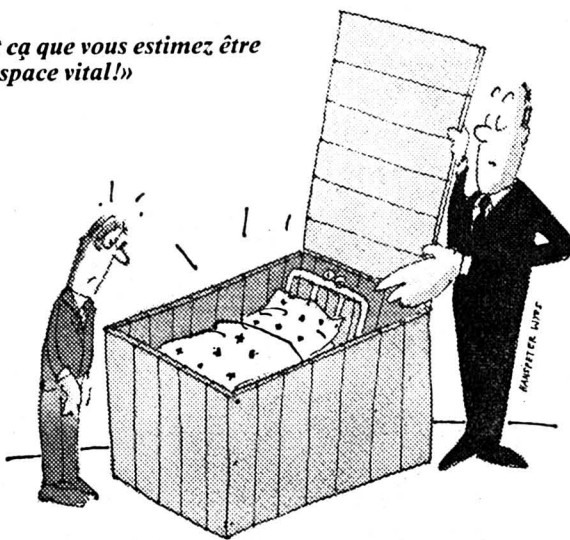
Discrimination de l'artisanat et de l'industrie

Les auteurs de l'initiative semblent avoir oublié que le terrain peut être utilisé à d'autres fins qu'à la construction de logements. En fait, aucune exception n'est prévue pour l'affectation à des fins industrielles et artisanales. Le jeune chef d'entreprise désirant créer un nouvel établissement devrait parallèlement construire une maison, celle de bâtiments locatifs n'étant plus permise. Cette charge supplémentaire dans la phase de réalisation porterait un coup mortel à maintes petites entreprises. Cependant, l'initiative ne serait pas sans déclencher de gros problèmes pour les établissements de grande taille également: si ces derniers fournissent la preuve de leurs besoins, ils sont contraints de soumettre leurs plans de développement et, partant, de les dévoiler à la concurrence. Par ailleurs, on peut se demander si une autorité officielle est vraiment à même de déterminer si un besoin «est justifié» pour l'essor d'une entreprise.

Les hypothèques perdent de leur sécurité

Les banques sont aussi directement concernées par l'initiative, notamment dans le domaine des prêts hypothécaires. Actuellement, le crédit hypothécaire est un instrument de financement très sûr

«C'est ça que vous estimez être mon espace vital!»



et bon marché. Le créancier hypothécaire - dans plus de 80% des cas une banque - a la possibilité, si le débiteur n'honore pas ses engagements, d'acquérir par la réalisation forcée le bien-fonds grevé. En admettant que l'initiative soit acceptée, cette procédure ne pourrait plus être suivie, la banque ne pouvant faire valoir la preuve d'un «usage personnel» à un immeuble locatif. Par ailleurs, le règlement de la créance au moyen des fonds provenant de la vente d'un immeuble à un autre acquéreur ne serait pas assuré. Les restrictions considérables relatives à l'utilisation des biens-fonds et du terrain rendraient plus difficile de trouver un acheteur adéquat. Les banques feraient preuve de beaucoup de retenue dans l'octroi de prêts hypothécaires et seraient également contraintes de demander des intérêts plus élevés, puisqu'elles devraient prendre en considération l'insécurité plus grande à cet égard.

Le problème des prix élevés des terrains et des logements existe bel et bien, notamment dans les agglomérations. L'initiative «contre la spéculation foncière» propose une cure qui ne débouche pas sur une guérison, mais sur une «maladie» bien plus grave:

- elle entraîne un recul notable de la construction de logements et, partant, une pénurie dans ce secteur et une majoration des loyers;
- elle met en danger la sécurité des placements de nos fonds de caisses de pension;
- elle rend illusoire la sécurité des prêts hypothécaires et entraîne par conséquent des intérêts hypothécaires plus élevés;
- elle limite notre libre disposition en matière de propriété.

stricte: l'agriculture accorde également une grande valeur à l'attachement d'une famille à une exploitation. Mais on peut craindre que l'initiative ne contribue pas à une utilisation modérée des terrains agricoles, car le principe de «l'usage personnel» devrait rendre plus difficile la construction groupée de bâtiments. Finalement, l'initiative croit à tort pouvoir régler pratiquement tous les détails au moyen de strictes mesures étatiques.

Melchior Ehrler
Directeur de l'Union suisse
des paysans

Pour l'agriculture aussi, l'initiative fait fausse route



Les dispositions actuelles du droit foncier et de l'aménagement du territoire sont insuffisantes pour l'agriculture. Néanmoins, le principe d'autogestion absolue qui est à la base de l'initiative aurait pour effet d'obliger à vendre une exploitation agricole chaque fois qu'il ne se trouverait pas parmi les héritiers quelqu'un à même de gérer lui-même le domaine. Nous sommes convaincus qu'une telle réglementation est trop

Ecologie et économie ne sont pas antagonistes

Cette automne l'Union de Banques Suisses a accordé pour un certain temps un droit de cité dans toutes les vitrines de ses succursales suisses à la Fondation suisse pour la protection du paysage. Cet engagement de l'UBS est un exemple de l'attitude positive de l'économie face à la protection de l'environnement en général et du paysage en particulier.

La Fondation pour la protection du paysage a été fondée en 1970 dans le but de préserver et de sauvegarder dans toute sa beauté et diversité les paysages de notre pays. Le président de la Société de patronage de la fon-

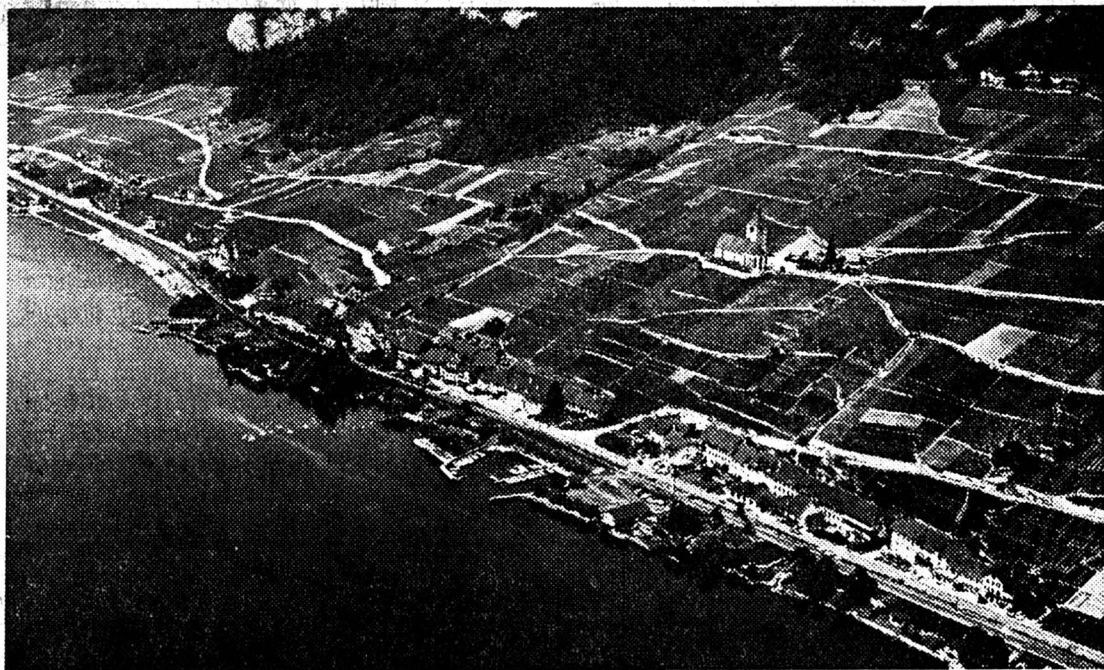
existence. Ces craintes ne sont que trop souvent exploitées à des fins politiques qui, sous le couvert de la protection de l'environnement, poursuivent des objectifs d'un autre ordre. C'est sur ce plan que les représentants de

par les vacanciers suisses et étrangers.

La protection du paysage a son prix

La protection du paysage sera donc toujours une recherche d'équilibre entre l'idéal et le souhaitable sur le plan écologique et le possible sur le plan technique et économique. Pour chaque projet concret, il s'agira d'en fixer les limites.

Jusqu'ici les moyens financiers de la fondation provenaient de trois sources: contributions des membres de la société de patronage et des organisations fondatrices, des administrations publiques (Confédération,



En collaboration avec la Protection du paysage, Douanne et Gléresse, deux villages de la rive nord du lac de Bière ont pu éviter de nouvelles agressions contre leurs localités pittoresques et le vignoble avoisinant. La voie de chemin de fer et la N5 séparent certes définitivement Douanne des berges du lac, mais Gléresse, par des efforts incomparables, a réussi à obtenir que la double voie des CFF et la N5 passent dans un tunnel.

dation, dont la tâche consiste à soutenir financièrement cette dernière en essayant de trouver de nouveaux membres et donateurs, est le vice-président de l'UBS, M.G. Töbler.

Solidarité entre l'économie et la protection du paysage

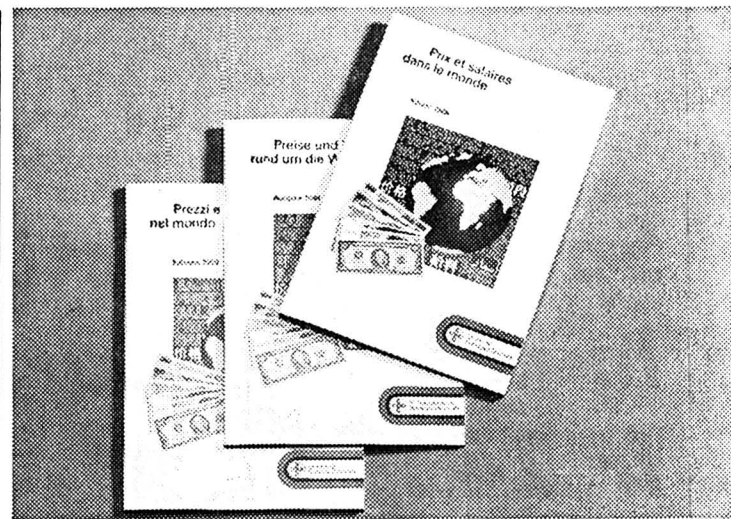
La présence de la Protection du paysage dans les vitrines de la banque illustre bien que l'attitude du monde économique et des chefs d'entreprise vis-à-vis de l'environnement, et de la protection du paysage en particulier, s'est modifiée de façon positive ces dernières années. Cet engagement a été également stimulé par les craintes viscérales qu'a fait renaitre la prise de conscience générale des limites de nombre de ressources et de la mise en péril des bases mêmes de notre

l'économie veut et doivent se mettre en question et en débattre. Certes, toutes les branches de l'économie - à juste titre - ont leurs propres intérêts à défendre et, sous cet aspect, la protection du paysage est toujours une recherche d'équilibre. Mais cela ne doit pas pour autant nous mener à scier ensemble la branche sur laquelle nous sommes assis.

Voici un exemple pour illustrer ces propos. Les aménagements de pistes de ski, pris séparément, ne semblent pas avoir d'effets désastreux. Mais globalement et sur une période assez longue, ils peuvent détruire irrémédiablement un paysage à caractère irremplaçable. Il est évident que cela se répercute aussi sur l'industrie touristique. Un paysage réduit à l'état de simple parc d'attractions n'est certainement pas l'environnement recherché

cantons et communes), ainsi que des dons de l'économie. Ces derniers temps, l'importance relative de ces trois catégories de donateurs s'est modifiée, les parts de l'administration publique et de l'économie privée ont gagné en importance. Pour faire face aux besoins financiers toujours plus grands, il s'agit avant tout de trouver rapidement de nouveaux membres individuels. C'est justement ce que se propose cette exposition dans les vitrines de l'UBS.

Un poster disponible dans toutes les succursales de l'UBS et contenant un bulletin de versement a été créé dans ce but. Les locaux de la protection du paysage se trouvent au 11, Hirschengraben, 3011 Berne, téléphone 031/21 20 01. On peut devenir membre en versant la cotisation annuelle de Fr. 50.-. ■



Prix et salaires dans le monde

Quelles sont les villes les plus chères du monde? Les moins chères? Où les salaires sont-ils les plus élevés? Le pouvoir d'achat le plus fort? La septième étude comparative du département Economie politique de l'Union de Banques Suisses répond à toutes ces questions et à bien d'autres encore. L'enquête a

porté sur quelque 20 000 données concernant 52 villes. Les résultats sont publiés dans la brochure «Prix et salaires dans le monde». On peut l'obtenir gratuitement dans tous les guichets UBS ou la commander à l'Union de Banques Suisses, Documentation économique, Case postale, 8021 Zurich, tél. 01/234 24 34. ■

Sportive, fonctionnelle et spacieuse à l'envi: la nouvelle Carina 2.0 GLi, 16 soupapes, 121 ch, fr. 24 190.-



Conçues avec le plus grand soin et bourrées de haute technicité, voici les élégantes et toutes nouvelles Toyota Carina. A leur tête, la Carina Liftback 2.0 GLi qui séduit tant par le tempérament sportif de son moteur à 16 soupapes, de 2 litres et 121 ch, performant mais pas gourmand, que par son habitabilité et son équipement exceptionnels. Le tout, à un prix extrêmement avantageux.



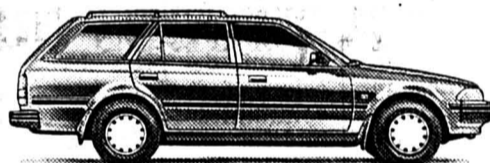
Carina 1,6 i Sedan XL: fr. 20 690.-.

Le moteur: un vigoureux 16 soupapes. Chef-d'œuvre réalisé par Toyota, le plus grand et le plus expérimenté des constructeurs de multisoupapes, le moteur 2.0/16V injection, de 121 ch (89 kW), a été spécialement conçu pour les modèles de haut de gamme. Il brille par sa souplesse et

ses reprises exceptionnelles, même à bas régime. Comme une voiture de sport: de 0 à 100 km/h en 9,3 s. Grâce à un rapport poids puissance d'à peine 9,9 kg/ch, la Carina atteint les 100 km/h, départ arrêté, en 9,3 secondes seulement, un chiffre digne d'une voiture de sport ou d'une GT. Si, malgré tout, sa consommation reste minime (7,5 l aux 100 km en parcours mixte, selon normes OEV-1), c'est dû à sa mécanique multisoupapes, d'une part, et à son excellent C_x de 0,31, de l'autre.

A la fois belle et fonctionnelle. Sous ses dehors élégants de berline sportive, la Carina possède un intérieur étonnamment spacieux, aux nombreux aspects pratiques, accueillant pour toute une famille. La répartition intelligente de l'espace et le dossier de banquette rabattable en proportions de 40:60 offrent des possibilités de variation multiples, en fonction des besoins. Les dimensions y sont dignes d'un break - 104 cm de long (172 cm, banquette rabattue), 132 cm de large - et l'accès, facilité par un grand hayon descendant jusqu'aux pare-chocs.

Un équipement sans lacune. Les pare-chocs et le spoiler avant de la couleur de la carrosserie soulignent l'élégance sportive de cette voiture



Carina 1,6 i Wagon XL: fr. 21 990.-.

dotée, de surcroît, d'un équipement des plus luxueux: rétroviseurs extérieurs à chauffage et à réglage électriques, direction assistée, volant réglable en hauteur, tableau de bord moderne, de conception ergonomique, compte-tours, lève-glace électriques devant et derrière, verrouillage central, déverrouillage du hayon et de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite, tiroir sous les sièges avant, radio-cassette à 4 haut-parleurs, appuis-tête devant et derrière et bien d'autres raffinements encore.

Carina 2.0 Liftback GLi: 5 portes, 5 places, fr. 24 190.-, automatique fr. 25 690.-.

Carina 1,6 i Sedan XL: 4 portes, 5 places, 1587 cm³, 16 soupapes, 66 kW (90 ch) DIN, fr. 20 690.-, automatique fr. 22 190.-.

Carina 1,6 i Wagon XL: 5 portes, 5 places, 1587 cm³, 16 soupapes, 66 kW (90 ch) DIN, fr. 21 990.-.

FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 - Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, 039/51 12 20

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

37

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Au premier, le contralto, après avoir occis Aïda, s'en prenait à la malheureuse Carmen. Devant le palier, un garçon aux traits frépés expliquait à une jeune femme qu'«il n'y avait pas que le cul dans la vie». Je l'approuvai avec quelque réserve. La femme rétorqua: «Peut-être mais ça compte.»

La voiture m'attendait à l'angle de la rue, sous un panneau indiquant un stationnement prohibé. Le temps était toujours lumineux, mais l'après-midi déclinait et il commençait à faire frisquet. Pour me dis-

traire, je mis la radio.

Le Premier ministre annonçait une conférence de presse pour le lendemain. Il voulait s'expliquer à propos de quelques points restés obscurs dans sa précédente conférence. Un notaire coupable d'un détournement de six millions de francs avait été repéré en Amérique du Sud. Une femme s'était suicidée par peur du scandale. Elle avait émis pour mille trois cent quatre-vingt-sept francs de chèques sans provision. Les résultats du quarté étaient 20.5.7.8. Temps pluvieux dans la moitié sud du pays. Éclaircies dans la partie nord.

J'avais eu l'idée de regagner mes pénates, mais parti pour parti, mieux valait continuer.

La Ville attend. Elle ne sait pas encore d'où viendra le danger, mais Elle sait que le danger est là, tout proche. Son instinct, aiguïlé par près de deux millénaires d'existence, est encore primitif, mais il se développe si rapidement, depuis quelques années, que la Ville est capable de sentir ces choses-là. Comme la pluie, comme la

neige.

La Ville attend. Elle est patiente. Elle a une longue expérience derrière Elle et l'éternité devant Elle. La Ville a surmonté bien des épreuves et Elle a toujours vaincu. Elle attend.

6

Dans la chambre de l'infirmière, la cafetière électrique était restée branchée, ce qui permit à Thomas de s'offrir une tasse de boisson chaude. Il attendait depuis près d'une demi-heure et il poussa un soupir de soulagement lorsque la femme entra dans la pièce. Elle se débarrassa de son bonnet et de sa blouse et, alors seulement, parut remarquer la présence du secrétaire.

- Vous pouvez y aller. Il est installé.

Thomas se leva, raflant au passage les deux journaux posés sur le lit.

- Quelque chose qui ne va pas ? demanda-t-il avant de quitter la pièce.

La femme haussa les épaules.

- A vrai dire, je n'en sais rien. Ce n'est peut-être qu'une impression mais... ses forces déclinent de jour en jour. Il est très affaibli, vous comprenez ?

- Il tiendra le coup.

Thomas quitta la pièce, traversa la chambre et entra dans la salle audiovisuelle. Bien sûr, le Vieil Homme tiendrait le coup. Il en avait vu d'autres.

Le secrétaire se força à sourire en marchant jusqu'à Ferrasco. Les yeux sombres ne cillèrent pas. Thomas alluma l'écran correspondant au salon. Jahey, le Danseur et Lilas attendaient leurs ultimes instructions. On entendit distinctement un bruit de porte refermée puis des pas étouffés sur la moquette, et le Joueur d'échecs prit place parmi ses compagnons. Il était en chemise, manches retroussées, bedonnant. Son visage irradiait le bonheur.

- Celui-là au moins est satisfait, grinça Ferrasco. Allons, expliquez-moi rapidement ce qui s'est passé avec ces armes.

- Le Danseur a fait du zèle, dit Thomas. Jahey n'y est pour rien. Lestienne a abattu un collègue du Yougoslave et Jahey a dû accepter qu'on supprime le témoin.

Thomas déplaça les deux journaux, lut les titres du *Midi-Libre* et de *France-soir*. «Règlements de comptes de comptes dans un camping.» (A suivre)

Quatre aventures de Reinette et Mirabelle, de Eric Rohmer

Souris des villes, souris des champs. Conte enfantin pas si innocent que cela, l'avant-dernier film de Rohmer retrouve la caméra légère, libre et - osons le mot - naturaliste du Rayon vert de merveilleuse mémoire; et aussi l'improvisation d'un film centré sur ses personnages (... ou sur la personnalité des comédiens qui les interprètent). Mirabelle des villes rencontre Reinette des champs: en quatre aventures distinctes, l'une et l'autre de ces jeunes femmes découvriront un monde nouveau. La mécanique et la botanique à la campagne, le mensonge et l'arnaque à la ville; vertus et torts partagés d'une confrontation de réalités, d'idées et de morales; un voyage initiatique aux allures de comptine.

LA VÉRITÉ EXTRÊME

Ces quatre aventures - ces anecdotes - ne sont en fait que prétextes à la parole (ou au silence). Les nombreux jeux de verbe entre les deux souris nous feront réfléchir en particulier à la morale, à la justice ou à l'argent, dans une recherche de vérité parfois extrême. Ainsi, par instants, la Reinette des champs nous apparaît presque détestable dans sa conception «terrienne» de la justice, chantre naïve d'une certaine loi du talion. Mais dans ce film sans cesse centré sur l'échange et le renversement (de propos, de situations) combien de fois Reinette se trouvera prise à son propre piège d'un raisonnement trop strict, comme celui d'une enfant découvrant le monde.

PETIT COMMERCE

Même s'il ne fait pas partie de la série des Comédies et proverbes, ce film de Rohmer abonde de petites phrases sous-entendues, proverbiales propositions dont il se plaît à démonter la logique et la soi-disant vérité. «Charité bien ordonnée commence par soi-même» ou «le silence est d'or» sont autant de notions que Rohmer perce avec humour et un tel naturalisme qu'il désarçonnerait le plus rigoureux des penseurs. Bref: au petit commerce de la parole et des sentiments, Rohmer et ses deux comédiennes, Joëlle Miquel et Jessica Forde, sont des escrocs de génie.

Frédéric Maire

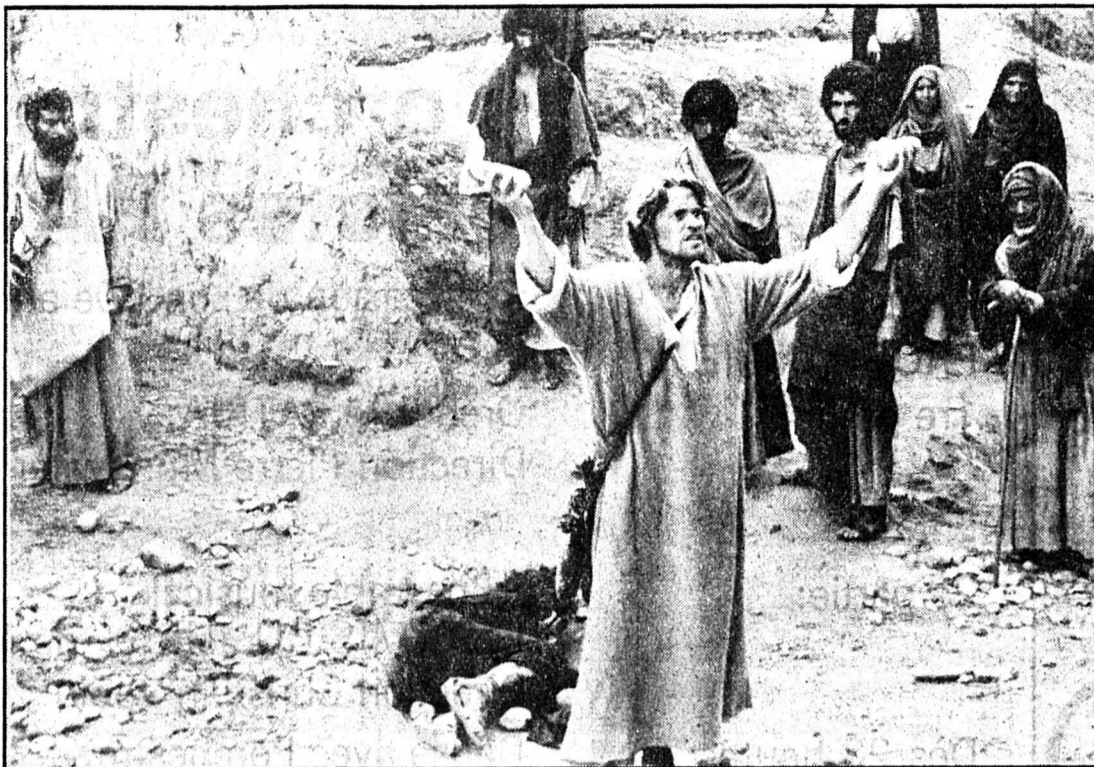
La dernière tentation du Christ

de Martin Scorsese

Croire fait mal! tous les héros de Scorsese en font l'amère expérience. Jack La Motta croit être le meilleur et prend des coups sur la tête dans Raging Bull, le pseudo-justicier de Taxi Driver des balles dans la peau et le Christ des clous dans les paumes; destinées scandaleuses qui sacrifient les corps de manière atroce à la Croyance; mouvement irrémédiable dont le cinéaste semblait s'être fait l'impitoyable horloger. Pourtant au cœur de son dernier film se produit un phénomène remarquable: investissant la figure du Christ, emblématique de tous ces «martyres» truffant son œuvre, Scorsese propose enfin une alternative à la cruelle incarnation; comme s'il avait eu besoin de remonter au symbole fondateur pour déjouer son obsession d'auteur!

DEVENIR UN ÊTRE HUMAIN

Jésus, un quelconque charpentier, se présente comme un être faible voire velléitaire. C'est là, selon Scorsese, la condition sine qua non pour qu'advienne ce qu'il devait advenir; la Parole divine ne pouvant pénétrer une intériorité forte et définie. Ainsi l'homme ordinaire épouse peu à peu le destin qu'on lui prête; formulé par le verbe des autres (les apôtres), il va incarner ce Messie tant attendu. Le cinéaste semble accorder la plus grande importance à cette progressive métamorphose à observer comment il fait peu à peu ressembler son acteur (William Dafoe) à l'image traditionnelle du Christ telle qu'on peut la contempler dans nos bréviaires. Jésus interprété avec foi son personnage de Christ correspond alors pleinement au mythe



entretenu par les prophètes. Pur devenir, il monte sur la croix pour le Sacrifice. Toutefois le supplice qu'on inflige à son corps, cette douleur atroce lui fait entrevoir soudain l'autre vie; celle qu'il aurait pu embrasser: aimer, engendrer et vieillir... la douceur de vivre! Ce rêve est comme provoqué, par la douleur physique alors à son comble; redevenir homme pour échapper à la souffrance.

LA TENTATION DU CINÉMA

En réaction à la Réaction, certains voudraient croire que Scorsese n'a pas vraiment fait œuvre d'icône-

claste. A mon sens, ceux-là s'égareront car force est de constater que le cinéaste a recréé le personnage de Jésus à son image, qu'il en résulte un héros typiquement «scorsésien», tiraillé entre pulsion et spiritualité. Dans ce détournement réside le véritable objet de la tentation; tentation de l'artiste qui par affinité s'approprie un «mythe» révéral pour le passer au crible de sa subjectivité et ainsi le renouveler. Pareille entreprise participera toujours de l'ordre du sacrilège mais cette transgression même est source de vie; car elle nous permet de nous resituer face

à la Croyance. Si Scorsese a cédé à la tentation du cinéma (sa Parole à lui) c'est bien parce qu'il s'est cru capable de faire dire quelque chose d'actuel au «mythe», cela à la lumière de notre vingtième siècle; avant lui, Saint Augustin, Michel-Ange ou Pasolini n'ont pas agi autrement!

Que son Christ possède plus d'un point commun avec le cogneur Jack la Motta ou le jeune yuppie égaré dans After Hours, n'est-ce pas là la plus belle preuve de l'universalité de la figure du Supplicié couronné d'épines... ?

Vincent Adatte

Cinéma arabe à l'honneur Carthage 88

En alternance, les festivals de Carthage / Tunisie et Ouagadougou / Burkina Faso présentent l'ensemble le plus complet possible de la production arabo-africaine. Mais il faut à chaque fois s'interroger sur les mêmes maux: ces films montrés le temps de la fête que représentent un festival, que deviendront-ils après? On les retrouvera certes dans quelques festivals occidentaux, mais combien de films marocains circuleront en Afrique Noire, et quand le magnifique film burkinabé tournera-t-il au Maghreb? Jamais peut-être et c'est bien là que réside le problème. Les circuits arabo-africain restent occupés essentiellement par des films de divertissement en provenance de l'Inde (le plus grand producteur du monde), des comédies égyptiennes, et quelquefois des films français, italiens ou américains, mais alors avec des copies ayant déjà largement gagné leur vies dans nos pays. Quelle ne fut pas ma surprise un jour de découvrir lors d'une projection ambulante dans le Sud Marocain un générique qui commençait par «Europa Film Locarno présente...».

UNE TRENTAINE DE FILMS EN COMPÉTITION

Un panorama intéressant était visible à Carthage cette année, et certains films traitent encore du passé colonial comme «Les portes du silence» de A. Laskri (Algérie), bien éloigné des préoccupations du jour de son pays. De même le Malgache R. Rajaonarivelo nous fait découvrir son île juste après-guerre, avec les problèmes des habitants qui n'ont peut-être pas beaucoup changé. Avec «le Camp de Thiary» O. Sembene nous transporte en 1944 au retour en Afrique des tirailleurs sénégalais revenant ou rescapés de la guerre 1939/40... Ces Noirs qui ont vécu le partage de la France, les camps allemands parfois ne croient évidemment plus à la supériorité de l'homme blanc... Autre film remarquable que «La Trace» de la Tunisienne Nejia Ben Mabrouk qui nous fait découvrir une jeune fille accrochée à ses études et qui veut aller à l'encontre de la tradition. Film étrange que «Les Guérisseurs» de l'Ivoirien Sikuri Bakaba.

Trois grosses surprises sont à relever dont «Noces en Galilée» de M. Khleifi. L'auteur exploite en fiction l'événement documentaire d'un mariage palestinien. Respect, pudeur et sensibilité lui valent le Taït d'or et l'espoir d'une diffusion. Notre favori était l'étonnant «Zen Boko» du Burkinabé Gaston Kaboré. Après «Wend Kumi» Kaboré s'attache à nous décrire le problème de la migration vers les grandes villes en l'occurrence Ouagadougou. Il fait appel à l'intelligence du spectateur pour démonter le complexe de la bureaucratie et de la corruption. Autre événement «Arab» œuvre surprenante tournée par les animateurs du Nouveau Théâtre de Tunis qui nous étonnent une nouvelle fois, presque dix ans après une version choc de «La noce chez les petits bourgeois».

J.P. Brossard

A propos du «Prince barbare»

de Pierre Koralnik



Cette page porte comme titre générique «Grand écran». Or «Le prince barbare» de Pierre Koralnik vient d'apparaître en première vision (mondiale?) sur le petit écran romand (lundi 14.11). Il passera à coup sûr en France sur A2 et sur l'europpéenne S.E.P.T, toutes deux sociétés coproductrices du film. Il connaît certainement bonne carrière sur d'autres petits écrans, apparaîtra peut-être un jour en cassette (ne serait-ce que pour illustrer des cours scolaires d'histoire), participera probablement à quelques festivals. Mais s'installera-t-il, quelque part dans

le monde, sur le grand écran? Nombreux du reste sont les films qui se trouvent dans la même situation que le film de Koralnik, des dizaines, sinon des centaines. Le grand écran vit actuellement de quelques imposants succès publics et médiatiques, en présentant dans une souvent bien grande discrétion des films moins bien «lancés», tout aussi intéressants, certains faisant d'inattendues percées (cf«Bagdad-café»).

SEULE UNE TÉLÉ DE SERVICE PUBLIC

Dans le cas qui nous occupe, le passage sur le seul petit écran résulte d'une claire volonté de ses producteurs, des télévisions de service public. Raymond Vouillamoz a assurément raison d'affirmer qu'un tel film ne pourrait pas exister s'il devait uniquement répondre à des critères économiques: ses chances d'attirer les foules sont faibles. Les télévisions de service public, qui ne sont pas constamment régies par des problèmes de rentabilité (encore que le taux d'écoute ne les laisse pas indifférentes, si elles peuvent parfois prendre des risques) peuvent en effet se lancer dans des opérations de prestige à haut risque au plan de la créativité. Mais elles ne sont pas les seules: les organismes

d'état, d'autres communautés publiques, des fondations et des sponsors «osent» aussi prendre des risques ailleurs que dans le cinéma espère d'emblée commercial. On peut même aller jusqu'à se demander si «Le prince barbare» ne mériterait pas de tenter sa chance en circuit de grand écran, en art et essai, même si ce dernier est actuellement engourdi.

LES ATOUTS DU FILM

Nombreux sont les atouts, bien joués, dont dispose «Le prince barbare». Gérard Brach, auteur du scénario, tente ici une démarche

un peu semblable à «La guerre du feu», proposer une fois encore une interprétation plausible du passé, l'histoire d'une défaite d'une tribu barbare au 5e siècle, battue par les Romains, alors que les documents sont rares. Pavel Korinek signe une très belle image qui finit par créer à la fois l'angoisse et l'envoûtement, par l'emprisonnement dans une forêt ressentie comme hostile. Les interprètes tous excellents créent ce climat d'étrangeté, de violence et de tendresse... un excellent film, oui, qui devrait se risquer sur grand écran....

Freddy LANDRY



L'écriture selon...

Gérard Brach

C'était à «Spécial Cinéma» lundi dernier, en deuxième partie de soirée: «raconte-moi une histoire» permettait à quelques vedettes de l'écriture pour le cinéma de s'expliquer. Ainsi le fit Gérard Brach, de longue date collaborateur de Polanski (pour neuf films) et de J.J. Annaud, auteur aussi du texte pour «Le prince barbare». Brach écrit pour son plaisir, sûr par expérience qu'on peut à peu près tout dire. Mais «trop de documentation peut nuire à mon imagination»: c'est ainsi que le livre à la base de «La guerre du feu» était plein de mots et de pensées alors que le film

est sans un mot et avec beaucoup d'action. Annaud lui demande de faire de sorte que ce soit bien. Le possible est ensuite l'affaire, du cinéaste. Toujours pour «La guerre du feu», Brach écrit l'arrivée de trois mammoth. Annaud de lui demander: «Gérard, écris-moi un troupeau de mammoth». Koralnik rendit aussi hommage au travail de Brach en rappelant que «le scénario, c'est l'architecture du film». Surprise pourtant quand Brach déclare se sentir plus libre quand il écrit pour la TV que pour le cinéma: il ne donne pourtant pas l'impression d'être brimé par ce dernier. (fyly)

Théo Angelopoulos

Le grand cinéaste grec, dont on attend prochainement «Paysage dans le brouillard», a collaboré à trois reprises récemment avec le scénariste italien Tonino Guerra, en particulier collaborateur d'Antonioni qu'il admire. Angelopoulos fit la connaissance de Guerra par hasard, alors qu'il habitait avec Tarkovsky à Rome et que Guerra travaillait pour ce dernier. Ainsi, comme devait le dire Angelopoulos, «Tonino est coauteur de trois de mes films sans avoir écrit un mot». Car Angelopoulos écrit tout lui-même si le dialogue avec

un ami et complice est essentiel. Ses scénarios, c'est presque de la littérature car il aime écrire de petites histoires. Il va même jusqu'à se moquer de lui-même quand il affirme écrire à coup de petites phrases à la Hemingway et se mettre à tourner de longues phrases, sans une virgule, à la Faulkner. Car il est vrai qu'Angelopoulos est un de ceux qui, dans le cinéma moderne, maîtrisent le mieux le plan-séquence, cette unité dramatique faite d'un seul plan parfois long... mais chez lui jamais ennuyeux. (fyly)

Avant-première

Le maître de musique

Les samedi et dimanche 19 et 20 novembre, à 14 h 30 au cinéma Eden, les mélomanes saisiront la belle opportunité d'apprécier le célèbre basse-baryton José Van Dam dans ses œuvres. En effet, dans le cadre de la semaine consacrée au cinéma belge, sera présenté en avant-première suisse le long métrage réalisé par Gérard Corbiau et intitulé Le Maître de Musique. Ce film, selon son auteur, met en lumière les relations subtiles que la Musique peut entretenir avec la Fiction. Verdi, Mozart, Mahler et bien d'autres

encore, viendront soutenir, par le biais de l'organe somptueux de Van Dam, le propos tenu par Corbiau; un metteur en scène venu de la Télévision, remarqué pour l'originalité de sa recherche approfondissant les rapports entre musique et narration. L'argument du Maître de Musique met en valeur cette investigation; l'apprentissage du chant apparaît comme la pierre angulaire fondant tout le récit. Et lorsque le Maître s'appelle Van Dam, nul doute que la Leçon ne manquera pas de porter.... V.A.

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2, ☎ 039/28 35 40
Succursale:
Paix 81, ☎ 039/23 17 41

**Choix, qualité
en font sa renommée**

Le choix est plus grand...



Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds
Rue du Collège
039/28 40 45

Deux jeunes opticiens au service de votre vue!

Léopold-Robert 64
DICK OPTIQUE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 68 33

La lunette, un trait de votre personnalité

Salle du Progrès 48
2300 La Chaux-de-Fonds
Samedi 19 novembre 1988 à 20 h 15
Portes à 19 h 30

Soirée de l'orchestre d'accordéonistes PATRIA

à l'occasion de son 60e anniversaire

PROGRAMME

1re partie: Orchestre PATRIA
Direction Pierre Mundwiler

Entracte

2e partie: « Ensemble musical LES AMIS DU JURA » de Moutier
Direction Christian Jobin

Dès 23 heures: Danse avec l'orchestre THE JACKSON

Tombola — Petite restauration — Entrée libre

Nos annonceurs sont sympas pensez à eux lors de vos achats.



Mariages, sociétés, excursions
Devis sur demande

Voyages-Autocars Giger
Av. Léopold-Robert 114,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 75 24

Boucherie Claude Picard

Numa-Droz 108
☎ 23 12 06
2300 La Chaux-de-Fonds

Livraison à domicile

P.-A. Nicolet SA

Vins et liqueurs

Charrière 82
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 46 71

pehrbar

La vie en blonde



Dépositaire: eaux minérales

La Chaux-de-Fonds, Parc 135
☎ 039/26 42 50



Le contact humain à portée de la main

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Boucherie G. Montandon
Place du Marché 6
☎ 039/28 34 10
☎ 039/28 34 87

A nouveau nos délicieuses tomates farcies

Service à domicile

Ernest Leu

Bureautique
Machines de bureau

Restez branché, soyez FAX

Charrière 13, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 71 28



Turtschy
039 23 60 88

Poissons • Rongeurs • Flux • Oiseaux • Félins • La Chaux-de-Fonds • J.-J. Robert 59

Société suisse des employés de commerce

Signez l'initiative pour le libre passage intégral dans le cadre de la prévoyance professionnelle

LA SSEC défend vos intérêts.
Samedi matin, au Locle, sur la place du Marché
123017

divers

La plus importante exposition de cheminées en Suisse romande!



René & Brisach

Plus de 40 modèles montés comme chez vous

Entreprise de construction **Les fils Sambiagio**

CH-2523 Lignièrès, tél. 038/51 24 81

Exposition ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 11 h 30

CSF

Marché aux puces régulièrement approvisionné

Dépôt de meubles La Jonchère

Ouvert tous les samedis de 9 h 30 à 12 h.
(livraison à domicile selon entente)

☎ 038/25 11 55 ☎ 039/28 37 31

FAITES LE BON CHOIX!

VOLVO

La nouvelle **VOLVO 440**
Dès Fr. 22 950.-



Garage-Carosserie de la Charrière

Pierre-Alain Jeanneret
Rue de la Charrière 24 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 60 55

NOS OCCASIONS garanties, expertisées

PORSCHE 924
50 600 km, options, Fr. 15 500.-

AUDI COUPÉ GT
136 CV, vitres élect. sièges chauffants, ABS, Fr. 24 300.-

GOLF GTI
16 V, sans catalyseur, 1986, Fr. 18 500.-

RENAULT ALPINE
V 6, options, 34 500 km, Fr. 24 500.-

FIAT PANDA 45
Collège, options, 15 000 km, Fr. 8700.-

UTILITAIRES

PEUGEOT J5
surélévé, 12/1987, Fr. 23 000.-

VW CADDY
10/1987, Fr. 13 300.-

Autocarrefour
Colombier SA, M. Corradini

Vente: tél. 41 27 47
Atelier: tél. 41 35 70
2013 Colombier

SOCIÉTÉ D'EMULATION

en collaboration avec le
CENTRE CULTUREL MIGROS
présente

BERNARD HALLER
dans son nouveau spectacle

Epoque épique

Mardi 22 novembre à 20 heures
Salle de spectacles, Couvet

Places à Fr. 15.-, Fr. 20.-, Fr. 25.- et Fr. 30.-

Location: Pharmacie Bourquin, Couvet
☎ 038/63 11 13, dès le 11 novembre

Organisé par: **La Société de Cavalerie La Chaux-de-Fonds**

Samedi 19 novembre 1988, à 20 heures précises
Au Capitole Club (anciennement Cercle Catholique)

GRAND LOTO

Carte d'abonnement à Fr. 12.—
Quines sensationnels, dont un voyage, au choix, d'une valeur de Fr. 700.—
Au cours de la soirée, il sera joué 5 cartons.

L'ART du NOUVEAU! Notre nouveau choix de MEUBLE

Notre nouvelle adresse ⇒ **2322 Le Crêt-du-Loche**
dans un cadre entièrement rénové

TAPIS D'ORIENT

D. BOEGLI
☎ 039/26 45 65
Facilités de paiement
Places de parc à disposition

divers

Cassettes vidéos
Location
Nouveautés

Video Aventure

Isabelle
et Bernard
Rue du Loche 23 - Tél. 039/26 83 77
2300 La Chaux-de-Fonds

MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES
(Doses, granules, gouttes, suppositoires, ampoules...)
sont préparés par nos soins dans les plus brefs délais

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 46 46/47

Vendez-nous votre **OR**
bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux.
Mettez dans une enveloppe recommandée à notre adresse.
Vous recevrez notre versement postal dans les 3 jours.

Darlehens AG
Bifangplatz 73
4600 Olten
☎ 062/26 54 26

offres d'emploi

Nous cherchons pour différentes entreprises:

Ouvrières d'horlogerie

OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04

Dans le cadre du développement d'une entreprise de haut niveau, nous collaborons à sa promotion.
Par mandat nous proposons à un jeune **mécanicien faiseur d'étampes** d'accéder à un poste fixe.
Ecrivez-nous à Case postale 460, 2300 La Chaux-de-Fonds

Séduction de la soie — passez d'abord à l'UNIP

100% pure soie
Un air de luxe pour la peau.
Entretien facile à la machine

Slip 36-44 17.50

19.50 Soutien-gorge 70-85

Chemisette 36-44 24.50

UNIP

Edouard SCHNEIDER & Cie

Temple-Allemand 111
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 2333 44

Concessionnaires

Electricité Téléphone

Bureau d'ingénieurs-conseils

désire engager un **monteur électricien**

Faire offres avec curriculum vitae.

finance

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

----- ✂ -----

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

simple rapide discret

X procrédit 2/m/46/ve

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

DENNER
SUPERDISCOUNT

**Aujourd'hui vendredi 18
et demain samedi 19 novembre 1988
nous vous offrons**

100% DE RABAIS
sur notre
vaste assortiment de vins!

Nous sommes toujours plus avantageux!

000052

● Immobilier



EXPOSITION VILLATYPE^{SA}

Villatype SA expose à Sonvilier

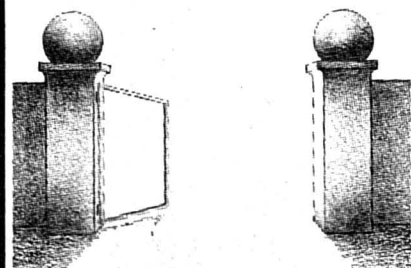
(Vallon de Saint-Imier) – Rue des Sauges (parcours indiqué)

Grandes journées portes ouvertes

Vendredi 18 novembre de 17 à 21 heures – Samedi 19 novembre de 14 à 19 heures
Dimanche 20 novembre de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Villatype SA, 2744 Belprahon, ☎ 032/93 31 44 – 2052 Fontainemelon – 1781 Courtaman

espace
& habitat



A vendre au Grand-Cernil,
Les Brenets:

**appartements
de 2 et 6 1/2 pièces**

Choix des finitions au gré du preneur.

Prix de vente:
Fr. 125 000.— et Fr. 358 000.—.

Renseignements:
038/31 99 95
Rue du Château 25
2034 Peseux

000030

A louer à Saint-Imier
place du Marché 5

**locaux
pour bureau**

Situation centrale. 3 locaux clairs,
total 136 m². Disponibilité: 1.12.88.
Loyer inclus charges: Fr. 1300.—/mois. Pour de plus amples renseignements: 039/41 47 67

084110

A louer à Roches

appartement

avec 3 grandes pièces + cuisine aménagée, salle de bains, cave, buanderie avec machine à laver et séchoir électrique, chauffage électrique. S'adresser au: ☎ 037/22 22 77

002248

A louer à Saint-Imier, pour tout de suite ou à convenir:

**appartement de
5 pièces en attique**

totalelement refait à neuf, cuisine agencée.

S'adresser à: S. Bieri,
rue Fritz-Marchand 2,
2615 Sonvilier, ☎ 039/41 13 81. 083846

Un particulier est à la
recherche d'un terrain

à La Chaux-de-Fonds ou aux environs immédiats, pour construire une maison familiale pour son propre usage.

Ecrire sous chiffres 91-17 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

81

Vous êtes propriétaire de

**terrains, villas,
immeubles,
appartements.**

Nous pouvons réaliser la vente de votre bien immobilier.

Téléphonez, sans engagement,
au 039/27 11 71

17952

construction
service sa

A vendre
à l'entrée de Pontarlier

**maison
mitoyenne**

Prix: Fr. 190 000.—
☎ 039/271 171

17810

☎ 039/271 171

construction
service sa

A vendre
au Locle

**locaux
industriels**

454 m² sur 3 niveaux

17951

☎ 039/271 171

A louer, centre ville:

**magnifique
appartement
4 1/2 pièces**

2 salles de bains, cuisine agencée, garage. Libre tout de suite.

Faire offres sous chiffres 91-11 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 91

L'Olympic jubile sur sa réussite

Bilan de l'athlétisme neuchâtelois en 1988

A l'heure du bilan de saison, l'Olympic jubile sur sa réussite qui n'a jamais atteint une telle densité. Le club chaud-fonnier a eu passablement d'impact dans les divers championnats suisses où se sont manifestés ses meilleurs éléments. Avec la moisson de titres et médailles récoltés au plus haut niveau national, l'Olympic s'est révélé - malgré ses modestes moyens - comme un des clubs les plus efficaces du pays.

Vieux de plus de quatre-vingts ans, le club des Montagnes neuchâteloises a connu l'apogée de son rendement avec sept titres de champions suisses, cinq médailles d'argent et quatre médailles de bronze. A ceci, il convient de remarquer que trois athlètes ont été sélectionnés avec l'équipe suisse et trois avec l'équipe suisse des juniors.

s'annonce comme un dynamisant pour les saisons à venir.

Révélation également chez les jeunes filles avec Véronique Fruttschi, Karine Gerber, Natacha Ischer et Christelle Cuenot. Il y a également chez ces jeunes athlètes des dispositions pour atteindre l'élite nationale et replacer l'équipe dans une finale inter-clubs.

MEILLEUR CLUB ROMAND

Aucun club de Romandie ne peut dresser un bilan de saison aussi flatteur que l'Olympic. Reposant sur une base de 110 licenciés et plus de 60 écoliers et écolières, le club du Haut s'est surtout fait valoir par ceux qui forment le sommet de sa pyramide: Nathalie Ganguillet, Sylvie Stutz, Barbara Kullmann, Christophe Kolb, Blaise Steiner, Christian Hostettler, Philippe Gaudichon et Renaud Matthey.

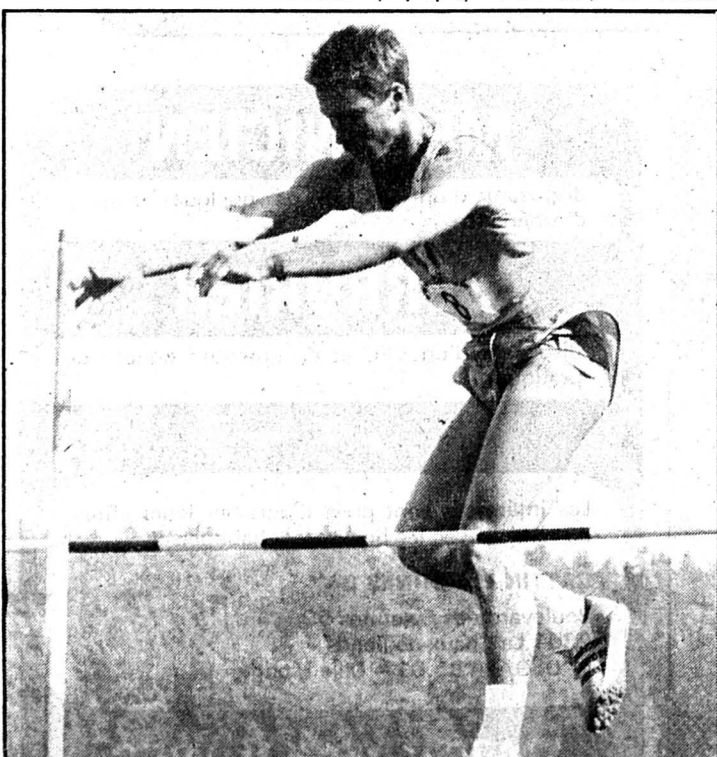
L'Olympic a été le club de Suisse le plus actif de cette saison 1988 dans le domaine des lancers. L'impact est total et se manifeste chez les hommes, chez les féminines et dans les catégories de jeunes. En remportant la Coupe des lancers devant le Racing Club de France, l'Olympic a mesuré et apprécié les efforts d'un travail de formation en profondeur sur plusieurs années.

L'arrivée de Dominique Joye et de Laurent Moulinier au sein de l'équipe des hommes, a sensiblement équilibré le rendement, alors que des athlètes comme Streiff, Lovis, Widmer, Feuz, Chatelain, Schneider et Gaillard sont des hommes de base valeureux.

LA RELÈVE SE MANIFESTE

Ce qui réjouit particulièrement les dirigeants de l'Olympic, c'est l'affirmation au meilleur niveau national de plusieurs cadets et juniors. On connaissait les dispositions de Richard Gafner en sprint, celles de Nicolas Dubois en demi-fond où encore celles de Didier Steudler au saut à la perche. La saison écoulée a révélé Pierre Monnat au saut en hauteur, Claude Cavalli au saut en longueur, Cédric Tissot au marteau et Paul-André Einberger au disque. Ce groupe de jeunes

● Lire en page 17 le bilan de la saison neuchâteloise.



L'Olympien Jean-René Feuz: plus c'est haut, plus c'est beau! (Schneider - a)



Jeanne-Marie Pipoz: deux records neuchâtelois battus cette saison. (Schneider - a)

organisations supposent un nombre important de collaborateurs qu'il convient de féliciter pour leur attachement à la cause de l'athlétisme et de l'Olympic qui, sans eux, n'aurait pas le renom que l'on sait.

La saison 1988 a connu une fin euphorique pour l'Olympic; une société pour laquelle le président André Vaucher n'a pas ménagé son engagement avant de ressentir la satisfaction que l'on imagine.

Commencée dans la discrétion,

A l'honneur

RECORDS NEUCHÂTELOIS BATTUS

200 m, 21''70, Jean-François Zbinden, CEP Cortaillod
1000 m, 2'24''16, Blaise Steiner, Olympic
400 m haies, 51''56, Jean-François Zbinden, CEP Cortaillod
Longueur, 7 m 48, Olivier Berger, CEP Cortaillod
Hauteur, 2 m 08, Philippe Gaudichon, Olympic
3000 m, 9'39''24, Jeanne-Marie Pipoz, Couvet
5000 m, 16'59''77, Jeanne-Marie Pipoz, Couvet
10.000 m, 37'32''50, Elisabeth Vitaliani, Cornaux
400 m haies, 64''73, Véronique Fruttschi, Olympic
Heptathlon, 4173 p, Barbara Kullmann, Olympic

Jean-François Zbinden (CEP Cortaillod) 400 haies juniors
Olivier Berger (CEP Cortaillod) longueur juniors
Barbara Kullmann (Olympic) poids-disque juniors
Jerry Fahrni (CEP Cortaillod) Disque cadets A
Cédric Tissot (Olympic) marteau cadets A
Karine Gerber (Olympic) 1500 m cadettes A
Véronique Fruttschi (Olympic) 300 m haies cadettes A
Yvan Perroud (Neuchâtel-Sports) 800 m cadets B

MÉDAILLES AUX CHAMPIONNATS SUISSES

En salle: Nathalie Ganguillet (Olympic) argent, poids
Jean-François Zbinden (CEP Cortaillod) 400 m
Simples: Nathalie Ganguillet (Olympic) argent, poids
Sylvie Stutz (Olympic) argent, disque
Christian Hostettler (Olympic), marteau
Philippe Gaudichon (Olympic), bronze, hauteur
Olivier Berger (CEP Cortaillod), bronze, longueur
Elisabeth Vitaliani (FSG Cornaux), bronze, 10.000 m
Juniors: Jean-François Zbinden (CEP Cortaillod), 400 m, argent
Claude Moser (CEP Cortaillod), argent, poids
CEP Cortaillod, bronze 4x400 m Féminines
Cadettes A: Aline Villard (CEP Cortaillod), argent, 300 haies
Patricia Dufossé (CEP Cortaillod), bronze, 400 m
Cadets A: SEP Olympic, 4x100 m, bronze
Cadettes B: Natacha Ischer (Olympic), argent, 100 m et bronze, 200 m
Cadets B: Nicolas Picci (Olympic), argent, marteau
Neuchâtel-Sports, argent, relais Olympique.

SÉLECTIONNÉS EN 1987

Christophe Kolb (Olympic) 1 fois-2 équipe suisse juniors
Alain Beuchat (CEP Cortaillod) 1 fois
Nathalie Ganguillet (Olympic) 2 fois-1 équipe espoirs
Sylvie Stutz (Olympic) 1 fois
Jeanne-Marie Pipoz (Couvet) équipe espoirs
Jean-François Zbinden (CEP Cortaillod) équipe suisse juniors et championnats du monde juniors
Olivier Berger (CEP Cortaillod) équipe suisse juniors
Claude Moser (CEP Cortaillod) équipe suisse juniors
Cédric Tissot (Olympic) équipe suisse juniors
Barbara Kullmann (Olympic) équipe suisse juniors
Jerry Fahrni (CEP Cortaillod) équipe suisse juniors

CHAMPIONS SUISSES 1988

Nathalie Ganguillet (Olympic) disque
Christophe Kolb (Olympic) marteau juniors

Les statistiques de l'ANA

MESSIEURS

100 mètres: 1. Jean-François Zbinden (CEP) 11''00; 2. Olivier Berger (CEP) 11''14; 3. Richard Gafner (Olympic) 11''20; 4. Douglas Gaillard (Olympic) 11''21; 5. Heinz Bürri (CEP) 11''41.
200 mètres: 1. Jean-François Zbinden (CEP) 21''70; 2. Richard Gafner (Olympic) 22''55; 3. Eros Trevisan (Olympic) 22''88; 4. Heinz Bürri (CEP) 22''91; 5. Douglas Gaillard (Olympic) 22''92.
400 mètres: 1. Jean-François Zbinden (CEP) 47''41; 2. Nicolas Dubois (Olympic) 50''34; 3. Richard Gafner (Olympic) 50''40; 4. Renaud Matthey (Olympic) 50''47; 5. André Widmer (Olympic) 51''17.
600 mètres: 1. Renaud Matthey (Olympic) 1'22''66; 2. Sébastien David (CEP) 1'24''05; 3. André Widmer (Olympic) 1'25''13; 4. Yvan Perroud (Neuchâtel Sports) 1'26''45.
800 mètres: 1. Renaud Matthey (Olympic) 1'51''39; 2. Blaise

Steiner (Olympic) 1'53''82; 3. Nicolas Dubois (Olympic) 1'54''41; 4. Sébastien David (CEP) 1'55''86; 5. Philippe Streiff (Olympic) 1'58''29.
1000 mètres: 1. Blaise Steiner (Olympic) 2'24''16; 2. Renaud Matthey (Olympic) 2'24''72; 3. Claude Billod (CEP) 2'32''21; 4. Sébastien David (CEP) 2'35''01; 5. François Gay (CEP) 2'36''80.
1500 mètres: 1. Blaise Steiner (Olympic) 3'43''96; 2. Claude Billod (CEP) 3'57''35; 3. Renaud Matthey (Olympic) 3'57''71; 4. François Gay (CEP) 4'05''31; 5. Nicolas Dubois (Olympic) 4'06''64.
3000 mètres: 1. Blaise Steiner (Olympic) 8'19''68; 2. Claude Billod (CEP) 8'35''08; 3. Bernard Lovis (Olympic) 8'57''32; 4. Thierry Huguenin (Olympic) 9'08''70; 5. Hubert Brossard (Olympic) 9'25''2.
5000 mètres: 1. Claude Billod (CEP) 14'51''00; 2. Blaise Steiner (Olympic) 14'52''20; 3. François Gay (CEP) 15'19''10; 4. Bernard Lovis (Olympic) 15'27''20; 5. Pascal Gauthier (CEP) 15'29''03.
10.000 mètres: 1. Bernard Lovis (Olympic) 31'33''21; 2. Claude-Alain Soguel (FSG Fontainemelon) 31'41''03.
110 mètres haies: 1. Dominique Joye (Olympic) 15''64; 2. André Widmer (Olympic) 16''11; 3. Serge Toffolon (CEP) 16''28; 4. Yvan Stegmann (CEP) 16''67; 5. Jean-François Berger (CEP) 16''85.
400 mètres haies: 1. Jean-François Zbinden (CEP) 51''56; 2. André Widmer (Olympic) 55''07; 3. Vincent Schneider (Olympic) 59''63; 4. Jean-René Feuz (Olympic) 59''65.
Longueur: 1. Olivier Berger (CEP) 7 m 48; 2. Philippe Gaudichon (Olympic) 6 m 71; 3. Dominique Joye (Olympic) 6 m 67; 4. Claude Cavalli (Olympic) 6 m 49; 5. Patrick Berger (FSG Bevaix) 6 m 34.
Hauteur: 1. Philippe Gaudichon (Olympic) 2 m 08; 2. Pierre Monnat (Olympic) 1 m 92; 3. ex-aequo Fabrice Gobbo (FSG Bevaix)

et Olivier Berger (CEP) 1 m 91; 5. ex-aequo Denis Voirol (CEP) et Pierre Furer (FSG Bevaix) 1 m 90.
Triple saut: 1. Vincent Graf (Olympic) 12 m 02; 2. Jean-François Tranquille (Olympic) 11 m 85; 3. Jean-Bernard Veya (Olympic) 10 m 83.
Perche: 1. Jean-René Feuz (Olympic) 4 m 30; 2. Jean Châtelain (Olympic) 4 m 20; 3. Olivier Meisterhans (CEP) 4 m 10; 4. Didier Steudler (Olympic) 4 m 00; 5. Yves Hulmann (Olympic) 3 m 90.
Poids: 1. Alain Beuchat (CEP) 15 m 94; 2. Claude Moser (CEP) 15 m 05; 3. Laurent Moulinier (Olympic) 13 m 97; 4. Christian Hostettler (Olympic) 13 m 39; 5. Christophe Kolb (Olympic) 12 m 53.
Disque: 1. Laurent Moulinier (Olympic) 49 m 26; 2. Alain Beuchat (CEP) 45 m 12; 3. Claude Moser (CEP) 40 m 30; 4. Jerry Fahrni (CEP) 38 m 56; 5. Michel Gubian (Olympic) 37 m 48.
Marteau: 1. Christophe Kolb (Olympic) 59 m 60; 2. Christian Hostettler (Olympic) 57 m 38; 3. Cédric Tissot (Olympic) 43 m 82.
Javelot: 1. Laurent Pécaut (CEP) 49 m 94; 2. Yves Hulmann (Olympic) 49 m 86; 3. Christian Stierli (CEP) 49 m 56; 4. J. Wyss (FSG Bevaix) 46 m 68; 5. Dominique Joye (Olympic) 45 m 44.
4 x 100 mètres: 1. CEP juniors 43''47; 2. Olympic 43''84; 3. CEP seniors 44''14; 4. Olympic cadets A I, 44''62; 5. Olympic II, 46''55.
4 x 400 mètres: 1. CEP 3'21''12; 2. Olympic 3'28''4.
Relais olympique: 1. Olympic 3'27''53; 2. Olympic cadets A, 3'34''07; 3. Neuchâtel Sports cadets B, 3'37''63.

DAMES

100 mètres: 1. Olga Frejo (CEP) 12''59; 2. Barbara Kullmann (Olympic) 12''65; 3. Natacha Ischer (Olympic) 12''81; 4. Marie-France Beuret (Olympic) 12''91; 5. Patricia Dufossé (CEP) 12''95.
200 mètres: 1. Corinne Miéville (CEP) 25''58; 2. Olga Frejo (CEP) 26''15; 3. Marie-France Beuret (Olympic) 26''21; 4. Barbara Kullmann (Olympic) 26''44; 5. Liselotte Thuring (CEP) 26''51.
400 mètres: 1. Patricia Dufossé (CEP) 59''13; 2. Véronique Fruttschi (Olympic) 59''66; 3. Corinne Miéville (CEP) 59''74; 4. Olga Frejo (CEP) 59''87; 5. Christelle Cuenot (Olympic) 61''02.
600 mètres: 1. Odile Philippin (CEP) 1'42''31; 2. Karine Gerber (Olympic) 1'42''77; 3. Séverine David (CEP) 1'43''05; 4. Renate Siegenthaler (CEP) 1'45''26; 5. Marianne Barben (Olympic) 1'46''14.
800 mètres: 1. Karine Gerber (Olympic) 2'20''01; 2. Renate Siegenthaler (CEP) 2'23''56; 3. Véronique Fruttschi (Olympic) 2'24''77; 4. Séverine David (CEP) 2'26''80; 5. Odile Philippin (CEP) 2'27''34.
1000 mètres: 1. Renate Siegenthaler (CEP) 3'01''07; 2. Karine Gerber (Olympic) 3'06''88; 3. Karine Siegenthaler (CEP) 3'20''27; 4. Corinne Schaller (Olympic) 3'20''55; 5. Véronique Fruttschi (Olympic) 3'22''71.
1500 mètres: 1. Jeanne-Marie Pipoz (Couvet) 4'32''33; 2. Karine Gerber (Olympic) 4'54''14; 3. Renate Siegenthaler (CEP) 5'04''40; 4. Karine Siegenthaler (CEP) 5'05''19; 5. Odile Philippin (CEP) 5'13''17.
3000 mètres: 1. Jeanne-Marie Pipoz (Couvet) 9'39''24; 2. Karine Gerber (Olympic) 11'06''36; 3. Corinne Schaller (Olympic) 11'11''53; 4. Valérie Baume (Olympic) 11'28''61; 5. Nathalie Fahrni (Neuchâtel Sports) 11'57''86.
5000 mètres: 1. Jeanne-Marie Pipoz (Couvet) 16'59''77; 2. Elisabeth Vitaliani (FSG Cornaux) 17'35''11.
10.000 mètres: 1. Elisabeth Vitaliani (FSG Cornaux) 37'32''50.
100 mètres haies: 1. Corinne Miéville (CEP) 15''11; 2. Barbara Kullmann (Olympic) 15''52; 3. Aline Villard (CEP) 15''63; 4. Véronique Fruttschi (Olympic) 15''88; 5. Nathalie Rosselet (Olympic) 16''20.
400 mètres: 1. Corinne Miéville (CEP) 61''20; 2. Véronique Fruttschi (Olympic) 64''73; 3. Liselotte Thuring (CEP) 66''67; 4. Nathalie Pécaut (CEP) 69''95; 5. Karine Dufossé (CEP) 70''45.
Longueur: 1. ex-aequo Véronique Fruttschi (Olympic) et Olga Frejo (CEP) 5 m 33; 2. Corinne Miéville (CEP) 5 m 28; 4. Barbara Kullmann (Olympic) 5 m 24; 5. Aline Villard (CEP) 4 m 88.
Hauteur: 1. Patricia Dufossé (CEP) 1 m 55; 2. Rosine Jeanbourquin (Olympic) 1 m 53; 3. Céline Jeannet (Olympic) 1 m 45; 4. Barbara Kullmann (Olympic) 1 m 42; 5. ex-aequo Sandrine Grezet (CADL), Véronique Pauli (Olympic), Rachel Montandon (CADL), Virginie Crevoisier (Olympic), Christelle Cuenot (Olympic), Isabelle Deslille (CADL) 1 m 40.
Poids: 1. Nathalie Ganguillet (Olympic) 15 m 96; 2. Barbara Kullmann (Olympic) 12 m 02; 3. Sylvie Stutz (Olympic) 11 m 34; 4. Nathalie Rosselet (Olympic) 10 m 44; 5. Pascale Ciochetti (FSG Le Locle) 10 m 10.
Disque: 1. Nathalie Ganguillet (Olympic) 51 m 94; 2. Sylvie Stutz (Olympic) 47 m 72; 3. Barbara Kullmann (Olympic) 40 m 92; 4. Corinne Senn (Olympic) 25 m 30; 5. Stéphanie Clémence (Olympic) 24 m 64.
Javelot: 1. Barbara Kullmann (Olympic) 32 m 34; 2. Lorraine Flück (CEP) 30 m 96; 3. Marie-Pierre Bolle (FSG Fontainemelon) 28 m 54; 4. Pascale Ciochetti (FSG Le Locle) 27 m 80; 5. Annie Grangeret (CEP) 26 m 48.
4 x 100 mètres: 1. Olympic I, 50''15; 2. CEP juniors 50''20; 3. Olympic juniors 52''91; 4. CEP II 53''17; 5. Olympic II 53''29.
4 x 400 mètres: 1. CEP juniors 4'07''78; 2. Olympic cadettes A, 4'18''5.
3 x 800 mètres: 1. Olympic cadettes A, 7'19''95; 2. CEP cadettes A, 7'29''40; 3. Neuchâtel Sports cadettes A, 7'56''46.
Relais olympique: 1. CEP juniors 4'05''00; 2. CEP cadettes A, 4'13''56; 3. Olympic juniors 4'16''96.
Heptathlon: Barbara Kullmann (Olympic) 4173 points.

APPAREILS MÉNAGERS



Serre 90 - La Chaux-de-Fonds

Handball - Pavillon des Sports - Samedi 19 novembre à 14 heures:
HBC La Chaux-de-Fonds Juniors - Leuzigen

15 heures:

HBC La Chaux-de-Fonds Hommes - Erlach

AGENCEMENTS DE CUISINE



Serre 90 - La Chaux-de-Fonds



Av. Léopold-Robert 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16

Jeune, frais, fruité, gouleyant:
**le Beaujolais-Villages
nouveau est arrivé!**

18246

offres d'emploi

Carrosserie Michel Mayor
Concise
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un tôlier
en carrosserie**

qualifié, sachant travailler seul.

☎ 024/73 14 67 144279

Garage de la place,
cherche pour date à convenir:

un mécanicien en automobiles

sachant travailler de façon indépendante;

un aide mécanicien

Salaires supérieurs à la moyenne.

Faire offres sous chiffres BF 18097 au bureau de L'Impartial. 18097

Importante société de la construction et de rénovation d'immeubles engage, tout de suite ou à convenir, pour son bureau de La Chaux-de-Fonds:

jeune architecte diplômé

pour la direction et l'étude d'importants chantiers.

Le candidat aura la possibilité d'avoir une participation dans la société.

Faire offre détaillée sous chiffres 28-643399 à Publicitas SA, Neuchâtel. 001282

Cherchons pour entrée immédiate ou à convenir une
vendeuse auxiliaire

pour les après-midi du jeudi, vendredi et samedi.
Connaissances de la branche chaussures si possible.

Chaussures Bata
Avenue Léopold-Robert 38
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 38 76 (M. Jéquier).

000287

Bata

ZENITH
International S.A.

recherche:

employé de bureau

- Ayant de l'initiative dans l'organisation de son travail.
- Bons contacts téléphoniques avec les fournisseurs (suivi de commandes).
- Méthodique (suivi de fabrication).
- Ouvert aux techniques modernes de gestion.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres accompagnées d'un curriculum vitae à:

ZENITH INTERNATIONAL SA
Billodes 34
2400 Le Locle
☎ 039/34 11 55

178

Comptoir Général SA

Combustibles et Carburants
2301 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour début janvier 1989 ou date à convenir

un chauffeur PL

pour camion citerne.

Nous offrons un emploi stable avec horaire régulier, semaine de 5 jours.

Faire offre par écrit ou se présenter après avoir pris rendez-vous par téléphone au 26 44 44

18203



Installation - Chauffage - Sanitaire
Récupérateurs de chaleur

G. METZGER S.A.

Daniel-JeanRichard 33 - ☎ 039/23 15 51
Privé: ☎ 039/28 25 86

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

deux monteurs en chauffage qualifiés

Prendre contact par téléphone le matin. 18230

Le Home l'Auvent à Peseux,
institution de postcure pour alcooliques,
cherche

un travailleur social

Fonction: ce collaborateur secondera la direction dans l'accompagnement des pensionnaires (entretiens, animation), ainsi que dans diverses tâches administratives.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Conditions de travail ANEMPA.

Faire offres écrites à:

M. Bertrand Nussbaumer, Home l'Auvent,
rue du Château 12, 2034 Peseux. 075699

Avez-vous terminé un apprentissage dans une branche de l'électronique?

Comptez-vous quelques années d'expérience professionnelle?



La direction des postes de Genève engage pour l'atelier de la technique postale de Genève 2 Cornavin, un

mécanicien électronicien

et un

mécanicien électricien

Nous offrons:

- activité intéressante et variée dans l'entretien d'installations modernes;
- stabilité de l'emploi, bonne rétribution et prestations sociales avantageuses;
- éventuellement aide au logement.

Nous demandons:

- certificat fédéral de capacité;
- pour la place de mécanicien électronicien, de bonnes connaissances en mécanique sont indispensables;
- esprit d'initiative et aptitude à travailler de façon indépendante;
- nationalité suisse ou permis C.

Entrée dès que possible.

Notre chef d'atelier, M. Eugster, répond volontiers à toute demande de renseignements:

☎ 022/39 28 00

Veuillez adresser vos offres avec copies de certificats à la

Direction des postes
Division des bâtiments et du matériel
Case postale 865 - 1211 Genève 1

007550

Une bonne idée...



Cherche

**vendeuse
auxiliaire**

pour les après-midis jusqu'à la fin de l'année.

Se présenter au bureau.

18193

MÉCANICIEN

disposant d'un CFC et de quelques années d'expérience.

SERRURIER

disposant d'un CFC et de quelques années de pratique.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service avec les documents habituels à

CATTIN MACHINES SA

Boulevard des Eplatures 50
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 01 - Mlle Moriggi

492

CATTIN MACHINES

La tension monte déjà

Bientôt le Supercross International Indoors de Genève

A un mois de la troisième édition du déjà fameux Supercross de Genève, la tension monte et les préparatifs vont bon train. Le plateau des pilotes s'enrichit de jour en jour et l'on peut désormais compter sur la présence de coureurs provenant d'une douzaine de nations. Parmi eux, trois champions du monde...

Victorieux l'an dernier au Palexpo, John van den Berk a depuis lors conquis son deuxième titre mondial, en 250 cmc cette fois-ci. C'est dire que le Hollandais sera particulièrement motivé et qu'il compte bien battre une fois encore ces Américains pourtant réputés intouchables. La location est ouverte depuis quelques semaines et déjà l'on

peut prédire une soirée de samedi à guichets fermés. C'est que le fameux Supercross de Paris-Bercy, qui se déroule début décembre comme à l'accoutumée, affiche d'ores et déjà complet les trois soirées prévues.

Dès lors, les déçus d'outre-jura prennent d'assaut la manifestation genevoise, à tel point qu'on ne peut que recommander la plus

grande célérité aux intéressés helvétiques. Ceux-ci peuvent obtenir leurs places dans les nombreuses agences de la Société de Banque Suisse (SBS).

ENCORE PLUS FOU!

Le gigantisme de la fameuse halle 4 du Palexpo permet la construction du plus grand circuit de Supercross d'Europe. Celui-ci nécessite plusieurs centaines de camions de terre et grâce au savoir-faire de l'Américain John Savitski, le plus réputé des spécialistes de la branche, la configuration genevoise n'attire que des louanges.

Et pourtant, les vastes dimensions de ladite halle avaient posé quelques problèmes d'acoustique lors des précédentes éditions.

Cet aspect a été entièrement revu. La sonorisation, complètement transformée, se compose désormais d'une cinquantaine de sources judicieusement réparties qui remplacent la tour centrale défunte.

En outre, plus de deux cents projecteurs permettront de suivre dans les meilleures conditions les évolutions des pilotes tandis que deux lasers de 25 W. apporteront leur touche lumineuse...



John Van den Berk: il voudra rééditer son succès de l'an dernier.

ATHLÉTISME

Exceptionnel impact neuchâtelois

Parmi les plus petits cantons avec ses 324 licenciés, le canton de Neuchâtel s'est affiché par son extraordinaire efficacité. En effet, à ce que l'Olympic a réalisé, il convient de relever que le CEP Cortaillod a été souvent à l'honneur cette saison. Alain Beuchat a été sélectionné avec l'équipe suisse, puis Jean-François Zbinden, Olivier Berger, Claude Moser et Jerry Fahmy ont connu le même honneur avec l'équipe suisse des juniors.

loise à travers son brillant comportement aux championnats du monde juniors, au Canada, son titre de champion suisse juniors du 400 m haies, assorti du record national de cette spécialité chez les juniors. Bien que souvent sollicité par les sélections, le sympathique hurdler cépiste a parfaitement négocié sa saison au point de réaliser de très bonnes performances au début octobre.

Avec une médaille de bronze aux championnats suisses et un titre national des juniors à la longueur, Olivier Berger a montré qu'il est peut-être l'espoir le plus

sûr du CEP Cortaillod, tant il nous semble encore perfectible.

JEANNE-MARIE PIPOZ EN MUTATION

Brillante et importante saison pour Jeanne-Marie Pipoz, de Couvet, qui s'est hissée au sommet de l'élite du pays sur 3000 mètres et 5000 mètres. L'athlète du Val-de-Travers s'est brillamment comportée lors des championnats suisses et dans les meetings internationaux où elle s'aligne. Institutrice de son état, Jeanne-Marie Pipoz estime pouvoir trouver des conditions intéressantes pour mener sa carrière

et progresser vers le niveau international.

Chez les féminines, le bilan de l'athlétisme cantonal laisse constater un fléchissement en raison du retrait de certaines athlètes qui s'étaient manifesté à un excellent niveau. Tant dans le Bas que dans le Haut, des jeunes filles talentueuses pourraient lui redonner son éclat.

Onze titres de champions suisse, huit médailles d'argent et huit médailles de bronze à travers les championnats nationaux, on avait jamais constaté telle abondance à l'Association neuchâteloise d'athlétisme. Jr.

ECHECS

La Chaux-de-Fonds Jean-d'Eve sur le podium!

En gagnant ses deux derniers matches, La Chaux-de-Fonds Jean-d'Eve a conquis de haute lutte une place parmi les trois premières.

Elle s'est tout d'abord défait de Bâle VB par 5,5 à 2,5 grâce à des victoires de P. Berset, A. Boog, A. Robert, P.-A. Schawarz et G. Terreaux, une nulle de D. Leuba et des défaites de C. Terraz et E. Zahnd. Elle a ensuite pris la mesure de Olten à l'aide des vainqueurs de R. Frésard, D. Leuba et G. Terreaux, des nulles de A. Boog, M. Hofmann, A. Robert et

E. Zahnd et la défaite de C. Juvet. Classement presque final: 1. Beider Basel 6 matches, 11 points; 2. Neuveville Fribourg 6-8; 3. La Chaux-de-Fonds Jean-d'Eve 7-8; 4. Winterthur 7-7.

Le match opposant Beider Basel et Neuveville Fribourg n'est pas terminé et les Bâlois mènent 4-3. S'ils parviennent à annuler la partie en suspens restante, ils offriront ainsi la deuxième place aux Chaux-de-Fonniers qui couronneront brillamment leur première saison en ligue A!

Raymond FRÉSARD

NATATION

Encore un de moins! Théophile David arrête la compétition

Quelques jours après Etienne Dagon, Théophile David annonce à son tour son retrait de la compétition. Le Nyonnais de Genève-Natation, qui fêtera ses 25 ans le 15 décembre, motive sa décision par la déception née de ses résultats aux Jeux olympiques de Séoul, où il n'avait pu se qualifier pour une finale. «Théo» David, pêcheur de profession, met ainsi un terme à une carrière de huit années au niveau international.

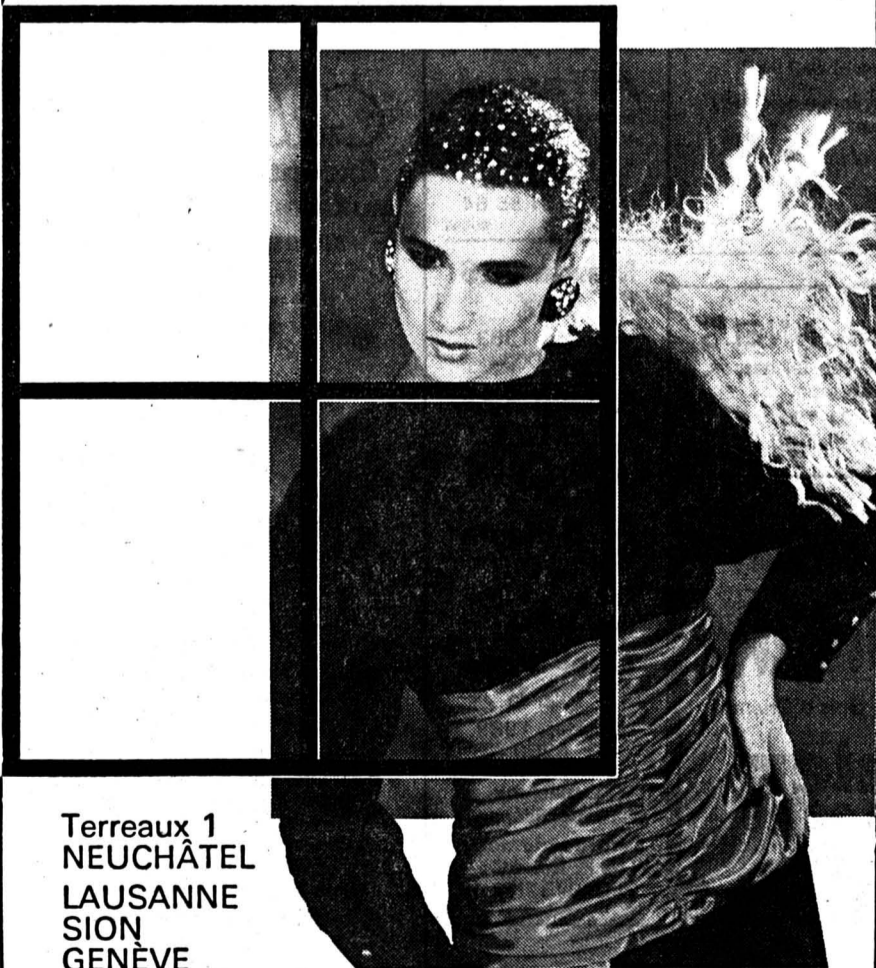
Détenteur du record national du 200 m papillon (2'02"52),

Théophile David a pris part à quatre championnats d'Europe, deux championnats du monde et deux Jeux olympiques. Il a obtenu ses meilleurs résultats aux européens de 1983 à Rome, avec une sixième place en finale A sur 200 m papillon et une dixième place sur 100 m. A relever en outre trois places individuelles en finale B aux championnats d'Europe, une aux championnats du monde (13e sur 100 m à Madrid en 1986) et une aux Jeux (10e sur 100 m à Los Angeles en 84). (si)



Théophile David: encore un nageur d'envergure qui prend sa retraite. (ASL)

Mettez du chic dans vos soirées!



Terreaux 1
NEUCHÂTEL
LAUSANNE
SION
GENEVE

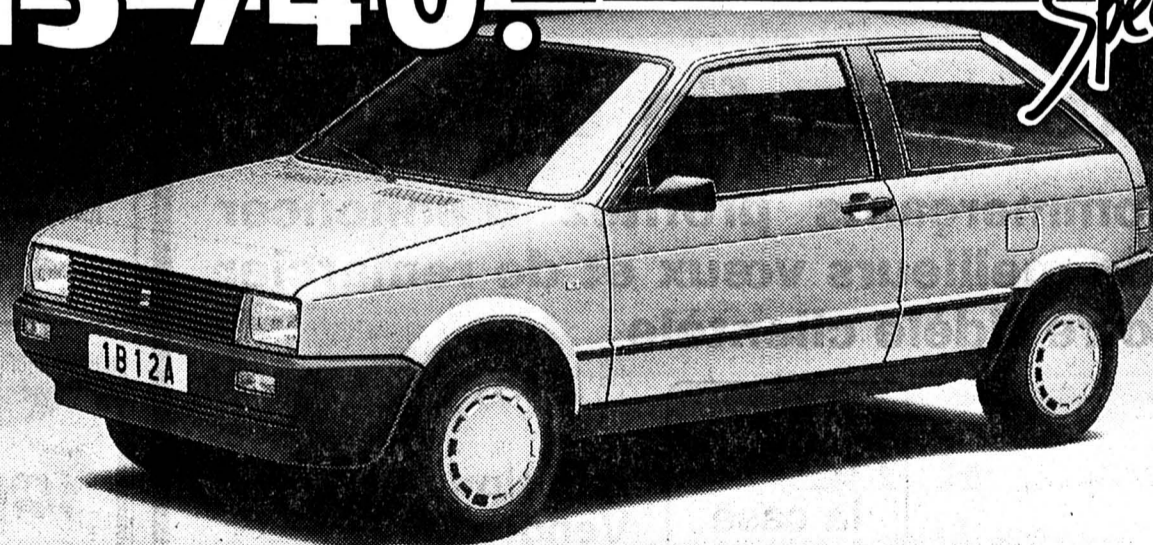
L'ENFANT PRODIGUE
pour elle
mode féminine

000823

Sen SEAT ionnel!

La nouvelle série SEAT IBIZA SPECIAL.

13'740.-



Superoffre à superprix.

La beauté de sa ligne signée Giugiaro, la souplesse de son moteur système Porsche de 90 ch, la richesse de son équipement et le volume de son habitacle, voilà tout ce qui est à l'origine de l'amour que les automobilistes vouent à la SEAT IBIZA. Et il existe désormais la série d'accessoires propre à l'IBIZA SPECIAL. Il s'agit d'une édition limitée de la SEAT IBIZA dotée d'un équipement particulier d'une valeur de 1450 francs et qui ne vous en coûte que 290. N'est-ce pas une offre SEATIONnelle?

- Bavette avant/arrière
- Set «Punchline»
- Spoiler arrière
- Pré-équipement radio
- Boîtier à cassettes
- Radio/cassette Philips Rallye 4000
- Défecteur de glaces latérales avant
- Chapeaux de roues rouge/blanc

La série SEAT IBIZA SPECIAL m'intéresse. Veuillez me faire parvenir de la documentation et la liste actuelle des concessionnaires. Mon adresse:

Prénom _____
Nom _____
No/Rue _____
NPA/Localité _____
Prière de retourner le présent coupon à Spancar Automobile SA, Bahnhofstrasse 32, 8107 Buchs/ZH 28003

Chez votre concessionnaire SEAT.



UNE MARQUE DU GROUPE VOLKSWAGEN.

007300

Une réponse à toutes les soifs
LA COMETE
HERTIG VINS SA
 2304 La Chaux-de-Fonds
 Rue Blaise-Cendrars 13
 ☎ 039/26 57 33

Pavillon des sports — Samedi 19 novembre, à 17 h 30
 Basketball LNA féminine

La Chaux-de-Fonds — Pully

Les ballons du match sont offerts par:
 Phoenix Assurances — J. Fernandez, assureur — Ph. Bovay, installations électriques

103069

● autos - motos - vélos

V.A.G. GRANDE EXPOSITION D'AUTOMNE



Nos dernières nouveautés sont arrivées:

GOLF CHAMPION **AUDI V8**
PASSAT VARIANT **AUDI 90 20 V**

Venez les découvrir, ainsi que le reste de la gamme.

Vendredi 18 novembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h
 Samedi 19 novembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Dans nos locaux
SPORTING GARAGE
 Crêtets 90 — La Chaux-de-Fonds

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous recevoir et de vous offrir l'apéritif.

130026

● gastronomie

CTMN Restaurant
 Louis-Chevrolet 50
 ☎ 039/26 51 52

Notre chef de cuisine M. Pisch vous propose sa **quinzaine alsacienne**
 Dès aujourd'hui

Voici un extrait tiré de notre carte alsacienne:
 Salades de lentille à l'alsacienne Fr. 6.50
 Brochetons grillés au cumin sur lit de choux rouge sauce raifort Fr. 20.50
 Matelotte de poissons Fr. 20.50
 Les coqs au Gewürztraminer Fr. 20.50
 Soufflé glacé au vieux marc Fr. 8.50
 Ouvert 7 jours sur 7 dès 8 heures
 Salle pour banquets et conférences (150 places) 17834

Discothèque LA CANETTE

Progrès 10 — La Chaux-de-Fonds

SPÉCIAL WEEK-END

Vendredi 18 et samedi 19 novembre de 21 heures à 2 heures.

Musique:
HAUSE ACIDE, HIP-HOP ET FUNK
D.-J. PASCAL

Entrée:
 Fr. 10.—
 (y compris boisson à Fr. 5.—).

Nouveau tenancier: V. Moraniello. 18140

Les Genevez, halle de gymnastique.
 Vendredi et samedi 18 et 19 novembre dès 20 h 30

super loto

28 tournées; chaque 5e, superbe tournée.
 Abonnement pour la soirée Fr. 25.—.
 2 abonnements: 1 gratuit.
 Séjours à Nice, New-York, voyages CFF, vols en avion, TV couleur, machines à café, appareils photo, fumé, etc.
 Ski-Club régional — Les Agaces. 062231

Publicité intensive -
 Publicité par annonces.



Super loto

Montfaucon — halle de gymnastique
 18 et 19 novembre 1988, 20 heures

- Abonnement pour la soirée Fr. 80.— = 200 quines à 3 cartes
- 1000 kg de viande fumée
- Dernière passe: le carton: 1/2 porc fumé

Se recommande:
 Fémina Sports/Union sportive
 Montfaucon - Les Enfers 061621

L'Impartial

Vœux de fin d'année!

Commerçants profitez d'annoncer vos meilleurs vœux et de remercier votre fidèle clientèle

Fr. 19.50 la case
Parution Vendredi 30 décembre 1988

Classement des commerces par ordre alphabétique et par localité.

Nos services de publicité sont à votre disposition:

La Chaux-de-Fonds		Neuve 14	☎ 039/211 135
Le Locle		Pont 8	☎ 039/31 14 44
Neuchâtel		Treille 9	☎ 038/25 42 25

Appelez-nous sans tarder.
 Délai pour la remise des annonces: 1er décembre 1988. 17749

Hôtel de l'Union

2337 Le Boéchet
 ☎ 039/61 12 24

réouverture

samedi 19 novembre 1988
 Profitez de nos derniers week-ends de chasse!
 — Civet de chevreuil
 — Selle de chevreuil
 Veuillez réserver s.v.p.l. 18099

PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.— en 24 heures.
 Discrétion absolue.
 ☎ 039/23 01 77
 de 7 heures à 21 h 30 11

TapOrient
 Vente directe de tapis d'Orient

cernier
 (038) 53 32 25 758

La meilleure défense, c'est l'attaque...
 votre meilleure arme:
la PUBLICITÉ

Alfasud

Sprint QV 105 CV
 40 000 km, 1985, expertisée
 Fr. 11 500.—
 ☎ 039/31 55 64 60695

Mazda 626 GLX

5 portes, 1983, Fr. 5700.—

Mazda 323 1.5 GLS

5 portes, 1983, Fr. 5700.—

Ford Fiesta 1100 S

3 portes, 1985, Fr. 7600.—

Opel Corsa 1.2 S

3 portes, 1983, Fr. 6250.—

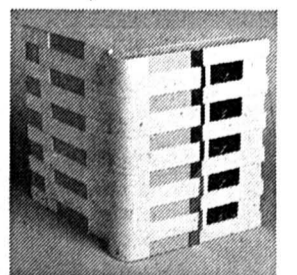
Occasions expertisées

Centre automobile R. Robert
 ☎ 039/37 14 14 203

Gabus

Exceptionnelle vente aux enchères de livres rares et précieux

Exposition et vente du 4 au 7 décembre 1988
 Hôtel des Bergues, Genève
 ☎ 022/31 50 50



Reliure de Bonnet, illustration de Dufy.
 Estimation Fr. 50 000.— à Fr. 80 000.—

Exceptionnelles collections de livres d'enfants, ainsi que de livres romantiques, livres illustrés modernes (Foujita, Picasso, etc.).
 Editions originales, incunables, livres de voyages.
 Très belles reliures de Bonnet.
 Catalogue sur demande

Galerie Pierre-Yves Gabus sa
 Organisation de vente aux enchères
 Huisier judiciaire Me Ch.-H. Piguet
 Administration, 2022 Bevaix.
 ☎ 038/46 16 09
 Agences de Genève, rue Kléberg 16,
 ☎ 022/31 27 24, cours de Rive 19,
 ☎ 022/35 99 64. 141

Encore une favorite en difficulté

Evert comme Graf et Navratilova accrochée au Masters

Chris Evert-Mill, tout comme Steffi Graf et Martina Navratilova les jours précédents, a été contrainte à disputer trois sets face à sa compatriote Barbara Potter pour franchir le cap du premier tour du Masters féminin (1 million de dollars), au Madison Square Garden de New York.



Gabriela Sabatini a commencé très fort au Masters. (AP)

L'ainée du tournoi (elle fêtera ses 34 ans en décembre) a dû batailler durant deux heures et dix-huit minutes pour préserver son invincibilité face à Potter (en huit rencontres) et surtout éviter la mésaventure de l'année dernière, où elle avait succombé d'entrée face à Sylvia Hanika.

LA VOLÉE DE POTTER

Chris Evert-Mill, confrontée au service-volée très efficace de sa compatriote, manqua quatre occasions de break dans le 9e jeu, pour concéder son service au jeu suivant et par là même la première manche (6-4). La troisième joueuse mondiale, toujours fidèle à son jeu de fond de court, retrouva cependant la précision de ses passages et égala à une manche partout grâce à deux breaks dans les 3e et 7e jeux.

Barbara Potter allait encore bien résister au début de la manche décisive, se ruant sans cesse au filet. Mais le pourcentage de réussite de ses volées s'effrita peu à peu. Evert inscrivait le break décisif au septième jeu, puis signalait sa victoire sur l'une de ses rares apparitions à la volée, forçant sa rivale à commettre la dernière faute (6-4).

La numéro 3 mondiale était cependant satisfaite de cette qualification, reconnaissant toutefois qu'il lui faudrait élever son jeu à un niveau supérieur en quart de finale face à sa compatriote Pam Shriver (No 5).

IRRÉSISTIBLE « GABY »

De quatre «ténors», c'est finalement l'Argentine Gabriela Sabatini qui a passé l'examen d'entrée le plus facile, balayant littéralement la Bulgare Katerina Maleeva, 6-2 6-1. Après une égalité à deux jeux partout, «Gaby» s'envola irrésistiblement, remportant sept jeux d'affilée pour empocher le premier set et mener 3-0 dans le second.

Maleeva sauva alors la face en gagnant sa mise en jeu, mais ne put barrer la route du deuxième tour à l'Argentine, qui retrouvera en quarts la Soviétique Natalia Zvereva (No 6).

Quant à la huitième place de quart de finaliste, elle était revenue en début de journée à la Tchécoslovaque Helena Sukova (No 8), qui, après avoir été «promenée» dans le premier set (2-6) par Zina Garrison, avait retrouvé son service et le chemin de la victoire (6-3 6-3 dans les deux dernières manches).

LES RÉSULTATS

Simple, 1er tour: Helena Sukova (Tch-8) bat Zina Garrison (EU) 2-6 6-3 6-3; Chris Evert-Mill (EU-3) bat Barbara Potter (EU) 4-6 6-2 6-4; Gabriela Sabatini (Arg-4) bat Katerina Maleeva (Bul) 6-2 6-1.

Double, 1er tour: Claudia Kohde-Kilsch-Sukova (RFA-Tch-2) battent Patty Fendick-Jill Hetherington (EU-Can) 6-4 6-2.

Les quarts de finale: Steffi Graf (RFA-1)-Manuela Maleeva-Fraginière (Bul-S-7); Chris Evert-Mill (EU-3)-Pam Shriver (EU-5); Gabriela Sabatini (Arg-4)-Natalia Zvereva (URSS-6); Martina Navratilova (EU-2)-Helena Sukova (Tch-8). (si)

Hlasek gagne toujours

Le Zurichoïse en quarts de finale à Johannesburg

Le Zurichoïse Jakob Hlasek a passé un nouveau tour à Johannesburg, une épreuve du Grand Prix dotée de 590.000 dollars. Après sa victoire initiale sur l'Italien Paolo Cane, le no 13 ATP s'est imposé au 2e tour devant l'Américain Tim Wilkison. Non sans lui avoir concédé un set, puisqu'il l'a emporté 6-1 4-6 7-5.

En quarts de finale, Hlasek affrontera un autre Américain, Matt Anger, qui a éliminé le Français Thierry Tulasne 6-3 6-3. Jusqu'ici, le Suisse a enlevé les deux confrontations qui les ont opposés.

Face au gaucher américain, no 138 à l'ATP, Hlasek (tête de série no 2) a superbement dominé le premier set, avant de connaître quelques difficultés de concentration qui l'ont empêché de conclure en deux manches. Au terme de la rencontre, le Zurichoïse avouait avoir moins bien servi que d'habitude, mais se montrait en revanche satisfait de ses retours.

Tim «Rambo» Wilkison (29 ans), déjà battu par Hlasek en 1985 à Madrid, s'est montré à son avantage au filet.

Avec une qualification pour les quarts de finale, Hlasek est d'ores et déjà assuré d'améliorer encore sa moyenne à l'ATP. L'an dernier, il avait encaissé 25 points à Johannesburg, pour une victoire au premier tour sur Jim Courier (EU) et un succès par w.o. au second face à Simon Youl (Aus). Il avait dû ensuite déclarer forfait contre Brad Gilbert (EU). Le tournoi étant mieux doté cette année, il avait déjà engrangé 20 points pour sa victoire face à Cane, auxquels viennent s'ajouter ceux obtenus contre Wilkison.

A noter par ailleurs l'élimination de la tête de série no 3 de l'épreuve, l'Équatorien Andres Gomez, «sorti» en deux manches (6-4 6-4) par le Sud-Africain Piet Aldrich, 91e joueur mondial.

LECONTE ÉLIMINÉ

Classé tête de série No 1, le Français Henri Leconte a été éliminé

en huitièmes de finale, compromettant ainsi ses chances de qualification pour le Masters. Le Français s'est incliné 6-2 7-6, perdant le tie-break décisif par 7-4, à l'immense joie du public, devant le Sud-Africain Christo Van Rensburg.

Johannesburg. Tournoi du Grand Prix, 590.000 dollars.

Simple, 2e tour: Jakob Hlasek (S/2) bat Tim Wilkison (EU) 6-1 4-6 7-5. Piet Aldrich (AFS) bat Andres Gomez (Equ/3) 6-4 6-4. Matt Anger (EU) bat Thierry Tulasne (Fr) 6-3 6-3.

Huitièmes de finale: Christo Van Rensburg (AFS) bat Henri Leconte (Fr-1) 6-2 7-6. (si)



Hlasek, en avant toute... (Widler)

DIVERS

Le dopage en question

Demande de mesures radicales aux Etats-Unis

Charles B. Rangel, membre démocrate de la Chambre des représentants et président du comité pour le contrôle et contre l'abus des stupéfiants, a demandé que les utilisateurs de produits dopants dans les sports professionnels, même pour la première fois, soient définitivement exclus par leurs «leagues».

Charles B. Rangel a fait connaître son opinion dans une lettre adressée la semaine dernière, et rendue publique mercredi, aux responsables (commissaires) des Leagues de football, baseball, basketball et hockey sur glace, les quatre grands sports professionnels aux Etats-Unis, de plus en plus confrontés aux affaires de drogue ou de dopage.

PAS DE PITIE

Pas de si, ni de mais, déclare-t-il dans sa lettre, ces garçons devraient être immédiatement exclus si l'utilisation de drogues est prouvée. Plutôt que 30 jours, 60 jours voire même

un an de suspension, nous ne devrions pas leur accorder un seul jour, pas une seule chance. Nous devrions leur dire «vous avez abusé de vos privilèges comme sportifs professionnels et nous ne vous autorisons pas plus longtemps à rester dans notre League».

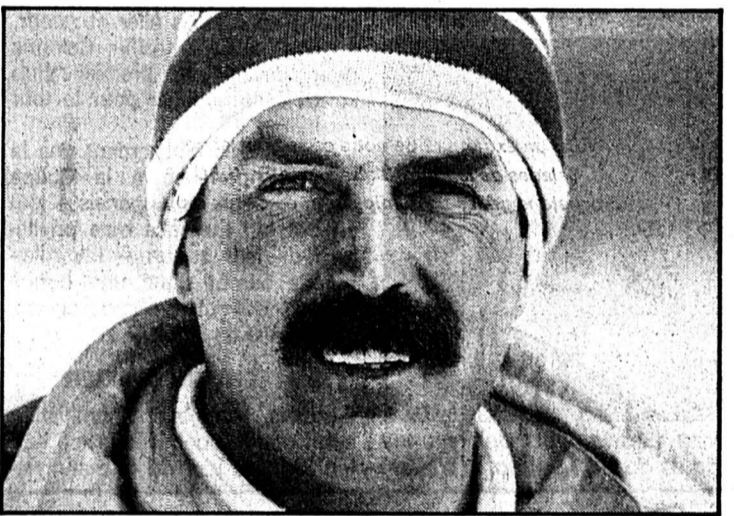
Aucun texte juridique n'est pour l'instant en préparation, mais la personnalité même du député, sa fonction et la sévérité du ton, laissent entendre que cela pourrait être le cas si des mesures draconiennes ne sont pas prises rapidement.

ARSENAL PEU DISSUASIF

Chaque League s'est dotée d'un arsenal de mesures pour lutter contre ce fléau dont on a pris encore plus conscience aux Etats-Unis depuis la disqualification du sprinter canadien Ben Johnson aux Jeux olympiques de Séoul pour usage de stéroïdes anabolisants, de plus en plus utilisés dans le football américain. Mais Charles B. Rangel les trouve inopérantes et pas assez répressives.

Belle récompense

Ezio Damolin désigné entraîneur de l'année 1988



Ezio Damolin: la récompense pour un travail très bien fait. (Widler - a)

Ezio Damolin, entraîneur du combiné nordique à la Fédération suisse de ski, a été désigné «entraîneur de l'année 1988» par l'Association des entraîneurs du Comité national pour le sport d'élite. Au classement, Damolin a précédé Karl Fehrsner (ski alpin), Marry Mahon (aviron) et Urs Brunner (handball).

Les bonnes performances réalisées par les skieurs du combiné nordique aux Jeux olympiques d'hiver 1988 à Calgary sont à la base de ce choix.

Il faut rappeler ici la victoire individuelle d'Hyppolit Kempf, ainsi que la médaille d'argent obtenue par équipe en compagnie

d'Andreas Schaad et Fredy Glanzmann.

Enzio Damolin est né le 25.12.1944 dans la ville italienne de Moena. Il est marié et père d'un garçon de 14 ans. Il fut pendant plus de dix ans membre de l'équipe nationale italienne. Il a réalisé ses meilleurs résultats en 1968 aux Jeux olympiques de Grenoble et en 1970 aux Championnats du monde de Tatra (Tchécoslovaquie) avec un cinquième rang en combiné nordique.

Il a encore été à treize reprises champion d'Italie dans la même discipline et trois fois champion d'Italie de saut à skis. (si)

FOOTBALL

Direction le Caire

L'équipe nationale avec 16 joueurs en Egypte

Le coach national Daniel Jeandupeux emmènera 16 joueurs au Caire pour la rencontre internationale amicale du mercredi 14 décembre entre l'Egypte et la Suisse.

Il n'est pas exclu qu'à cette occasion soit rappelé le Lucernois Roger Wehrli, deux ans et demi après sa 66e et dernière sélection (face à l'Algérie).

La délégation helvétique s'envolera pour le Caire deux jours avant le match, fixé à 13 h

PUBLICITÉ

Stade de La Maladière
Samedi 19 nov. 1988
à 17 h 30

NE XAMAX LUGANO

Match de championnat

Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club.

Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets.

Votre Journal: L'IMPARTIAL

OLYMPISME

Melbourne bien placé

Jeux d'été de 1996: les Australiens choisissent

La ville de Melbourne a été le surprenant vainqueur de la «primaire» à trois qui devait désigner le candidat officiel de l'Australie pour postuler à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1996.

étaient généralement données favorités, c'est finalement Melbourne qui a eu la préférence de l'Australian olympic federation, le comité national olympique australien.

Alors que Sydney et Brisbane

(si)

Tous les samedis notre supplément:



Athlétisme:
les exploits
de l'Olympic

Page 15

Tennis:
Hlasek continue
de gagner

Page 19

SPORT

Impar

Quatre candidats pour une place La Coupe d'Europe des clubs champions à Lugano

Une semaine après le tournoi de Berne, un nouvel événement de portée internationale a lieu ce week-end en Suisse. Lugano accueille en effet de vendredi à dimanche, à la patinoire de la Resega, l'une des quatre poules qualificatives de la Coupe d'Europe 88/89.

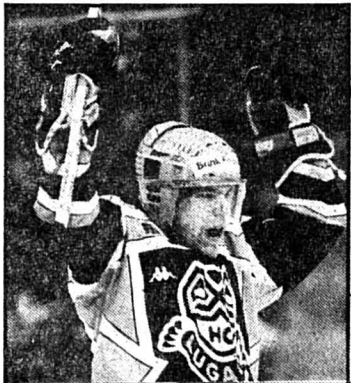
Opposés à Bolzano (vendredi), Jesenice (samedi) et Cologne (dimanche), les Tessinois viseront la première place, qui seule donnera accès au tour final du mois de février prochain.

Les Italiens de Bolzano (avec les internationaux Oberauch, Pasqualotto, Pavlu et Topatigh, ainsi que l'ancien champion olympique Mark Pavelich, ex-Lugano) et les Yougoslaves de Jesenice, entraînés par Rudi Hiti, ne semblent pas en mesure de s'imposer dans le duel qui se dessine entre Lugano et Cologne.

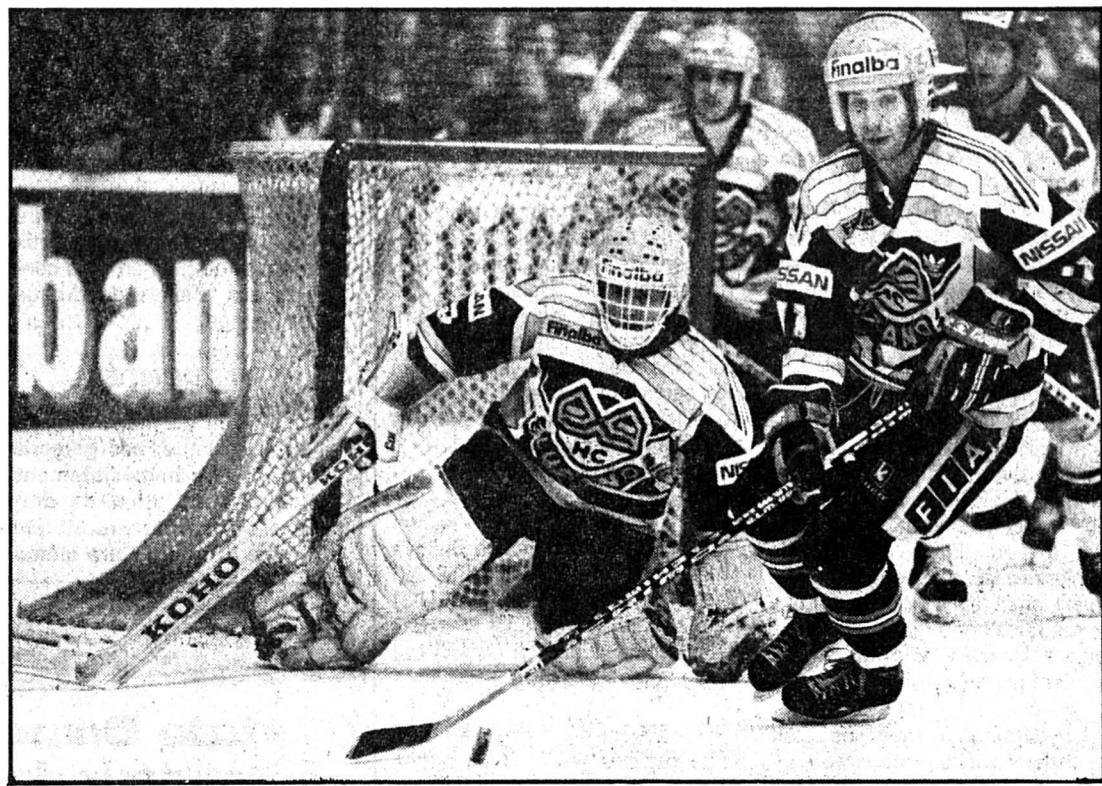
Duel de deux entraîneurs suédois également, John Slettvoll pour les Tessinois, Hardy Nilsson pour les Allemands.

RÊVE DE REVANCHE

Il y a deux ans, alors que la formule était encore à l'élimination



Jörg Eberle, l'un des grands atouts du HC Lugano. (Widler)



Thierry Andrey (aux buts) et Frédy Luthi: leur tâche ne sera pas facile. (Widler)

directe en matchs aller et retour, Lugano avait «sorti» Cologne pour devenir le premier club suisse à se qualifier pour le tour final.

Même s'ils n'accordent pas la même importance à la Coupe d'Europe que les Luganais - qui en ont fait l'un des buts privilégiés de leur saison - les Allemands auront donc une bonne raison de vouloir s'imposer aux champions de Suisse.

ATTENTION DANGER

Lesquels, après l'humiliation subie mardi à domicile face à Kloten (3-9), le jour du 44e anniver-

saire de leur entraîneur (!), n'abordent pas la compétition dans les meilleures conditions psychologiques.

Un sursaut d'orgueil et une combativité retrouvée ne seront pas de trop face à Cologne, qui domine nettement le championnat de Bundesliga. En jouant avec autant de détachement que face aux Zurichois, les Tessinois iraient à la catastrophe...

LE PROGRAMME

Vendredi 18 novembre. 16 h. 45: Cologne - Jesenice. 20 h. 15: Lugano - Bolzano. Samedi. 17 h. 00: Lugano - Jesenice. 20 h. 30:

Cologne - Bolzano. Dimanche. 16 h. 45: Bolzano - Jesenice. 20 h. 15: Lugano - Cologne.

La composition des autres groupes qualificatifs (les vainqueurs qualifiés pour le tour final, qui aura lieu du 17 au 19 février 1989).

Poule A à Esbjerg: CSKA Moscou (détenteur du titre), Dynamo Berlin-Est, Ujpest Dosza, Esbjerg.

Poule B à Nimègue: VS7 Kosice, Steaua Bucarest, Valerengens IF, Nimègue.

Poule C à Klagenfurt: Farjestads BK, HC Mont-Blanc, Polonia Bytom, AC Klagenfurt. (si)

Des Mélézes à la Resega Heurs et malheurs pour Bernard Bauer

«Goulache». C'était le surnom qu'on lui donnait lorsqu'il fourbissait ses armes au sein des juniors du HCC. Il avait un solide appétit doublé d'autres qualités plus spécifiques d'ailleurs, qui n'allaient pas tarder à faire de lui un hockeyeur de talent. Avec Tremblay, Cusson, Jones et Gratton comme entraîneurs, la carrière en ligue nationale débutait aux Mélézes. Il y a sept saisons maintenant que Bernard Bauer a passé le Gothard et qu'il joue sous les couleurs du HC Lugano.

Titulaire depuis la reprise du présent exercice, Bernard Bauer risque maintenant de faire les frais du rétablissement de l'international Andy Ritsch, longtemps blessé.

Avec beaucoup de philosophie, l'ex-Chaux-de-Fonnier relevait pourtant hier soir: C'est dur à accepter, parce que je m'entraîne malgré tout comme les autres joueurs. Mon contrat échoit dans quelques mois, j'aimerais rester ici, mais les conditions sont toujours plus difficiles.

RÉACTION

Les Luganais ont subi mardi passé l'humiliation sur leur patinoire contre Kloten. Fatigue psychique avant tout; la plupart d'entre nous avaient la tête ailleurs, explique Bernard Bauer. L'entraîneur John Slettvoll, dont c'était l'anniversaire, ce soir-là, n'a pas du tout apprécié la manière. On devine l'ambiance...

Et pourtant, mercredi, tous les joueurs luganais ont été priés de rester chez eux. Pour réfléchir. Hier, deux entraînements figuraient au programme.

Le matin, nous avons réappris à jouer simplement et nous avons exercé essentiellement le power-play, relevait Bernard Bauer.

En début de soirée, Eberle et ses coéquipiers ont travaillé plus particulièrement les sorties de zone, les parades face au fore-checking adverse, l'affinage de la relance.

Sous l'oeil attentif des joueurs de Cologne, qui venaient de quitter la glace, les Luganais n'ont certainement pas tout dévoilé. Bernard Bauer se voulait pourtant raisonnablement optimiste: Le moral est bon, nous avons été choqués sur le moment, mardi soir. Une défaite d'une telle ampleur devant notre public,

c'était inhabituel; mais ça a remis les idées en place.

Elles devront l'être pour tenir le coup. Trois matchs de Coupe d'Europe en autant de jours, en plein championnat; et Lugano qui vient de prêter neuf joueurs à trois équipes nationales... Ah! La formule.

G K

Défaite fribourgeoise Davos gagne le match en retard de LNA

● FRIBOURG-GOTTÉRON - DAVOS 4-8 (1-5 3-2 0-1)

Saint-Léonard: 5500 spectateurs.

Arbitre: Vöggtlin.

Buts (assists): 3' Lüdi (Rottaris) 1-0; Ledlin (Boisvert) 1-1; 5' Brodmann (Richter, à 5 contre 4) 1-2; 9' Brodmann (Richter) 1-3; 12' J. Soguel (S. Soguel, à 4 contre 4) 1-4; 18' Mazzoleni (Ledlin) 1-5; 25' Montandon (Sauvé, à 5 contre 4) 2-5; 27' Rottaris (Lacroix) 3-5; 31' Ledlin (Mazzoleni, à 5 contre 4) 3-6; 32' Sauvé 4-6; 40' Brodmann (Griga) 4-7; 60' S. Soguel (Mazzoleni, Fribourg gardien sorti) 4-8.

Fribourg: Stecher; Lacroix, Hofstetter; Staub, Brasey; Rotzetter; Theus, Mirra, Kaltenbacher; Rod, Montandon, Sauvé; Pousaz, Rottaris, Lüdi; Schaller, Bucher, Fischer.

Davos: Bucher; Mazzoleni, Jäger; Jost, Griga; C. Soguel,

Eppler; J. Soguel, S. Soguel, Lang; Batt, Boisvert, Ledlin; Brodmann, Gross, Richter.

Pénalités: Fribourg 4 x 2'; Davos 7 x 2'.

Notes: Fribourg sans Pfeuti et Descloux (blessés), Brasey n'est engagé qu'épisodiquement (blessure à un tendon d'un pied). Fribourg change fréquemment de composition de lignes dès le deuxième tiers. Brasey et Rotzetter n'apparaissent plus au dernier tiers.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	15	12	1	2	91-43	25
2. Lugano	15	12	1	2	75-49	25
3. Ambri	15	10	2	3	86-48	22
4. Berne	15	9	1	5	79-48	19
5. Zoug	15	8	1	6	68-66	17
6. Bienna	15	6	0	9	62-73	12
7. Olten	15	4	2	9	58-76	10
8. Fribourg	15	4	0	11	45-84	8
9. Ajoie	15	3	1	11	37-78	7
10. Davos	15	2	1	12	47-83	5

En bref

Les adversaires de Lugano

HK Jesenice: fondé en 1947, le club yougoslave devait remporter son premier titre national 10 ans plus tard. Il ne devait plus être détrôné jusqu'en 1971. A ce jour, il a été sacré champion de son pays à 23 reprises.

mands par 4-2 à la Resega et en ne s'inclinant que par 5-4 outre Rhin.

Kiessling, Pokorny, Hegen, Köpf, le fameux Sikora, Steiger, Truntschka et les deux Canadiens Thornbury et Berry sont les joueurs les plus cotés de l'adversaire No 1 des Luganais.

HV Bolzano: 10 titres nationaux à ce jour pour les Italiens, qui ont patienté 30 ans avant de décrocher le premier en 1963. Trois étrangers dans l'équipe: Mark Pavelich (USA) ex-Lugano et New York Rangers, Mike Zanier (Italo-Canadien) et Orlando Gates Gaetano (Canada).

Les Transalpins, entraînés par le Canadien Ron Chipperfield (ex-joueur de Calgary, Edmonton et Québec), s'appuie aussi sur quelques joueurs chevronnés qui ont nom Casciaro, Pasqualotto, Pavlu et autres Topatigh. Ils sont pour l'heure deuxième du championnat d'Italie.

CHASSE GARDÉE

Le CSKA de Moscou a remporté la Coupe d'Europe des champions à 19 reprises. L'équipe tchécoslovaque de Brno (3 titres), Kriklia Moscou (1) et Klado (Tchécoslovaquie) se partagent les accessits.

G. K.

LUGANO Georges KURTH

Jesenice compte dans ses rangs trois joueurs étrangers: les Canadiens Drcar et Hicks et l'attaquant américain Williams. Actuellement et depuis trois semaines, Jesenice est en tête de son championnat. La saison passée, pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Europe, Lugano avait battu Jesenice par 5-1.

EV Cologne: le club de Bundesliga allemande a vu le jour en 1972. En 1977, il faisait son premier titre de champion. Cinq autres ont suivi. L'actuel entraîneur de Cologne, Hardy Nilsson a été le premier Suédois à exercer la profession en Allemagne.

Présentement, Cologne occupe la première place de son championnat devant Rosenheim. En 1987, Lugano avait obtenu sa qualification pour la poule finale en battant les Alle-

DIVERS

L'heure des récompenses Remise des prix du concours Séoul 88

Séoul et ses JO appartiennent déjà au passé. Mais cette manifestation a été encore une fois évoquée hier en fin d'après-midi dans les locaux de L'Impartial.

En effet, les gagnants de notre concours consacré aux JO de Séoul ont reçu leurs récompenses lors d'une sympathique cérémonie.

Le premier prix est revenu à M. Jean-Marie Chapatte, de La

Chaux-de-Fonds, qui a gagné un téléviseur offert par la maison VAC.

Quant à la Vibliothèque de la Charrière, elle a offert les 2e, 3e et 4e prix, respectivement à M. Pierre-Yves Chapatte (La Chaux-de-Fonds), Madame Martine Bühlmann (le Locle) et le jeune Jérôme Boillat.

Bravo à tous ces lauréats.

(Imp)



De gauche à droite: Mme Pochon (Vibliothèque Charrière), M. Morandi (direction VAC), Jérôme Boillat, M. J.-M. Chapatte, M. P.-Y. Chapatte, M. Bühlmann et Mlle. Bloch (service de promotion). (Impar-Gerber)

LE SPORT EN BREF



Weder et Gerber intouchables

La première épreuve de sélection des bobeurs suisses en vue des championnats d'Europe et du monde s'est terminée près d'Innsbruck, sur la piste d'Igls, par la victoire attendue de l'équipage composé de Gustav Weder et Bruno Gerber. Au terme des trois manches, Weder-Gerber ont largement distancé leurs poursuivants. Baracchi-Acklin terminent en effet à 1'37 des vainqueurs, alors que Fasser-Meier se classent troisièmes, à 3'31.

La Chaux-de-Fonds	Trois ans ferme	23
Le Locle	Un Loclois chez le Pape	26
Neuchâtel	Dubied: les locataires unis	31
Jura bernois	Sus aux extrémismes	33
Jura	Le plus mauvais	35

Une réalisation audacieuse

La classe agricole franc-montagnarde inaugure son nouveau centre

Les agriculteurs francs-montagnards sont désormais dotés d'un outil hors du commun avec un centre récepteur de céréales qui est le plus haut de Suisse et une coopérative de commercialisation qui devrait leur permettre de vendre et d'acheter franc-montagnard. Le coût de la réalisation avoisine les quatre millions de francs.

La peur de l'hésitation ont été présentés - parmi les agriculteurs - tout au long de la conception et de la réalisation de ce vaste complexe qu'est la SAFM S.A. (centre commercial) et EPIDOR (centre collecteur).

Le projet était-il démesuré?

Hier lors de l'inauguration officielle à Saignelégier qui s'est déroulée en présence de près de 400 invités venus des milieux agricole et politique, chacun s'est félicité du résultat obtenu, craignant même que le «SILO» se révèle déjà trop exigü.

Cet automne déjà, les 34 cellules verticales de stockage étaient pleines - près de 700 tonnes de céréales - et l'on déplorait même «un reste au pied du géant».

OBJECTIFS COMMERCIAUX

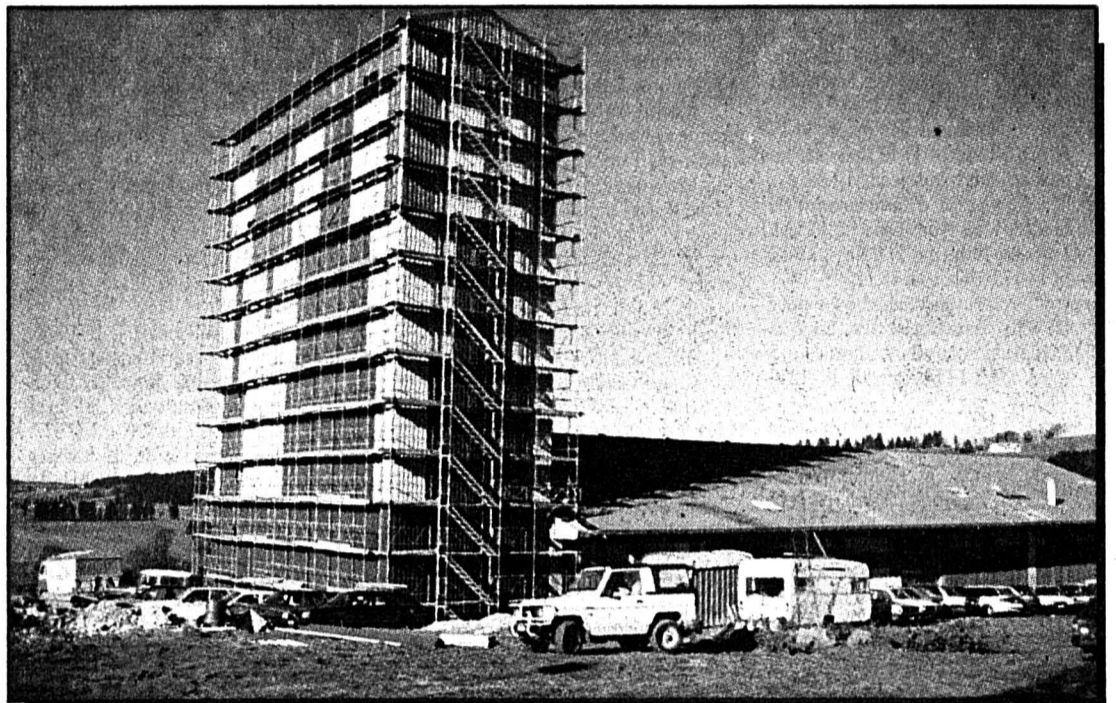
La halle inaugurée contient dans la première partie une surface commerciale d'environ 400 m² tandis qu'une deuxième partie est utilisée comme entrepôt. La partie commerciale s'adresse à une clientèle variée composée d'agriculteurs, d'artisans, de restaurateurs et aussi à une clientèle de masse.

A la manière des «Do it your self» chacun pourra y trouver de la quincaillerie, de l'outillage, des habits de travail de même que de l'électro-ménager, de l'alimentation et des produits d'entretien. Un essai sera tenté en vue d'offrir à la clientèle potentielle un choix de fruits et légumes du terroir en assortiment demi-gros tandis qu'au printemps 1989, un centre de jardinerie offrira une palette d'arbustes, de plantons et de fleurs.

Toute la gestion du magasin est informatisée. L'objectif avoué de ce centre commercial qui se veut compétitif est d'essayer de garder dans la région une partie de l'argent qui quitte habituellement les Franches-Montagnes pour les centres urbains environnants.

JOUER LE JEU

Un leitmotiv ressortait des allocutions prononcées hier tant au SAFM à Saignelégier qu'à la Salle des fêtes du Noirmont: les paysans devront faire preuve de solidarité et jouer le jeu pour que le centre devienne un poumon économique dans les Franches-Montagnes afin que le secteur primaire prenne toujours davantage sa place de partenaire à part entière.



Le complexe inauguré hier. Il a coûté quelque 4 millions de francs.

(Photo Impar-Gybi)

Pour Hélène Froidevaux, conseillère communale au Noirmont: Le monde paysan doit rester ouvert à tous les nouveaux marchés... Le milieu agricole doit se prendre en charge.

Quant à Henry Cuttat, chef du service de l'économie rurale qui apportait hier le statut du Gouvernement jurassien, il a relevé que les Franc-Montagnards avaient fait preuve d'un esprit d'entreprise exceptionnel en réalisant ce complexe agricole et qu'ils devront désormais se montrer actifs, responsables et solidaires afin de faire vivre cette coopérative dont ils détiennent les rênes. Quant à Jean Boillat, président de la SAFM, il a relevé une fois encore la nécessité pour l'agriculture de prendre sa place dans le développement économique de la région.

Le président du Conseil d'administration de la SAFM, Robert Villa, a tenu à souligner que ce jeudi 17 novembre 1988 était «Le» grand jour de l'agriculture franc-montagnarde.

En discussion depuis 1986, le projet s'est planifié en 1987 pour être fonctionnel aujourd'hui. Autant dire que personne n'a mis

les deux pieds dans le même soulier. Chacun s'est également plus à reconnaître l'efficacité du directeur du centre, Marc Arn qui fut le moteur de tout le projet. Quant aux autorités communales de Saignelégier et cantonales du Jura, elles furent remerciées pour leur soutien de la rapidité de leurs décisions.

Gybi

REGARD

Grandes ambitions

Sur 10 chantiers importants ouverts dans la République et canton du Jura, trois concernent les Franches-Montagnes et plus particulièrement son agriculture. Le Centre collecteur de céréales et le Centre commercial inauguré hier à Saignelégier en est un exemple achevé, tandis que les fondations du manège sont posées et que l'emplacement à Saignelégier de la future fromagerie de têtes de moines a été choisi.

Le Franc-Montagnard et plus précisément l'agriculteur sont des individualistes. Le nouveau Centre agricole dont une partie est organisée en coopérative devrait susciter chez l'agriculteur du Haut Plateau un esprit plus collectiviste. Il y a autant d'exploitations agricoles, dans les Franches-Montagnes qu'en Ajoie ou dans la vallée de Delémont, il est dès lors

temps que ce secteur primaire fort, manifeste ses ambitions et se donne les moyens de les réaliser s'il veut subsister et être considéré comme un partenaire économique sérieux.

Le Centre agricole des Franches-Montagnes a le projet de devenir un lieu de rencontre, d'échanges et de concertation pour la classe agricole de la région. Des idées pourront y germer, des plans de réalisation, en commun, se forger. C'est ainsi que ce centre ira au-delà de son rôle initial de moulin pour devenir un véritable outil de travail pour les agriculteurs et leurs partenaires. Quant au manège et à la fromagerie - outre le fait de mettre en valeur les produits du pays - ils devraient permettre à la Société agricole et à celle des loisirs de commencer une véritable idylle qui mettrait fin à des décennies d'indifférence, voire de méfiance.

Gladys BIGLER

● Lire aussi article ci-contre...

La varroase des abeilles a frappé

La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz sous protection

Neuchâtel était le dernier canton suisse encore épargné par la varroase, ce fléau parasitaire responsable de la disparition de plus d'un million de colonies d'abeilles en Europe au cours des dernières décennies. Rien qu'en Suisse environ 13.000 ruches ont été détruites il y a deux ans.

Il y a quinze jours, un premier cas de varroase était décelé dans un rucher de La Chaux-de-Fonds; la

semaine passée un second était identifié à Dombresson dans le Val-de-Ruz.

Pour tenter de contrôler, à défaut d'enrayer le mal, l'ensemble du territoire des deux districts contaminés a été déclaré zone de protection par le Service vétérinaire cantonal et l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Paratte.

Ce dernier nous a du reste précisé qu'aucun remède connu à ce

jour n'était véritablement efficace pour détruire le «Varroa jacobani», ce minuscule parasite originaire du sud-est asiatique qui s'attaque aussi bien aux larves qu'aux abeilles adultes en se nourrissant de leur hémolymphe, leur sang.

INDESTRUCTIBLE

Aujourd'hui, quatre produits sont autorisés pour traiter les ruches

atteintes: un fumigène, deux acaricides systémiques et l'acide formique. Un produit belge en qui l'on avait mis les plus grands espoirs est actuellement en cours d'homologation auprès de la Station apicole de Lieberfeld.

Ses promoteurs ont déjà procédé à trois changements de formules chimiques, preuve des difficultés à mettre au point une véritable arme absolue contre ce parasite indestructible pour l'heure.

La mise en place d'une zone de protection signifie concrètement qu'il est interdit de déplacer les colonies d'abeilles, les ruchettes de fécondation et les reines sans un laissez-passer délivré par l'inspecteur des ruchers après un contrôle approfondi.

De plus, les apiculteurs du canton ont l'obligation de contrôler leurs colonies de manière suivie et d'annoncer tout cas suspect d'acarirose ou de varroase.

DANGERS

A terme, deux graves problèmes vont se poser suite à la propagation plus ou moins rapide de la varroase. Si trop d'abeilles sont atteintes, la pollinisation des vergers ne sera plus garantie, il y aura donc moins de fruits: alors que, face aux mesures draconiennes et aux transformations des ruchers que va imposer le fléau, de nombreux apiculteurs, souvent âgés, risquent d'abandonner leur passe-temps favori. Il y aura là aussi moins d'abeilles et moins de miel!

M. S.



Bien des soucis pour les apiculteurs neuchâtelois.

(Photo Impar-Gerber)

Sans doute en Suisse

Les policiers ont perdu la trace du meurtrier de Villers-le-Lac

C'est aujourd'hui, à 14 h 30 qu'auront lieu les obsèques de Mme Hélène Billod sauvagement assassinée lundi matin par son ex-gendre. Les obsèques se dérouleront sous une discrète mais efficace surveillance policière.

Hier encore les gendarmes français, mais en effectif réduit par rapport à la veille, ont continué à tenter de retrouver l'assassin, Daniel Dolard qui est armé d'un fusil de chasse.

Ils ont systématiquement fouillé des dépendances, des loges ou des lieux d'abris possibles aussi bien dans le secteur des Pargots qu'au dessus de Villers-le-Lac dans la zone s'étendant du Chaffaud au pied du Mont-Meusy. Sans succès d'ailleurs.

Le responsable des opérations sur sol français, le capitaine Herry est maintenant persuadé que

l'homme recherché et qui s'était attribué le pseudonyme de Le Monial lorsqu'il signalait ses œuvres en tant qu'artiste-peintre, est maintenant sur territoire suisse.

Il aura peut-être tenté de revenir en terrain connu afin d'y trouver un quelconque appui dans la mesure où il est aux abois, ne disposant pas de nourriture alors que les nuits sont particulièrement fraîches.

Sorti d'un passé douloureux, décrit comme introverti, nerveux et sanguin de tempérament Daniel Dolard avait sans doute attendu le possible retour de son ex-femme dans la maison familiale des Pargots, lundi, après avoir assommé puis étranglé sa belle-mère. Espérant même secrètement que celle-ci serait accompagné de son ami, un médecin yougoslave de 50 ans, travaillant dans le même établissement qu'elle à Neuchâtel. (jcp)

Ça commence à bien faire. Chaque semaine, sinon chaque jour, on trouve dans sa boîte aux lettres un calendrier, des cartes de vœux, des étiquettes autocollantes et illustrées, de petites brochures, des almanachs, des atlas miniature, des lunettes pour voir en relief les merveilles du corps humain, et je ne sais tout quoi encore. Accompagné, bien sûr, d'un bulletin de versement déjà tout rempli: nom, prénom, rue, ville, marqués au sceau des chiffres codes d'un ordinateur qui nous a bien à l'œil. Il n'y a plus qu'à remplir la case réservée au montant qu'on nous prie de bien vouloir offrir.

Solidarité, d'accord, mais quand les mains se tendent de tous les côtés, à gauche, à droite, devant, derrière, au-dessus et en dessous, on finit par en avoir une sorte de nausée, de ras-le-bol. Que les très nombreuses bonnes œuvres de notre pays aient besoin d'un soutien pour élargir leur activité, d'accord. Mais ne pourrait-on pas trouver un autre

billet

système, pour les alimenter, que ce matraquage général de fin d'année? Un prélèvement automatique et proportionnel, par exemple sur les impôts, qui serait versé à un fonds commun qui lui, répartirait la manne entre ceux qui aident les malvoyants, ceux qui protègent les petits oiseaux, ceux qui s'occupent des vieux, des bancals, des jeunes, des drogués, des malentendants, et des etc.

Au début de ma carrière, j'avais osé écrire qu'en Suisse la mendicité ne se fait pas dans la rue, mais dans les boîtes aux lettres. Je m'étais fait voler dans les plumes. Ça risque de recommencer. Je rengaine donc la mienne...

J.E.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20 h 30, théâtre, «ECHO toi-même», troupe ABC.
 MIH: 18 h 30, conf. du Dr Stefan «Le jeune sportif».
Office du tourisme (La Chaux-de-Fonds, Jura neuchâtelois), rue Neuve 11: lu-ve 8 h 30-12 h, 14-18 h 30, sa 8 h 30-12 h. ☎ 039/28 13 13.
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.
 Vivarium: fermé.
 Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h. Expo cheval à la ferme.
 Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Me jusqu'à 20 h. Expo Wyser, dessins, Schneider, sculpture. Jusqu'à 4.12.
 Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h. Expo sur les chauves-souris, jusqu'à 31.1.89.
 Marché: expo projet d'aménagement de la Place Sans Nom Espacité, lu, ma, je, ve 17-19 h; me 17-22 h; sa 9-12 h, 14-17 h. Jusqu'à 15.12.
 Musée d'histoire et médaillier: expo pour le 100e anniversaire des Sapeurs Pompiers, «Au feu». Jusqu'à 5 mars. Me, 14-17 h, sa et di, 10-12 h, 14-17 h.
 Home méd. La Sombaille: artisans du 3e âge. Jusqu'à 25.11.
 Galerie du Manoir: D. Humair, peintures. Tous les jours, 15-19 h. Di et lu fermé. Me 15-22 h. Jusqu'à 23.11.
 Galerie Club 44: Expo. Christian Dupré, photo du Tibet. Ouverte de lu à ve 10-14 h, 17-22 h, sa 17-19 h 30. Jusqu'à 1.12.
 Galerie du Parc: Francis Mayre, peintures, jusqu'à 11.12. Tous les j. jusqu'à 19 h, sa, 17 h, me après-midi et di fermé. Vern. sa 19.11, 17 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h. Expo Ducommun. Jusqu'à 20.11.
 Galerie Sonia Wirth: expo permanente, tous les jours, 14-18 h 30, sa, 14-17 h.
 Centre de l'Abeille: expo Jeannotat, reliefs papier, heures d'école. Jusqu'à 2.12.
 Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, m-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
 Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.

Piscine des Arcès: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
 Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve 10-12, 16-18 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu 12-18 h, ma-ve 15-18 h, me 15-19 h.
 Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et ☎ 23 02 84. Garderie ma ☎ 26 99 02, ve ☎ 28 11 90.
 Parents inform.: ☎ 038/25 56 46.
 Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, ☎ 039/26 89 94.
 SOS Futures mères: lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h, ☎ 038/66 16 66.
 Groupe allaitement: ☎ 26 06 30
 Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, ☎ 26 87 77.
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30
 Services Croix-Rouge: Paix 71, ☎ 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons lu et ve 13 h 30-16 h 30.
 Soins à domicile et consult. pour stomies, Collège 9: ☎ 27 63 41, lu-ve.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55, lu-ve.
 Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 27 63 41
 Assoc. suisse pour les sourds démentisés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.
 Groupe de maintenance cardio-vasculaire: entraînements le me, 12 h, au Centre Numa-Droz et le ve, 18 h, au Collège de l'Ouest. Pour s'affilier, ☎ 23 81 70.
 Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-17 h 30, sa 9-11 h 30.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 2, lu-ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
 Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

LE LOCLE

Cinéma Casino: fermeture provisoire.
 Musée d'horlogerie: ouvert tous les jours sauf lu, 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
 Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. Casino. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.
Permanence dentaire: ☎ 31 10 17 rens.

Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, ☎ 31 10 17.
 Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 34 11 44.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma 8 h 45-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.
 Service aide fam: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56, lu-ve.
 Consultations conjugales: lu-ve, ☎ 038/24 76 80.
 Office social: Marais 36, ☎ 31 62 22.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

VAL-DE-RUZ

Fontainemelon, salle de gym: 19 h 30, fanfare «L'Ouvrière».
 Les Hauts-Genèveys, collège: 17 h 30-23 h, expo d'artisans.
 Château de Valangin: tous les j. 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu.
 Au Cellier, expo «La dentelle au Pays de Neuchâtel», jusqu'à 4 déc.
 Démonstrations je et di après-midi.
Service de garde pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.
 Protection des animaux: ☎ 038/31 82 23.

Contrôle continu des installations de chauffage

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 7 au 14 novembre 1988

- La Chaux-de-Fonds: + 7° (1837 DH)
- Le Locle: + 7,7° (1720 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 7,1° (1829 DH)
- Val-de-Ruz: + 6,3° (1967 DH)
- Val-de-Travers: + 6,2° (1973 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.
 La Main-tendue: ☎ 143, 20" d'attente.
 Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 8-11 h, 16-20 h; ma 8-11 h, 14-18 h; je 8-11 h, ☎ 28 79 88.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Bertallo, L.-Robert 39. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu à je, 11-12 h, 17-18 h, ve, 11-12 h, 16-17 h.
 Consommateurs-Information et Conseils en budget: Grenier 22, lu, 14-17 h ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, ☎ 28 37 31.
 Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, ☎ 23 30 50.
 Ass. déf. chômeurs: Progrès 99, (rez-de-chaussée), ma, me, ve 16-19 h, ☎ 23 60 18.
 Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 26 51 93, tous les jours.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

Club 44: 17 h 30, Piano Bar; 20 h 30, Le grand paysage d'Alexis Droeven (Guilde du film).
 Corso: 21 h, Bagdad café. (12 ans); 18 h 45, Quatre aventures de Reinette et Mirabelle. (16 ans).
 Eden: 20 h 30, La dernière tentation du Christ. (16 ans); 23 h 45, Le droit au plaisir. (20 ans).
 Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit? (Pour l'ôlé).
 Scala: 16 h 30, 21 h, Un monde à part. (12 ans); 18 h 45, L'étudiante. (12 ans).
 La Sagne, musée: Tous les lers dimanches du mois, 14-17 h, ou sur demande, ☎ 31 51 06.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, ☎ 28 79 88.
 Crèche pouponnière: garderie tous les jours, ☎ 31 18 52.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve 14-16 h 30.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
 Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

ENTRAIDE

Un guide et compagnon pour l'année entière

Comment vivre avec le stress? Où et quand auront lieu tous les marchés de Suisse en 1989? Que fait la Croix-Rouge suisse (CRS) dans son pays et dans le monde? L'almanach 1989 de la CRS, qui vient de paraître, répond à ces questions parmi bien d'autres.

Outre les traditionnelles rubriques pratiques telles que le calendrier ou les recettes de cuisine, l'Almanach 1989 invite ses lecteurs à porter un autre regard sur les gens et les choses, à travers une série d'articles originaux et richement illustrés en couleurs.

Avec son format pratique et ses 145 pages, l'Almanach 1989 de la CRS est utile tout au long de l'année et constitue, par exemple, une bonne idée de cadeau pour Noël. Il est en vente au prix de fr. 9,80 (ou fr. 6.- si l'on commande plus de 10 exemplaires) à la: Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.

(comm)

NEUCHÂTEL

Salon de Musique du haut de la Ville: 20 h 15, récital de piano, J.-P. Bauermeister.
 Jeunes-Rives: 20 h 30, 23 h 30, cirque Aladin.
 Plateau libre: 22 h, Snobs.
 Bibliothèque publique et universitaire: Prêt Fonds général, lu à ve 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits. Expo commémorative sur l'origine de la bibliothèque. Jusqu'à 11.2.89.
 Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouverte au public).
 Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h. Expo: Les ancêtres sont parmi nous. Jusqu'à 8.1.89.
 Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h. Expo Ch.-E. Guillaume. Jusqu'à 18.12.
 Expo Marianne Dubois, jusqu'à 11 déc. Vern. sa 19.11, 16 h.
 Galerie du Faubourg: Peter Bácsay, peintures. De me à ve, 14 h 30-18 h 30, sa et di, 15-18 h. Jusqu'à 18.12.
 Musée d'histoire naturelle: tous les j. sauf lu, 10-17 h. Expo «Papillons», jusqu'à 8.1.89.

Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.
 Galerie de la Maison des jeunes: Dubach, sculptures. Du me au di, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'à 20.11.
 Galerie de l'Orangerie: expo Francine de Chambrier, peintures. Tous les j. sauf lu, 14-18 h 30. Jusqu'à 27.11.
 Galerie Ditesheim: Diacon, dessins et gouaches, ma à ve, 10-12 h, 14-18 h 30; sa, 10-12 h, 14-17 h; di, 15-18 h. Lu fermé. Jusqu'à 20 nov.
 Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lundi, 10-12 h, 14-17 h, je 20-22 h.
Pharmacie d'office: des Beaux-Arts, av. du ler-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Alcool. Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; ☎ 039/28 79 88.
 SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.
 Consul. conjugales: ☎ 038/24 76 80.
 Parents-infos: ☎ 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.
 Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 038/24 56 56. Repas à domicile, ☎ 038/25 65 65 le matin. Service animation, ☎ 038/25 46 56, le matin.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, 22 h 45, L'ours; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, 23 h, L'étudiante; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, 23 h, Drôle d'endroit pour une rencontre.
 Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit?
 Bio: 15 h, 20 h 30. La dernière tentation du Christ; 18 h 15, L'ami de mon amie.
 Palace: 15 h, 20 h 30, Chouans; 18 h 30, La bête de guerre.
 Rex: 15 h, 20 h 30, 23 h (fr.). 18 h 15 (vo angl.). Good morning Vietnam.
 Studio: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, 23 h, U2 Battle and Hum.
Comondrèche, Galerie Muller: expo Otto Nebel, peintures. Ouverte de me à di, 14 h 30-18 h 30. Jusqu'à 20.11.
Auvermier, Numaga: Miniatures des Indes (XVIIe, XIXe siècle). Ouverte de ma à di, 14 h 30, 18 h 30. Jusqu'à 25 déc.
St-Aubin, La Tarentule: 20 h 30, «Le legs», pièce de Marivaux.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Presidio.
 Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.
 Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
 Môtiers, Galerie Golaye: D. Strauss, peintures. Ouv. de me à di, 14-18 h. Jusqu'à 11.12. Vern. sa 12, 17 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.

bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
 Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital de Couvet: maternité et urgences ☎ 63 25 25.
 Ambulance: ☎ 117.
 Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 28 95.
 Fleurier, infirmière visitante: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcool: ☎ 038/25 19 19.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, ☎ 039/51 21 51.
Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale, planning familial et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou ☎ 22 20 61 et ☎ 22 39 52 (Delémont).
 Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, ☎ 22 60 31.
 SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.
 La Main Tendue: ☎ 143.

LES BOIS

Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT

Cinéma: 20 h 30, Cobra verde.
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

LES BREULEUX

Cinéma Lux: 20 h 30, Milagro.
 Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

SAIGNELÉGIER

Patinoire: Lu, 13 h 30-17 h. Ma, 10-11 h 45, 13 h 30-17 h. Me, 10-11 h 45, 14-17 h. Je, 10-11 h 45, 13 h 30-17 h. Ve, 10-11 h 45, 13 h 30-17 h, 19 h 30-21 h 45. Sa, 10-11 h 45, 14-17 h. Di, 14-17 h.
 Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h.
 Ludothèque: Sommètres 2, ma 14 h 30-16 h, je 16-17 h 30. Ordinateur, ma 16-18 h. (Fermée pendant les vacances scolaires).
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
 Préfecture: ☎ 51 11 81.
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.
 Service du feu: ☎ 118.
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.
 Hôpital maternité: ☎ 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15, Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

SOUUCE

Musée de la Radio: ma-di, 14-18 h.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 64 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1, ☎ 032/92 97 50.
Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, ☎ 039/41 13 43, Tavannes, ☎ 032/91 40 41.
Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: ☎ 143.

SAINT-IMIER

Galerie Espace Noir: expo Carrion, peintures. Jusqu'à 15 déc. Vern. 18 nov. 19 h.
 Cinéma Espace Noir: 21 h, Too Munch.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
 Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu 15-17 h, je 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: lu-me-ve, 14-18 h, ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.

Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit.
Pharmacie de service: Voinol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcooliques anonymes: ☎ 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

COURTELARY

Préfecture: expo Roulet, aquarelles, tous les jours, 14-16 h 30, di, 10 h 30-16 h 30.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 - Dr Ruchonnet, ☎ 039/44 10 10 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watterville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: ma et je 15-17 h.
 Patinoire des Lovières: 19 h 15-21 h, patinage public.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.
 Services techn. et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors des heures de bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.
 Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
 Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.
 Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

BÉVILARD

Cinéma Palace: 20 h 30, Colors.

En toute saison,

L'Impartial

vosre source d'informations

Trois ans ferme pour viol

Le correctionnel reconnaît le courage de la victime

Reconnu coupable d'un viol et d'une tentative de viol, un homme de 48 ans a été condamné à trois ans de réclusion, la peine la plus lourde que puisse infliger le Correctionnel. Le tribunal a considéré les faits comme extrêmement graves et salué le courage de la victime.

Les faits se sont déroulés en septembre 1987, un soir de Braderie. L'acte d'accusation relève que le prévenu s'est introduit subrepticement dans un studio et qu'il a violé la jeune fille qui y dormait. Un mois plus tôt il pénétrait tout aussi subrepticement dans une chambre d'hôtel et tentait d'abuser d'une jeune femme également endormie.

A l'audience, l'auteur conteste toujours le viol et la tentative. Dans le premier cas, il dit connaître la jeune fille, qui l'a plus ou moins invité l'après-midi précédant à lui rendre visite, mais avoue ne pas la reconnaître. Il n'a pas violé: lorsque elle lui a dit «fous le camp», il est parti. Dans le cas de la tentative, il ne savait plus son nom, ni où il habitait. Il est entré dans une chambre de l'hôtel pour dormir.

Le témoignage de la jeune fille est beaucoup plus précis. Il prouve qu'elle n'a pas vu l'inconnu l'après-midi en question et qu'elle a décidé d'aller dormir dans le studio de sa sœur dans la soirée. Une

présence dans la chambre l'a réveillée: «Si tu bouges, je te fais mal». Après, saisie de vertiges, elle a vomi, tourné dans le studio, pris un couteau de peur de le voir revenir, choquée, sans sentiment. Jusqu'au matin.

L'autre jeune femme juge que l'homme avait l'intention de la violer et de la tuer. Il a tenté de l'étrangler, avant qu'elle ne puisse prendre la fuite. Elle a porté plainte, puis l'a retirée, pour ne plus entendre parler de l'affaire.

Sur ce point, le substitut du procureur a rendu hommage à la jeune fille qui elle a maintenu sa plainte. «Pour une femme, il n'y a rien de plus humiliant qu'un viol, aller le proclamer leur est très difficile, cela explique que les victimes cachent ce qu'elles auront ensuite à répéter à de multiples reprises». M. Daniel Blaser ne met pas en doute les témoignages des deux victimes. Quant à la crédibilité de l'agresseur, elle est nulle. Le ministère public s'est interrogé sur l'opportunité de viser plutôt le viol

qualifié ce qui aurait valu au prévenu les Assises. Il a tenu compte des problèmes du prévenu mais réclame une peine de trois ans de réclusion. «Si on commence à laisser les viols qui sont jugés devant un tribunal impunis, où va-t-on?»

L'avocat de la victime a renchéri. Il considère le viol comme un crime aussi grave que le meurtre: «qu'est-ce que la vie d'une jeune adolescente qui a subi ces outrages?», questionne-t-il. Les traumatismes du viol sont connus: dévalorisation de soi, vieillissement, sentiment d'être endommagée, que tout le monde sait ce qu'il s'est passé, angoisses, notamment celle du SIDA quand on sait que le violeur est un habitué des cabarets et des prostituées. Pensées sordides. La défense invraisemblable de l'accusé est balayée à tel point qu'on pourrait avoir pitié de lui. Mais il est pervers et dangereux.

«Si j'avais à plaider coupable», a commencé la défenderesse du prévenu. Mais elle a plaidé non coupable. Il n'a pas eu de viol, parce que l'homme est impuissant, qu'il avait bu. Son comportement était bizarre. Le prévenu est complètement paumé affectivement et socialement. Solitaire, il a perdu après son divorce l'essentiel: la vie

en famille. Cela dit, pour la défense, l'acte sexuel n'est pas établi. Et pour condamner, il faut des preuves. Conclusion: l'acquiescement.

Et s'il était cependant reconnu coupable? La peine devrait être fortement réduite vu son origine musulmane, sa responsabilité diminuée, sa conscience altérée par l'alcool et la loi absurde qui punit aussi sévèrement le viol que le meurtre.

La Cour a suivi le ministère public et l'avocat de la plaignante. Elle est convaincue que les choses se sont passées telles que la victime l'a dit. L'homme est condamné à trois ans de réclusion, moins 69 jours de détention préventive et 4200 fr de frais. Un traitement ambulatoire (alcoolisme) est ordonné. Un précédent sursis (30 jours d'emprisonnement) est révoqué, 1000 fr de dépens sont accordés à la plaignante. Le tribunal ordonne l'arrestation immédiate.

R. N.

● La Cour était composée de: Président, M. Frédy Boand; Jurés, M. Jean-Pierre Boegli, M. Germain Barth; Ministère public, M. Daniel Blaser, substitut du procureur; Greffière, Mlle Christine Boss.

Un château de cartes institutionnel

La question de l'Etat fédéral belge au Club 44

Le traitement dominant du nouvel édifice institutionnel belge, c'est la confusion. Le Docteur en droit Renaud Dehousse était hier soir au Club 44 pour balader sa lanterne au milieu d'un maigre auditoire. Un passionnant exposé, pas très optimiste quant à l'avenir de l'Etat belge sur la voie du fédéralisme.

Il n'existait pas de sentiment national lorsque l'Etat belge fut créé en 1830. Le seul ciment dans cette nouvelle monarchie constitutionnelle, c'était le français, parlé par les 40.000 aristocrates et bourgeois qui, sur quatre millions d'habitants, avaient le droit de vote. Le fossé s'est encore élargi entre les deux communautés néerlandophone et francophone lorsque la wallonie a pris le train du développement économique (charbonnages et sidérurgie) tandis que la Flandre restait agricole.

Le vent a commencé de tourner à la fin du siècle avec l'émergence d'un sentiment national flamand, rendu opérant au niveau de l'Etat par la démocratisation des institutions, et finalement le suffrage universel introduit en 1919, qui a consacré la domination démographique flamande. L'essor économique de la Flandre, qui s'accéléra depuis les années 1950 notamment par le développement du port d'Anvers et fait de la partie néerlandophone l'une des régions les plus riches d'Europe, a enfin renversé la situation. L'autonomie régionale est devenue un enjeu pour les deux communautés.

Trois réformes successives, dont la dernière est passée cette année, visent à transférer les compétences aux régions flamande et wallone et



aux communautés linguistiques néerlandophone et francophone. L'élément dominant de ce nouvel édifice institutionnel est, pour l'heure, la confusion.

La répartition financière n'est pas concrètement réalisée. Et Bruxelles, cas particulier - la ville capitale est d'origine flamande mais à majorité francophone - n'a pas encore d'institutions propres. Les communes du front linguistique enfin, placées sur la frontière posent un problème épineux, dont on reparlera ces prochains mois, du côté des célèbres communes des Fourons en particulier.

M. Dehousse admet sans détour que la fédéralisation de la Belgique n'est pas à mettre en exergue d'un manuel d'architecture institutionnelle. A ses yeux, la vraie cause de la complexe situation belge c'est qu'en 1830, on a voulu couler un Etat dans un moule qui n'existait pas. Une telle alchimie ne pouvait fonctionner. La Belgique aujourd'hui est un château de cartes institutionnel.

R. N.

Eglise dans le vent

Flash sur trois diacres chaux-de-fonniers

Qu'est-ce qu'un diacre? Voilà une question que se pose bon nombre de laïques. C'est un ministre de l'Eglise, pourtant la fonction n'est pas stéréotypée, elle varie selon les dons de chacun, selon les besoins d'une région. Par le diaconat la mission de l'Eglise s'étend et trouve une signification nouvelle dans le monde d'aujourd'hui. Après l'installation de Mme. Janine Galataud au Temple Farel, dimanche 13 novembre, il apparaît opportun d'approfondir le sujet.

Comment devient-on diacre? Tout candidat à la consécration diaconale passera devant la commission adéquate. Il devra être majeur,

avoir exercé une profession pendant deux ans au moins, dans quelque branche que ce soit, mais être au bénéfice d'un CFC. Son dossier retenu, il suivra une formation théologique de deux ans, suivie d'une formation diaconale, sous forme de stages, pendant trois ans.

Il sera ensuite consacré par une collégialité, composée du président du Conseil synodal, du président du synode, d'un pasteur et d'un diacre. L'Eglise toute entière appuie une consécration. Les tâches et les charges concrètes confiées à des hommes et à des femmes, formés et consacrés au

ministère diaconal, varient selon les circonstances et les besoins des communautés locales, et selon la situation même du diacre, de ses charismes, de sa culture, de son milieu de vie. Le diacre de paroisse ou d'interparoisse mettra l'accent sur la participation à la vie culturelle. D'autres se sentiront mieux à l'aise dans l'enseignement biblique, animation de sessions, de groupes.

Le diacre en relation d'aide, fait partie de la catégorie des travailleurs sociaux ou hospitaliers, il visitera les malades, assistera les mourants. D'aucuns seront à même de diriger des institutions,

seront responsables de secrétariats paroissiaux, d'autres encore stimuleront, coordonneront, l'éventail des possibilités d'interventions est illimité, il suffira de discerner la vocation profonde chez celui ou celle qui veut servir.

Orienter le travail du diacre, lui trouver la place qui convient, lui permettre d'être véritablement un ministre, c'est la tâche de l'Eglise, du pasteur. Ce dernier, outre ses compétences humaines, est détenteur d'une licence en théologie. Prédicateur, il annonce la parole, il a le souci de l'unité de sa paroisse.

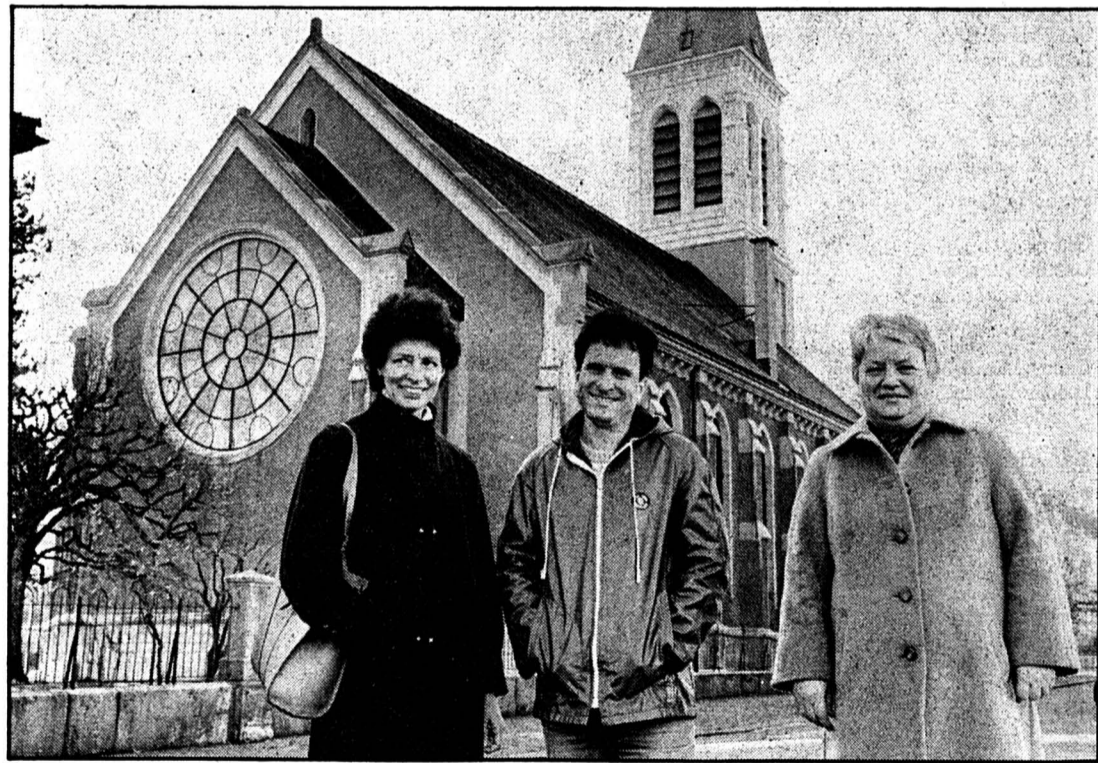
TROIS DIACRES CHAUX-DE-FONNIERS

Marc Morier tout d'abord, il fut autrefois manœuvre puis mécanicien de précision. Sa formation diaconale terminée, il fut consacré en 1979 à la Collégiale de Neuchâtel, installé aussitôt à la paroisse de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds. Marc Morier, c'est la course contre la faim, l'animation, les liens qu'il excelle à créer.

Danièle Rossinelli, quant à elle, fut infirmière en pédiatrie. Elle a été consacrée à Bâle en 1980, installée en 1987 au Grand-Temple. Mlle Rossinelli apprécie que l'homme, la femme, se sentent bien dans la paroisse, de plus elle apporte une information missionnaire, donne connaissance des besoins du monde.

Janine Galataud, fut employée de bureau, vendeuse, ouvrière de fabrique, aide familiale. Consacrée le 23 octobre de cette année, elle vient d'être installée au Temple Farel. Elle donne à sa fonction un caractère social, souhaite détecter l'engagement, les possibilités de rencontres des membres de sa nouvelle paroisse.

D. de C.



Une dynamique équipe pastorale.

(Photo Impar-Gerber)

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR
AURORE
à le plaisir d'annoncer la naissance de ses deux petits frères

JÉRÔME
et
DAVID

le 16 novembre 1988

Famille Daniel MARGUET
Rue de Neuchâtel
Montlebon

L'annonce, reflet vivant du marché

PUBLICITÉ

pierrrot ménager

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
☎ 23.00.55

CHERCHE
pour période de 3 mois
1 MANŒUVRE
ou
1 OUVRIER
pour pose cuisines
et appareils ménagers

ÉTAT CIVIL

Naissances
Etter Bryan, fils de Georges Alain et de Etter née Gyger Anne-Françoise. - Turtschi Elisa, fille de Patrick et de Eggel Turtschi née Eggel Franziska Maria. - Scheidegger Joanie, fille de Jean-François et de Scheidegger née Reinhardt Linda Franziska. - Hug Oriane Florence, fille de Sylvain Alain et de Hug née Dietrich Florence Sylviane. - Carrel Hélène, fille de Pierre Guy et de Carrel née Gauthier-Gonéz Danièle Jeanine. - Ruffieux Melaine Julian, fils de Claude Mario et de Ruffieux née Wetter Christine. Gacon Tamara Belyth, fille de Joël Pascal et de Gacon née Herman Britina.

Cyclomotoriste blessé

Hier à 7 h 05, Mlle M. F. de la ville circulait en auto avenue Charles-Naine en direction est. A l'intersection avec la rue Numadroz, elle entra en collision avec le cyclomotoriste du jeune R. G. également domicilié en ville, qui circulait normalement rue Numadroz en direction de l'avenue des Forges. Blessé, le cyclomotoriste a été transporté par ambulance à l'hôpital, établissement qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.

Vous le savez?
dites-le nous...

Collectivités en fête

19 novembre: une étape importante

Trois sociétés de la ville marqueront samedi 19 novembre, 30, 40 et 60 ans d'activité, autant d'étapes caractérisées par d'importantes manifestations.

L'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds à 30 ans. L'anniversaire sera fêté samedi, 20 h 15 à la Salle de musique, par un concert de circonstance. L'Orchestre de chambre, presque symphonique - une cinquantaine de musiciens y prendront part - interprétera les Variations sur un thème de Haydn de Brahms, Trois danses slaves de Dvorak. Le concerto pour deux pianos de Poulenc, œuvre très rarement jouée, verra la participation de deux jeunes et brillants pianistes de «chez nous», Olivier Sörensen et Marc Pantillon.

Pierre-Alain Monot, trompettiste a composé pour ce jour anniversaire «Trois airs de cour» pour quatuor

de cuivre et orchestre, l'ensemble Novus en sera l'exécutant soliste.

La Section chaux-de-fonnrière de l'Association suisse des invalides a été fondée en 1984, elle fête donc ses 40 ans. La manifestation aura lieu à la Maison du peuple, dès 11 h. La partie officielle est programmée à 14 h, suivie du cabaret «Manvussa». Les festivités prendront fin vers 18 h.

L'Orchestre d'accordéonistes Patria annonce son 60e anniversaire. Le club a été fondé en 1928, dans le contexte de la paroisse du Sacré-Coeur. L'ensemble, dirigé par Pierre Mundwiler, marquera cette étape par un concert, qui aura lieu à la Salle du Progrès, 20 h 15. «Les amis du Jura» de Moutier, direction Christian Jobin, se joindront aux exécutions en deuxième partie de programme. (DdC)

CELA VA SE PASSER

Cinéma belge au Club 44

Dans le cadre de la Semaine culturelle belge, la Guilde du film présente aujourd'hui vendredi 18 novembre au Club 44, à 17 h 30 «Piano bar» de Mary Jimenez, à 20 h 30. «Le grand paysage d'Alexis Droeven» de Jean-Jacques Andrien. (DdC)

Overnight en disco

La discothèque mobile Overnight fête samedi dès 21 h son quatrième anniversaire à Polyexpo. Classée parmi les plus grandes discos mobiles de Suisse, Overnight promet une soirée exceptionnelle avec son énorme «light show», son laser et son paquet de tubes variés. (Imp)

Portes ouvertes au CPJN

La direction générale, les directeurs d'écoles et le corps enseignant invitent public, parents et jeunes gens, à visiter les établissements du Centre de formation

professionnelle du Jura neuchâtelois (CPJN) vendredi 18 novembre de 18 h à 21 h 30, samedi 19 de 9 h à 11 h 45, Centre de l'Abeille, Collège des Arts et métiers, Ecole technique et Musée international d'horlogerie. Les élèves seront en activité. (DdC)

Concert d'accordéon

La Société mixte d'accordéonistes «La Chaux-de-Fonds», sous la direction de M. Paul-S. Matthey-Doret, donnera son concert annuel samedi 19 novembre, 20 h à l'Ancien Stand. En attraction, «Bâton magic» performance du Twirling club «Les Floraliés». (DdC)

Echo Toi-Même

Création au théâtre abc, ce soir à 20 h 30, la pièce de Hélène Bezençon, «Echo Toi-Même» mise en scène par Hughes Wülser. Ce spectacle est repris samedi 19 novembre ainsi que les 25 et 26 novembre, à 20 h 30. (ib)

OSERIEZ-VOUS L'ABORDER?

FARNER PUBLICIS

Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques / Association d'agences suisses de publicité

C'est si simple ... Il suffit d'une annonce dans le journal. Parlez-lui de tout ce qui l'intéresse: livres, spectacles, films, musique, vêtements, sports, vacances, loisirs, beauté. Pour la séduire, écrivez-lui, dessinez ou photographiez ce qu'elle aime. Retrouvez-vous dans le journal.

70% des jeunes lisent régulièrement un journal et consacrent en moyenne 35 minutes, chaque jour, à cette activité.

Vos annonces s'adressent à eux? Utilisez les formats, les couleurs et le

langage qui plaisent aux jeunes. Ils se souviendront de vous et de vos idées. Ils aiment les pubs drôles et intelligentes, celles qui leur ressemblent.

Il y a en Suisse 264 titres de journaux qui vous permettent de vous adresser aux jeunes où et quand vous le désirez.

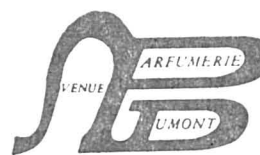
Si vos produits ou vos services ont de quoi les intéresser, ne soyez pas timide. Maintenant, vous savez où et comment les convaincre.

Le Journal

Les pages de la vie.

LANCASTER

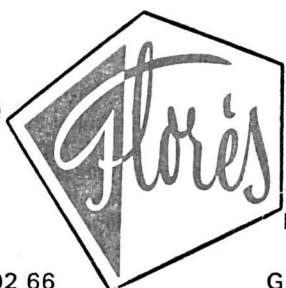
Vendredi et samedi, profitez de vous faire maquiller par notre visagiste Gunther



Institut de beauté Boutique
Avenue Léopold-Robert 53
☎ 039/237 337

Parfumerie Dumont de l'Avenue

Votre fleuriste



Serre 79
Tél. 039/23 02 66

Fleurop-Service
G. Wasser



Le plus grand choix de la région

chèques fidélité pour petite confection

☎ 039/23 97 55
Léopold-Robert 75 La Chaux-de-Fonds

La main sur le coeur



Du paradis de la bricole à la machine à laver la plus moderne le quincaillier de toujours

Toulefer SA
Pl. Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds

Un vrai cadeau! CHÈQUES



PRÉFÉREZ TOUS CES COMMERÇANTS QUI VOUS FONT UN CADEAU!

La Chaux-de-Fonds

A LA PERLE D'OR, bijoux, cadeaux
ALL STAR SPORTS, Robert Brusa
GIUSEPPE BISI, alimentation
R. BOURGEOIS, coiffure, beauté
FRÉDY BOURQUIN, meubles, décoration
PIERRE BUTTY, boulangerie, pâtisserie
CALAME SPORTS, Michel Sautaux
CLASSYMODE, L. Regazzoni, confection dames
DROZ & CIE, vins fins
HENRI DROZ, droguerie, parfumerie
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE, D. Geiser
BOUTIQUE ÉLÉGANCE, Pierrette Leuba
FLEURS FLORES, Georgette Wasser
FLEURS FLORIVAL, P. Juillard
FRISCHKNECHT, confiserie
PIERRE GIGON, horlogerie, bijouterie
P. GUENIN-HUMBERT, fleurs
JOLIE MODE, confection dames
GIUSEPPE LOCOROTONDO, comestibles

LOUISIANNE, corsets, lingerie
MAYER-STEHLIN, horlogerie, bijouterie
CONFISERIE MINERVA, Bruno Henauer
CONFISERIE MIRABEAU, Heinz Rothenbuhler
MOREAU, confiseur-chocolatier
MOTTIER, fleurs
MP SPORTS-CHAUSSURES, J. Finkbeiner
MULLER-MUSIQUE, disques, téléviseurs, pianos
PAUL-ANDRÉ NUSSBAUMER, parfumerie
ODS MODE, prêt-à-porter
ULRICH OSWALD, quincaillerie
PERRICO SA, droguerie-parfumerie
LIBRAIRIE LA PLUME, Anne Matter
MAISON RIES, confection dames
TOULEFER SA, quincaillerie
TURTSCHY FLEURS SA, Mangin-Erard
COIFFURE VIVIANE, C. Boillat-Desvoignes
A. VUILLEUMIER, montres, bijoux

Le Locle

MICHEL BERGER, électricité générale
BOUTIQUE D'ART, Nelly Jacot
BOUTIQUE DE LA JALUSE, Maurice Blaser
JEAN-CLAUDE DIZERENS, tabacs et jouets
DUBOIS, quincaillerie
MARIE-JOSÉ DUCREST, alimentation, vins
CHARLES FRUTIGER, confection

GRANDJEAN, papeterie
INSTITUT DE BEAUTÉ JD, Danielle Jacot
PIERRE MATTHEY, horlogerie, bijouterie
PARFUMERIE LOCLOISE, J. Huguenin
JEAN-PHILIPPE ROBERT, fleuriste
P.-ANDRÉ VERMOT, coutellerie

Saint-Imier

DINO BATTARRA, chapellerie, chemiserie
OTTO BOHNENBLUST, alimentation
BOURQUIN DÉCORATION SA
RENÉ BRAND, fleuriste
BRUNO CAMINOTTO, fleurs
CHIESA & CIE, vins et liqueurs

LÉON ROCHAT, ameublement
PIERRE JOBIN, horlogerie, bijouterie
CLAUDE MORF, alimentation
PAPETERIE DE ANGELIS
QUINCAILLERIE DU VALLON
SERVICES TECHNIQUES, magasin de vente

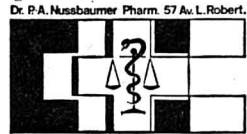
Courtelary

RAYMOND LIENGME, radio, télévision

Ils vous distribueront des Chèques Fidélité CID tant appréciés pour tous vos achats. Profitez donc de vous rendre chez les détaillants spécialisés qui vous font des cadeaux ! Vous y gagnez... Vous grouperiez ensuite tous vos Chèques Fidélité CID et les enverrez à Fidélité CID - Case postale - 2035 Corcelles. Dans un délai d'un mois au maximum, vous recevrez alors des bons d'achats correspondant au 3% de la valeur globale de vos achats. Vous n'avez plus qu'à réutiliser ces bons d'achats - valant de l'argent comptant - dans les magasins Fidélité CID.

➔ Correspondance: Fidélité CID - 2035 CORCELLES/NE ➔

pharmacie



centrale

Avenue Léopold-Robert 57, ☎ 039/23 40 23 et 23 40 24, La Chaux-de-Fonds

- Ordonnances médicales
- Tout pour bébé
- Articles de parfumerie



ÉLÉGANCE

Parc 31 P. Leuba

Exclusivité: tenues de patinage

Les modèles de compétition sont arrivés



Avenue Léopold-Robert 57 - ☎ 039/23 41 42

Sa boutique cadeaux pour les fêtes...



droguerie parfumerie

Place de la Gare La Chaux-de-Fonds

Services techniques

Magasin de vente: Docteur-Schwab 8, Saint-Imier ☎ 039/41 34 66
Pour tous vos achats d'appareils ménagers et lustrerie

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

offres d'emploi

Ville de Neuchâtel

Dans le cadre de la restructuration de ses services, la direction des Finances cherche un cadre supérieur pour le poste de

responsable de la gestion financière

Le candidat devra être en possession d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou HEC, ou d'une maturité commerciale complétée par une expérience professionnelle et des cours spécifiques.

Il aura la responsabilité de la trésorerie de la Ville, des relations bancaires, des placements et emprunts. Il assumera également la surveillance de la comptabilité de la Ville, en général.

Nous offrons au titulaire de ce poste l'opportunité de s'affirmer en qualité de chef à un poste à hautes responsabilités, un travail varié et de nombreux contacts humains.

Rémunération: selon l'échelle de traitements de l'administration communale.

Entrée en fonctions: immédiatement ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction des Finances, ☎ 038/21 11 11, interne 203.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies des certificats doivent être adressées à la direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 novembre 1988.

Ville de Neuchâtel

A la suite de la démission du titulaire, la direction des Finances cherche un

responsable du service des contributions

Le candidat devra être en possession d'un diplôme universitaire en sciences économiques ou HEC, ou d'une maturité commerciale complétée par une expérience professionnelle et des cours spécifiques.

Il aura la responsabilité du Service des contributions. Il participera aux travaux des commissions de taxation. Il assumera la tenue à jour du fichier des contribuables et gèrera le contentieux de la perception. Il collaborera avec le service informatique.

Nous offrons au titulaire de ce poste l'opportunité de s'affirmer en qualité de chef à un poste à hautes responsabilités, un travail varié et de nombreux contacts humains.

Rémunération: selon l'échelle de traitements de l'administration communale.

Entrée en fonctions: immédiatement ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction des Finances, ☎ 038/21 11 11, interne 203.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies des certificats doivent être adressées à la direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 novembre 1988.

Ville de Neuchâtel

Dans le cadre de la restructuration de ses services, la direction des Finances cherche un cadre supérieur pour le poste d'

adjoint au chef de l'Office du personnel

Le candidat devra être en possession d'un titre universitaire ou d'une maturité complétée par une expérience professionnelle et des cours spécifiques dans la fonction « personnel ».

Il aura la responsabilité du service des salaires, du service des assurances sociales et de la formation continue du personnel. Il collaborera également à la réorganisation structurelle de l'administration communale.

Nous offrons au titulaire de ce poste l'opportunité de s'affirmer en qualité de chef à un poste à hautes responsabilités, un travail varié et de nombreux contacts humains.

Rémunération: selon l'échelle de traitements de l'administration communale.

Entrée en fonctions: immédiatement ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction des Finances, ☎ 038/21 11 11, interne 203.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies des certificats doivent être adressées à la direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 novembre 1988.

EUROTEL NEUCHÂTEL

cherche:

sommeliers cuisiniers

Date d'entrée à convenir.

Les personnes de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail valable sont priées d'adresser leurs offres complètes à Michèle Liechti, directrice

EUROTEL NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 15-17 - 2000 Neuchâtel



Pour notre immeuble, avenue du Technicum 11, nous cherchons

conciergerie

- assurant principalement:
 - ouverture et fermeture des locaux commerciaux;
 - entretien des accès, en particulier déneigement;
 - contrôle du chauffage.

Appartement de service à disposition.

Ce poste pourrait convenir à personne désirant travailler à plein temps dans notre entreprise, comme magasinier ou emballleur.

Ecrire ou se présenter chez: **Bergeon & Cie SA**, avenue du Technicum 11, 2400 Le Locle, en téléphonant au préalable pour prendre rendez-vous. ☎ 039/31 48 32, interne 18.

Hivernage

pour voitures mobilhomes etc.

Tél. 039/26 77 10

A louer au centre de Saint-Imier **400 m² de locaux commerciaux**

☎ 039/26 72 72

Pour notre département moulage, nous cherchons un

mécanicien de précision

☎ 039/26 97 60

Particulier cherche à acheter

immeubles éventuellement à rénover.

Paiement comptant. Tél. 061/89 19 72/73 dès 18 heures

Un Loclois chez Jean Paul II

Conférence internationale à Rome

Sur le thème «La ville au service de la paix», la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) a récemment organisé à Rome une conférence qui a réuni plusieurs centaines de participants venus d'une quarantaine de pays. Seul Suisse présent: le Loclois Rémy Cosandey, président de l'Association suisse pour les cités unies. Nous lui avons demandé de nous faire part de ses impressions en lui posant quelques questions.



Seul délégué suisse à Rome lors d'une conférence internationale de la FMVJ, Rémy Cosandey a rencontré Sa Sainteté Jean-Paul II.

- Pourquoi êtes-vous allé à Rome ?

- Tout d'abord parce que cette conférence était jumelée avec une séance du comité exécutif de la FMVJ dont je suis membre. Ensuite et surtout parce que le thème de la paix a toujours été au centre de mes préoccupations.

- En quoi la recherche de la paix concerne-t-elle la FMVJ ?

- La paix est l'affaire de tous: gouvernements, villes et citoyens. Chacun, à son niveau, peut et doit contribuer à la recherche de la paix. Le président de la FMVJ, M. Pierre Mauroy, a bien résumé la question: «Le premier niveau de la démocratie locale, la ville quelle que soit sa dimension, est aussi le

lieu privilégié pour guetter et parfois infléchir les évolutions du monde».

- Concrètement, que peuvent faire les villes ?

- Par des jumelages, elles peuvent permettre aux hommes de mieux se connaître, de se comprendre par-dessus leurs différences de

racés, de religions ou de cultures. Les jumelages-coopération représentent tout particulièrement un facteur de paix dans la mesure où ils correspondent à une marque de solidarité avec les pays en voie de développement. Dans son discours de Rome, M. Giulio Andreotti, ministre italien des Affaires étran-

gères, a souligné que les contrats directs de ville à ville permettent d'ignorer les barrières politiques et idéologiques.

Lors de l'audience privée qu'il a accordée aux participants, le pape Jean-Paul II a aussi relevé que la ville était, avec la famille, le cadre le plus approprié pour l'apprentissage de la paix.

- Que retenir-vous de cette rencontre avec Jean-Paul II ?

- Le Pape m'a semblé très fatigué: traits tirés, démarche un peu hésitante, lecture très lente de son allocution. Mais sa vivacité est toujours présente dans son sourire et dans son regard. Deux jours avant l'audience privée, j'avais assisté à l'audience publique de la place Saint-Pierre: la ferveur des dizaines de milliers de personnes présentes m'a impressionné.

- Avez-vous un vœu à formuler au lendemain de cette conférence de Rome ?

- Je partage les propos exprimés par M. Pierre Mauroy à la fin de son discours: «Mobilisons nos villes. Mobilisons nos énergies. Mobilisons nos idées. Ainsi nous donnerons les chances de vivre dans un monde qui saurait enfin où il va». (comm - jcp)

De Renoir à Pissaro

Clubs des loisirs du Locle

Lors de la dernière séance du Club des loisirs, le président du Club André Tinguely a salué les nombreux auditeurs venus voir les films en couleur présentés par Maurice Giordani.

C'est la troisième fois qu'il venait. Ses sujets: Renoir ou le bonheur de vivre et Pissaro l'enchantement. C'est grâce à un catalogue d'une exposition du Grand Palais de Paris que M. Giordani a pu présenter ces films d'une teneur extraordinaire.

Auguste Renoir naquit à Limoges en 1841. Il entra à 20 ans dans l'atelier du peintre suisse Gleyre où il fit la connaissance de Claude Monet. Renoir fut l'un des grands maîtres de l'impressionnisme. Il croqua des scènes de la vie contemporaine sur le vif: le moulin de la Galette, jeunes filles au piano, fillette à la gerbe, le déjeuner des canotiers etc. Il fut également paysagiste, peignit des natures mortes, des portraits, des nus remarquables, des baigneuses. Son talent ne fut reconnu que vers 1907.

Ses chefs-d'œuvre sont éparpillés dans les plus grands musées du monde mais surtout aux Etats-Unis. La Fondation Reinhardt de Winterthur possède quelques-unes de ses toiles: une nature

morte melon et pommes, confidences, portrait de Mlle Henriot et baigneuse couchée au bord de la mer.

C'est à Essoyes sur les bords de l'Ource (affluent de la Seine) en Champagne que vécut Renoir et sa famille. A part plusieurs voyages à l'étranger, l'artiste aimait revenir sur les bords idylliques de cette rivière qui l'inspira pour nombre de ses œuvres.

L'artiste sut alterner les peintures avec des paysages de cette Champagne aux grandes vignes, au petit village enfoui dans la verdure et les fleurs. On vit aussi la maison de Renoir où l'un de ses petits-fils aime encore à séjourner. Renoir fit le portrait de nombreux enfants aux expressions et au regard merveilleux. Renoir mourut à Cagnes en 1919.

Camille Pissaro, natif des Antilles fut lui aussi un peintre impressionniste. Il représenta de nombreux paysages de Normandie, de Rouen, des quais de la Seine, l'avenue de l'Opéra de Paris. Lors de la guerre de 1870, il se réfugia à Londres et nombreuses furent ses peintures détruites par les troupes allemandes. Une très agréable musique accompagnait les films qui furent appréciés à leur juste valeur. (rr)

FRANCE FRONTIÈRE

En conflit avec son patron

L'ouvrier entame une grève de la faim à Charquemont

Le contentieux qui oppose depuis près de six ans la fabrique d'horlogerie Petit de Charquemont à M. Jacques Lalevee, l'un de ses employés, s'est durci hier avec la grève de la faim entamée par ce dernier dans la mairie de la localité.

Ce conflit, né à la suite d'un accident de travail en 1983, rebondit aujourd'hui à la faveur du licenciement de l'épouse de M. Lalevee et de l'obligation signifiée au couple de quitter son logement de fonction. Avec 1000 francs français d'allocations d'indemnités par mois pour seul revenu, le gréviste de la faim avoue ne rien avoir à perdre et se déclare prêt à poursuivre son action jusqu'à ce que les Prud'hommes, saisis du dossier, lui donnent gain de cause.

De leur côté, les établissements Petit estiment être allés au-delà de leurs obligations pour régler le plus humainement possible ce dossier, en offrant 50.000 francs français d'indemnité de licenciement à M. Lalevee, au lieu des 19.500 francs auxquels il pouvait prétendre.

Ce qui aurait pu être un banal accident de travail a pris une ampleur insoupçonnée. Les faits: le 12 janvier 1983, M. Lalevee, alors chauffeur-livreur aux établissements Petit, est victime d'un accident de la circulation causé par un tiers, dont la responsabilité est formellement établie par un relevé d'alcoolémie de plus de 3 grammes d'alcool. Blessé à la jambe gauche avec un taux d'invalidité de 35 pour cent, M. Lalevee ne peut reprendre son poste de travail. Justement rien d'exceptionnel; mais selon lui «l'assurance de l'entreprise a refusé de couvrir l'accident, d'où le recours aux services d'un avocat». Six ans ont passé sans que le dossier ait évolué en sa faveur, malgré de nombreuses démarches et courriers adressés au président de la République et divers organismes sociaux.

Depuis juin 1988, la Sécurité sociale ne lui accorde plus le bénéfice d'un demi-salaire et il vit donc avec une allocation de 1000 francs par mois. De surcroît, Marie-José, son épouse, vient d'être licenciée pour raisons économiques par les

établissements Petit. «Nous, on ne peut plus vivre comme cela», observe J. Lalevee, précisant que «son gamin de 16 ans a quitté l'école sans nous prévenir pour travailler et subvenir à nos besoins».

Enfin le conflit porte également sur le logement de fonction du couple Lalevee, dont les établissements Petit entendent retrouver la jouissance. M. Lalevee ne veut pas le libérer, affirmant qu'il n'y a pas de logements vacants sur Charquemont et que de toutes façons «il ne pourrait pas monter les escaliers d'un HLM».

Les établissements Petit font observer que «l'usine paie aujourd'hui un loyer pour des personnes qui ne sont plus dans l'entreprise». Et Mme Joly, pdg des établissements Petit, de préciser «qu'ils jouissent gratuitement de ce logement de fonction dont elle exige la vacance pour juillet 1989».

(pr.a.)

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Appel pour une greffe

Le petit Pierre Alexandre de Maiche, en France voisine, est atteint depuis un an par une affection de sa moelle osseuse. L'espoir de guérison est lié à la découverte d'un donneur compatible, ce qui permettrait une greffe. Seulement, la probabilité est très réduite car statistiquement, un donneur sur 30 ou 40.000 dispose d'une moelle osseuse de composition identique. D'où, l'appel lancé par les parents du petit Pierre Alexandre à la population, pour qu'elle donne le plus largement possible sa moelle afin de multiplier les chances de compatibilité.

A ce jour, le réservoir des donneurs français n'a pas encore permis de trouver une moelle compatible. Des contacts établis avec l'Angleterre ont permis de détecter 10 personnes correspondant au profil osseux recherché, mais des examens complémentaires pourraient bien selon les autorités médicales, restreindre le nombre de donneurs potentiels. Les personnes qui souhaitent donner leur moelle sont invitées à se manifester au 00 33/81 51 34 44 ou au 81 91 09 79. (pra)

CELA VA SE PASSER

Fête au «Martagon»

Le home Le Martagon, résidence pour personnes âgées aux Ponts-de-Martel, a prévu sa fête annuelle samedi et dimanche 19 et 20 novembre.

Cette manifestation débutera samedi à 9 h par la vente de pâtisseries maison alors que dès 11 h, les lieux seront égayés par la présence des musiciens de la formation des Montagnards. Il sera possible de se restaurer sur place, samedi à midi comme dimanche puisque la fête repré-

dra ce jour-là dès 11 h pour se poursuivre jusqu'à 19 h. (p)

Vente du groupe Saint-Paul

Les scouts du groupe Saint-Paul organisent samedi matin 19 novembre sur la place du Marché une vente de porte-clés et de trousse de couture. Le bénéfice de la vente servira à la restauration du toit de leur chalet. Des scouts en uniforme vendront également ces objets dans les rues du centre ville. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

«Sympathique»

Concerne l'article de L'Impartial du mercredi 16 novembre 1988 page 17, «Chasse à l'homme».

Vous avez dit «tête sympathique»? Serait-ce lui la victime? Un homme qui s'acharne sur une mère de famille en l'assommant puis l'étranglant, a-t-il toujours une «tête sympathique»? Traumatisant une jeune fille de 15 ans pendant plusieurs heures, «sympathique»? Je me demande si le journaliste aurait écrit

le même article s'il s'agissait de sa propre mère? Ce gars à «tête sympathique» a anéanti le bonheur d'une famille, à trois semaines seulement d'un événement qui aurait dû être une fête: le mariage d'une des quatre filles de M. et Mme René Billod.

GBJ*

*La rédaction connaît l'identité de l'auteur qui, pour des raisons de sécurité, préfère garder l'anonymat.

gastronomie

Memphis pub

Rue de la Côte 17, Le Locle

60506

RESTAURANT - RÔTISSERIE

Chez Sandro

2400 Le Locle - Rue de la Gare 4

☎ 039/31 40 87

«A l'enseigne du bien manger» 60029

Vous ne connaissez pas?

Café-Brasserie Lux

France 24 - Le Locle

☎ 039/31 26 26

Venez goûter à nos 80 sortes de bière 59899

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

LE RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets, vous propose: ses deux truites maison Fr. 14.-, ses cuisses de grenouilles Fr. 7.- la douzaine, et tous les soirs, sa fameuse fondue chinoise à gogo Fr. 18.-

A votre disposition salles pour banquets et mariages.

Veillez réserver au (039) 32 10 91. Fermé dimanche soir et lundi.

Facilité de paiement: American Express, Eurocard, Eurochèque, Visa, Diners Club, Chèques français. 60483

Café-Restaurant

le Bas des Frères

Henri et Natacha Sar

2416 LES BRENETS

☎ 039 / 32 10 74

Fermé le lundi

Spécialités du patron

● L'entrecôte farcie aux chanterelles

● Filet de truite à l'oseille

(Réservation recommandée) et toujours notre assiette du jour à Fr. 9.50

Entreprise forestière Yves Vuille

2416 Les Brenets



Coupe de bois, abattage d'arbres en propriété, débardage, achat de bois sur pied, etc. ☎ 039/32 15 52 56 146

TABAC JOURNAUX JOUETS

RUE M.-A.-CALAME 16 ☎ 31 16 18

DIZÉRENS

divers

A vendre

BMW 520i

1983, 83 000 km, vert métallisé, jamais roulé l'hiver, très bon état, plus options. Prix: Fr. 11 000.-

☎ 039/26 57 68, midi et soir. 18157

M. Fofana grand voyant médium très sérieux vous aide à résoudre tous vos problèmes grâce à son porte-bonheur. Vous avez un résultat très rapide. Reçoit ou correspondance. ☎ 023 ou 0033/50 49 09 03 000049

offres d'emploi

Fabriquer de machines-outils cherche tout de suite ou pour date à convenir, pour postes à responsabilités:

**monteurs mécaniciens
ajusteurs mécaniciens
dessinateur constructeur
employée de bureau**

si possible bilingue français-allemand, à temps complet ou partiel.

Avec expérience, sachant travailler seuls.

Ecrire sous chiffres VG 60694 au bureau de L'Impartial du Locle. 60694

Voici revenu le temps des petits biscuits!

Lorsque les soirées s'allongent et que l'époque de Noël approche, c'est à la cuisine que se retrouve toute la famille...

Vous trouverez tous les ingrédients nécessaires à la confection de délicieux petits biscuits de fin d'année, à votre magasin Migros.



Offre spéciale du 16.11 au 29.11

Chocolat de ménage
200 g ~~1.70~~ **1.30**
(100 g -.65)

Margarine Sanissa
4x125 g ~~2.90~~ **2.30**
(100 g -.46)

Raisins secs
300 g ~~1.20~~ **-.95**
(100 g -.31,7)

Offre spéciale du 16.11 au 29.11

Beurre de cuisine
250 g ~~3.65~~ **3.15**
(100 g 1.26)

Œufs suisses de ponte au sol
La boîte de 6 œufs ~~2.50~~ **1.80**

Multipack du 16.11 au 29.11

Farine fleur
1 kg ~~1.80~~ **1.40**
A partir de 2 kg

Noisettes (180 g) et amandes (200 g) moulues
~~1.60~~ **1.30**
A partir de 2 sachets, au choix

MIGROS

002706

LE LOCLE

Chez Bebel

Le Col-des-Roches
☎ 039/31 23 21

Avec mes cuisses vous allez vous lécher les doigts, mais je ne peux pas vous dire sans vous les mordre à l'addition car toute la finesse dans les cuisses se paye!

Moules de Houchots Huîtres de Vendée bien sûr!

Avant dernier week-end pour la chasse.

Ouvert le dimanche midi.
Fermé le dimanche soir et le mercredi

108176

Ville du Locle

A céder en droit de superficie (durée à déterminer)

En PPE à familles ou à coopératives d'habitations

2 immeubles à transformer
plusieurs étages, situés à proximité du centre ville.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Direction des Travaux publics, ☎ 039/31 62 62

101138 Conseil communal

Boutique

PHILDAR

Billodes 12 - Le Locle
☎ 039/31 55 75

Pour vos tricots venez découvrir les nouvelles qualités d'hiver, vous serez séduites!

60584

SEAT
- une marque du groupe Volkswagen.

GARAGE DES BRENETS
Edouard Noirat
Tél. 039/32 16 16

Accordéon

Gilbert Schwab

Daniel-Jeanrichard 35 (entrée derrière, rue Bournot)
☎ 039/31 16 74 - Le Locle

Vous propose: seulement des accordéons de qualité

Conditions: intéressantes.

Nouvel horaire: du mardi au vendredi de 16 à 18 h 30 ou sur rendez-vous

60698

Occasions

Seat Ibiza GL 1.51 1987, 25 000 km

VW Golf GTD 1988, 35 000 km

VW bus fourgon 1984, 47 000 km

VW Jetta GLI 1984, Fr. 10 900.-

VW Jetta GLI Cabriolet 1987, Fr. 18 000.-

VW Golf GL 90 CV 1987, 1000 km

Peugeot 205 GL 1986, Fr. 6900.-

Peugeot 504 TI 1978, Fr. 3500.-

Citroën Visa Diesel 1985, 67 000 km

Toyota Tercel 1983, Fr. 5900.-

+ diverses Seat neuves en stock

60697

Société théâtrale La Mouette

cherche des engagements pour présenter sa pièce, de R. Lamoureux, dès février 1989. ☎ 038/55 19 85 et 55 24 85

075697

divers

LES BOIS Halle de gymnastique

Samedi 19 novembre 1988 dès 20 heures
Dimanche 20 novembre 1988 dès 15 heures

GRANDS LOTOS

Magnifique pavillon: corbeilles garnies, jambons etc.
Cartons toutes les 5 passes - Deux super passes royales avec carton exceptionnel et original à chaque séance.
Cartes permanentes: à l'achat de deux cartes, la troisième gratuite.
Organisation: Ski-Club et SFG - Merci de votre visite.

55543

divers

Automne, hiver à la mer

Riviera dei Fiori, Italie.
Appartement de 3 pièces, 4 lits.
Fr. 300.- par semaine (infirmière sur place).
Accès par train ou voiture.
Ecrire à: Mme A. Tenger, Beau-Site 23, 2400 Le Locle.

59284

Nous cherchons

bureau 2 pièces sur avenue Léopold-Robert

pour tout de suite ou à convenir.
Prière de faire offre sous chiffres 93-30176 à ASSA Annonces Suisses SA, 2800 Delémont

45678

A vendre à La Chaux-de-Fonds

salon de coiffure

Loyer modéré. Ecrire sous chiffres IT 18091 au bureau de L'Impartial.

18091

La Sagne, halle de gymnastique

Ce soir à 20 h 15

match aux cartes

par équipes.
2 cochons entiers, lots à tous les joueurs.

Le prix Fr. 18.-. Collation.

Inscription: ☎ 039/31 72 33 ou 039/31 71 20

Organisation: Société de Tir La Sagne.

18081

divers

A vendre

VW Passat 1600 GLS

106 000 km, 4 pneus neige montés sur jantes.
Fr. 750.-
☎ 039/31 83 49

60659

Hotelpian

Votre spécialiste pour les vacances de neige

Les stations de sports d'hiver les plus renommées en Suisse, en Autriche et au Liechtenstein. Des hôtels, chalets et appartements de vacances pour tous les goûts. Demandez notre catalogue «Vacances de neige». Tél. 039-23 26 44.

252027

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus, discrétion assurée.
MEYER FINANCEMENTS + LEASING
Rue d'Aarberg 121a, BIENNE,
☎ 032/22 35 65

001575

Une maison de maître en feu

Le Château-Bleu, rue Saint-Nicolas, à Neuchâtel, est détruit

Le Château Bleu - la maison de maître de Louis Pernod, un habitant de Couvet venu s'établir au chef-lieu à la fin du siècle dernier - puis la maison bourgeoise de Paul Kramer ou encore le Château des Larmes, rue Saint-Nicolas 7 à Neuchâtel, a été la proie des flammes, dans la nuit de mercredi à jeudi. Une maison bourgeoise de la fin du 19e siècle avec un grand parc et deux pavillons. Depuis quelques mois, elle appartenait à un industriel de La Chaux-de-Fonds, M. Pierre-Alain Blum.

Ce dernier allait l'habiter dès le printemps prochain et la restauration était presque terminée. On travaillait à l'intérieur, mais à l'extérieur, les façades et toute la ferblanterie avaient déjà remis en valeur tout l'ensemble.

Ce n'était pas directement un bâtiment classé «historique». Mais les habitants du quartier avaient été soulagés lorsqu'ils ont appris que celui-ci serait restauré... et sauvé.

De cette demeure construite en 1892 par les architectes Colomb et Prince, dans le style des châteaux du Val de Loire, il ne reste malheureusement que les murs et les quatre cheminées. C'était une



Il ne reste que les murs et les quatre cheminées.

somptueuse construction avec notamment deux étages nobles. Le toit avec une verrière - une arma-

ture de métal de plusieurs tonnes - se sont écroulés. Ce qui a d'ailleurs donné pas mal de soucis aux sapeurs-pompiers.

Bien heureusement, alors que celle-ci s'abattait, il n'y eut aucun blessé.

A 3 H 23

Il était 3 h 23 exactement lorsque les premiers secours de Neuchâtel furent alarmés. Rapidement sur place - une trentaine d'hommes avec l'appui des groupes de renfort du bataillon placés sous le commandement du major Habersaat puis du cap Matthey - un important matériel fut déployé: deux tonnes-pompe avec lance canon, un camion-échelle, un véhicule pionnier, un second de commandement, et dix lances en action.

Après quatre heures d'efforts, les pompiers furent maîtres du

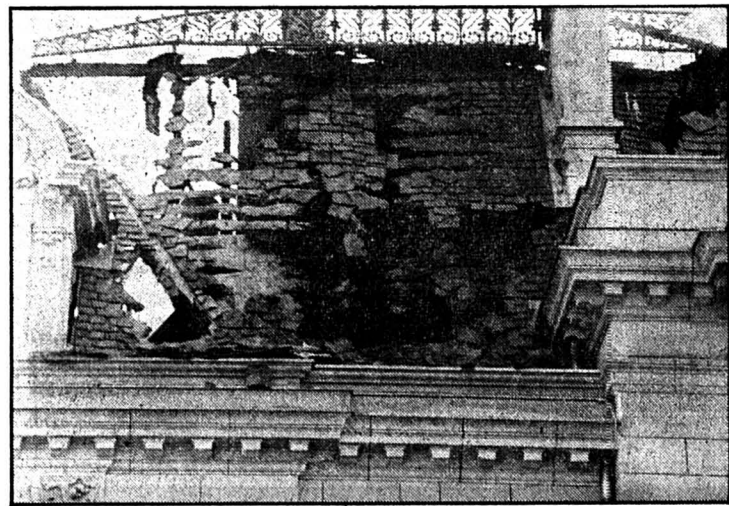
sinistre, mais le feu avait fait des ravages.

«Des flammes que l'on pouvait apercevoir depuis la place Pury» devait dire le cap Matthey. Vu l'ampleur du sinistre, les maisons voisines ont dû être arrosées.

Si les premiers secours de la police furent par la suite licenciés, en revanche, un important groupe de renfort devait rester sur place pour éviter toute surprise.

Les causes? Pour l'instant la police de sûreté se refuse à tout commentaire. Elle enquête. Cependant, comme la demeure était inhabitable, qu'elle était soumise à d'importants travaux à l'intérieur, il n'est pas exclu de penser qu'une mauvaise soudure ait pu provoquer cet incendie.

R. D.



Le toit ou ce qu'il en reste!

(Photo Schnelder)

Un avenir en forme d'aiguillage

Assises du comité des cheminots suisses

Le comité fédératif de la Fédération suisse des cheminots (SEV) tient depuis hier ses assises à Neuchâtel sous la présidence de M. Charly Pasche. Une réunion qui permettra de faire le point sur la pénurie d'effectif aux CFF, de traiter des questions tarifaires et de rationalisation envisagée par le Conseil fédéral, ainsi que des problèmes propres à la politique des transports.

Au cours d'une conférence de presse, MM. Pasche et Michel Béguelin, conseiller national et rédacteur du «Cheminot», ont précisé leurs principales préoccupations, contenues dans une résolution adoptée le matin même, portant essentiellement sur les contradictions existant entre la mission imposée aux CFF par la Confédération et les moyens pour y parvenir.

Ainsi, un premier problème se pose au niveau du personnel, l'effectif réel des 37.500 employés de la régie étant resté jusqu'à 800 agents de moins que le prévoyait le budget, cela depuis 1984, alors que l'on a accumulé un retard dans la compensation des jours de vacances et congés représentant 500 employés pendant un an!

ALARME

En cas d'augmentation du trafic, les prestations exigées ne pourraient plus être assurées selon la SEV qui tire la sonnette d'alarme en annonçant que, par ailleurs, 1988 sera l'année des records dans le transport de voyageurs et de marchandises en Suisse.

Avec une hausse de 40% de la production entre 1982 et 1987, pendant une période de réduction d'effectif, les employés des CFF ont atteint la plus forte producti-

on par agent, s'inscrivant ans la plus forte densité de train au monde également.

La SEV revendique donc de meilleures prestations salariales pour inciter ses employés à rester dans la régie, surtout dans les grands centres comme Zurich, Genève, Bâle ou Berne, où le secteur privé leur offre de meilleures conditions de travail et de salaire.

CONTRADICTIONS

On s'insurge aussi sur le fait que la Confédération subventionne l'abonnement demi-tarif à 100 francs tout en imposant des augmentations tarifaires répétées et en exigeant une plus grande rationalisation encore qui se traduit par l'amenagement de certains services, la disparition de gares et le changement d'exploitation de lignes ferroviaires.

Dans le message du Conseil

fédéral sur le budget 1989 et sur le plan à moyen terme 1990-94, il est fait mention de la hausse du coût du personnel et de la baisse des recettes sur le trafic marchandises comme éléments principaux de la détérioration du rendement de la régie.

Or, le réseau est arrivé à saturation, des transports doivent être refusés et l'on ne parle même pas de ce qui va arriver avec la création d'un «couloir» provisoire de transport des camions de la Communauté européenne - ceux de 40 tonnes et de 4 m de hauts - qui va imposer une réorganisation des lignes et des aménagements importants du réseau. Rien ne pourra se faire sans moyens humains et techniques là non plus.

ORDINATEUR

Loin d'être uniquement négative à l'égard de la direction des CFF, la SEV souligne les bienfaits de l'horaire cadencé, de la mise en place de navettes pour la desserte de lignes périphériques et la mise sur ordinateur de l'ensemble des horaires, une première mondiale, qui permettra d'améliorer l'efficacité.

La SEV ne s'oppose pas non plus à la suppression de certaines gares ou à une restriction de trafic

Conductrice choquée

Un automobiliste de Cressier, M. B. V. quittait, hier à 17 heures, une place de stationnement sise sur le bord nord de la rue des Fahys à Neuchâtel à la hauteur de l'immeuble No 21 avec l'intention de circuler en direction est.

Au cours de cette manœuvre, il

entra en collision avec la voiture de Mlle T. C. de Neuchâtel qui circulait normalement en sens inverse. Légèrement choquée, Mlle C. a été transportée par ambulance à l'Hôpital de la Providence. Après avoir reçu des soins, elle a pu quitter cet établissement.

Amnesty: 40 ans déjà

Un anniversaire en musique

Quarante ans après la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme aux Nations-Unies, Amnesty International entend elle aussi célébrer l'anniversaire. Le groupe de Neuchâtel organise, en collaboration avec l'association des musiciens neuchâtelois (AMN), un festival de musique vendredi 18 novembre, à la Rotonde à Neuchâtel.

Amnesty International Neuchâtel espère profiter de l'occasion pour réveiller et sensibiliser quelque peu les Neuchâtelois aux nombreuses violations des droits de l'homme constatées dans le monde entier depuis quarante ans et à la lutte incessante menée par les membres d'Amnesty International, pour faire respecter ces droits et faire libérer les innombrables prisonniers d'opinion.

Dans le même sens, une récolte de signatures au plan international a été menée et ses résultats seront présentés à l'ONU le 10 décembre, date de ce fameux anniversaire.

La manifestation de vendredi permettra également au groupe de Neuchâtel de présenter ses activités et, peut-être, de trouver de nouvelles bonnes volontés. Plusieurs stands de présentation ainsi qu'un programme audiovisuel seront également offerts au public pendant ce festival de la musique, qui verra se succéder cinq groupes selon le programme suivant:

- 18 h. 00: Clin d'Oeil
- 19 h. 45: Compartiment fumeurs
- 21 h. 30: Abri 45
- 23 h. 15: Trash
- 01 h. 00: African Bolingo.

(mr)

Cumbia, salsa et rumba

Grande fête tropicale à la cité universitaire

Dans le cadre de ses activités Loisirs et Culture, la FEN, Fédération des Etudiants de Neuchâtel patronne et collabore à l'organisation d'une grande fête latino-américaine à la Cité Universitaire le 19 novembre prochain.

L'idée et le plaisir de la fête tropicale liée à l'information et au soutien des plus démunis du continent Sud-américain sont nés en 1979, à Lausanne, de la collaboration entre les étudiants de l'EPFL et un groupe suisse-colombien. Depuis, la formule ayant eu du succès, elle a essaimé dans d'autres villes universitaires comme Genève, Fribourg et, depuis trois ans, à Neuchâtel.

Pendant une nuit, de 20:00 à

03.00 heures du matin, la Cité Universitaire sera le lieu du téléscopage des distances grâce aux rythmes qui traversent le continent, de l'Atlantique au Pacifique: cumbia, salsa et rumba seront le langage de l'amitié. Une pause d'animation culturelle nous permettra de reprendre le souffle en écoutant le guitariste, chanteur et ethnomusicologue colombien William Morales.

Une exposition d'affiches permettra aux personnes intéressées de se faire une idée sur les problèmes de la région. Les gourmets pourront se régaler des plats traditionnels: Tamales de maïs, empanadas, chile con carne. Le tout arrosé de sangria, bière, vin et jus de fruits. (comm)

Identité nationale

Programme du colloque de la faculté des lettres

Dans l'article paru hier, «L'Impartial» présentait un colloque consacré à l'identité nationale et le pluralisme culturel. Le programme des trois jours de discussions n'a pu paraître, faute de place, Vous le trouverez ici dans son entier.

PROGRAMME

Mercredi 23 novembre, 20 h 15, aula de la Faculté des lettres, Quai Robert Comtesse 2: conférence de M. Philippe Bois, professeur de droit à l'Université de Neuchâtel sur l'acquisition de la nationalité.

Jeudi 24 novembre, auditorio de l'Institut d'ethnologie, 4, rue Saint-Nicolas. De 9 h 15 à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30.

Vendredi 25 novembre, auditorio

de l'Institut d'ethnologie, 4, rue Saint-Nicolas. De 8 h 30 à 11 h. A 11 h 30, Georges Luedi, discussion et synthèse.

17 h, aula de la Faculté des lettres, 2, Quai Robert-Comtesse: table ronde, à la veille de 1992 vaut-il la peine de devenir Suisse? Animé par M. Denis Barrelet, Berne, avec MM Karl Aeschbach, Union syndicale suisse, Berne; Philippe Bois, Université Neuchâtel; Vincent Grandjean, Centre patronal, Lausanne; Vitaliano Menghini, Etre solidaires, Neuchâtel; Jacques Pilet, L'Hebdo, Lausanne; Arnold Schlaepfer, avocat, Genève; Rudolf Weiersmueller, Département fédéral des Affaires étrangères, Berne.

VIE POLITIQUE

Culture et socialisme

Congrès du Parti socialiste neuchâtelois

Le Parti socialiste neuchâtelois tiendra son congrès ce samedi 19 novembre à la Grande salle de Bevaix. Il sera glacé sous le signe de la culture en même temps que sous celui du centenaire du pss. A cette occasion, le congrès remplacera Dominique Gindrat, du Locle, qui souhaite quitter la vice-présidence du parti en raison d'une surcharge d'activités politiques qu'elle exerce avec compétence et dynamisme tant au niveau communal que cantonal. Après s'être prononcé sur son budget pour l'exercice 1989, le parti socialiste prendra position sur les objets qui seront soumis au peuple lors des votations cantonales et fédérales du 4 décembre.

Rejetant l'idée même de l'existence d'une culture socialiste, le psn abordera la question des relations entre la culture et le socialisme ainsi que celle du rôle que peut jouer le plus grand parti du canton en matière de politique culturelle; il apparaît en effet que les

politiques de subventions culturelles menées par notre canton doivent être remplacées par une politique culturelle globale, et ce dans un terme raisonnable. Et comme la politique en matière de culture n'est pas l'apanage du canton, il appartient aux socialistes d'exiger la mise en place d'une telle politique dans leurs régions et dans leurs communes.

Ce congrès sera aussi l'occasion pour le psn de présenter à ses membres les estampes de Jean-Marie Bidet, Claudévard, Claude Frossard, Jacques Minala et Didier Strauss, estampes réalisées sur le thème de «A propos de la rose...» et tirées à 50 exemplaires chacune. La littérature sera aussi bien représentée, puisque de nombreux écrivains présenteront leurs ouvrages et les signeront à l'intention des congressistes.

Michel Bühler, Elias Bass et le Trio italien Terzada animeront la soirée au cours de laquelle le psn fêtera le centenaire du parti socialiste suisse. (comm)

PUBLICITÉ

TCR
TELECINEROMANDIE

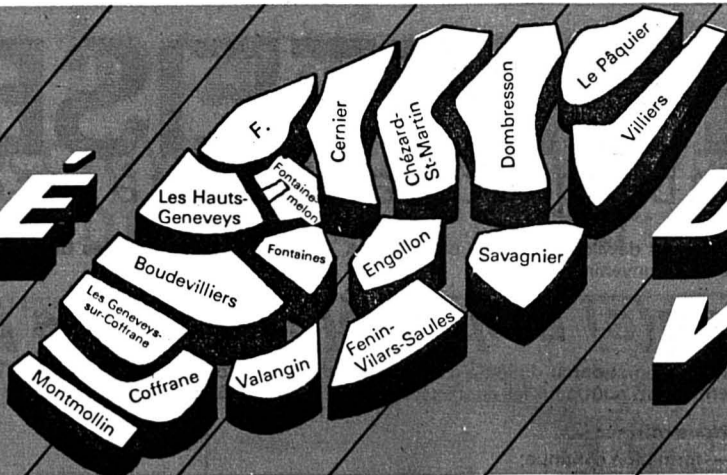
NOVEMBRE SUR TCR
LE GRAND SPECTACLE
À PETIT PRIX

En novembre, comme chaque mois, vibrez, palpez, riez et pleurez sur TCR au rythme d'un programme cinéma exceptionnel. Vivez l'aventure avec Platoon. La tendresse avec Radio days de Woody Allen. Le frisson avec Psychose III d'Anthony Perkins. L'émotion avec Intervista de Fellini, une première mondiale sur le petit écran. La passion avec un hommage à Lelouch. Découvrez ou redécouvrez les grands classiques, les westerns, les policiers... Pour vivre l'image intensément, abonnez-vous à TCR Télécinéromandie programme complet pour seulement:

Fr. 38.- par mois
y compris le décodeur.

Pour tout renseignement, appelez-nous au 021/20 11 11

SUR LE MARCHÉ DU VAL-DE-RUZ



GARAGE

Schürch
 Chézard/Ne
 ☎ 038/53 38 68

CARROSSERIE

Barras Echafaudage S.A.
(montage et location)

André Barras S.A.
 Couverture
 Ferblanterie

DOMBRESSON - CERNIER
☎ 038/53 22 43

SOMEX S.A. - Epervier 8 - 2053 Cernier
☎ 038/53 39 27 Lundi-vendredi: 9 - 12 h - 14 - 18 h 30
CHOIX - STOCK GRAVAGE GRATUIT

24 cm à 21 cm
Fr 24.- à Fr 21.-

15 cm à 27 cm
Fr 20.- à Fr 33.-

Annonces

Cette rubrique est spécialement destinée à votre intention.

Pour tous renseignements, adressez-vous à

PUBLICITAS
Treille 9, 2000 Neuchâtel
☎ 038/25 42 25

HÔTEL-RESTAURANT DES PONTINS
M. et Mme Lebrun
2042 VALANGIN - ☎ 038/36 11 98
CHEZ MOUSTACHE

LA CHASSE... sans coup de fusil!!!
Pour les entreprises, n'oubliez pas de réserver pour les repas de fin d'année!

000028

CALDAIUA

+20°

- Enseignes
- Sérigraphie
- Panneaux de chantier
- Affichages de température
- Horloges radio-synchronisées

Candaux Publicité - 2063 Fémin/NE - Tél. 038 53 54 54

Gilbert Gyger
Maîtrise fédérale

Chaudières à gaz, mazout ou bois
Installation de paratonnerres
Fourneaux à bois
Cuisinières à chauffage central
Boilers avec pompe à chaleur
Etanchéité sarnafil de toits plats
☎ 038/53 28 17
2065 SAVAGNIER

ALFRED MENTHA SA
Maîtrise fédérale - Tél. 038/57 11 45
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Succursales: Dombresson, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Installations sanitaires, ferblanterie, chauffage, conseils, études, devis pour toutes nouvelles constructions ou transformations.

«1962» - 26 ans de qualité

ÉBÉNISTERIE A. Picci & Cie

AGENCEMENTS DE TOUS GENRES (bijouteries, restaurant, hôtels, magasins, etc...)

MEUBLES DE STYLE
CRÉATION
COPIES
ET RESTAURATION
ANTIQUITÉS

2063 Vilars - ☎ 038/53 53 66
SAMEDI OUVERT

Willy Corboz
Maîtrise fédérale

Entreprise d'électricité
Concessionnaire P.T.T. A + B
Bâtiments
Paratonnerre
Appareils ménagers
Réparations

2052 Fontainemelon
Téléphone 038/53 28 91

000726

RAYONNEMENT VOTRE

fr. 548.-
Prix à l'emporter

Magnétoscope VHS avec télécommande - VHS-HQ - 32 canaux - 4 programmations sur 14 jours

Une affaire à saisir

Nos prestations = notre force
A notre vidéo-club, plus de 5000 films à choix.

LOCATION - VENTE - ACHAT

En toute saison,

L'Impartial

votre source

d'informations

Annonces

Cette rubrique est spécialement destinée à votre intention.

Pour tous renseignements, adressez-vous à:
PUBLICITAS, Treille 9, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 42 25

MC AGENCEMENTS DE CUISINES S.A.

2063 Saules
☎ 038/53 50 63

Exposition permanente
Ouvert du lundi au samedi 17 heures pour mieux vous servir.
Tous les soirs sur rendez-vous

CHOISIR LA QUALITÉ... C'EST CHOISIR

RAY RADIO TV CLUB VIDEO

Grand-Rue 11
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 90 80

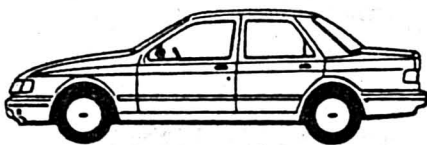
Rue F.-Soguel 14
2053 CERNIER
Tél. (038) 53 46 66

● autos-motos-vélos



250.-

Quatre pneus d'hiver (par exemple 175/70x14" pour la Ford Sierra Leader) y compris leurs jantes pour 250 fr. seulement: c'est le prix absolument imbattable que votre concessionnaire Ford vous offre à l'achat d'une nouvelle Ford Sierra.



Ford Sierra 2.0i à partir de 19 200.-



La Chaux-de-Fonds, Bd des Epâtures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31



Publicité intensive, publicité par annonces

Institut de beauté cherche tout de suite ou pour date à convenir
esthéticienne
Faire offre sous chiffres QI 18028 au bureau de L'Impartial. 18028



Ville de Neuchâtel

Afin de repourvoir un poste devenant vacant, les hôpitaux de la Ville de Neuchâtel Cadolles-Pourtalès engagent

un employé de maison spécialisé

dans le cadre de l'Hôpital des Cadolles, pour la réservation, l'entretien et le fonctionnement des salles de cours, l'entretien et le nettoyage de la morgue, de la salle d'autopsie ainsi que d'autres tâches liées à l'exploitation hôtelière.

Nous vous offrons:

- un poste stable;
- une activité polyvalente;
- une certaine indépendance dans l'organisation du travail;
- un horaire régulier.

Nous demandons:

- une bonne constitution physique et psychique;
- de la facilité dans les contacts humains;
- une parfaite maîtrise de la langue française;
- la nationalité suisse ou permis B ou C.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Pour tous renseignements, M. J.-D. Matthey, chef du service hôtelier, est à votre disposition au No de tél. 038/22 91 11 (le matin).

Les offres écrites doivent être adressées à l'office du personnel de l'Hôpital des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel jusqu'au 27 novembre 1988. 854



Ville de Neuchâtel

La direction des Travaux publics met au concours un poste d'

ingénieur civil

Le titulaire sera l'adjoint de l'ingénieur communal.

A ce titre, il participera à l'élaboration des projets d'aménagements divers de la section, à la mise en œuvre des mesures découlant des règlements d'application en matière de protection des eaux, de l'air, d'aménagement du territoire ou contre le bruit. Il secondera l'ingénieur communal dans l'ensemble de ses tâches.

Nous demandons:

- diplôme d'une école polytechnique ou ETS;
- expérience professionnelle de quelques années;
- esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Nous offrons:

- un poste à responsabilités;
- un travail particulièrement varié et intéressant;
- une rémunération conforme à l'échelle des traitements de la Ville.

Entrée en fonctions à convenir.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la direction des Travaux publics, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

La direction des Travaux publics 854



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

Mise au concours

Par suite du départ du professeur titulaire, un poste de

professeur ordinaire de philosophie générale

à l'Université est mis au concours.

Entrée en fonctions: 1er octobre 1989.

Charge: chaire complète.

Traitement: légal.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Doyen de la Faculté des lettres de l'Université, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel. Une fiche de renseignements peut être obtenue à cette adresse.

Les dossiers de candidature - établis selon les directives de la fiche de renseignements - doivent être transmis au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1989. 000119

RAIFFEISEN
la banque qui appartient à ses clients

Suite au développement de ses activités, la Banque Raiffeisen des Breuleux cherche, pour date à convenir,

un(e) employé(e) à temps partiel

Nous demandons: diplôme d'employé(e) de commerce; expérience bancaire ou commerciale; entretient, goût pour les contacts; discrétion absolue; âge idéal: 25 à 35 ans.

Nous offrons:

- formation continue;
- poste stable et motivant;
- salaire en rapport avec nos exigences;
- conditions de travail agréables.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser votre offre manuscrite jusqu'au 30 novembre 1988 avec curriculum vitae, copies de diplômes et de certificats, références et éventuellement prétentions de salaire à l'adresse suivante:

BANQUE RAIFFEISEN DES BREULEUX
M. Frédéric Donzé, gérant, case postale 62, 2724 Les Breuleux.

Des renseignements peuvent être demandés en téléphonant à M. Frédéric Donzé au 039/54 11 47. 008165



Le TOURING CLUB SUISSE cherche:

mécanicien sur autos
ou électricien sur autos



pour compléter l'équipe de patrouilleurs dans le secteur Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.

Age idéal: 22 à 28 ans, de préférence connaissance d'une deuxième langue nationale.

Si vous appréciez le contact avec le public, acceptez le travail irrégulier, nous attendons avec plaisir votre offre, accompagnée de certificats, CFC et de la copie du permis de conduire.

Nous offrons: conditions d'engagement avantageuses, prestations sociales d'une grande entreprise, cours de perfectionnement.

Adressez votre offre à:
TOURING-SECOURS
Pierre Geiser
Chef de groupe TCS
2046 Fontaines 011865

M. SANDOZ

cherche pour renforcer son équipe, personnes dynamiques

mécaniciens avec expérience
aide mécanicien
secrétaire

trilingue, français, allemand, anglais, avec quelques années d'expérience dans le domaine secrétariat commercial.

Faire offre à Marc Sandoz, Staway-Mollondin 25, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/28 65 65. 18187

VISION 2000



von **gunten**
Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
039/23 50 44 9666

Transports
VON BERGEN ET CIE

2301 La Chaux-de-Fonds
Le Crêt-du-Loche 12
039/26 61 61
engagent

chauffeur

permis poids lourds, pour service courtes et longues distances. Nous offrons un emploi stable à personne sérieuse, aimant le contact avec la clientèle.

Semaine de 5 jours. Faire offres détaillées ou se présenter à nos bureaux. 18180

● offres d'emploi



SAINT-AUBIN

cherche tout de suite ou pour date à convenir un

chauffeur d'autocar

pour son service voyages et remplacements sur service de lignes.

Horaire irrégulier. Bonnes prestations sociales. Entrée tout de suite ou à convenir.

038/55 13 15 ou 42 14 66 le soir 000839

Mandatés par une entreprise du haut du canton nous sommes à la recherche d'un

employé de commerce « G »

avec d'excellentes connaissances de l'anglais (connaissances d'allemand, un atout), le sens des responsabilités, du dynamisme à revendre et une bonne expérience dans un service comptable.

Vous vous reconnaissez dans ce profil, alors sans plus tarder envoyez-nous votre dossier ou téléphonez-nous pour de plus amples renseignements. Nous vous garantissons la plus stricte confidentialité.

Catherine Knutti



Le travail dans le bon sens 038/25 28 00
13, rue du Château 2000 Neuchâtel 011539

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Recherchons tout de suite

Mécaniciens de précision
Mécaniciens étampes
Aides mécaniciens
Opérateurs
sur machines de production
Pointeurs
OK PERSONNEL SERVICE
039/23 04 04 584

L'ANNONCE D'OFFRE D'EMPLOI
C'EST (AUSSI) DE LA PUBLICITE

Notre magnifique calendrier 1989

(12 vues de Suisse en couleur) est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce

(y compris fourre d'expédition) 17060



S'adresser au bureau de L'Impartial ou verser le montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.

(Pas d'envoi contre remboursement)

Dubied: locataires unis

Couvet: une coopérative d'habitation va se créer à la fin du mois de novembre

Avec la débacle de Dubied, plus de 250 appartements changeront de propriétaire ces prochains mois. Gare à la spéculation! Pour la combattre, les locataires doivent s'unir, créer une coopérative d'habitation et racheter leurs immeubles. Ce sera chose faite à la fin du mois...

A Couvet, 250 logements sont propriété de la Société Immobilière des Usines Dubied. Le 13 septembre 1988, les administrateurs Sker de Salis, Willy Fuchs et Xavier Prince ont démissionné pour faire place aux liquidateurs de l'entreprise, Blaise de Montmollin et Blaise Kähr.

Dubied (en liquidation) va vendre les immeubles pour payer ses dettes. Ceux de la caisse de retraite (42 appartements à Couvet) seront également réalisés. Total: 247 locataires ne savent pas de quoi demain sera fait. Ou plutôt, ils le savent trop bien. Les loyers vont augmenter. A Marin, ce printemps, la caisse de retraite a déjà vendu un immeuble. Bond de 30% des locations...

COOPÉRATIVE

Le 30 novembre, les locataires de Dubied se réuniront dans la salle des conférences pour créer leur coopérative immobilière. Ils seront nombreux. Contactés par la conseillère sociale Isabelle Rahm, 170 d'entre-eux se sont montrés disposés à acheter leur appartement!

Claude Pugin deviendra vraisemblablement le président de la Coopérative. Willy Bovet occupera le fauteuil de vice-président et Isabelle Rahm celui de secrétaire.

Comme celle de Marin, qui convoite 4 petits immeubles Dubied (24 appartements), cette Coopérative devra négocier un prix d'achat avec les liquidateurs de l'entreprise flanqués, depuis le mois de juin, d'une commission de liquidation qui doit «veiller à l'intérêt des créanciers».

Si, dans le domaine des faillites, les cadeaux sont rares, on voit mal les liquidateurs spéculer sur ces immeubles compte tenu de l'incendie social qu'ils allumeraient... Pas seulement à Couvet, mais également à Neuchâtel, Le Landeron et Marin.

VILAINE RUMEUR...

Pour constituer une coopérative, il faut des fonds propres: six à dix pour cent de la valeur des immeubles. L'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) pourrait aider les coopérateurs à réunir



Immeubles Dubied à Couvet. Plus de 250 locataires sur le fil du rasoir. (Impar-Charrère)

cette somme en octroyant des prêts un pour cent au-dessous du taux hypothécaire. Le reste, les banques le prêteraient. Quant à la participation des locataires, elle serait de trois à six loyers mensuels. Chacun pourrait devenir propriétaire. Sans «verser des pots de vin», comme le laisse entendre une vilaine rumeur dans le village. Une rumeur orchestrée par qui?

Les locataires n'ont pas le choix. Ils doivent faire le pas de la copropriété sinon, comme le disait le secrétaire de l'USAL, Pierre Lmiger, ils seront «mangés tous crus». Après avoir écumé le Littoral, les promoteurs immobiliers se battent sur le terrain de La Chaux-de-Fonds et ont flairé le vent des bonnes affaires au Val-de-Travers. JJC

Démission à l'exécutif

La Côte-aux-Fées: le Conseil général a siégé

Philippe Piaget, député, conseiller communal depuis 16 ans, dont huit à la présidence, se retirera en février de l'an prochain. Sa lettre a été lue mardi, pendant la séance du législatif de la Côte-aux-Fées que présidait Willy Leuba. Le démissionnaire a été chaleureusement remercié pour son dévouement.

Durant cette même séance, le conseil a voté un crédit de 45.000 frs pour l'achat d'un ordinateur. Après une année de réflexion, de recherches et d'informations, l'exécutif a conclu à la nécessité de doter la commune d'un ordinateur. Les contacts pris avec Neuchâtel, qui parraine en quelque sorte les collectivités publiques du canton, ont été positifs.

Pour y voir plus clair, un délégué du chef-lieu, M. Sourget, a donné toutes les explications au législatif. Une convention lie déjà 25 communes, dont les deux grandes villes. Tous les ordinateurs et les fournitures proviennent du même fabricant; tous les programmes concernant les affaires d'une commune sont à disposition. Le système (déjà en service à Travers, Môtiers et Couvet) fonctionne très

bien. Convaincu, le législatif a donné son accord immédiat.

CRÉDITS DIVERS

Divers crédits ont été votés. Le premier, de 28.000 frs, permettra d'acheter 7000 m² de terrain en vue du développement de la décharge publique.

Le vénérable perron de la maison de commune menaçant ruine, sera reconstruit avec des marches en simili-granit pour un montant de 12.500 frs.

En ce qui concerne l'entretien du collège, c'est une somme de 52.000 frs qui a été accordée et l'exécutif se penchera sur le problème du local des douches.

Un crédit supplémentaire, de 81.000 frs, était demandé pour la route d'accès au home «Les Maronniers». L'exécutif, par la voix de Philippe Piaget, a expliqué les

raisons qui justifient cette rallonge. Des travaux non prévus se sont révélés indispensables: canalisations, raccordement avec la route cantonale; creusage de la roche blanche, largeur du chemin, etc.

Plusieurs conseillers exprimèrent leur étonnement car un crédit de 175.000 avait déjà été accordé selon devis. Finalement, la rallonge fut accordée.

MOTION: EN DÉCEMBRE

Dans les divers, il fut question du sauvetage de la Robella. Des renseignements ont été donnés, mais la question sera reprise lors de la séance du 16 décembre prochain.

Enfin, en coulisse, il a été question d'une motion à propos de la Fondation Les Rameaux, qui accueille des alcooliques. Leur présence au village pose certains problèmes; la grogne s'est installée. La motion, dont nous ne connaissons pas encore le contenu, sera déposée à la mi-décembre. (Imp-dm)

NEUCHÂTEL 37

Magasin en feu

Exercice surprise à Fleurier

Alarme hier matin vers 9 h à la Migros de Fleurier: un incendie venait de se déclarer dans les installations frigorifiques. Il fallut évacuer les clients avertis par le gérant qui lisait un texte, alors que le Centre de secours du Val-de-Travers était alerté.

Arrivés sur place, les pompiers ont constaté qu'il s'agissait d'un exercice d'alarme. Le commandant Serge Droz, le président de la commission du feu Wolfgang Graber et le conseiller communal Frédy Barraud étaient dans le secret des dieux.

Daniel Rochat, de la Fédération des coopératives Migros, explique que ce genre d'exercice, fréquent dans les super-marchés Migros, a été étendu aux succursals comportant deux étages, comme celle de Fleurier. Il avoua sa satisfaction: tout s'était déroulé sans panique et selon le plan prévu. (jic)

L'envers des jeux (bis)

Poker et roulette électronique au Tribunal du Val-de-Travers

Second épisode de l'«envers des jeux» hier devant le Tribunal de police du Val-de-Travers que présidait le suppléant Max Kubler. Deux tenanciers d'établissements publics comparaissaient pour avoir installé des jeux de hasard, poker et roulette électronique. Des engins tolérés puis interdits par la suite. Le jugement sera rendu en janvier.

G. E. et A. G., de Couvet, ainsi que J. J., de Fleurier (qui fait régulièrement défaut à chaque audience) sont prévenus d'infraction à la Loi fédérale sur les maisons de jeu. Les deux premiers clament leur bonne foi: pendant une année, ces jeux pour lesquels ils avaient payé une patente délivrée par l'autorité ont pu fonctionner en toute impunité.

Au mois de mai, sans sommation, des inspecteurs de la police fédérale et cantonale surgissent, flanqués de deux gendarmes, les séquestrer manu-militari.

Pour couronner le tout, le procureur requiert des amendes allant de mille à 2500 francs, et propose le séquestre des engins avec la monnaie qui se trouvait dans leur caisse.

HASARD, PUR ET DUR

Les tenanciers pensaient agir en toute légalité. A la saison des patentes, un gendarme était venu recenser leurs jeux en précisant «pour les pokers, il faudra attendre». Jusque là, tout le monde ignorait que ces jeux étaient interdits. Ils ne sont pas dotés d'une touche permettant à l'utilisateur d'influencer le cours de la partie.

C'est le hasard pur et dur. Cela peut coûter cher puisque l'engin ne crache pas d'argent.

Le défenseur des prévenus a demandé leur acquittement pur et simple: personne ne les a mis en garde. G. E. s'est battu pour qu'on lui rende ses engins et la recette. Je suis victime d'une erreur du Département de police. Si l'on me séquestre mon maté-

riel, j'appelle cela du vol! Il n'a pas vraiment tort...

FUSIL: SÉQUESTRE

La justice séquestre assez facilement les objets litigieux. M. M., amateur d'armes anciennes, l'a appris à ses dépens. Alors qu'il pratiquait le tir dans une gravière de Buttes avec son copain M. N., il s'est fait surprendre par un gendarme. Qui lui a confisqué son beau fusil, un US M1, calibre 7/65.

Max Kubler a condamné les deux tireurs à 50 francs d'amende. Il a aussi ordonné le séquestre de l'arme. Si M. M. veut la récupérer, il devra faire recours et agir par la vie administrative.

BAILLEUR LIBÉRÉ

Une ancienne locataire d'un appartement de vacances du Mont-de-Buttes accusait son bailleur d'avoir pris possession d'un grand lit, d'une pompe à mazout et d'un frigo au moment de son déménagement. Le tribunal a rappelé les déclarations de la plaignante: tous les meubles ont été mis dans un camion. Le propriétaire A. C. a donc été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

MENACES DE MORT

D. C. a proféré de graves menaces: Je suis prêt à tout, même pour tuer certaines personnes. Et tu sais ce que cela veut dire...

Avant de mettre ses menaces à exécution, il devra payer 200 fr d'amende, 50 fr de frais et verser une indemnité de dépens se montant à 150 fr. (jic)

Stabilité

Fleurier et le Collège secondaire

La commission du Collège secondaire du Val-de-Travers a tenu sa séance ordinaire d'automne sous la présidence de Pierre-Luigi Dubied. Elle a adopté le budget pour 1989 qui se caractérise par une grande stabilité. L'augmentation n'est que de 1% par rapport à l'année en cours.

L'importance de l'année d'orientation introduite au début du cycle secondaire inférieur n'échappe à personne.

Le directeur Pierre Monnier a répondu à plusieurs questions concernant l'effectif des classes, ainsi

que le rôle joué par les options dans les plans d'études.

La Commission ayant été renouvelée aux deux-tiers après les dernières élections communales, une rencontre avec le corps enseignant aura lieu au début de l'année prochaine. En attendant, les nouveaux commissaires ont eu l'occasion de découvrir les installations du collège en compagnie du directeur. Lors d'une prochaine séance, ils seront invités à visiter la salle d'informatique sous la conduite du maître responsable de cet enseignement. (sp-jic)

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



VF Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

Sur demande, nous passons vous rendre dans votre localité

NOS VOYAGES DE FIN D'ANNÉE

SAINT-SYLVESTRE COURSE SURPRISE

avec repas de réveillon, danse, cotillons, ambiance
Carte d'identité
Prix: Fr. 88.- par personne
Départ:
Neuchâtel, place du Port, 18 heures
La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, 18 h
Le Locle, place du Marché, 18 h 15

NOUVEL-AN COURSE SURPRISE

avec magnifique repas de fête, danse, ambiance, cotillons, et le duo Géo Weber
Prix adulte: Fr. 83.-
Prix enfant Fr. 67.-
Départ:
Neuchâtel, place du Port, 9 h 30
La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, 9 heures
Le Locle, place du Marché, 8 h 45

Du 27 décembre 1988 au 3 janvier 1989 (8 jours)

SORRENTE, NAPLES, CAPRI

avec soirée de réveillon. Visites avec guides.
Carte d'identité
Prix: Fr. 1260.- tout compris
Départ:
Neuchâtel, place du Port, 7 heures

Du 30 décembre 1988 au 2 janvier 1989

LA CÔTE D'AZUR

avec soirée de réveillon.
Carte d'identité
Prix: Fr. 625.- tout compris
Départ:
Neuchâtel, place du Port, 7 heures

● Programme détaillé sur demande ●

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2, ☎ 039/28 35 40
Succursale Paix 81
☎ 039/23 17 41

Choix - Qualité en font sa renommée

Boulangerie - Pâtisserie
- Confiserie -
* * *

AU CŒUR DE FRANCE

G. Meyer

Promenade 19 - Téléph. 28.27.96
La Chaux de Fonds

Spécialités : Truffes

Patria

Assurances

Alain Perret
2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 13 71

Alexis Matthey
2400 Le Locle
☎ 039/31 35 95

Pour toutes vos assurances

Vous fleuriste



Serre 79
☎ 039/23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser

Samedi 19 novembre 1988
dès 20 heures
Ancien Stand à La Chaux-de-Fonds

Concert annuel

de la Société mixte d'accordéonistes
La Chaux-de-Fonds
sous la direction de M. P.-A. Matthey-Doret

Avec la participation de **Bâton magic avec le Twirling-Club Les Florales**

Dès 23 heures: **danse** avec Bai Bai, son orgue électronique et sa musique à bouche

Entrée: concert et bal, Fr. 8.-
bal seulement, Fr. 5.-

Nous vous recommandons et remercions les commerçants qui ont permis la réalisation de cette page



Un bon morceau de viande bien mijoté!

Chez votre boucher, c'est le succès assuré!

On livre à domicile

Draps, nappes, linge de corps, chemises, habits de travail, rideaux, etc.

Tout votre linge lavé et repassé.

Blanchisserie «Le Muguet»

F. Kammer
Grenier 22 ☎ 039/23 36 20
Livraison à domicile
La Chaux-de-Fonds, Le Locle



Prix spécial pour hôtels, restaurants et sociétés

Avec ou sans livraison, toujours à votre service



Place de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds
(039) 28 62 55

G.-A. Michaud
ébéniste
dessinateur-ensemblier
agencements de cuisine



Fleurs 24 - ☎ 039/28 23 20
2300 La Chaux-de-Fonds



Francis Matthey
Inspecteur

Rue Neuve 12
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 56 74

Boucherie Nouvelle

P.-A. Lambercier
Jardinière 89
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 30 16

Spécialités
Saucisson neuchâtelois
Service à domicile

offres d'emploi

Nous cherchons pour entrée immédiate

chef mécanicien / faiseur d'étampes

destiné, après formation adéquate, à remplacer l'actuel responsable de production, en reprenant la direction technique.

Préférence sera donnée à personne ayant déjà de l'expérience dans le découpage, pliage, formage.

Prière d'adresser vos offres sous chiffres 80-48089 à ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne 48089



Ballens
La Municipalité de Ballens met au concours un poste d'

employé communal

à plein temps pour tous travaux et conciergeries.
Appartement à disposition.
Etranger porteur du permis B ou C accepté.
Entrée en fonctions le 3 janvier 1989 ou date ultérieure à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Coeytaux Hubert, municipal, ☎ 021/809 51 56.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae, des références éventuelles et des prétentions de salaire, sont à adresser à la Municipalité, pr ad. M. Gavin Marcel, syndic, jusqu'au 30 novembre 1988.

La Municipalité 009199

Bienne, Le «Journal du Jura» cherche

rédacteur / rédactrice

inscrit au RP depuis quelques années, pouvant, en alternance, travailler:
de nuit: jusqu'à 23 h 15, traitement des dépêches;
de jour: renforcer nos rubriques locales.

Faire offres à: **M. Bernard Egger, rédacteur en chef, rue Franche 11, 2501 Bienne.** 001555

Mandatés par plusieurs de nos clients, nous sommes à la recherche de

mécaniciens

- de précision * °
- régleurs *
- outilleurs * °
- d'entretien *
- monteurs *
- prototypistes * °
- faiseurs d'étampes * °
- décolleteurs *

avec CFC (ou formation équivalente et plusieurs années d'expérience).

Nous pouvons vous proposer divers postes stables dans des entreprises du:

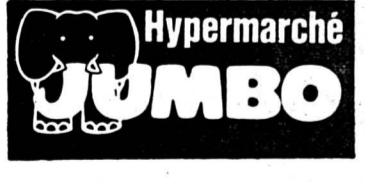
- * bas du canton
- * haut du canton

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Donato Dufaux



Le travail dans le bon sens 038/25 28 00
13, rue du Château 2000 Neuchâtel 011539



Nous recherchons pour tout de suite ou date à convenir:

- vendeur(euse) charcuterie avec CFC
- vendeur(euse) rayon crèmerie
- magasinier département food
- dames de buffet

Nous offrons:

- des postes stables;
- semaine de 5 jours;
- 4 semaines de vacances;
- salaire en rapport avec les capacités;
- rabais sur les achats;
- 13e salaire;
- caisse de pension.

S'adresser à la Direction Jumbo, ☎ 039/25 11 45, Mme Favre



BANQUE INDOSUEZ

recherche pour son département informatique à Lausanne

chef de projet analyste-programmeur

- Bonnes connaissances bancaires (secteurs titres, gestion de fortune, risques) sont nécessaires.
- Expérience du langage COBOL.
- La pratique de l'allemand serait un atout.

Les candidats de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C adresseront leur dossier à:
Banque Indosuez, centre administratif des succursales de Suisse, case postale 173, 1001 Lausanne. 002183

Sus aux extrémismes !

Le péril néo-nazi inquiète le parlement

On a parlé extrémisme, tous bords confondus, hier au Parlement bernois, suite à une motion du socialiste Hans Zürcher. Et Markus Ruf lui-même a émis, par son vote, le vœu que le gouvernement se penche sérieusement sur la question...

Citant notamment les événements survenus en Haute-Argovie et s'inquiétant très généralement de la recrudescence constatée des idéologies d'extrême-droite, le député Zürcher demandait au gouvernement, par voie de motion, qu'il rédige un rapport complet sur les agissements actuels de cette extrême-droite. Rapport dont il souhaite qu'il contienne des propositions pour lutter contre le péril néo-nazi.

UNE TÂCHE DÉVOLUE AUX DÉPUTÉS AUSSI

Tous les groupes, sans exception, se prononçaient pour l'adoption de cette intervention, en suivant cependant la proposition gouvernementale de le transformer en postulat (afin de permettre la précision de ses possibilités de réalisation, financement en tête).

Durant le débat, l'udc soulignait notamment que les politiciens eux-

mêmes ne devaient pas négliger, dans ce domaine, leur rôle d'enquêteurs et d'informateurs auprès du public. Le député Bigler, de la liste libre, souhaitait pourtant que l'on ne grossisse pas trop cette affaire, afin d'éviter un risque de fascination auprès des jeunes.

Dans un concert d'interventions allant toute dans le même sens, ou peu s'en faut, l'Action nationale soulignait bien sûr que tout extrémisme est dangereux, tandis que le pso jugeait celui de gauche moins dangereux que celui de droite. Affaire d'idéologie, qui n'avait en fait aucune influence sur le débat d'ailleurs.

Peter Schmied, directeur de la Jus-

stice, appelait le Parlement à ne pas dramatiser des agissements qui ne sont pas politiques à proprement parler, mais imputables à des adolescents en excessive rébellion. «Il faut pourtant prendre ce problème très au sérieux, car ces jeunes gens sont très faciles à manipuler. De surcroît, tout extrémisme est dangereux, car il est porté inévitablement par la violence.»

Au vote, le Parlement plébiscitait massivement le postulat Zürcher. Y compris Markus Ruf, pourtant visé indirectement dans cette intervention... Indiscutablement, le député et conseiller national de l'an n'a pas changé que de «look»... (de)

Informatique, quand tu nous tiens

Le club d'informatique d'Erguël s'ouvre au public

Le club d'informatique d'Erguël, qui compte une cinquantaine de membres de tous horizons professionnels, domiciliés dans une région qui s'étend jusqu'à Neuchâtel, Moutier et Tramelan notamment, tient à s'ouvrir encore plus. D'où, hier soir, le débat qui était proposé au public.

Hier, tout comme la semaine précédente d'ailleurs, la parole était donnée à des utilisateurs, pour une soirée réunissant une quinzaine d'intéressés.

Dans le domaine de la bureautique tout d'abord, Corinne Liechi parlait de traitement de textes, qui permet donc la gestion de documents. Et d'en souligner les avantages principaux - gain considérable de temps, conservation et archivage des documents -, mais également les inconvénients majeurs - fatigue, extrême prudence nécessaire dans la gestion des documents. Oui au traitement de textes, selon cette utilisatrice, mais en évitant les abus, et donc un temps de travail sur écran trop prolongé.

CLARTÉ, PRÉCISION, ETC

Claude Monbaron traitait pour sa part la PAO - publication assistée par ordinateur, et plus précisément le Desktop Publishing, sorte de «mini-imprimerie» utilisable par tout un chacun pour la création de devis, brochures, horaires, formulaires et autres journaux internes par exemple.

Charles Eberhardt se penchait ensuite sur les auxiliaires indispensables à un outil informatique, le traitement de textes, le tableur et le gestionnaire de fichier. Des auxiliaires réunis dans les logiciels

intégrés, que présentait ensuite Willy Käslin, démonstrations à la clé. Last but not least, Charles Eberhardt entretenait l'assemblée de l'acquisition et de l'utilisation de logiciels, s'étendant notamment sur le piratage, les droits exacts de copiage, la protection et consort.

LIEU DE RENCONTRE

Revenons un brin au Club d'informatique d'Erguël pour préciser, comme cela fut fait hier soir, qu'il constitue une association à but non lucratif, née en 1985 du Club électronique d'Erguël. Ses activités s'articulent autour de cinq grands axes: l'information (organisation de forums et autres conférences), la formation continue (cours divers), l'étude de projets (logiciels, développements électroniques, etc.), le fait de se vouloir un lieu de rencontre et enfin la promotion, doublée d'une ouverture vers l'extérieur, traduite notamment par les débats de ces deux jeudis.

JEUDI PROCHAIN

On rappellera enfin que le second débat se déroulera donc jeudi prochain, dès 20 heures à l'aula de l'Ecole supérieure de commerce.

Cette deuxième soirée publique sera consacrée dans un premier temps à la télématique, en se penchant sur les communications et interrogations de bases de données pour une part, le courrier électronique pour une autre et enfin les téléfax et télécopier en troisième volet. Mais on ne se limitera pas à la télématique, puisque sera présenté ensuite le dessin assisté par ordinateur, puis le matériel du futur, à travers notamment les engins portables. (de)

GRAND CONSEIL

Economie des ressources foncières

Trois motions UDC acceptées sous forme de postulats

Les députés agrariens Gottfried Schwarz et Fred Lüthi avaient déposé à eux deux trois motions visant, succinctement, à utiliser plus rationnellement les ressources foncières, par la simplification et l'accélération de certaines procédures en matière de construction. Fred Lüthi, tout d'abord, s'insurge contre le fait qu'il soit impossible, même par voie de dérogation, d'agrandir en zone agricole des bâtiments déjà existants. Et de se demander si une utilisation rationnelle des ressources disponibles n'est pas l'un des objectifs principaux de l'aménagement du territoire...

De fait, le député agrarien demande au Gouvernement d'élargir certaines compétences dévolues aux préfets. Son but premier: réduire un temps d'attente tout simplement démesuré, lors de demandes de dérogation relevant de la compétence de l'Office de l'aménagement du territoire.

Plus avant, Fred Lüthi souhaite

que l'on puisse délivrer des dérogations, dans le cas d'agrandissement raisonnable de maisons en places, notamment des granges inexploitées depuis des années. Dans ses deux motions, Gottfried Schwarz poursuit quasiment les mêmes buts que son collègue de parti. En effet, il souhaite notamment que les changements d'affectation soient autorisés, lorsqu'ils visent une meilleure utilisation de bâtiments existants, contrairement à la loi actuellement en vigueur. Et de souligner qu'une utilisation plus intensive et mieux appropriée du parc immobilier cantonal contribuerait largement à ménager les ressources foncières.

Visant toujours le même objectif général, tout comme le motionnaire sus-mentionné, il demande également le transfert de certaines compétences aux préfets.

Ces trois interventions ont donc rencontré l'approbation du Parlement, mais sous la forme moins contraignante du postulat. (de)

Pourquoi faire simple...

Un postulat Houriet concernant les assermentations

Guillaume-Albert Houriet, député radical de Courtelary, a déposé hier sur le bureau du Grand Conseil un postulat suggérant une simplification dans la procédure des assermentations, souvent nombreuses pour des élus condamnés à y perdre finalement bien du temps.

Très exactement, le parlementaire radical demande au gouvernement d'étudier la possibilité de simplifier et de mieux répartir les assermentations. Et de souligner que nombre de personnes, dans le canton, sont assermentées à plusieurs reprises au cours de la même année.

DÉPRÉCIEE

Pour exemple, le député Houriet cite le cas d'un conseiller municipal, assermenté une première fois lors de son entrée à l'exécutif

communal, puis une ou deux autres fois dans les jours suivants, selon les commissions ou autres syndicats où on le délègue.

Et d'en déduire que cela équivaut à une perte de temps, d'une part, tout en dépréciant la valeur d'une assermentation dont on finit par se demander à quoi elle sert.

L'intervenant et ses quelque douze cosignataires soulignent qu'une nouvelle assermentation se justifie pleinement lorsque la responsabilité d'un élu s'étend, mais qu'elle semble ridicule dans le cas contraire. Par ailleurs, ils souhaitent que soit revue la situation des suppléants; dans certains cas en effet, ceux-ci n'ont pas à être assermentés, alors même qu'ils ont ensuite accès aux mêmes informations que les délégués assermentés. (de)

TRAMELAN

Prévenir vaut mieux que guérir

Exercice catastrophe à la PC

Important exercice que celui mis sur pied par les responsables de la protection civile de Tramelan. Dans le cadre d'un cours PC, un exercice «catastrophe» aura permis de simuler une situation qui, c'est à souhaiter, ne se produira jamais à

Tramelan. Un exercice qui devrait surtout servir à éliminer certaines lacunes afin de rendre le plus efficace possible les interventions pc. Une mise sur pied générale était exigée par le Conseil fédéral. Tel était le scénario préparé avec

minutie par le directeur du cours M. Ronald Ermatinger Chef du service renseignement, assisté de M. Robert Mathez, chef du service transmission.

LE SCÉNARIO

Un rgt PA était engagé dans la région suite à un bombardement. Une activité terroriste sème la panique dans nos grandes villes. On craint pour la région puisque l'on a pas réussi à empêcher la pose de bombes et la réalisation d'actes de sabotages. Une centrale PTT est détruite à 50%, de même qu'une raffinerie et certaines gares importantes. Des terroristes sévisent et le village de Tramelan qui dessert les Franches-Montagnes et La Chaux-de-Fonds en carburant est devenu une cible importante. Aussi, une première catastrophe est simulée.

Des wagons remplis de carburant faisant partie d'un convoi des C.J. se sont subitement renversés à proximité d'une grande entreprise de la place. Pour corser le tout, la locomotive était en feu et une explosion s'est produite. Plus de 40.000 l de carburant se sont infiltrés dans les canalisations. Un dépôt de carburant situé au village explose et tout un quartier est en feu. Quoi de plus pour mettre à l'épreuve une trentaine d'hommes du service des renseignements et des transmissions.

Les participants à ce cours se sont montrés à la hauteur même si certaines lacunes ont été décelées. Pourtant, ce genre d'exercice existe afin que chacun trouve sa place et effectue sa mission le plus efficacement possible. Différentes lignes téléphoniques furent installées dans un temps record afin de réta-

blir les liaisons entre les quartiers du village. Les transmissions ont parfaitement joué leur rôle car plus de 100 messages ont été passés.

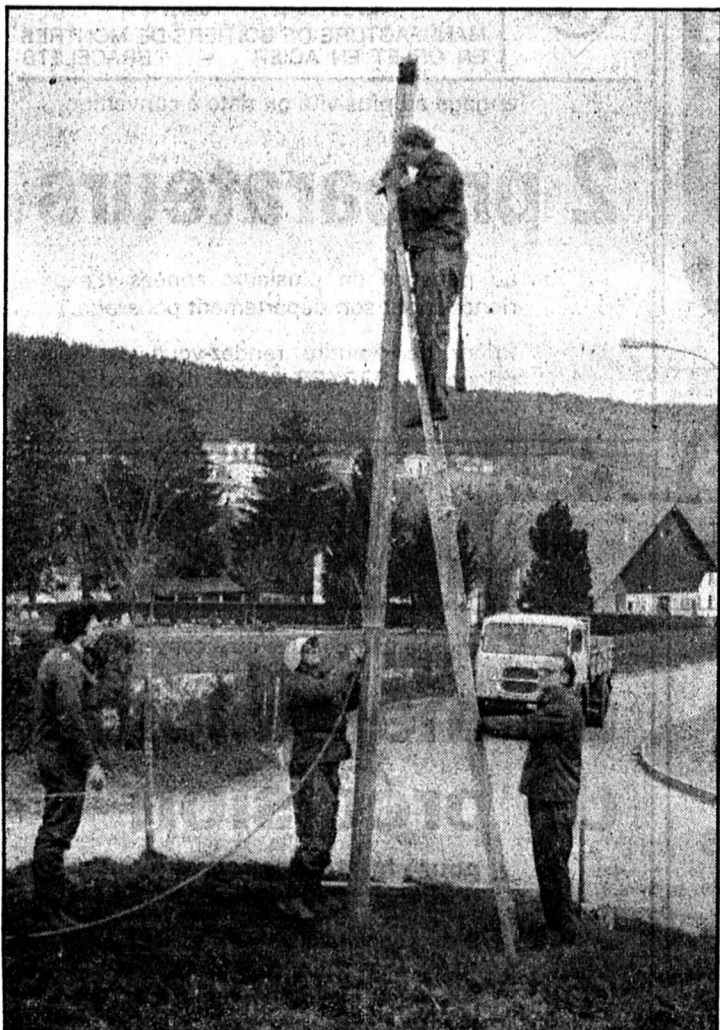
L'arbitre de la journée, M. Erwin Gosteli, pouvait tirer un bilan positif de cette journée tout en mentionnant certaines lacunes à éviter. Il a été très impressionné par les gens appelés au service radio.

Les personnes se trouvant dans les abris, tout comme les blessés étaient sensées être secourues dans les temps impartis. Tout avait été prévu dans ce scénario et même si c'était «pour rire», on a compris que prévenir valait mieux que guérir. C'est pour cette raison que les participants y ont mis beaucoup de sérieux.

On a ainsi pu se rendre compte de l'efficacité et de la nécessité des liaisons téléphoniques ainsi que de l'importance de transmettre un renseignement rapidement et à la bonne place. Il reste à souhaiter que dans la pratique l'on puisse se montrer aussi efficace. Si la théorie est une chose, la pratique en est une autre, et l'on a vite compris que sur le terrain, les décisions à prendre étaient importantes et lourdes de conséquences.

La théorie ne suffisant pas dans de tels cas, c'est pourquoi la mise sur pied de tels cours garde toute sa signification surtout grâce à un scénario bien préparé et à un bon engagement des participants.

Lors de la critique, M. Ermatinger a pu dire sa satisfaction concernant les bons résultats de l'exercice et n'a surtout pas oublié de remercier toutes les personnes, entreprises etc qui ont facilité la tâche des organisateurs. (service de presse de la PC Tramelan)



Tirer une ligne téléphonique: opération délicate.

(Photo pc)

La fête continue

Expo de Noël de Saint-Imier



Des gens penchés sur des formulaires de concours. (Photo Impar-Egler)

Plusieurs nominations

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a procédé à plusieurs nominations. C'est ainsi que Fritz Bobillier, actuellement employé aux Travaux publics, a été désigné comme concierge du complexe des halles de gymnastiques. Il succédera dans cette fonction à Henri Wittmer, qui sera mis au bénéfice de la retraite au début de l'année prochaine.

Par ailleurs, suite à la démission de Pierre Eicher, un nouveau quartier-maître local a été choisi en la personne de Roland Amstutz, concierge de l'Ecole supérieure de commerce. La suppléance de ce QM sera assurée par Jean-Claude Lehmann, employé au contrôle des habitants.

Pour clore la liste des nominations, relevons enfin que le Conseil a désigné André Gonseth comme contrôleur des installations de chauffe de la commune. Il succédera

là à Jean-Robert Brin, démissionnaire. Les autorités félicitent ces trois personnes pour leurs nominations respectives et leur souhaitent plein succès dans leurs nouvelles fonctions, en se réjouissant de leur collaboration au service de la commune, qu'elle soit nouvelle ou enrichie de tâches supplémentaires.

LES DÉLÉGUÉS

La 36e conférence des administrateurs postaux du IVe arrondissement se tiendra à Saint-Imier, le 25 novembre prochain. John Buchs, maire, y adressera les souhaits de bienvenue des autorités imériennes, tandis que le Conseil municipal y sera représenté officiellement par Lucienne Jeanneret, adjointe au maire, et Jean-Baptiste Renovey, chancelier municipal.

A l'occasion de la fête de Noël de Bel Automne, par ailleurs, le maire représentera l'Exécutif local, le 10 décembre prochain. (cm)

meublorama

Bôle/NE
(près Gare CFF Boudry)

C'est moins cher!

3850.-

Une véritable performance!

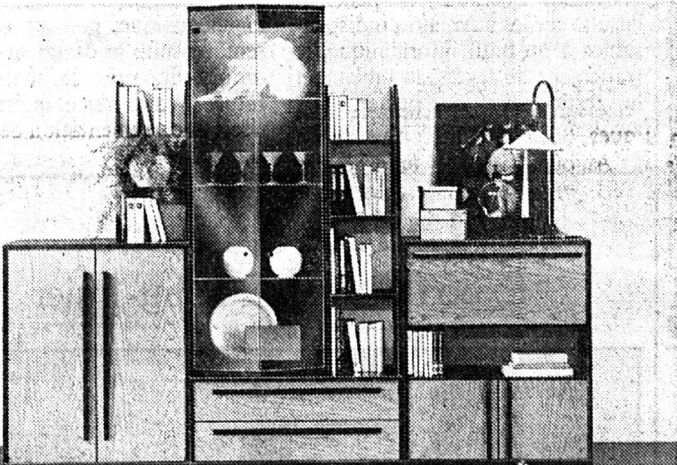
MOBILIER COMPLET

Chambre à coucher en chêne structuré, avec armoire haute 4 portes, lits jumeaux ou lit français, dos avec éclairage, coiffeuse avec miroir triptyque. **1350.-**

Salon « cuir-look » noir, avec contrastes rouges. Canapé 3 places, canapé 2 places, fauteuil, le tout: **1250.-**



Nos prix: un vrai plaisir de se mettre en ménage!



Paroi murale moderne, 2 tons, vitrine avec éclairage, bar, etc. **980.-**

Ensemble comprenant la table ronde en verre et les 4 chaises, piétements chromés. **485.-**

Pour économiser: MEUBLORAMA, le grand discount du meuble

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama »

Heures d'ouverture:
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Lundi matin fermé.

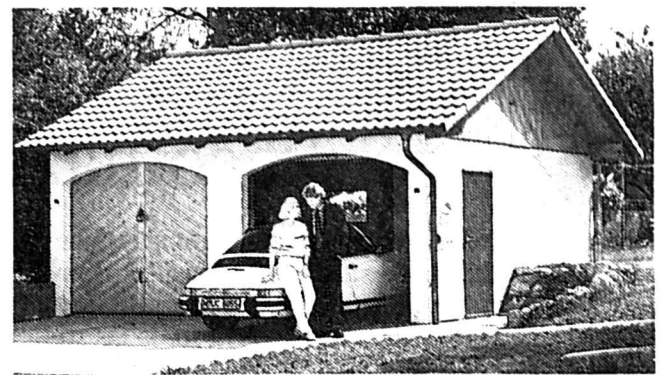
P Grand parking gratuit

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque

HV 2017

meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)



UNINORM se distingue à nouveau

avec ce double garage qui apporte un charme particulier à votre propriété.

Toit à deux pans, 2 portes voutées en bois ou une seule grande porte.

Appelez-nous!

uninorm 021 / 635 14 66
Croix-du-Péage, 1029 Villars-Ste-Croix

offres d'emploi

au printemps

Nous cherchons
chauffeur-livreur
(à temps partiel).

Entrée: 1er décembre ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01

La Chaix-de-Fonds

001000



Nous recherchons pour tout de suite ou date à convenir:

Caissiers(ères) auxiliaires
Vendeur(euse) rayon papeterie
Aide boucher

Nous offrons:

- des postes stables;
- semaine de 5 jours;
- 4 semaines de vacances;
- salaire en rapport avec les capacités;
- rabais sur les achats;
- 13e salaire;
- caisse de pension.

S'adresser à la Direction Jumbo, ☎ 039/25 11 45, Mme Favre.

17629



GRANDJEAN S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue des Champs 24 - Tél. 039/26 46 26
MANUFACTURE DE BOÎTIERS DE MONTRES EN OR ET EN ACIER - BRACELETS

engagement au plus vite ou date à convenir

2 préparateurs

au bénéfice de plusieurs années d'expérience, pour son département polissage.

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au 039/26 46 26. Demander M. Abbonizio.

571

Immobilier

A vendre au Locle (à proximité du centre)

appartement
3 pièces

avec cave, galetas, jardin et place de parc.

Fonds propres Fr. 13 000.-
Mensualité Fr. 534.-
(toutes charges comprises)

Bureau de vente:
La Chaix-de-Fonds 039 23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

Devenez propriétaire de votre appartement

SAINT-IMIER
2 1/2 à 5 1/2 pièces
90% de financement assuré!

Visite sans engagement
Bureau à Malleray: 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

A louer

un magasin

avec 2 vitrines
à la rue Numa-Droz.
☎ 039/23 12 06

18209



A louer au Locle dans immeuble rénové, situation centrée

appartements de 3 pièces

cuisine agencée, salle de bains, W.-C., réduit, cave. Loyer mensuel Fr. 660.- + charges ainsi qu'un

appartement de 4 pièces

dans les combles, cuisine agencée, salle de bains, W.-C., réduit, cave. Loyer mensuel Fr. 860.- + charges.

Pour tous renseignements s'adresser à l'étude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, 2300 La Chaix-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23

17932



engagement tout de suite ou à convenir:

un mécanicien de précision

pour la réalisation de moules d'injection de matière plastique.

Des connaissances dans ce domaine seraient un atout, sinon la formation peut être assurée par nos soins.

Faire offre ou se présenter, rue des Crêtets 11.

514

Le plus mauvais Budget cantonal 1989 : dix millions de déficit

Le ministre des Finances François Lachat a présenté hier à Delémont le plus mauvais budget de l'Etat depuis l'entrée en souveraineté. Le déficit du compte de fonctionnement dépasse les 10 millions, sur 301 millions de charges. Il est donc dix fois plus élevé que le déficit maximal budgété depuis 1979.

La cause principale de ce déséquilibre est la nouvelle loi d'impôt qui consent des allègements pour 12,5 millions. D'autres modifications exercent aussi une influence importante. Avant le terme de la législature, l'équilibre perdu devra être retrouvé. Car malgré ce budget noir, l'Etat n'entend pas restreindre ses investissements, au contraire.

Les dépenses de personnel augmentent de 5,6 millions, dont 3,6 résultent de l'octroi du renchérissement et 2 millions de l'augmentation du nombre des fonctionnaires. Les amortissements frôlent les 16 millions, résultat de l'ampleur des investissements consentis les années antérieures (+0,6 million). D'autres frais augmentent, comme les frais hospitaliers (0,9 million), ceux de la santé (0,8), la part cantonale de l'AVS (0,4), les subsides aux Eglises (0,3), aux écoles privées (0,3), les frais sociaux, l'utilisation du matériel (0,4), les hospitalisations hors du canton (0,2), malgré l'équipement moderne des hôpitaux jurassiens.

Au chapitre des recettes, les subventions fédérales diminuent

d'un million (rendement de l'impôt anticipé -2,5, droits de carburant +0,35 et IFD +1,17). Les droits de mutation sur les gages immobiliers doivent rapporter 1,6 million supplémentaire, la taxe sur les véhicules 1,2 million, du fait de l'augmentation du parc automobile de plus de 10%. L'impôt des frontaliers rapportera 0,4 million de plus.

INVESTISSEMENTS: UN VOLUME CONSIDÉRABLE

Présenter un budget autant déficitaire et maintenir plus de 143 millions d'investissements est un pari un brin risqué, mais néanmoins courageux que fait le Gouvernement, et que le Parlement avaisera probablement. La moitié des investissements bruts concerne la Transjurane (71 millions), 15 millions étant affectés au rattrapage d'équipements collectifs. La réserve créée par le partage des biens bernois et la vente des actions de la BCJ sera amputée de 7,6 millions, à ce titre.

L'Etat ne se résoud pas à réduire le taux d'amortissement de 15%, vu l'ampleur des montants investis

dans le passé. Il n'est pas contradictoire de recommander aux communes de réduire leurs amortissements, vu le petit niveau de leurs investissements propres.

UN ÉQUILIBRE À CHERCHER ET À TROUVER

La loi de finances prescrit l'équilibre du compte de fonctionnement, sur une législature quadriennale. Le déficit prévu en 1989 ne saurait donc être répété. Un groupe de travail interne à l'administration recherche des économies possibles, des recettes nouvelles. On sait déjà que rares sont les économies importantes possibles; d'autant que plusieurs services voudraient des collaborateurs supplémentaires.

Les modifications législatives auxquelles le ministre Lachat fait allusion pourraient concerner certains taux de subvention. Il en résulterait immanquablement une diminution des prestations de l'Etat, soit sur le plan social, soit sur d'autres points. Une diminution des salaires des fonctionnaires paraît aussi exclue.

En revanche, deux adaptations de tarifs actuels, sous la forme d'une simple compensation du renchérissement, seraient faciles à réaliser et à expliquer. Il s'agirait d'adapter les valeurs officielles immobilières. Elles sont inchangées depuis plusieurs lustres et leur simple adéquation à la perte de valeur

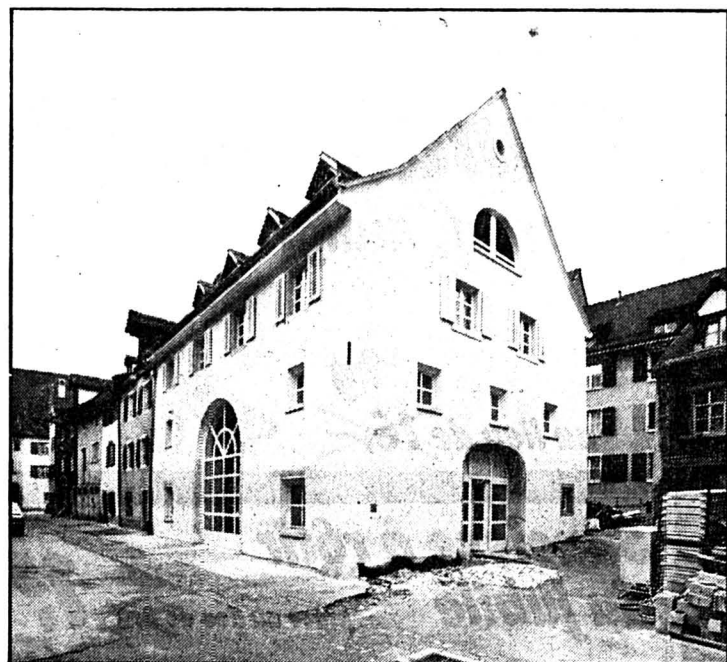
de l'argent produirait quelque 4 millions supplémentaires. Une autre augmentation de recettes résulterait de l'adaptation au renchérissement, donc des augmentations réelles, de la taxe sur les véhicules. Inchangée depuis 10 ans, cette taxe adaptée à l'inflation rapporterait 4 millions supplémentaires. Prendrait ainsi fin le «cadeau» de 20 millions de francs consentis par l'Etat aux automobilistes, par la non-adaptation de cette taxe au renchérissement.

Pour l'heure, le Gouvernement renonce à faire preuve de courage et à proposer ces mesures. Le groupe de travail précité lui avait pourtant recommandé l'adaptation de la taxe sur les véhicules. Crainte d'un parti des automobilistes ou pas, le Gouvernement a dit non. Il espère que l'ampleur des investissements, la bonne marche de l'économie et une gestion rigoureuse permettront de changer le déficit de 10 millions en un déficit fortement amaigri.

Si tel ne devait pas être le cas, les augmentations de recettes ou les diminutions de subventions susmentionnées ne pourront guère être différées longtemps encore, de même que la mise en vigueur d'une amnistie fiscale, elle aussi source de rentrées fiscales supplémentaires pour l'Etat et de profit pour les contribuables.

V.G.

Nouveaux locaux La ludothèque de Delémont en plein essor



La nouvelle ludothèque de Delémont.

(Photo ps)

Le prêt du jouet est un nouveau fait social. Bibliothèque, cinémathèque, vidéothèque et... ludothèque! Dans le règne des mots en «thèque», ce dernier se taille désormais une place grandissante, à l'image de l'engouement des petits et des grands pour le jeu et le loisir.

A Delémont, la ludothèque occupe une place «officielle» si l'on peut dire. Elle commémore cette année son dixième anniversaire et inaugurerait, aujourd'hui, ses nouveaux locaux dans une ancienne bâtisse de la vieille ville, modernement rénovée, rue des Granges 8.

L'aventure a commencé en octobre 1978: 14 animatrices bénévoles se répartissaient alors les heures de permanences.

Puis la fréquentation augmentant, il fallut élargir l'espace et le temps pour répondre aux besoins croissants de la «clientèle ludique».

Aujourd'hui, 5 ludothécaires sont employées par la commune pour assurer le travail administratif, les heures de prêts, l'animation.

Car en fait, la ludothèque de Delémont est communale: son fonctionnement, fait unique en Suisse dans la jeune histoire des ludothèques, selon Pierre Girardin, conseiller communal et responsable du département «Culture, sport, jeunesse» - est entièrement prise en charge par la com-

mune. Cette prise en charge correspond ainsi à une volonté politique et une application concrète du désir d'animation.

PLUS DE 11.000 abonnés!

De 20.246 francs en 1978, le budget de la ludothèque passe à 104.500 francs pour 1989. C'est dire l'ampleur de sa fonction face à l'engouement pour le jouet en tous genres. La somme de 2500 jeux est mise à disposition d'un public d'enfants et d'adultes qui peut, pour son plaisir, emprunter des jeux de construction, de stratégie, d'observation, de logique, de patience, etc, des instruments de musique électroniques, des véhicules, sans compter 4 ordinateurs et un choix de disquettes. La ludothèque comptait 1183 abonnés en 1987, année pendant laquelle 13.087 jouets et jeux furent prêtés, (soit une augmentation de 30% par rapport à 86).

Tout cet attirail ludique trouve désormais sa place - spécialement aménagée pour lui - dans un bel espace clair, de conception simple et moderne, et dans une ambiance gaie, selon les vœux du bureau d'architecture mandaté. (ps)

● Une journée «portes ouvertes» aura lieu samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h avec animation, jeux, présentation des locaux par les ludothécaires.

GOVERNEMENT

Création d'un office maraîcher

Par arrêté, le Gouvernement a décidé la création d'un office maraîcher cantonal. Il a son siège à Courtemelon et dépend administrativement de l'école d'agriculture du Jura. L'office est chargé de développer des cultures maraîchères dans le canton et de l'encadrement technique des maraîchers. Les tâches ordinaires d'un office maraîcher cantonal sont notamment de pratiquer des essais variétés de fumure ou de traitement afin d'être à même de conseiller les producteurs, de réunir et de diffuser toute information nécessaire à la promotion des cultures maraîchères.

CAISSE DE RETRAITE DES ECCLÉSIASTIQUES

Le Gouvernement a décidé de proposer au Parlement l'abrogation de la loi sur les pensions de retraite des ecclésiastiques. Reprise de l'ancien droit bernois en 1978, cette loi ne répond plus aujour-

d'hui à un besoin suite au changement de statut des églises dans le nouveau canton et ne sert plus de base légale à des versements de pensions de retraite à des ecclésiastiques.

NOMINATIONS

A la suite de la démission du conseil d'administration de la caisse de pensions de la République et canton du Jura de Jean-Claude Courtet, le Gouvernement a nommé pour le remplacer, Marc Meury, de Delémont, fonctionnaire au service des constructions.

À L'ÉTROIT AUX FRANCHES-MONTAGNES

Un groupe temporaire de programmation, présidé par Jean Bianchi, inspecteur des routes au service des Ponts et Chaussées, a été nommé par le Gouvernement pour la construction et la restructuration des centres d'entretien aux Franches-Montagnes. En clair,

cela signifie que les Ponts et Chaussées connaissent quelques difficultés avec leurs dépôts franc-montagnards qui sont trop petits - c'est le cas pour celui de Saignelégier - ou mal adapté - comme celui de Lajoux.

DROIT DE CITÉ AUX BREULEUX ET À MONTFAUCON

Le droit de cité de la République et canton du Jura et de la commune des Breuleux a été octroyé par le Gouvernement, vu la décision du 15 décembre 1987 de l'assemblée communale, à Alessandro Alertini, ressortissant italien, domicilié à Lutry. Conformément à la décision de l'assemblée communale du 25 janvier 1988, le Gouvernement a accordé le droit de cité de la République et canton du Jura ainsi que de la commune de Montfaucon à Isabelle Parriaux, ressortissante française, domiciliée à Montfaucon.

Salles de spectacles

D'autre part, le Gouvernement et la municipalité de Delémont ont constitué une commission pour mettre sur pied une fondation. Celle-ci sera chargée de doter la capitale cantonale des équipements qui lui font défaut, équipements nécessaires aux activités culturelles, économiques et sociales et à leur promotion, en particulier une salle de spectacles et une salle de congrès. La fondation se préoccupe également de l'implantation des institutions cantonales.

La commission a siégé pour la première fois lundi dernier. Elle est coprésidée par MM. Gaston Brahier, ministre, et Jacques Stadelmann, maire de Delémont. Elle comprend en outre MM. Sigismond Jacquod et Daniel Jeanbourquin, représentants de l'Etat, Bernard Burkhard et Pierre Girardin, conseillers municipaux. (imp/rpju)

DISTRICT DE DELÉMONT



Vaya Con Dios: une prestation remarquable au dernier Festival de Nyon.

La grande fête du rock à Bassecourt

La SAP (Spectacle Art Promotion) à Delémont, a décidé de frapper un grand coup en organisant son premier grand festival de rock avec des vedettes consacrées. Deux jours de fête les 2 et 3 décembre prochain à la Halle des fêtes de Bassecourt.

Et pourquoi pas? Pourquoi pas un grand festival de musique rock avec des artistes consacrés et des musiciens de la région? L'occasion de faire émerger dans le Jura une «culture jeune» faite par des jeunes. L'absence totale de compréhension de la part des autorités cantonales ne freine en rien l'obstination des responsables de la SAP qui tournent pour ce festival sur un budget de près de 115.000 francs. Outre l'absence d'aide cantonale, les organisateurs devront s'acquitter des diverses taxes et autres impôts des musiciens, montant qui avoisine les 10.000 francs.

Les Belges de «Vaya Con Dios» révélés lors du dernier festival de

rock donneront le samedi un concert exclusif. Après le festival de Leysin, le grand Manu Dibango enverra son auditoire de ses rythmes, de son talent de musicien complet et de son humour de vieux baroudeur. Le vendredi, c'est Arno et ses musiciens qui tiendront la vedette tandis que «Jade» (ancien «Sacrifice»), «Pierre précieuse découverte récemment sur les terres du dieu hard-rock» déversera sur son auditoire ses rythmes subversifs et mordants.

D'autres groupes, d'autres surprises entoureront des stars locales telles que «Transylvania», «In Search Of Beauty» ou encore «Enigmatic Legume». Ces trois groupes qui ont été sélectionnés lors du concours de rock mis sur pied par la SAP seront départagés par un jury d'expert. Le vainqueur aura la possibilité d'enregistrer gratuitement un 45 tours. En résumé, une soirée «hard» le vendredi et «swingee» le samedi. A ne pas manquer. GyBi

La saison de chasse est close



Ouverte le 1er octobre, la chasse est close depuis lundi dernier sur tout le territoire du canton du Jura.

Ainsi pendant 6 semaines, les chasseurs, qui avaient le droit de tirer deux chevreuils et un lièvre ont parcouru les forêts en quête de gibier.

Si tous se déclarent enchantés du beau temps dont ils furent gratifiés durant cette période, ils ont

tous remarqué la rareté du lièvre dont le repeuplement se fait attendre.

En réalité, tous les chasseurs n'ont pas réussi à atteindre leur contingent de ce gracieux animal.

En attendant la prochaine ouverture de la chasse, les habitués de randonnées automnales en forêt prendront le temps de nettoyer et graisser leur arme pour l'année prochaine.

Vandalisme à Porrentruy Après un match de hockey

Mardi soir au terme de la rencontre Ajoie - Berne, disputée à Porrentruy, plusieurs automobilistes bernois ont eu la désagréable surprise de retrouver leur voiture avec un ou deux pneus cre-

vés. On ne peut que regretter de tels agissements, ceci d'autant plus que les nombreux spectateurs qui ont assisté à la rencontre se sont comportés d'une manière on ne peut plus correcte.

Abonnez-vous à L'Impartial

Action week-end
vendredi/samedi, 18/19 novembre

Viande hachée de bœuf, maigre

kg **9.90**
au lieu de 16.-

Saucisse à rôtir du jubilé pièce au lieu de 2.- **1.50**

Profitez-en maintenant

Home «Le Martagon»
2316 Les Ponts-de-Martel

Fête annuelle

Samedi 19 et dimanche 20 novembre, de 11 à 19 heures.

Menu à Fr. 12.50, tombola, vente d'objets confectionnés par nos pensionnaires, collaboratrices et collaborateurs, pâtisseries maison, boissons.

Samedi: «Les Montagnards», musiciens.

LE SPÉCIALISTE DU MEUBLE
DE STYLE QUI VOUS CONSEILLE

JAROTEX S.A.
CRESSIER (NE) (038) 47 13 73

REPARATION ET RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS ET NEUFS
EXPOSITION SUR DEUX ETAGES
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI MATIN

Immobilier

A louer à Tramelan, Grand-Rue
local environ 140 m²

au premier étage, avec ascenseur pour marchandises, dans les bâtiments d'une fabrique. Peut aussi être séparé. Prix sur demande.
☎ 061/99 50 40

A louer à Renan/BE tout de suite, rue des Convers, à 15 minutes de La Chaux-de-Fonds, joli, spacieux
appartement de 4 1/2 pièces

endroit tranquille et ensoleillé, cuisine agencée. Location Fr. 680.- + Fr. 80.- charges.
☎ 061/99 50 40.

A louer, au Locle
2 appartements de 2 1/2 pièces

Entrée: 1er janvier 1989

Régie Henri-Pierre QUEBATTE
Transactions immobilières et commerciales
Gérances

LE LANDERON
038/51 42 32
000592

A vendre à Bevaix avec vue imprenable sur le lac et les Alpes
magnifique villa neuve

de 5 pièces, cheminée, cuisine habitable, nombreuses dépendances, garage double
☎ 038/24 77 40

Particulier cherche à acheter
maison familiale 4-5 pièces

Saint-Imier ou environs.
Ecrire sous chiffres BX 18017 au bureau de L'Impartial.

A louer pour début décembre
appartement 5 pièces

centre ville.
Loyer: Fr. 1075.- charges comprises.
☎ 039/26 87 52

A louer tout de suite près de Saignelégier
grand appartement de 6 pièces

dans ferme. Salle de bains, jardin, buanderie, garage, chauffage central au bois.
☎ 066/58 45 41

Immobilier

A vendre aux Hauts-Geneveys
2 magnifiques villas

5 chambres, 3 salles d'eau, 1 grand séjour, salle à manger avec cheminée, grand garage double. Vue imprenable.
☎ 038/53 54 20

A La Chaux-de-Fonds
A remettre

affaire importante. Bon rendement. Convierait à couple entreprenant.

Faire offres sous chiffres 91-16 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Offre exceptionnelle!
A louer aux Genevez (JU)
grande maison familiale 7 1/2 pièces

état neuf, grande cheminée, double garage, piscine extérieure, 1000 m² parcelle aménagée. Loyer à discuter.
Renseignements: ☎ bureau 039/41 44 75 prof. 032/91 90 86

A louer à Neuchâtel
bureau indépendant

à proximité du centre ville, dans un immeuble neuf.

25 m², avec ascenseur, place de parc. Libre tout de suite.
Fr. 490.- + charges.
Ecrire sous chiffres 91-15 à ASSA Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

VERBIER

Affaire spéciale, appartement neuf, séjour avec cheminée, 2 chambres + 2 sanitaires complets, cuisine moderne, terrasse sud, belle vue. Seulement Fr. 285 000.- si achat immédiat.
A. Valena, Verbier

Les Bois
à louer dans maison familiale
appartement

3 pièces, cuisine agencée, jardin. Garage à disposition.
☎ 039/26 61 08

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

A louer à La Chaux-de-Fonds récemment rénové, grand
appartement de 4 1/2 pièces

avec cuisine agencée. Location Fr. 1500.- + Fr. 90.- de charges
☎ 061/99 50 40

A vendre, à La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 3a,
appartement de 4 1/2 pièces

cuisine agencée, balcon, prix de vente Fr. 227 000.- + garage Fr. 18 000.-
☎ 038/53 48 69 ou 53 43 70

A louer à Saint-Imier, rue des Envers, tout de suite
appartement de 3 pièces

récemment rénové, avec cuisine agencée, situation tranquille, loyer Fr. 500.- + Fr. 60.- de charges. ☎ 061/99 50 40

A vendre dans le vallon de Saint-Imier, à 20 km de Bienne et à 12 km de Saint-Imier
maison familiale

- de style campagnard, 6 1/2 pièces
- cuisine entièrement équipée, armoires en chêne
- salon avec cheminée française, sol avec carrelage, pourtrason apparente
- douche/WC et bain WC séparé
- grand sous-sol entièrement excavé
- grand garage
- isolation thermique de premier ordre
- construction neuve et soignée
- prix de vente: Fr. 520 000.-
- entrée en jouissance selon entente

Fabio Boesiger
Agence immobilière et fiduciaire
48, rue de la Gare, Bienne. 032 22 82 15

A vendre en PPE A proximité du centre de La Chaux-de-Fonds (vis-à-vis de la gare)
magnifique appartement neuf

- 3 pièces (92 m²);
- cuisine agencée;
- cheminée à air chaud;
- belle salle de bains;
- terminé pour décembre 1988.

Prix: Fr. 335 000.-
Financement: 1er rang 4 3/4 %
Renseignements dès 19 heures.
☎ 039/23 64 23

MOCAMBO RESTAURANT

Pour fêter la reprise de son restaurant

Michel
vous offre un
apéritif
Vendredi 18 novembre 1988 de 17 à 19 heures

M. Burkhalter ☎ 039/23 30 30
Av. Léopold-Robert 79 La Chaux-de-Fonds

LIQUIDATION TOTALE

VICTOR SAUTER, FOURRURES & CUIR
RUE DE LA GARE 30, 2502 BIENNE (032) 22 39 06

Manteau Vison allongé	7800.- / 3900.-
Veste Pattes de vision	3980.- / 1900.-
Manteau Pattes de vision	4580.- / 2900.-
Veste Rat musqué	1980.- / 980.-
Veste Renard bleu	1980.- / 980.-
Veste Raton Laveur	3980.- / 1900.-
Manteau Mouton retourné	1980.- / 1400.-
Veste Mouton retourné	1680.- / 1200.-
Manteau Popeline / fourrure	1980.- / 980.-

FUST

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager Cuisines Luminaires

Lave-vaisselle
Immense choix de modèles Miele, Novamatic, Bauknecht, Bosch, Electrolux, V-Zug ...
Par exemple:
Bosch S 2220 SMU
12 couverts standard, système de sécurité Aqua-Stop contre les dégâts d'eau, 3 programmes de rinçage
Prix vedette FUST Loc/droit d'achat 42.-/m² **998.-**

Electrolux GA 410
10 couverts standard, 4 programmes avec touche économique, adoucisseur d'eau, silencieux, dimensions standard.
Loc/droit d'achat 66.-/m² **1595.-**

Miele G 532 E
Qualité de pointe ... et Prix économique FUST Loc/droit d'achat 66.-/m² **1598.-**

- Paiement contre facture.
- Toutes les marques disponibles en stock.
- Service complet Fust.
- En permanence, occasions et modèles d'exposition.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Moutier, Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10
Service de commande par tél. 021/22 33 37

CANTON DE NEUCHÂTEL

Footballeurs devant la justice

Match nul au Tribunal de Cernier

Hier dans la matinée, les joueurs semblèrent s'être trompés de terrain en se rendant au Tribunal à Cernier. L'accusé, le joueur portugais numéro 4, aurait jeté un coup de pied ou fait un croche-patte à l'arbitre à la sortie du match opposant à Coffrane, les équipes de Bôle II et du Centre portugais, en date du 18 octobre 1987.

L'arbitre ayant reçu un coup par derrière n'a pu voir qui l'avait frappé mais, sur la base de rapports de police, il dénonce le numéro 4. Aucun des six témoins qui ont hier comparu n'a vraiment vu le coup de pied dans la mêlée de joueurs et de spectateurs.

Le joueur, s'il a vraiment frappé l'arbitre, chose qui reste à prouver, aurait vraiment été très rapidement repris d'un bon sentiment puisqu'il a reconduit et protégé ce dernier jusqu'au vestiaire en raison

d'une atmosphère houleuse. Ce fait a d'ailleurs été reconnu par l'arbitre.

REMOUS

L'audience, commencée dans le calme, suscita très rapidement des remous de part et d'autres. Il est vrai que l'enjeu était de taille puisque c'est du jugement du Tribunal que dépendra l'éventuel risque de radiation de l'équipe du Centre portugais de la Fédération de football. Cependant est-ce admissible

qu'on ne puisse se contenir même devant un Tribunal au point que le président doit rappeler qu'«on n'est pas ici sur un terrain de football?»

Si, lors du match, l'arbitre avait été injurié par le joueur, celui-ci ne se gêne pas de déclarer, fâché en fin d'audience, qu'il aurait mieux fait de lui «casser la gueule» lui-même plutôt que de venir au Tribunal.

Ce qui signifie, en d'autres termes, que le Tribunal ne sert à rien et que l'arbitre aurait pu faire sa propre police. Est-ce que ceci, transposé sur un terrain de football, ne reviendrait pas à dire que l'arbitre ne sert à rien et que l'on

ferait mieux de laisser les joueurs régler leurs comptes eux-mêmes? En tout cas ce football-là se passe vraiment à ras les crampons.

PROLONGATIONS

Où est la vérité si elle ne se trouve ni du côté des gendarmes ni du côté des Portugais, le président ne l'a pas encore trouvée dans cet oeil pour oeil, dent pour dent. Dans une prochaine audience, jamais deux sans trois, on jouera les prolongations avec peut-être deux nouveaux témoins.

En sortant de la salle, le président du Tribunal devait se dire qu'il n'était pas facile d'être arbitre dans un conflit. A suivre!

(LME)

Une deuxième station?

Assemblée de la STEP du Haut Val-de-Ruz

Siégeant hier soir à Chézard-Saint-Martin, le Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz a approuvé le budget pour 1989 ainsi qu'un crédit de 40.000 francs destiné à remplacer les bras du tourniquet de la STEP de la Rinçieuse vieux de 15 ans.

Passé en revue le président de l'association, M. Jean-Philippe Robert, de Fontainemelon, le budget dévisé à 250.000 francs, soit 32.000 francs de plus que celui de 1988, n'a soulevé qu'une seule remarque concernant l'évacuation des boues.

Ce poste, lourd de 10.000 francs, ne peut être modifié dans la mesure où les boues chargées de particules de métaux lourds ne peuvent être épanchées sans danger dans les champs par les agriculteurs, même si l'on procède actuellement à une étude pour permettre une meilleure utilisation de ce matériau qui est simplement évacué à la décharge de Coffrane.

A relever que la couverture du budget représentera une charge de 32,89 francs par habitant, au lieu de 29,07 francs en 1988, en tenant compte d'une population de 7600 habitants.

Dans les divers, le président du comité directeur, M. Jean-Philippe Schenk, de Cernier, a annoncé une nouvelle qui réjouira surtout M. Burger, le responsable de la station d'épuration, puisqu'il disposera enfin d'un remplaçant en la personne de M. Ernest Fallet, du Pâquier.

A relever aussi que l'installation du piège à gravier et du dégrilleur fin est achevée et que l'on procédera à une inauguration officielle la semaine prochaine.

Dans le but de préparer une étude globale visant à améliorer les per-

formances de la station d'épuration tout en protégeant au mieux le Seyon, le comité directeur, associé au Service cantonal de l'environnement, a lancé une demande d'offres qui a reçu 18 réponses de bureaux d'ingénieurs.

Après une première sélection, neuf restent en lice pour la préparation de ce dossier complexe.

En raison de l'accroissement de la population et du sous-dimensionnement de la STEP existante, le comité est d'avis qu'il faut réaliser une seconde STEP qui pourrait desservir les communes des Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, voire Fontaines dans la mesure où ses installations sont quelque peu perturbées.

Cette réalisation, parallèle à la création d'un réseau séparatif, pourrait être subventionnée à raison de 85%. M. S.

CELA VA SE PASSER

Neuchâtel: réflexion chrétienne et littéraire

Théologie et littérature ne font généralement pas bon ménage et même s'ignorent. Pourtant, la littérature (essais, romans, poésie), même produite par des écrivains non-croyants, présente un grand intérêt pour un renouvellement du langage religieux de notre époque. C'est ce que cherchera à démontrer le Père Jean-Pierre Jossua, lors de la conférence qu'il présentera mardi prochain, 22 novembre, à 20 h 15, à la Cité universitaire de Neuchâtel.

La conférence est organisée en collaboration avec l'aumônerie des étudiants de l'Université. Elle intéressera tous les passionnés de littérature ainsi que les pasteurs, prêtres et laïcs chargés d'exprimer la pensée religieuse de notre temps.

0+ au Théâtre de Neuchâtel

Le nouveau spectacle de 0+ viendra au Théâtre de Neuchâtel samedi 19 novembre à 20 h 30. La création réunit ici Anne Fontaine, collaboratrice à l'écriture du spectacle, et Jean Luc Barbezat, qui a mis en scène et interprète la pièce. «Merde au chagrin», résume l'affiche, est un spectacle d'humour et d'amour!

Musique galante à Cortaillod

Le 20 novembre à 17 h, au Temple de Cortaillod aura lieu la 86e Heure musicale. Ce sont Haida Housseini, soprano; Valérie Winteler, traverso; Auguste Augustin, viole de gambe; Pierre-Alain Clerc, clavecin qui seront les hôtes de Cortaillod. Ils interpréteront de la musique galante du XVIIIe siècle. (comm)

Le Landeron: «Requiem de Brahms»

C'est bien ce dimanche 20 novembre à 17 heures, et non pas le 27 comme l'ont laissé entendre quelques communiqués, que sera donné en l'église du Landeron le «Requiem de Brahms». Le chœur Vivaldi, de Delémont, et

l'Orchestre de chambre jurassien seront dirigés par le chef chaux-de-fonnier John Mortimer.

Le même concert a été donné à Valentigney, en France, et à Delémont. Et par deux fois, Brahm et les exécutants ont fait salle comble. C'est de bonne augure avant le concert du Landeron, ce week-end. Il n'y a pas de réservation, mais les caisses seront ouvertes dès 15 heures.

Majorettes à Saint-Sulpice

Samedi 19 novembre, à 20 h 15, les majorettes du Val-de-Travers présenteront leur traditionnel spectacle à la halle de gymnastique de Saint-Sulpice. Dès 23 h, l'orchestre René-Thierry mènera le bal. (jjc)

Duo tzigane à Môtiers

Coline Pellaton et Thierry Châtelain, violoniste et accordéoniste résidant aux Bayards, seront dimanche 20 novembre, à 17 h, Maison des Mascarens de Môtiers, les invités du Novembre musical. Ils joueront de la musique tzigane.

Une garderie sera organisée pour les petits pendant le concert. Mme Anne-Marie Paris, (038) 63.34.24 donnera tous renseignements utiles à ceux qui les lui demanderont par téléphone. (jjc)

Accordéonistes à Môtiers

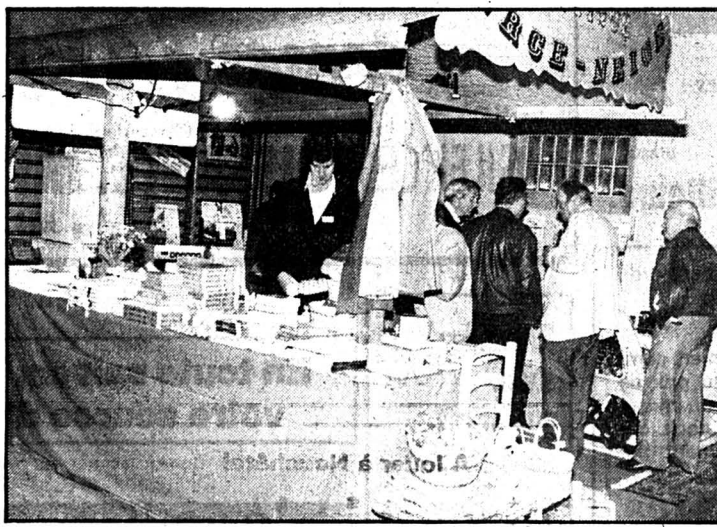
Les accordéonistes Echo de Riaux, de Môtiers, donneront leur concert à la salle des conférences samedi 19 novembre à 20 h. Jeanine Robert les dirigera. En seconde partie, des membres de la société interpréteront une comédie intitulée «Myopie». La soirée se terminera aux Six-Communes. (jjc)

Bolivie à Couvet

«Bolivie, magie et tradition indiennes»: Michel Drachousoff présentera un reportage vivant sur la civilisation Inca au cœur de la Cordillère des Andes vendredi 18 novembre, à 20 h à la salle des conférences. (jjc)

C'est parti

Les artisans et commerçants exposent aux Hauts-Geneveys



Cette exposition fermera ses portes samedi soir à minuit. (Photo Schneider)

L'exposition des artisans, commerçants et indépendants, a ouvert ses portes, au collège des Hauts-Geneveys, jeudi soir. Il faut du courage pour réaliser une telle exposition. C'est sur l'initiative de dames qu'elle s'est faite.

Lors de la partie officielle, l'une d'elle, Jacqueline Jacot, parla et remercia tout d'abord les 16 exposants, disant que ce n'était pas si facile de mettre sur pied une telle exposition. Mais grâce à la bonne volonté de chacun, on y est arrivé. L'autre, Monique Dängeli, a, elle, coupé le ruban.

Le président de commune, Francis Leuenberger a relevé que grâce à la collaboration de chacun, les visiteurs seront surpris en bien

en découvrant les différentes activités commerciales et artisanales du village. Puis la commune a offert le verre de l'amitié.

Précisons que tous les exposants habitent le village, prouvant ainsi leur vitalité. Et puis, on peut y voir aussi un panneau historique sur lequel on peut lire les noms des élèves du collège en 1919. Il y avait alors quatre classes et 101 élèves.

Les animations seront données par la fanfare l'Ouvrière de Fontainemelon samedi à 17 h et le même jour, l'Amicale du trial fera des démonstrations dans la cour du collège à 11 h et à 14 h.

Cette exposition à ne pas manquer restera ouverte vendredi 18 de 17 h 30 à 23 h et samedi 19 de 10 h à minuit. (ha)

JURA BERNOIS

CELA VA SE PASSER

Tournoi régional de tennis de table

Le CTT Kummer met sur pied ce samedi 19 novembre 1988 son traditionnel tournoi régional de tennis de table ouvert aussi bien aux non-licenciés qu'aux licenciés, ainsi qu'aux écoliers. Le système de jeu retenu est le handicap positif avec repêchage. Les équipes en double seront formées d'un joueur licencié et d'un non-licencié. Le début du tournoi est fixé à 9 h pour les licenciés et 10 h pour les non-licenciés. On pourra encore s'inscrire sur place dès 8 h 30. Ce tournoi se déroulera à la halle de gymnastique ouest à Tramelan. Un magnifique pavillon de prix récompensera les meilleurs de chaque catégorie. (comm-vu)

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

BIENNE

La variante nord l'emporte

Le Conseil de ville (législatif) de Bienne s'est prononcé jeudi en faveur de la variante nord, par le pied du Jura, pour le contournement de la cité par la N5. Il a ainsi suivi la proposition du Conseil municipal. Cette variante présente un impact moindre sur le paysage, mais coûtera nettement plus cher - 37 millions au lieu de 6 - à la ville. (ats)

CARNET DE DEUIL

TRAMELAN. - On apprend hier après-midi le décès de M. Gilbert Jacot qui s'en est allé dans sa 77e année après une longue maladie. Le défunt, venant de Reconvilier, était arrivé à Tramelan en 1930. Il avait exploité durant de très nombreuses années un salon de coiffure pour messieurs. Il a pu jouir quelques années durant d'une retraite bien méritée et continuait de vivre seul à la rue Virgile-Rosset. (vu)

LE SKI-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Marcel WICKY
Il conservera de ce clubiste le meilleur souvenir.

TRAMELAN

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Repose en paix.

Ps. 121

La famille, les parents et les amis de

Monsieur Gilbert JACOT ancien coiffeur

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 17 novembre, dans sa 77e année.

La cérémonie funèbre aura lieu le samedi 19 novembre, à 13 heures, devant le pavillon du cimetière où le corps repose.

TRAMELAN, le 17 novembre 1988.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière, Tramelan.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Home des Lovières, ccp 25-9189-2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE SKEET-CLUB - LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur ami et membre fondateur

Monsieur Willy JUNG

Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs.

Profondément touchés de la sympathie que vous nous avez témoignée lors du grand deuil qui vient de nous frapper, nous vous remercions sincèrement et vous présentons l'expression de notre reconnaissance émue.

FAMILLE BURGNER-GRAU
SAINT-IMIER - LUCENS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR RENÉ VOUMARD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

SAINT-IMIER et VILLERET, novembre 1988.

L'Impartial
Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.
Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Secrétaire général: Roland Graf.
Mondet: Willy Brandt, Pascal Brandt.

Suisse: à Berne Yves Petignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wesener. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Mario Sessa, Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Eglier. - Sports: Laurent Guyot, Michel Dérens, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Corvino. - Magazine: Raymond Dérens. - Secrétariat régional nuit: Jean-Pierre Aubry, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Publicité locale
Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444

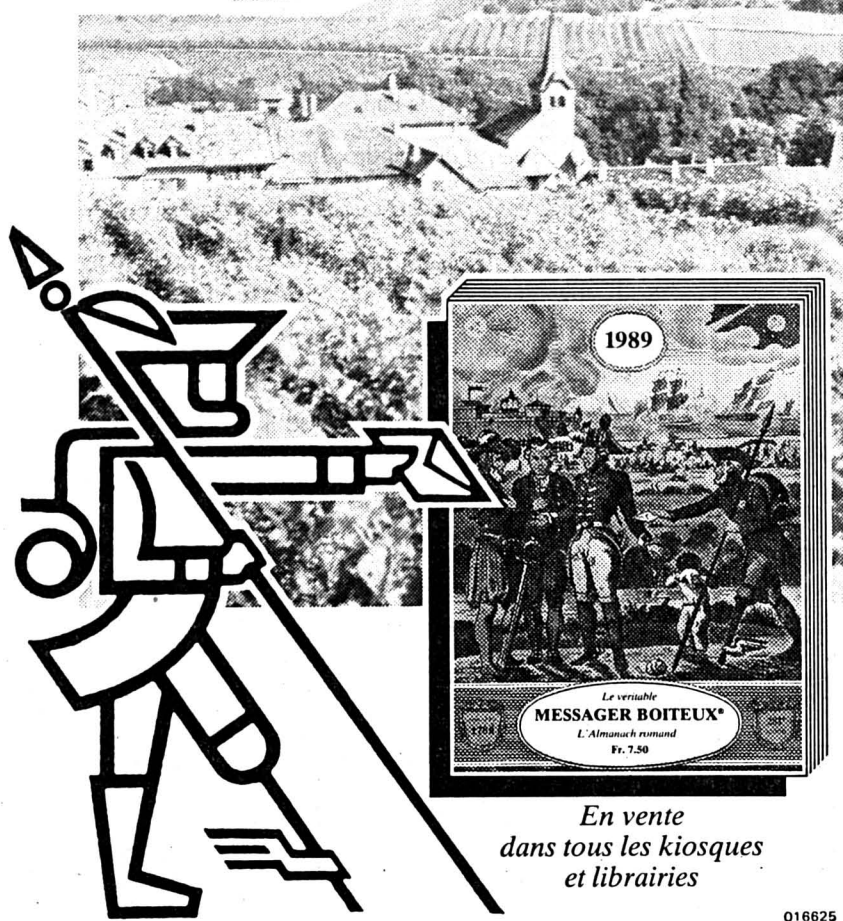
Suisse
Publicités

Depuis 282 ans,

l'Almanach du Messager Boiteux

Aujourd'hui 300 000 personnes le lisent

Et vous?



En vente dans tous les kiosques et librairies

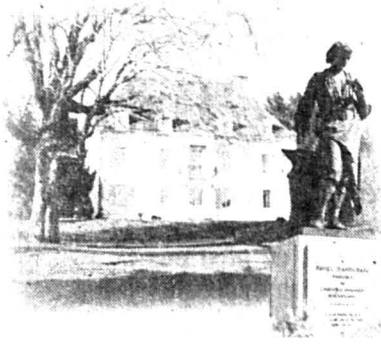
Le Messager Boiteux: ce que vous ne lirez pas ailleurs.

Notre nouvelle spécialité en chocolat:

Daniel Jean Richard
un cadeau apprécié de votre chocolatier

Edouard Jacot
Le Locle

☎ 039/31 45 69 60688



Série spéciale: Mitsubishi Pajero EXE. La polyvalente tout confort.



Avec jantes en alliage léger, peinture deux tons, marchepieds, lave-glaces électriques, radiocassette, sièges avant chauffants. En plus, sur la Wagon EXE, climatisation et verrouillage central. Pajero Metal EXE (4 places) Fr. 35 790.- Pajero Wagon EXE (7 places) Fr. 42 990.-

Garage TARDITI

Fritz-Courvoisier 95, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 25 28
SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.
3 ANS DE GARANTIE D'USINE



Lundi 28 novembre Dép. 8 heures
Fr. 20.-

Grand marché aux oignons à Berne

Dimanche 4 décembre Dép. 13 h 30
Fr. 48.-

La surprise de Saint-Nicolas

Avec repas servi chaud. Une petite attention sera remise à chacun

Samedi 17 décembre Dép. 18 heures

Violettes Impériales

Opérette à grand spectacle au Théâtre de Besançon
Fr. 65.- car et billet
bonnes places assurées, dernier délai mardi 22 novembre.

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
☎ 039/23 75 24 107031

Profitez! Cause changement de modèle il nous reste quelques

CUISINES

en chêne massif ou châtaignier, complètes, avec les appareils, au prix de Fr. 6950.- aussi sur plans ou mesures. Jusqu'à épuisement de stock, ces prix sont accordés uniquement sur nos changements de modèle.

Egalement

SALLES DE BAINS

divers coloris, au prix de Fr. 1350.-.

L'HABITAT Tél. 032/91 32 44
Grand-Rue 8 TAVANNES
Ouvert que le samedi 476000

A vendre
Audi 90 Quattro

1988, de démonstration, toutes options, valeur neuve
Fr. 48 000.- cédée à Fr. 40 000.-
☎ 038/31 40 66 16

A vendre
Audi 90 Quattro

1986, 55 000 km, très soignée.
Fr. 24 800.-
☎ 038/31 40 66 16

A vendre
Panda 4 x 4

Surselva
Fr. 7800.-.

Panda 4 x 4

38 000 km, Fr. 6300.-.

Fiat 127 Fiorino

1982. Expertisées.
☎ 038/47 11 94 075658

A 2 heures
ferme de Bresse

renovée. 3000 m².
Prix SFr. 112 500.-
80% crédit. Tél.
0033/85 76 01 14
0033/85 74 02 07 304095

Paroi coulissante pour douche

et
baaignoire
dès Fr. 388.-
☎ 029/4 76 32 2162

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

M. Elhadji **voyant médium** vous aide à résoudre vos problèmes. Chance, amour, affection retrouvée. Désenvoûtement, protection. Travail efficace et rapide.
☎ 023 ou 0033/50 49 26 41 000049

A vendre pour cause de décès
Toyota Camry GLI
1987, automatique. T.O. 16 000 km.
☎ 038/53 39 83 35010

A vendre
Opel Ascona B 2000 S
modèle 1979
170 000 km + 2 jeux de roues.
Au plus offrant. Tél.
038/53 16 08 après 18 heures. 18151

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

demandes d'emploi

DAME

cherche travail à domicile. Diplôme de dactylo. Ouverte à toutes propositions.
Ecrire sous chiffres AP 17975 au bureau de L'Impartial. 17975

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

22 ans, 1½ année d'expérience, cherche emploi. Libre tout de suite. Urgent. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous chiffres MC 18201 au bureau de L'Impartial. 18201

EMPLOYÉE DE BUREAU

plusieurs années d'expérience, connaissances de l'allemand, cherche emploi à mi-temps, de préférence le matin. Libre le 1er février 1989.
Ecrire sous chiffres WI 18200 au bureau de L'Impartial. 18200

RETRAITÉ

possédant permis de conduire cherche n'importe quel travail quelques jours par semaine.
☎ 039/23 63 51. 18185

FEMME

cherche travail de secrétariat, 12 heures par semaine environ. Rédaction à domicile ou étudie toute autre proposition.
☎ 039/28 54 85 heures des repas. 18129

MAGASINIER VENDEUR

cherche place. Téléphoner aux heures des repas: 11-14 heures et dès 18 heures au 039/41 29 53. 18143

PERSONNE

possédant voiture et bus cherche tout genre de travail (même 1 heure par jour).
☎ 039/26 77 10 9

DACTYLO

avec expérience, cherche emploi tout de suite ou pour début janvier, à temps partiel, région La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier.
Ecrire sous chiffres SG 18069 au bureau de L'Impartial. 18069

Cherche **personne responsable**

(nourrie, logée si désiré) pour s'occuper de deux enfants (5 et 7 ans) dans maison privée à La Chaux-de-Fonds, quartier Hôpital.
☎ 039/28 84 35 17988

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



mini-annonces

à vendre

VAISSELIER, pièce unique, très grand. Au plus offrant.
☎ 039/37 14 67, repas. 60349

CANAPÉ TISSU NOIR, 2 places, style Ikea, Fr. 450.-. ☎ 039/28 52 85 18138

à acheter

TIMBRES-POSTE. Avant de vendre vos précieuses collections, demandez une offre du spécialiste. Strohmeier
☎ 038/25 15 04 11140

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

Publicité intensive - Publicité par annonces.

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Arceuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR
6.03 Couleur Café
6.45 Bulletin neuchâtelois
7.00 Info SSR
7.45 Bulletin neuchâtelois
8.00 Info SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
10.00 Info SSR
11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Info SSR
14.00 Secteur Privé
15.00 Info SSR
16.30 Hit-Parade
17.00 Info SSR
17.50 Pyjama vole
18.00 Info SSR
18.30 Journal neuchâtelois
19.00 Eglises-actualités
19.30 A voz de Portugal
De 19 h 30 à 20 h 30, le vendredi, on parle portugais sur RTN-2001. «A voz de Portugal» est une émission au menu fort copieux. Une nouveauté qui prend des allures d'exclusivité mondiale: le flash d'information de 20 h, de la radio portugaise est désormais retransmis en direct sur nos ondes.
20.30 Party-mix
24.00 Musique de nuit (Hector)

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animateur votre. 15.05 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition, par J. Bofford. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Les cacahuètes salées.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et spectacles. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Théâtre. 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

Fm France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Magazine international. 14.00 Rosace. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.00 Concert. 22.20 Premières loges. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Poissons d'or.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Looping. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine politique. 19.00 Eclair de lune. 20.00 Couleur 3 ou le défi. 22.30 Radio suisse romande 1.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Mondes extraordinaires. 10.30 Les vieux tubes. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Coup de fil. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphages. 18.30 Activités villageoises. 19.30 Jazz panorama. 20.00 La chasse au Dary.

Suisse romande

- 10.50 Demandez le programme!
- 10.55 Petites annonces
- 11.00 Dallas (série)
Le réveil (2^e partie).
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 Les jours heureux (série)
Courrier du cœur.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.50 Ma vie commence
en Malaisie
Film de J. Lee (1955).
- 15.30 24 et gagne
- 15.35 Téléscope
Les fous de Dieu: les bâtisseurs de cathédrales.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
Aide-toi, l'enfer t'aidera.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes!
- 17.20 Rahan
La lance magique.
- 17.45 Zap hits
- 18.05 Douce France (série)
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir



A 20 h 05
Tell quel

Psychiatrie: des malades dans la ville.
Juin 1980: suite au décès du jeune Alain à la clinique psychiatrique de Bel-Air, l'opinion découvre certaines thérapies pratiquées, à leur insu, sur des malades en crise: cures de sommeil, isolement, électrochocs.
Photo: dans un quotidien où l'espoir côtoie fréquemment le sordide. (tsr)

- 20.40 Inspecteur Derrick (série)
L'homme d'Antibes.
- 21.45 Mon œil dans les étoiles
Un certain regard sur les Valaisans.
- 22.50 TJ-nuit
- 23.10 Requiem de Verdi
A l'occasion du centenaire de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, en différé d'Amsterdam.
- 0.40 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 13.00 Les rues de San Francisco
Série américaine
- 13.50 Ambulances tous risques
Comédie américaine de Peter Yates, avec Bill Cosby et Raquel Welsh (1975, 95')
- 15.25 A nous deux
Film policier franco-canadien de Claude Lelouch, avec Catherine Deneuve, Jacques Villeret, Jacques Dutronc et Paul Préboist (1979, 110')
- 17.15 Flics à tout faire
Série américaine
- 17.40 Gaby l'ours et les petits malins; Clémentine
- 18.35 Cliptonic
- 19.00 La pluie d'étoiles
- 19.30 Les rues de San Francisco
Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse



A 20 h 30
Capone

Film policier américain de Steve Carver, avec Ben Gazzara, John Cassavetes et Sylvester Stallone (1975, 100')
Un vrai film d'action doublé d'un documentaire

- 22.10 L.A. Law
Série américaine avec Harry Hamlin, Richard Dysart, Susan Dey, Alan Rachins et Corbin Bernsen
- 23.45 Platoon
(Version originale, sous-titrée en français). Film de guerre américain d'Oliver Stone, avec Tom Berenger, Willem Dafoe et Charlie Sheen (1986, 120')
- 1.40 Deep Throat
Film érotique
- 2.45 Starflight One
Film d'action américain de Steve Carver avec Lee Majors, Lauren Hutton et Ray Milland (1982, 112')

France 1

- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.30 Télé shopping
- 9.05 Haine et passions (série)
- 9.45 Viva la vie
- 10.20 Drôles d'histoires (série)
- 10.45 Et avec les oreilles
- 11.10 C'est déjà demain (série)
- 11.35 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal, météo, la Bourse
- 13.40 Côte ouest (série)
- 14.30 Mort d'un piéton
Téléfilm de P. Billard.



A 16 h 05
La chance aux chansons

Spécial Colette Renard.
Colette Renard, l'inoubliable créatrice d'Imma la Douce, vient de faire une tournée de deux ans à travers le monde. Elle a choisi de faire sa rentrée dans *La chance aux chansons*.
Photo: Colette Renard. (tsr)

- 16.30 Ordinateur
- 16.50 Club Dorothée
- 17.50 Chips (série)
- 18.40 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal, météo, tapis vert
- 20.40 Avis de recherche
Invitée d'honneur: Dorothée.
- 22.35 Sirocco
- 23.35 Journal - Météo
- 23.50 Des agents très spéciaux (série)
- 0.40 Intrigues (série)
- 1.00 Symphonien (série)
- 1.30 Sirocco
- 2.20 Histoire des inventions
- 3.10 Histoires naturelles
- 4.30 Musique
- 4.40 Histoires naturelles
- 5.35 Histoire des inventions
- 6.25 Intrigues

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.35 Amouressement
vôtre (feuilleton)
- 11.25 Aline et Cathy (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 L'arche d'or
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Bonjour la télé
L'Arlésienne, de P. Badel.
- 15.55 Flash info
- 16.00 Du côté de chez Fred
Le bal de la RATP.
- 17.10 Flash info
- 17.15 Graffiti 5-15
La panthère rose - La petite merveille.
- 17.55 Mac Gyver (série)
Hollywood nous voilà.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales
- 19.30 Flash info
- 19.35 Tel père, tel fils (feuilleton)
Expert et fils.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Hôtel de police
Protection rapprochée.
- 21.35 Apostrophes
Les livres du mois.
Avec P. Bowles, C. Fruttero et F. Lucentini, R. Sabatier, L. Siegel et la participation de Jean d'Ormesson.
- 22.55 Journal



A 23 h 10
Le crime de monsieur Lange

Film de Jean Renoir (1935), avec Jules Berry, René Lefèvre, Nadia Sibirskaïa, etc.
En 1935, dans la banlieue parisienne. Sous l'impulsion d'un auteur de romans-feuilletons, des ouvriers ont monté une coopérative d'édition. Mais un drame éclate avec le retour de l'ancien patron qui passait pour mort.
Durée: 85 minutes.
Photo: René Lefèvre et Nadia Sibirskaïa. (a2)

0.50 Du côté de chez Fred

France 3

- 9.35 La guerre de Corée
- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.25 Espace 3
- 11.30 Victor
- 11.45 Croc-note show
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 La famille Astro
- 13.30 Allô!
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 14.00 Regards de femme
- 14.30 D'Artagnan amoureux (série)
- 15.30 Télé-Caroline
- 17.05 Amuse 3
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe
- 20.27 Spot INC
- 20.30 Tourbillons (série)
En juillet 1950, Irène et Henri sont tout à leurs aveux concernant leur passé.



A 21 h 30
Thalassa

Alain Colas, l'histoire d'une légende.
Quand Alain Colas disparaît le 16 novembre 1978, dans la première édition de la Route du rhum, il est, avec Eric Tabarly, une des stars de la voile française.
Photo: Alain Colas. (tsr)

- 22.20 Soir 3
- 22.45 L'Europe de la Toison d'or ou l'histoire de la maison de Bourgogne
Le défi bourguignon (1360-1419).
- 23.40 Musiques, musique
Jazz.
- 24.00 Le matin des jokers
0.55 Espace 3

Demain à la TVR

- 11.00 Empreintes
- 11.15 Imédias
- 11.45 Derrick
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Chips
- 13.55 Temps présent
- 14.50 Les défis de l'océan

Suisse alémanique

- 16.15 DRS nach vier
- 17.00 Spielfilmzeit
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Heidi
- 18.20 Meine kleine Robbe Laura
- 18.55 Tagesschau-
Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Fyraabig
- 21.00 Menschen, Technik, Wissenschaft
- 21.55 Tagesschau
- 22.35 Die 36 Kammern der Shaolin (film)

ARD Allemagne 1

- 14.00 Flickerl und Fleckerl
- 14.30 Spionageschiff
- 15.35 Vorhang auf, Film ab
- 15.45 Laurel und Hardy im Fliegelalter
- 17.15 Tagesschau
- 20.15 Max, der Taschendieb
Film von I. Moszkowicz.
- 21.45 Plusminus
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Sportschau
- 23.45 Wo, bitte, geht's zur Front? (film)

Allemagne 2

- 16.00 Waldheimat
- 16.25 Freizeit
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Ein Engel auf Erden
- 19.00 Heute
- 19.30 Auslandsjournal
- 20.15 Ein Fall für zwei
- 21.15 Fische, Schlangen und Insekten
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Aspekte
- 22.50 Das Gasthaus an der Themse (film)

Allemagne 3

- 17.10 Die Revolution von Raum und Zeit
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Hallo Spencer
- 18.30 Die Campbells
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Kinokalender
- 20.15 Menschen und Strassen
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Kulturaktuelle
- 21.45 Wortwechsel
- 22.30 Yes, Minister
- 23.20 Donaueschinger Musiktage 1988

Suisse italienne

- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.35 Per i ragazzi
- 18.00 La cascata d'oro
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Centro
- 21.25 Ai confini della realtà
- 22.20 TG sera
- 22.40 Venerdi sport
- 23.40 TG notte
- 23.45 Echo Park (film)

RAI Italie 1

- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Fantastico bis
- 14.15 Discoring
- 15.00 Millennio della Rus di Kiev
- 16.00 Big
- 17.55 Dal Parlamento
- 18.05 Domani sposi
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Una gelata precoce (film)
- 21.50 Telegiornale

SKY Sky Channel

- 14.00 Thailand panorama
- 14.30 Earthfile
- 15.00 The cisco kid
- 15.30 Ski boy
- 16.00 Countdown
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The monkeys
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 Family affair
- 19.30 Manimal
- 20.30 Canon fashion TV-FTV
- 21.00 A man called Horse
Film by E. Silverstein.
- 23.10 NFL American football 1988/89
- 0.15 Countdown
- 1.00 Arts programmes

À PROPOS

Chaque magazine de la TV Romande doit-il avoir son style particulier pour bien se distinguer des autres? Oui et non, mais à coup sûr «Consommez, c'est un ordre» (mercredi 16.11 à 21 h 30) est bien proche d'un «Temps présent», à la technique de présentation près. Le trio d'animateurs salue, derrière une table, accroupi à la japonaise et savoure un petit thé servi par une geisha, ce qui n'ajoute rien à l'information si cela peut faire naître un léger sourire qui permet ensuite d'affirmer que l'exposé de problèmes économiques n'est pas forcément rébarbatif.
«On» leur a dit: respectez les traditions. Ils les ont respectés.

«e ch o» au Japon

«On» leur a dit: battez-vous. Ils se sont battus, sauvagement et courageusement. «On» leur a dit: Travaillez et taisez-vous. Ils se sont mis à travailler avec un prodigieux acharnement et ils se sont tus, tels les fourmis de la fable. Le Japon est ainsi devenu une puissance économique et financière mondiale, le pays où l'on épargne le plus. Il est vrai que la maison individuelle coûte cher, que l'éducation des enfants coûte cher, que l'épargne - vieillisse est en bonne partie laissée à la charge des particuliers. Alors la partie «fourmi» des Japonais travaille, pendant ses vacances, pendant ses fins de semaine, pendant une partie de la soirée.

Mais voici que le Japon exporte trop et n'importe pas assez. Voilà que le yen puissant pose des problèmes. Certains «clients» commentent à regret à cause du déséquilibre de leur balance commerciale avec ce Japon bien protégé derrière ses frontières et ses traditions. Alors, «on» - mais cette fois le «on» est clairement désigné, c'est le gouvernement - leur a dit «Consommez, c'est un ordre». Ils commencent d'obéir, surtout les jeunes qui sont en train de réussir. Ils achètent des produits européens de luxe (hier les Américains snobs roulaient en «Coccinelle», aujourd'hui les Japonais snobs conduisent leur BMW), ils font de nombreux

voyages, limitent leur temps de travail à une quarantaine d'heures par semaine.
Mais attention, ce Japon-là, encore minoritaire, ce qui aurait pu être souligné avec plus d'insistance, n'est pas celui des cigales de la fable.
C'est un autre Japon, où l'on commence à mordre à belles dents dans les plaisirs et les luxes, pas toujours réductibles l'un à l'autre. Encore faut-il savoir conquérir, ces nouveaux Japonais, avec nos produits, ce qui ne semble pas facile...
Freddy Landry
(«e ch o» en reprise demain samedi à 15 h 30).

À VOIR

Le crime de Monsieur Lange

C'est avec un réel plaisir que l'on reverra ce classique, véritable petit chef-d'œuvre du cinéma français que Jean Renoir, assisté pour le scénario de Jacques Prévert, réalisa en 1935 à la veille du Front Populaire.
Jean Renoir a fait passer toute l'atmosphère de l'époque, affinant sa préférence pour «la gauche» et opposant le bon peuple ouvrier à l'abominable bourgeoisie capitaliste d'une manière peut-être un peu simpliste mais tout à fait excusable de la part de

quelqu'un qui, comme beaucoup d'autres, y croyait.
«Le crime de M. Lange», tout à la gloire du pouvoir ouvrier et des coopératives, essayait de prouver que le succès d'une entreprise se devait de passer par le contrôle des ouvriers et que leur évidente bonne foi leur permettait d'aller jusqu'à assassiner le patron - évidemment présenté comme un être ignoble - en toute impunité.
Quelques mois plus tard, Julien Duvivier, avec «La belle équipe», faisait prendre conscience au

public que le pouvoir coopératif aux mains d'hommes expérimentés n'était pas toujours synonyme de réussite et d'entente cordiale...
Cela dit, le talent de Renoir reste incontestable. Il fait appel ici à la technique du retour en arrière, le fameux «flash-back» qui, fort peu employé à l'époque, devait par la suite connaître une mode extraordinaire.
Le côté poético-anarchiste de Prévert disparaît dans plusieurs séquences et notamment dans la scène célèbre où Jules Berry,

déguisé en curé, s'écrie, blessé: «un prêtre!...»
Mais ce sont les acteurs qui se taillent la plus belle part, composant à merveille tous les petits employés de «la cour» dans laquelle se déroule pratiquement toute l'action. Et si la jolie Florelle et le gentil René Lefèvre sont bien touchants, on préférera sans aucune honte l'horrible Jules Berry qui avait trouvé ici le meilleur rôle de sa carrière.
(ap)

● A2, ce soir à 23 h 10



«Une question d'état d'esprit»

Collaboration université-entreprise: règles à observer

Pour une fois nous dérogeons à la coutume. Plutôt que de présenter une entreprise, nous avons choisi de parler des relations entreprise-université, principalement de celles touchant la recherche. Pour en parler, M. Joseph Flach, administrateur-délégué de la Fonderie Boillat SA, à Reconvilier, membre du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Avec le professeur Willy Form, il est à l'origine de la création de l'Institut de métallurgie structurale de l'Université de Neuchâtel qui a fêté son 20e anniversaire.

Nous ne parlerons pas de la relation «quasi-idéale» entre une entreprise et l'Université de Neuchâtel, ni de Boillat SA mais nous tenterons de dégager quelques principes fondamentaux pour obtenir des résultats fructueux dans la collaboration université-entreprise. Ce fut d'ailleurs le thème de la conférence de M. Joseph Flach, à l'occasion du 20e anniversaire de l'IMS.

DEUX PARTENAIRES TRÈS DIFFÉRENTS

Premier principe: l'université et l'entreprise sont deux partenaires de nature très différente. La collaboration ne s'instaure pas naturellement. «D'un côté, l'entreprise avec sa recherche de rentabilité et de viabilité à long terme désire préparer ses atouts pour demain à l'abri de sa concurrence, de l'autre côté, l'université qui par nature sert la science, recherche la connaissance et souhaite la rendre universelle», explique M. Flach. On peut schématiser les objectifs des deux partenaires de la manière suivante:

● pour l'entreprise, l'objectif se définit en termes de produit, de technologie, de marché et de rentabilité.

● pour l'université, l'objectif sera l'intérêt scientifique, le développement du professeur, de ses assistants et la formation des étudiants, les publications, la conquête de la notoriété et éventuellement de la célébrité.

Joseph Flach: «Les chercheurs d'une université ont certes intérêt à recevoir de l'argent pour mener une recherche. Mais elle doit leur convenir. L'indépendance est revendiquée. C'est une condition importante, sans quoi les entreprises seraient simplement des sponsors. Les positions des deux partenaires sont donc extrêmes. L'essentiel sera

de trouver le bon mécanisme pour les réunir. Cela nous oblige à rechercher et à fixer des règles de conduite».

– L'Impartial: Doivent-elles être formalisées au préalable?

– Joseph Flach: «Non, pas nécessairement. L'important, c'est d'abord l'état d'esprit. Toute création industrielle passe par quatre phases distinctes: la recherche, le développement, la réalisation et l'exploitation. Il est essentiel de ne pas les confondre. Et chaque interlocuteur devra comprendre le langage de l'autre. Ce point est très important car les collaborateurs traitant chaque phase sont différents par leur formation leur vision des problèmes et leur état d'esprit».

par Pierre VEYA

Dans ses relations avec l'université, c'est évidemment la recherche qui intéresse l'industriel. Mais quelle recherche?

L'objectif de l'industriel étant défini en termes de produit et de technologie, il n'est pas scientifique. «Il est donc indispensable que du côté de l'industrie un effort soit entrepris pour déterminer les manques de connaissances à la réalisation du projet, et c'est seulement à ce moment-là qu'il sera possible de définir le sujet de la recherche et capter l'intérêt de l'université», estime M. Flach.

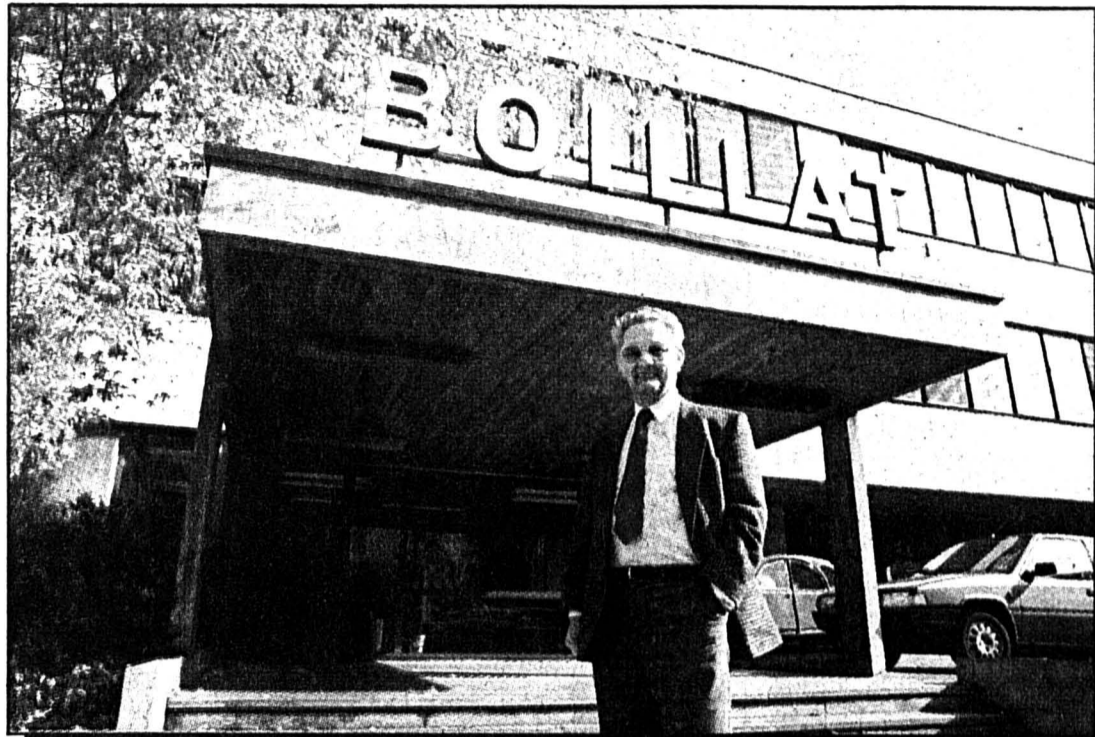
UNE INTERFACE NÉCESSAIRE

– L'Impartial: Une grande entreprise a sans doute la possibilité de le faire mais pas une PME?

– Joseph Flach: «C'est exact. Pour les PME, il faut donc envisager une interface permettant à l'entreprise d'exprimer scientifiquement en quelque sorte son manque de connaissances. Pour l'université, la grande difficulté sera d'être captée par la question posée, sans oublier l'objectif fixé par l'entreprise. Sans quoi, il y a le risque que l'équipe scientifique s'écarte du projet».

Autre problème délicat: la publication.

– M. Flach: «A ce stade, l'industriel ne doit pas être trop opposé aux publications. Au contraire, il doit être intéressé à ce que son partenaire soit connu, pas seulement pour satisfaire son aspiration propre, mais surtout pour garantir l'accès à un plus vaste réseau de connais-



M. Joseph Flach, administrateur-délégué de Boillat SA: «la recherche doit être à la base de la stratégie de l'entreprise».

ces. Le personnage reconnu et estimé a plus de possibilités d'obtenir des informations de ses collègues que le chercheur inconnu. Bien entendu, il faudra définir ce qui doit rester secret et ce qui peut être publié. C'est le point le plus délicat de la collaboration. On peut déterminer à l'avance lorsqu'un chercheur doit donner une conférence. Il est beaucoup plus difficile de le faire lorsque le conférencier devra répondre aux questions. Dans ce cas, le scientifique devra se mettre à la place de l'industriel, savoir ce qui est utilisable par une autre entreprise. D'où l'extrême importance de la confiance régnant entre les deux partenaires. Car inutile de vous dire qu'une information fait aujourd'hui le tour du monde en quelques jours!».

LA CONTINUITÉ

Autre critère important pour une collaboration fructueuse: la continuité. Nous reprenons ici l'entier des propos tenus par M. Flach, à l'occasion de l'anniversaire de l'IMS: «Pourquoi la continuité? Cela peut paraître du gaspillage de continuellement lancer de nouveaux sujets de recherche. Il faut aussi que l'entreprise s'astreigne à

imaginer des sujets qui doivent impérativement rester en relation avec les objectifs de développement de l'entreprise. C'est un gros effort. Il faut détecter les besoins de connaissances dont le développement aura besoin dans 2, 5 ou 10 ans!».

Les avantages semblent pourtant déterminants à M. Flach. Tout d'abord un esprit de progrès va s'instaurer dans toute l'entreprise, dont la rentabilité est certes difficile à chiffrer; elle n'est démontrée que par le maintien de la réussite de l'entreprise. Et M. Flach d'ajouter: «La continuité de la création, de l'adaptation, devrait être la base de la stratégie d'une entreprise, autrement elle prend le risque qu'un jour elle ne soit plus en mesure de redresser sa situation». Pour l'administrateur-délégué de Boillat, cette profession de foi vaut aussi pour des entreprises ayant une longue tradition industrielle. Les marchés, les technologies, les machines changent en effet constamment.

Pour l'université, l'intérêt de la continuité est plus immédiat. Elle représente en effet la sécurité. «Si un sujet stoppé immédiatement ou totalement arrêté n'entraîne pas ou

peu de conséquences, le chef de la recherche pourra présenter les résultats en toute honnêteté intellectuelle, car il n'aura pas à résoudre le délicat problème de l'occupation et de la rémunération de ses collaborateurs». Pour M. Flach, l'honnêteté scientifique n'est donc pas primordialement une question de morale mais de structure, de condition de travail, de relations. Le critère de continuité ne peut malheureusement être envisagé que par les entreprises ayant une certaine capacité financière et de rendement et nous pouvons nous poser la question: que doit faire la petite entreprise? Elle va rencontrer toutes les difficultés énumérées avec une plus faible probabilité de pouvoir les surmonter. Par chance, ce problème a maintenant été reconnu. Dans le but de venir en aide aux PME, des «centres technologiques» ont été créés par les organes de développement économique de divers cantons. (...) Il faut que les PME apprennent à les utiliser. L'avenir de notre pays en dépend, car l'innovation germe autant dans la PME que dans la grande entreprise», conclut M. Flach devant les invités au 20e anniversaire de l'IMS.

Les avantages

– L'Impartial. Au-delà de la collaboration université-entreprise pour un projet de recherche commun, quels sont les avantages que retirent les deux partenaires?

– Joseph Flach: «Le professeur d'université aura une approche plus réaliste dans le cadre de son enseignement. La tentation pour tout professeur est de définir un modèle, une belle démonstration théorique. Or, dans le cas de la métallurgie structurale, le modèle ne joue jamais immédiatement. Pour le professeur, le contact avec le développement et la réalisation peut l'aider à former des étudiants qui seront un jour confrontés aux problèmes inhérents à chaque phase de développement d'un produit».

En outre, l'entreprise est une source d'information et de stimulation pour fixer des sujets de doctorats réalistes, proches de la réalité.

Pour l'entreprise, les avantages sont nombreux. Le contact avec la sphère universitaire permet à l'industriel de se renseigner sur les principaux changements technologiques, les orientations de la recherche. Il devient plus critique. C'est une stimulation à être constamment à l'écoute de ce qui se fait.

Je vois un autre avantage important: les contacts avec une université vous incitent à participer à des congrès scientifiques. Toutefois, pour tirer parti d'un congrès, il faut être orienté. L'université peut vous apporter les éléments de compréhension qui vous manquent. C'est important: sans être préparé, une information capitale peut vous échapper».

– L'Impartial. Pensez-vous que l'on puisse définir la part de recherche que doit mener une entreprise?

– Joseph Flach: «Dans notre entreprise, la recherche est complètement intégrée. Elle fait partie de notre existence et ce à tous les échelons. La recherche est une source de motivation difficilement chiffrable mais que je considère comme déterminante. Fixer la part de la recherche est délicat. A mes yeux, le vrai problème est de faire de la recherche utile. Le plus difficile est d'établir nos manques de connaissances en fonction des développements possibles des produits. Vu nos relations étroites avec l'Université de Neuchâtel, nous sommes contraints de chercher sans cesse, d'évaluer nos besoins».

(pve)

Si consensus baisser il y a, des avis existent également sur la possibilité d'un rallye de fin d'année du marché suisse des actions. Ce dernier encaisse de nouveau de plein fouet la faiblesse actuelle du dollar. De plus, il demeure encore tributaire du comportement de Wall Street, tandis que la bourse japonaise se montre pour sa part indépendante. Il est vrai qu'elle repose sur les meilleurs fondamentaux économiques du moment. Un résultat neutre mais qui reste somme toute médiocre.

À LA CORBEILLE



Le déficit de la balance commerciale américaine (10,46 milliards de dollars) en septembre dernier s'est amélioré par rapport à celui du mois précédent et indique que la tendance à l'amélioration n'est pas inversée.

Pourtant, ce mieux-être se produit de manière timorée et lente, au même titre d'ailleurs que la réduction du déficit budgétaire américain. A l'heure actuelle, les esprits se focalisent sur l'endettement considérable des Etats-Unis, que ce soit l'Etat, les particuliers ou les entreprises. Sur ce dernier point, la vague des OPA, LBO (leverage buy-out) ou LMBO (leverage management buy-out) ne contribue certes pas à arranger cette situation. Cela accentue la demande de capitaux sur le marché financier américain et devrait donc soutenir les taux d'intérêt.

En fait, la crise que traverse actuellement le dollar pose une nouvelle fois le problème de la dépendance des USA des capitaux étrangers. Ça n'est, pour l'heure, pas tant la situation intérieure qui menace, même si l'on soupçonne la Réserve fédérale américaine de vouloir relever une nouvelle fois le taux de base bancaire (ou prime rate), afin de prévenir toute velléité ou recrudescence inflationniste, mais la nécessité de porter le dollar à bout de bras au moyen des taux d'intérêt. En effet, tant que le nouveau gouvernement n'affirme pas clairement ses

Le prochain rallye

intentions en matière de politique économique, fiscale, monétaire, etc, l'effort repose sur les épaules des autorités monétaires américaines.

Mais en même temps, chaque hausse supplémentaire des taux d'intérêt nuit aux dépenses d'investissements et, par conséquent, à la compétitivité de l'industrie américaine. Finalement, ce sont les exportations qui en pâtissent. Or comment favoriser les investissements? Il faut développer la propension des ménages privés américains à épargner. Aussi, le gouvernement de George Bush doit stimuler cette inclination par des mesures fiscales incitatives (exonérations, etc), tout en instituant des taxes sur les biens de consommation. Assurément plus facile à dire qu'à faire, d'autant plus que les Etats-Unis veulent à tout prix éviter une récession. Celle-ci pourrait, le cas échéant, s'étendre rapidement au Japon et à l'Europe.

Un constat: la baisse substantielle du dollar n'a pas permis de réduire rapidement et considérablement le solde déficitaire du commerce extérieur des USA. Cela démontre un problème structurel profond de l'industrie américaine, de même qu'il

serait faux de vouloir encore déprécier la monnaie américaine comme le préconise l'économiste américain Martin Feldstein. Dès lors, le dollar doit rester stable par rapport à son niveau actuel, c'est-à-dire évoluer dans une marge de fluctuations étroites, grâce, dans un premier temps, à la coopération des autorités monétaires et gouvernementales du Groupe des sept (G7).

La stabilité du dollar me paraît nécessaire à une nouvelle impulsion du marché suisse des actions, qui repose sur des fondamentaux favorables, même si les taux du marché monétaire en franc suisse se sont quelque peu tendus dernièrement. Néanmoins, l'apport supplémentaire de liquidités (versements de primes d'assurances, fonds de pension, etc) constitue indéniablement un soutien. En comparaison internationale, le marché suisse demeure avantageux, quand bien même il n'est pas vraiment bon marché dans le contexte présent.

Comme il se situe en-deça de la performance d'autres marchés, dont l'Allemagne et la Hollande, il pourrait connaître une reprise plus forte que ces derniers.

Mais une certaine peur psychologique persiste, de sorte que les marchés boursiers demeurent à des degrés divers «coiffés»; autrement dit, toute hausse de plusieurs pourcents est mise à profit pour réaliser ou alléger des positions de titres. Il faudrait de manière générale «plus de trépès» de la part des investisseurs, spécialement les institutionnels.

Seulement voilà, le flot d'incertitudes actuel entretient une certaine confusion et, partant, un attentisme. De surcroît, on a l'impression que plusieurs secteurs économiques sont parvenus au sommet de leur cycle de croissance, si bien qu'une consolidation ou un tassement, voire une diminution des résultats des sociétés est probable.

Aujourd'hui, je réitère la recommandation d'achat en Carlo Gavazzi Holding qui est en passe de confirmer un retournement de situation. Le groupe se positionne dans des niches de marché qui le mettent relativement à l'abri d'un ralentissement du secteur des processus intégrés et de composants d'automatisme. Autre valeur à conserver: Arès-Serono qui a enregistré une hausse de 42% de

son bénéfice net durant les neuf premiers mois de 1988 (en dollars qui plus est).

Dans les assurances, Winterthur nominative est également à garder. On rappellera à ce propos que le groupe escompte une progression de 20% des primes encaissées cette année, avec une croissance interne de 10% à laquelle s'ajoute celle des acquisitions, la Neuchâtoise Assurances, Intercontinentale et Southern Guaranty. Par opposition à la Suisse de Réassurances, le résultat technique 1988 se détériore, mais le résultat financier s'améliore nettement.

La chronique boursière de

Philippe Rey

Le secteur assurance-vie à l'étranger se porte très bien, compensant ainsi d'autres secteurs qui progressent à un rythme plus lent. S'agissant de la Neuchâtoise Assurances, le groupe zurichois devrait s'employer à accroître sa rentabilité par des mesures de rationalisation et des synergies dans la branche transports notamment.

Enfin, sur le marché français, je conserverais la Compagnie de navigation mixte (groupe de Marc Fournier), les volumes d'échanges de ces derniers jours confirmant un phénomène d'accumulation.